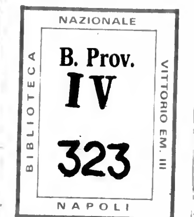



NAZIONALE
BIBLIOTECA
B. Prov.
IV
323
VITTORIO EM. III
NAPOLI



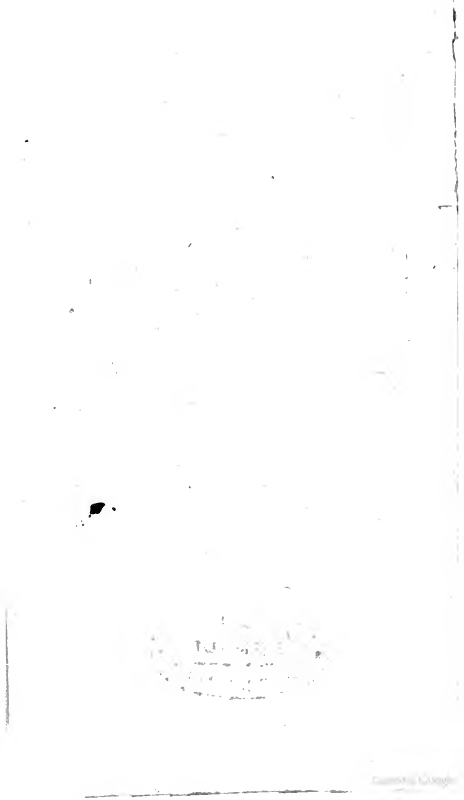
HISTOIRE

DES

CHEVALIERS

DE MALTE.

TOME PREMIER.



HISTOIRE

DES

CHEVALIERS

HOSPITALIERS

DE SAINT JEAN

DE JÉRUSALEM,

Appellés depuis CHEVALIERS DE RHODES, & aujourd'hui CHEVALIERS DE MALTE.

Par M. l'Abbé de VERTOT, de l'Académie des Belles-Lettres, &c.

DERNIERE ÉDITION,
Revue, corrigée & augmentée.

TOME PREMIER.



A AMSTERDAM,
PAR LA COMPAGNIE.

M. DCC. LXXX.



HISTOIRE
DES
CHEVALIERS
HOSPITALIERS
DE SAINT JEAN
DE JÉRUSALEM,

Appellés depuis CHEVALIERS DE RHODES, *& aujourd'hui* CHEVALIERS DE MALTE.

LIVRE PREMIER.



'Entreprends d'écrire l'Hiſtoire d'un Ordre hoſpitalier, devenu militaire, & depuis ſouverain, que la charité fit naître, que le zele de défendre les Lieux ſaints arma enſuite contre les Infideles, & qui, au milieu

d'une guerre continuelle, sut allier les vertus paisibles de la Religion, avec la plus haute valeur dans les combats.

Cette union, jusqu'alors inconnue de deux professions si opposées, la piété & le courage de ces Religieux militaires; leur zele pour la défense des Chrétiens; tant de combats & de batailles, où ils se sont trouvés depuis près de sept cents ans, & les différents succès de ces guerres: tout cela m'a paru un objet digne de l'attention des hommes: & peut-être que le public ne verra pas sans admiration l'Histoire de ces Soldats de Jésus-Christ, qui, comme d'autres Machabées, ont tant de fois opposé aux armes des Infideles une foi constante & un courage invincible.

Mais avant que d'entrer dans l'institution de cet Ordre, j'ai cru que je ne pouvois me dispenser de représenter au commencement de cet ouvrage, l'état où se trouvoit alors l'Asie; de quelle contrée sortoient les premiers Infideles, que les Chevaliers de Saint Jean entreprirent de combattre, la religion, la puissance & les forces de ces barbares, & sur-tout leur haine déclarée contre les Chrétiens; toutes circonstances qui, quoiqu'elles précedent l'origine de cet Ordre, m'ont paru liées en quelque maniere avec son histoire, en faire une partie préliminaire, & dont la connoissance servira d'éclaircissement pour les événements que l'on rapportera dans la suite.

Cette partie de l'Asie qui s'étend depuis le Pont-Euxin, ou la Mer-Noire, jusqu'à l'Euphrate, au commencement du septieme siecle, étoit encore soumise aux Romains, dont le vaste empire avoit englouti les plus puissants états de notre continent. Mais après la mort du grand Théodose, cet empire si redoutable avoit déjà commencé à décheoir de sa puissance, soit par les incursions des Barbares, soit peut-être aussi par le partage & le démembrement qu'en firent les Empereurs Arcadius & Honorius ses enfants ; Princes foibles & de peu d'esprit, qui ne faisoient que prêter leurs noms aux affaires de leur regne, & l'un & l'autre gouvernés par des Ministres impérieux, qui s'étoient rendus les tyrans de leurs maîtres.

La plupart des Empereurs d'Orient, successeurs d'Arcadius, ou dans la crainte d'être détrônés par des usurpateurs, ou usurpateurs eux-mêmes, cherchoient moins la gloire que donnent les armes, & à réprimer les courses des Barbares, qu'à se maintenir seulement sur le Trône. Toujours en garde contre leurs propres Sujets, ils n'osoient sortir de la capitale de l'empire, & du fond de leur palais, de peur que quelque rebelle ne s'en emparât : & ils bornoient toute leur félicité à jouir, dans une oisiveté superbe, des charmes de la souverai-

ne puissance. Il ne falloit plus chercher sous la pourpre ces fameux Césars, les maîtres du monde : ces derniers n'en avoient que le nom ; & la majesté de l'empire ne paroissoit plus que dans les vains ornements dont ils couvroient leur foiblesse & leur lâcheté.

La religion n'avoit pas moins souffert que l'état, d'un si mauvais gouvernement. L'Orient étoit alors infecté de différentes héréfies, que l'esprit vif & trop subtil des Grecs avoit fait naître, Des Evêques & des Moines, pour avoir voulu expliquer d'une maniere trop humaine les différents mysteres de l'Incarnation, s'étoient égarés ; & pour comble de malheur, ils avoient su engager dans leur parti plusieurs Empereurs, qui, au lieu de s'opposer aux incursions des Barbares, ne croyoient point avoir d'autres ennemis, que ceux qui l'étoient de leurs erreurs.

Cependant au milieu de tant de désordres, l'empire se soutenoit encore par le poids de sa propre grandeur ; & au commencement du septieme siecle, l'Empereur Héraclius avoit remporté quelques avantages sur les Scytes & sur les Perses. Mais pendant que ce Prince étoit aux mains avec ces Barbares, & qu'il vengoit l'empire de leurs ravages, l'Arabie vit sortir de ses déserts un

de ces hommes remuants & ambitieux, qui ne semblent nés que pour changer la face de l'Univers, & dont les sectateurs, après avoir enlevé aux Grecs les plus belles provinces de l'Orient, porterent enfin les derniers coups à cet empire, & l'ensevelirent sous ses propres ruines.

On voit assez que je veux parler de Mahomet, le plus habile & le plus dangereux imposteur qui eût encore paru dans l'Asie. Il étoit né vers la fin du 568, ou 571. sixieme siecle, à la Mecque, ville de l'Arabie Pétrée, de parents idolâtres, de la tribu des Corashittes ou Corisiens, la plus noble de cette nation, & qui se vantoit, comme la plupart des Arabes, d'être issue d'Abraham par Cédar, fils d'Ismaël. Le pere de Mahomet l'avoit laissé de bonne heure orphelin & même sans biens. Un de ses oncles se chargea de son éducation, & pendant plusieurs années l'employa dans le commerce. Il passa ensuite au service d'une riche veuve appellée Cadigha, qui le prit d'abord pour son facteur, & depuis pour son mari. Un mariage si avantageux, & où il n'eût osé porter ses espérances, les grands biens de sa femme, & qu'il augmenta encore par son habileté, lui firent naître des pensées de grandeur & d'indépendance. Son ambition crut avec sa fortune; & à

Abdulan.

Abutaleb.

peine ſorti d'une condition ſervile, des richeſſes ſans domination ne furent plus capables de remplir ſes deſirs, & il oſa aſpirer à la ſouveraineté de ſon pays.

Parmi les différents moyens qui ſe préſenterent à ſon eſprit, aucun ne lui parut plus convenable que l'établiſſement d'une nouvelle religion ; machine dont bien des impoſteurs avant lui s'étoient déjà ſervis. Il y avoit dans l'Arabie des idolâtres, des Juifs & des Chrétiens, Catholiques & Schiſmatiques. Les habitants de la Mecque étoient tous idolâtres, & ſi ignorants, qu'à l'exception
Varaca. d'un ſeul qui avoit voyagé, il n'y en avoit aucun qui ſût lire ni écrire. Cette ignorance & cette diverſité de culte parurent favorables à Mahomet ; & quoiqu'il ne fût pas plus ſavant que ſes concitoyens, qu'il ne ſût ni lire, ni écrire, & même qu'il paſſât pour un homme peu réglé dans ſes mœurs, il ne laiſſa pas de former le hardi deſſein de s'ériger en Prophete dans ſon propre pays, & à la vue des témoins de ſon incontinence.

Mais comme ce paſſage d'une vie voluptueuſe à une communication ſi intime avec le Ciel, n'eût pas été cru facilement, ſous prétexte d'un changement entier dans ſes mœurs, il rompit avec ſes compagnons & les miniſtres de

ses plaisirs ; & pour se donner un plus grand air de réforme, l'hypocrite, pendant deux ans entiers, se retiroit souvent dans une grotte du Mont-Hira, située à une lieue de la Mecque, où il ne s'occupoit que de l'exécution de son projet. Au bout de ce terme, & sous prétexte de se débarrasser des pressantes instances que sa femme lui faisoit pour le retirer d'un genre de vie si triste, il lui fit une fausse confidence de prétendues révélations, qu'il disoit avoir reçues du Ciel par le ministere d'un de ces esprits du premier ordre, qu'il appelloit l'Ange Gabriel. L'adroit imposteur tourna même des accès d'épilepsie, auxquels il devint sujet, en des extâses qui lui étoient causées, disoit-il, par l'apparition de ce ministre céleste, dont il ne pouvoit soutenir la présence ; & pour répandre insensiblement dans le public le bruit de ces révélations, il en confia, sous un grand secret, le mystere à sa femme. La qualité de femme de Prophete flattoit trop sa vanité pour la tenir cachée. Cadigha courut en faire part à ses meilleures amies : ce ne fut plus bientôt un secret : Mahomet l'avoit bien prévu. Il s'en ouvrit depuis à quelques Citoyens de la Mecque, qu'il crut aussi aisés à persuader, & qu'il séduisit par son adresse & son habileté.

L. 1. c. 2. *Hitting. hist. Orient. Lib. 2. c. 8.*

Si nous en croyons Elmacin, Historien Arabe, Mahomet avoit l'air noble, le regard doux & modeste, l'esprit souple & adroit, l'abord civil & caressant, & la conversation insinuante. D'ailleurs il ne lui manquoit aucune des qualités nécessaires dans un Chef de parti ; libéral jusqu'à la profusion, vif pour connoître les hommes, juste pour les mettre en usage selon leurs talents, toute la délicatesse pour agir sans se laisser jamais appercevoir ; & il fit paroître depuis dans la conduite de ses desseins, une fermeté & un courage supérieurs aux plus grands périls. Bientôt soutenu par quelques disciples, il ne fit plus mystere de sa doctrine ; & prenant de lui-même sa mission, il s'érigea en Prédicateur, quoique sans aucun fond de science : il se faisoit écouter par la pureté de son langage, & la noblesse, & le tour de ses expressions. Il excelloit surtout dans une certaine éloquence orientale, qui consistoit dans des paraboles & des allégories, dont il enveloppoit ses discours.

Mais comme il n'ignoroit pas qu'en matiere de Religion, tout ce qui paroît nouveau est toujours suspect, il publia qu'il prétendoit moins en fonder une nouvelle, que faire revivre les anciennes Loix que Dieu avoit données aux hommes, épurer ces Loix divines des fa-

bles & des superstitions qu'ils y avoient mêlées depuis. Il ajoutoit que Moïse, & Jesus fils de Marie, leur avoient à la vérité annoncé successivement une sainte doctrine, & que ces deux grands Prophetes, disoit-il, avoient autorisée par des miracles éclatants; mais que les Juifs & les Chrétiens l'avoient également altérée & corrompue par des traditions humaines; qu'enfin, Dieu l'avoit envoyé comme son dernier Prophete, & plus grand que Moïse & Jesus, pour purifier la Religion des fables que les hommes, sous le nom de mysteres, y avoient introduites; & pour réduire, s'il pouvoit, tout le genre humain dans l'unité de créance, & dans la profession de la même foi. L'habile Imposteur, après avoir préparé les esprits par de pareils discours, bâtit son systême de différentes pieces, qu'il prit de la Religion des Juifs, & de celle des Chrétiens; & pour y réussir, il s'étoit fait aider secrétement dans sa retraite par un Juif Persan, & par un Moine Nestorien, tous deux apostats, très-savants dans leur Religion, & qui lui avoient lu l'un & l'autre plusieurs fois l'ancien & le nouveau Testament. Il en ajusta ensuite les différents passages à son nouveau plan, & à mesure que, par le secours de ces deux renégats, il avoit mis au net quelque article, il le revêtoit d'un style

Abdias Bensalon. Sergius, autrement Bahira.

Voyez le discours sur l'Alcoran, à la fin du dernier volume.

pompeux & figuré, où il tâchoit tantôt d'imiter le sublime du commencement de la Genese, & tantôt le pathétique des Prophetes. Il publioit ensuite qu'il venoit de recevoir du Ciel cet article; & sous prétexte qu'il n'étoit que le dépositaire & le hérault de cette doctrine céleste, il renvoyoit ceux qui lui faisoient des objections à l'Auteur prétendu de ces révélations, & il faisoit valoir son ignorance même pour preuve du peu de part qu'il avoit dans cette nouvelle Religion.

Il emprunta des Juifs le principe de l'existence & de l'unité d'un seul Dieu, mais sans multiplication des personnes divines; il enseignoit en même temps la créance de la Résurrection, du Jugement universel, des récompenses & des peines de l'autre vie. Les Chrétiens lui fournirent l'exemple d'un carême qu'il prescrivit, l'usage fréquent de la priere, qu'il fixe à cinq fois par jour, la charité envers les pauvres, & le pardon des ennemis. Et en faveur des Payens, il admit certaine espece de prédestination malentendue, que les anciens Idolâtres appelloient communément le *Destin*; décret éternel qu'ils croyoient supérieur, même à la volonté de leurs Dieux.

Ce mêlange de différentes Religions, où chacun croyoit trouver des traces de son ancienne créance, séduisit plusieurs

Citoyens de la Mecque ; & l'adroit Imposteur, pour établir ses erreurs, sut mettre en œuvre de grandes vérités, & même l'apparence de grandes vertus. Le Magistrat de la Mecque, alarmé du progrès que faisoit cette secte, en proscrivit l'Auteur & ses partisans ; le faux Prophete prit la fuite, & se retira dans une autre ville de l'Arabie Pétrée, appellée *Yatrib*, & qu'il nomma depuis *Medina-al-nabi*, ville du Prophete. Cette fuite si célebre parmi les Mahométans, & qu'ils appellent dans leur langue *l'Hégire*, a fourni depuis à leurs Historiens l'époque de leur chronologie ; & la premiere année de cette époque Musulmane tombe, selon la plus commune opinion, dans la vingt-deuxieme année du septieme siecle (*a*).

Année de J. C. 622, de l'hégire 1.

Le péril que Mahomet avoit couru à la Mecque, lui ayant fait connoître que, par la voie seule de la persuasion, il ne viendroit pas à bout de ses desseins ambitieux, il résolut d'avoir recours aux armes. L'imposteur ne manqua pas d'appeller le Ciel à son secours, & bientôt il publia que l'Ange Gabriel lui avoit apporté, de la part de Dieu, une épée, avec ordre de

(*a*) *Nota*. Que l'année des Musulmans n'est que de 12 mois lunaires, qui font seulement 354 jours : ainsi 33 de nos années font à-peu-près 34 des leurs.

l'employer pour soumettre ceux qui refuseroient d'embrasser sa nouvelle Religion.

Il ne faut point chercher ailleurs la cause des progrès étonnants que cette secte impie fit en si peu de temps dans l'Arabie, & ensuite dans la plus grande partie de l'Asie Mineure : & apparemment que si Mahomet l'eût pu prévoir, il se seroit épargné la peine de forger tant de révélations, & de rajuster ensemble tant de pieces détachées des autres Religions. Cet Apôtre armé commença ce nouveau genre de mission par faire des courses sur ses voisins. L'appas du butin, qui a tant de charmes pour les Arabes, en attira un grand nombre sous ses enseignes : aucune caravanne n'osoit plus passer proche des endroits où il se trouvoit, sans s'exposer à être pillée ; & en faisant le métier de voleur, il apprit insensiblement celui de conquérant. De ses Soldats, & même des ennemis vaincus, il en faisoit de nouveaux disciples : il les nomma *Musulmans*, c'est-à-dire fideles, ou gens qui sont entrés dans la voie du salut. Bientôt aussi grand Capitaine qu'éloquent Prédicateur, il s'empara de la Mecque ; la plupart des places fortes, & des châteaux de l'Arabie tomberent sous l'effort de ses armes. Il étoit secondé dans ses guerres par Abubekre

son beau-pere, par Aly son cousin & son gendre, & par Omar & Otman, tous quatre ses Apôtres & ses principaux Capitaines, tous fanatiques de bonne foi, & qui se firent volontiers les sujets d'un imposteur, dont ils n'avoient été d'abord que les disciples. Mahomet par sa valeur & par son habileté, sut réunir en sa personne le sacerdoce avec l'empire; & en 23 ans de son prétendu apostolat, d'autres disent seulement la dixieme année, presque toute l'Arabie se trouva soumise à sa domination, & embrassa en même-temps sa nouvelle doctrine.

Alc. c. 4. Cantacuzeni. Or. 1. J. 12.

633 ou 632.

Le faux Prophete en mourant avoit désigné pour son successeur Aly, qui avoit épousé sa fille, appellée Fatime; mais le gendre du Prophete éprouva que les dernieres volontés des Princes les plus absolus sont ordinairement ensevelies dans leur tombeau. Abubekre, comme beaucoup plus âgé qu'Aly, lui fut préféré par le crédit d'Omar & d'Otman, qui, par le choix d'un vieillard, s'ouvrirent un chemin pour parvenir à leur tour à la même dignité, & l'élection d'Abubekre fit naître depuis les schismes & les guerres civiles qui s'éleverent entre les Mahométans. Les successeurs de Mahomet prirent le titre de *Califes*, c'est-à-dire Vicaires du Prophete, ou d'*Almouménins*, Princes ou

Commandeurs des Citoyens. Ces premiers successeurs, pleins de ce feu, & de ce zele qu'inspire toujours une nouvelle Religion, étendirent en différentes contrées la doctrine de leur Maître, & leur propre domination : l'une ne marchoit point sans l'autre. Ils acheverent d'abord la conquête de l'Arabie, dont ils chasserent les Perses & les Grecs. Ils enleverent ensuite à ces derniers, Damas, Antioche, & toute la Syrie, pénétrerent dans la Palestine, emporterent Jérusalem, passerent en Egypte, qu'ils soumirent à leur empire, détruisirent entiérement la monarchie des Perses, s'emparerent de la Médie, du Korassan ou Bactriane, du Diarbeck, ou Mésopotamie. Ils entrerent ensuite dans l'Afrique, où ils ne firent pas des progrès moins surprenants, & dont ils subjuguerent toute la côte occidentale à l'égard de l'Egypte.

Je ne parle point des isles de Chypre, de Rhodes, de Candie, de Sicile, de Malte & du Goze, qu'ils ravagerent, ou dont ils se rendirent maîtres, non plus que des Espagnes, où les Arabes, dés le commencement du huitieme siecle, fonderent un nouvel empire sur les ruines de la monarchie des Goths. De grandes provinces de la France, situées au-delà de la Loire, furent exposées à la fureur de leurs armes, & sans la

valeur incomparable de Charles Martel, ce royaume n'auroit pas eu un sort plus favorable que l'Espagne. Enfin ils menaçoient le monde entier de leurs fers, & les malheureux restes de l'Empire Grec, dès ce temps-là, n'auroient pas pu tenir contre une puissance si redoutable, s'il ne se fût élevé des guerres civiles entre les Chefs de cette nation. Mais les Gouverneurs des provinces, trop puissants pour des particuliers, s'en firent les Souverains. On vit en différentes contrées de l'Asie & de l'Afrique, & en différents temps, jusqu'à cinq Califes, qui tous se prétendoient issus de Mahomet, & les véritables interpretes de sa loi. La plupart même de ces Califes, ensevelis depuis dans le luxe & la mollesse, remirent le Gouvernement civil & militaire de leurs Etats à des Emirs & Soudans, espece de Maires du Palais, qui ne furent pas long-temps sans s'en rendre les maîtres absolus, & dont la plupart ne laisserent aux Califes que l'inspection sur les affaires de la Religion, le droit d'être nommés les premiers dans les prieres publiques, & d'autres honneurs de pure cérémonie, sans puissance & sans domination.

De toutes les conquêtes que ces infideles avoient faites, il n'y en eut point de plus sensible aux Chrétiens que cel-

le de la Terre-Sainte, & de la ville de Jérusalem. Depuis que la Religion Chrétienne, sous l'empire du Grand Constantin, étoit devenue la Religion dominante, c'étoit le pélerinage le plus célebre de toute la Chrétienté. Les Chrétiens, Grecs & Latins, dans la pieuse confiance de trouver au pied du tombeau de J. C. la rémission des plus grands péchés, accouroient toujours à Jérusalem avec le même empressement, & d'autant plus que l'accès en avoit été jusqu'alors sûr & facile par les terres de l'Empire. La révolution qui venoit d'arriver changea cette disposition ; & ces Infideles, quoiqu'ils révérassent JESUS-CHRIST comme un grand Prophete, pour grossir leurs revenus, imposerent une espece de tribut sur tous les pélerins étrangers, que la dévotion conduisoit au saint-Sépulcre. Mais cette avanie ne fut pas capable de refroidir la dévotion des Chrétiens de ce temps-là : pendant près de trois cents ans, ce fut toujours la même affluence des nations Chrétiennes, & même des peuples de l'Occident les plus éloignés. Vers le milieu de l'onzieme siecle, les Califes ou les Soudans d'Egypte, alors maîtres de la Palestine, souffrirent que les Chrétiens Grecs, qui étoient leurs sujets, pussent s'établir dans Jérusalem. Et afin qu'ils ne fussent pas confondus avec les

Musulmans, le Gouverneur de cette capitale de la Judée leur avoit assigné pour demeure le quartier le plus voisin du saint Sépulcre.

L'éclat des conquêtes & de la puissance de l'Empereur Charlemagne, ayant passé de l'Europe dans l'Asie, le Calife Aaron Rasched, un des puissants Princes de l'Orient, permit depuis aux Français, à sa considération, d'avoir dans la sainte Cité une maison particuliere, pour y recevoir les pélerins de cette nation. Eginard rapporte que le Patriarche de Jérusalem envoya à ce grand Prince, de la part du Calife, les clefs du saint Sépulcre, de l'Eglise du Calvaire, avec un étendard, que le célebre Abbé Fleury, moderne Historien de l'Eglise, croit avoir été le signe de la puissance & de l'autorité, qu'Aaron avoit remise au Prince Chrétien. Un * autre Ecrivain moderne, si savant dans nos antiquités, dans le Livre 17 des Annales de son Ordre, nous parle d'un certain Moine Français, appellé Bernard, qui vivoit en 870, & qui dans sa relation d'un voyage fait à la sainte Cité, rapporte qu'il y avoit trouvé un hôpital pour les Latins, & que dans la même maison on conservoit une bibliotheque, recueillie par les soins & la libéralité de l'Empereur.

* Dom Mabillon.

Mais depuis la mort du Calife Aaron, & de ses premiers successeurs, comme ceux de Charlemagne, n'égalerent ni sa puissance ni sa haute réputation, les François perdirent la considération qu'on avoit pour eux dans la Palestine. On ne souffrit plus qu'ils eussent d'hospice dans Jérusalem; & quand ils avoient, comme les autres peuples de l'Europe, à prix d'argent, l'entrée de la sainte Cité, & que pendant le jour ils avoient fait leurs stations dans tous les endroits anciennement honorés par la présence & les Mysteres de notre divin Sauveur, ce n'étoit pas sans beaucoup de peine & même de péril, que le soir & pendant la nuit, ils pouvoient trouver quelque retraite dans la ville. Les Musulmans avoient naturellement trop d'aversion des Chrétiens, pour les recevoir dans leurs maisons: & des disputes survenues au sujet de quelques dogmes mal-entendus, de différents points de discipline, ayant laissé peu d'union entre l'Eglise Grecque & l'Eglise Latine, nos Chrétiens de l'Europe n'étoient guere moins odieux aux Grecs qu'aux Arabes & aux Sarrasins de l'Orient.

Wil. Tir. L. 18. pag. 933.

Au milieu de l'onzieme siecle, des Marchands Italiens, qui avoient éprouvé la dureté des uns & des autres, entreprirent de procurer aux pélerins de

l'Europe, dans la ville même de Jérusalem, un asyle où ils n'eussent rien à craindre, ni du faux zele des Mahométans, ni de l'éloignement & de l'aversion des Grecs schismatiques. Ces pieux Négociants étoient d'Amalphy, ville dans le royaume de Naples, mais qui reconnoissoit encore la domination des Empereurs Grecs de Constantinople. Les affaires qui concernoient le négoce des Marchands, les conduisoient presque tous les ans en Egypte, & à la faveur des riches marchandises, & même des ouvrages curieux qu'ils y portoient de l'Europe, ils s'introduisirent à la Cour du Calife Monstafer-Billah; & en répandant dans sa Cour & parmi ses Ministres des présents considérables, ils en obtinrent pour les Chrétiens Latins, la permission d'établir un hospice dans Jérusalem & proche le saint Sépulcre.

Le Gouverneur, par ordre de ce Prince, leur assigna une portion de terrein. On y bâtit aussi-tôt sous le titre de la sainte Vierge, une chapelle qu'on appella *Sainte-Marie de la Latine*, pour la distinguer des Eglises où l'on faisoit 1048. l'office divin selon le rit des Grecs : des Religieux de l'ordre de saint Benoît y célébroient l'office. On construisit proche de leur couvent deux hospices pour recevoir les pélerins de l'un & de l'autre

fexe, fains & malades : ce qui étoit le principal objet de cet établiffement ; & chaque hofpice eut dans la fuite fa chapelle, l'une confacrée fous l'invocation de S. Jean-l'Aumônier, & l'autre dédiée en l'honneur de fainte Madeleine.

Des perfonnes féculieres, venues de l'Europe, & remplies de zele & de charité renoncerent au retour dans leur patrie, & fe dévouerent, dans cette fainte maifon, au fervice des pauvres & des pélerins. Les Religieux dont nous venons de parler, faifoient fubfifter ces adminiftrateurs ; & les Marchands d'Amalphy, avec les aumônes qu'ils recueilloient en Italie, & qu'ils apportoient, ou qu'ils envoyoient tous les ans à la Terre-Sainte, fourniffoient aux befoins des pélerins & des malades. On remettoit ce facré dépôt de la charité des Fideles entre les mains des perfonnes qui s'étoient confacrées, comme nous venons de dire, au fervice des Chrétiens d'Occident. Cette fainte maifon gouvernée par des Religieux de faint Benoît, & qu'on doit regarder comme le berceau de l'Ordre de faint Jean, fervit depuis d'afyle & de retraite aux pélerins. Le Chrétien Latin y étoit reçu & nourri fans diftinction de nation ou de condition. On y revêtoit ceux qui avoient été dépouillés par les brigands ; les malades y étoient traités avec foin, & chaque efpece de mi-

ſere trouvoit, dans la charité de ces Hoſpitaliers, une nouvelle eſpece de miſéricorde.

Cependant un établiſſement ſi pieux & ſi utile, penſa être ruiné dès les premiers temps de ſon origine, & il y avoit à peine dix-ſept ans qu'il ſubſiſtoit, lorſque les Turcomans conquirent la Paleſtine, ſurprirent la ville de Jéruſalem, & taillerent en pieces la garniſon du Calife d'Egypte. *Wil. Tyr. hiſt. l. 1.* 1065.

Ces barbares ſortoient du fond de la Tartarie. On prétend qu'ils étoient originaires de cette partie de la Sarmatie Aſiatique, qui eſt entre le Mont-Caucaſe, le fleuve Tanaïs, les Palus Méotides & la mer Caſpienne. Ils paſſerent depuis le Volga, parcoururent toute la côte ſeptentrionale de la mer Caſpienne, & s'établirent dans cette partie de la Tartarie qui eſt entre différentes branches du Mont-Imaüs, & le long du fleuve Jaxartes, pays qu'on appelle encore aujourd'hui de leur nom le *Turqueſtan.* Les Hiſtoriens ne conviennent pas ſi ce furent les Empereurs Grecs, ou les Rois de Perſe, qui les introduiſirent les premiers dans cette partie de l'Aſie, & qui les appellerent à leur ſecours. Ce qui paroît de plus certain, c'eſt que les Capitaines de cette nation ſe mirent depuis à la ſolde des Arabes ou des Sarraſins, qui pour les retenir à leur ſervice, &

après s'être rendus maîtres de la Perse, leur assignerent des terres dans ces grandes provinces, où ils s'établirent depuis avec leurs familles. Il paroît qu'ils n'avoient guere pour toute religion qu'une idée confuse d'un premier Etre, créateur du Ciel & de la terre, Auteur, disoient-ils, de la vie & de la mort, & qui envoyoit aux hommes, selon son bon plaisir, la santé ou la maladie. On ne leur connoissoit aucun culte, si ce n'est que dans leurs maladies, ils avoient recours à des enchanteurs, especes de Prêtres qui, par des prestiges grossiers, & après en avoir exigé des présents, leur faisoient croire qu'ils appaisoient en leur faveur la Divinité irritée. Cette colonie, par complaisance pour ses nouveaux maîtres, embrassa depuis le Mahométisme, & par la suite des temps, s'étant extrêmement multipliée, elle s'affranchit de la domination des Arabes, mais sans en quitter la religion, dans laquelle la plupart avoient été élevés. D'autres Tribus & d'autres Peuples de la même nation, après avoir passé le Jaxartes, & traversé le Mauralnahar, se joignirent à ces premiers, arriverent sur les bords de l'Oxus, & pénétrerent jusques dans le Korassan.

Tous ces Turcomans s'étant réunis, mirent sur pied de grands corps d'armées, & choisirent pour les comman-

der trois Chefs, qu'ils prirent tous trois dans la même famille, issus d'un certain Salguez, dont la mémoire étoit parmi eux en singuliere vénération. Le premier de ces Généraux s'appelloit Togrul-beg : quoiqu'il fût sorti du milieu d'une nation féroce, il n'avoit rien de barbare que l'audace & l'ignorance, ou le mêpris des périls. Il étoit prodigue dans ses récompenses à l'égard de ses soldats, cruel dans ses châtiments pour ceux qui avoient manqué de courage, & par-là révéré d'une nation chez qui l'art de se faire craindre tenoit lieu de toutes les vertus. Ce fut ce prince qui, sous le titre de Chef des Emirs, ou de Soudan, se rendit maître en 1055 de Bagdat & du grand empire des Califes Arabes. Jafer-béi, ou Jafer-beg, son cousin, chef de la seconde branche, s'étoit emparé de son côté du Quirnam & de ces vastes contrées qui sont vers la mer de Perse & les Indes. Cultumise, autre cousin de Togrul-beg, & de Jafer, les avoit précédés ; & dès l'an mil cinquante, il s'étoit fait reconnoître pour Souverain de la plus grande partie de l'Asie Mineure, ou Anatolie, & il avoit établi le siege de sa domination à Iconium. Togrul-beg étant mort sans enfants, vers l'an 1063, Alubrassan, son neveu & son successeur, ne soutint pas avec moins de valeur que son oncle la

dignité de Soudan. Ce prince, après avoir remporté une victoire signalée sur les Grecs, fit prisonnier dans cette occasion l'empereur Diogenes. On prétend que le fils d'Alubarssan, appellé Geladeddin, fut le plus puissant de ces Princes *Selguécides*, & que son empire s'étendoit depuis les provinces les plus éloignées du Turquestan, jusqu'à Jérusalem, & même jusqu'aux confins de l'Arabie Heureuse : nouvelle révolution dans l'Asie ; & qui ne fut pas moins rapide, ni moins surprenante que celle que les Arabes, quatre cents ans auparavant, y avoient causée. Ce furent les Lieutenants de Geladeddin, surnommé, *Malescha* qui, après avoir conquis la Syrie, chasserent les Sarrasins de la Palestine, & qui en l'an 1065 s'emparerent de la ville de Jérusalem.

On ne peut exprimer toutes les cruautés qu'ils y commirent ; la garnison du Calife d'Egypte fut taillée en pieces, comme nous le venons de dire. Les habitants & les Chrétiens n'eurent guere un meilleur sort : plusieurs furent égorgés ; on pilla l'hospice de Saint Jean, & ces barbares, naturellement féroces & cruels, auroient détruit le saint Sépulcre, si l'avarice n'eût arrêté leur impiété. La crainte de perdre les revenus qu'on levoit sur les pélerins d'Occident, conserva le tombeau du Sauveur.

Mais

Mais ces Infideles, pour satisfaire en même temps leur avidité & leur haine contre tout ce qui portoit le nom de Chrétien, augmenterent ces tributs ; en sorte que les Pélerins, après avoir consommé tout leur argent dans le cours d'un si long voyage, se voyoient souvent dépouillés par les voleurs, accablés de faim & de toutes sortes de miseres, faute de pouvoir satisfaire à des tributs excessifs, & périssoient aux portes de la sainte Cité, sans pouvoir obtenir de ces barbares la consolation de voir au moins, avant que d'expirer, le saint Sépulcre, l'unique objet de leurs vœux & d'un si long pélerinage *.

Ceux qui échappoient à ces cruelles avanies ne manquoient pas, à leur retour en Europe, d'en faire de tristes peintures. Ils représentoient avec les couleurs les plus touchantes, l'indignité de souffrir les lieux saints sous la domination des Infideles. Mais la puissance de ces barbares étoit si redoutable, l'empire Grec si affoibli, & d'ailleurs les Princes de l'Europe si éloignés, & même si peu unis entre eux, qu'on regardoit comme impossible, l'entreprise d'af-

* *Soli etiam Dominici Sepulchri templo, ejusque cultoribus christianis parcebant propter tributa quæ ex oblatione fidelium assiduè eis fideliterque solvebantur, unà cum ecclesia sanctæ Mariæ ad Latinos quæ etiam tributaria erat. Alb. Aquens. l. 6, p. 281.*

franchir Jérusalem de la tyrannie de ces barbares.

1093. Cependant un homme seul, appellé *Pierre l'Hermite*, du diocese d'Amiens, après avoir éprouvé lui-même une partie des avanies dont nous venons de parler, forma le hardi dessein de remettre la Terre-Sainte entre les mains des Princes Chrétiens. Il s'adressa d'abord au Patriarche Grec, appellé *Siméon*, Prélat d'une grande piété. Et comme cet hermite fondoit une partie de ses vues sur les Chrétiens de l'Orient, & sur la puissance de l'empire Grec, le Patriarche lui répondit qu'il s'appercevoit bien qu'il parloit des forces de l'empire en étranger, & sans les connoître. Il ajouta qu'il ne restoit plus de ce grand titre qu'un vain nom, & une dignité sans puissance; que les Turcomans profitant de la foiblesse des Empereurs, des divisions & des guerres civiles, qui s'élevoient à tous moments dans l'empire, venoient de s'emparer de la plupart des provinces situées sur la côte du Pont-Euxin, & auxquelles pour monument de leurs victoires ils avoient donné le nom de *Turcomanie;* que les autres provinces de l'empire étoient ravagées tour-à-tour, tantôt par les courses des Barbares [5], & souvent même, faute de paie, par les Troupes Chrétiennes,

quoique prépofées pour leur défenfe ; que les Grands, dans l'efpérance de parvenir à l'empire, ne fongeoient la plupart qu'à exciter des féditions dans la ville impériale, ou à débaucher & à foulever des armées ; que des Impératrices, qui n'avoient jamais compté la chafteté au nombre des vertus, avoient fait fouvent de cette fouveraine dignité la récompenfe de leurs adulteres ; que même des Eunuques du Palais, ces monftres ni hommes ni femmes, par leur crédit & leurs intrigues, avoient eu beaucoup de part dans ces révolutions, & que depuis trente ans on avoit vu fucceffivement fur le trône du grand Conftantin jufqu'à dix Empereurs, dont la plupart n'en étoient fortis que par une mort tragique, ou du moins par la perte des yeux ; & que fi on avoit laiffé à quelques-uns la vie, ou l'ufage de la vue, c'eft qu'ils étoient fi méprifés, qu'après les avoir relégués dans un monaftere, on ne les comptoit plus au nombre des vivants ; que l'empereur Michel Ducas, furnommé *Parapinace*, avoit été détrôné par Nicéphore Botoniate ; & que l'ufurpateur, pour s'affurer de la couronne, avoit rendu eunuque le Prince Conftantin Ducas, fils aîné de Michel, & mari d'Hélene, fille du Normand Guifcard ; que l'Empereur Alexis Comnene, qui ré-

gnoit alors, n'étoit parvenu à cette grande place que par de pareilles perfidies, & en se révoltant contre Botoniate, qu'il avoit détrôné à son tour ; que ce nouveau Souverain n'étoit pas à la vérité sans habileté, mais qu'il étoit plus craint de ses Sujets que de ses voisins ; & après tout, que bien loin qu'on se pût flatter que ce Prince fût assez puissant pour rétablir les Chrétiens dans Jérusalem, il avoit assez de peine à arrêter le progrès des armes des Turcomans, qui venoient de s'emparer de Nicée, & dont les Selguécides de la troisieme dynastie, avoient fait la capitale de cette monarchie particuliere ; que d'un autre côté Alexis avoit en tête Robert Guiscard, Comte ou Duc de la Calabre, & Boémond son fils, Princes Normands, ennemis irréconciliables des Grecs ; qu'ils avoient pris les armes, & ravageoient les terres de l'empire pour se venger d'Alexis, qui retenoit dans une dure prison la Princesse Hélene, fille de Guiscard, & femme de Constantin Ducas ; que ces deux Princes Normands irrités de cette perfidie, & pour délivrer la Princesse, avoient porté leurs armes dans la Thrace, taillé en pieces les armées d'Alexis, & qu'ils l'auroient détrôné à son tour, si d'autres intérêts, auxquels ils avoient été obligés de cé-

der, ne les avoient rappellés pour un temps en Italie ; mais que l'Empereur craignoit toujours que le coup de foudre qui pouvoit le renverser du trône ne partît de cette maison.

Le Patriarche conclut de ce discours, que pour délivrer la Terre-Sainte de la domination des Infideles, il ne falloit rien attendre des Grecs, & qu'il n'y avoit qu'une ligue des Princes Latins, qui pût venir à bout d'une si difficile entreprise. Cette proposition étonna l'hermite, mais sans rallentir son zele : & quoiqu'il en prévît toutes les difficultés, il se flatta qu'avec le secours & la protection du Pape, on pourroit les surmonter. Par son conseil, le Patriarche en écrivit au chef de l'Eglise dans les termes les plus touchants. L'hermite se chargea de ses lettres, s'embarqua au port de Joppé ou Jafa, arriva en Italie, présenta au souverain Pontife les lettres du Patriarche, & lui exposa, les larmes aux yeux, le malheureux état où les Chrétiens de Jérusalem étoient réduits. Il ajouta que les Arabes ou Sarrasins avoient bâti une Mosquée sur les ruines anciennes du fameux temple de Salomon ; que l'Eglise si respectable du saint Sépulcre, sous la domination des Turcomans, étoit à la veille d'une pareille profanation ; que les femmes & les

vierges chrétiennes étoient souvent exposées à la brutalité de ces barbares, & que si de jeunes garçons tomboient en leur pouvoir, ils avoient à craindre des infamies plus insupportables que la mort même ; enfin que la Terre-Sainte, arrosée du précieux sang du Sauveur des hommes, étoit entiérement réduite sous leur tyrannie. Cependant qu'il n'étoit pas impossible de l'affranchir de cette honteuse servitude, s'il daignoit engager dans une entreprise si digne de son zele & de sa piété, la plupart des Princes de l'Europe.

Le Pape auquel l'hermite s'adressa, étoit Urbain II, François de naissance, & né à Châtillon-sur-Marne. Quoique l'hair & l'habit d'un simple hermite ne prévinssent pas en sa faveur, Sa Sainteté ne laissa pas de l'écouter avec bonté ; & elle fut d'autant moins surprise de la grandeur de son projet, que le Pape Grégoire VIII, ce pontife qui se croyoit le souverain des Rois, & dont les vastes desseins n'avoient point de bornes, avoit aussi formé celui d'obliger par son autorité tous les Princes Chrétiens à prendre les armes contre les Mahométans. Urbain, qui, après la mort de Victor III, venoit de lui succéder, n'avoit pas moins de zele ; mais plus concerté dans ses vues, il ne ju-

gea pas à propos de se déclarer avant d'avoir reconnu la disposition & les forces des Princes de l'Europe. Une conduite aussi prudente étoit fondée sur le mécontentement que les Empereurs, & la plupart des Monarques de la Chrétienté, avoient fait paroître des prétentions odieuses de Grégoire, qui, sous prétexte d'une autorité spirituelle, qu'on ne pouvoit lui disputer, avoit tenté de rendre tous les Souverains ses tributaires & ses vassaux. Apparemment qu'Urbain comprit bien que dans une si fâcheuse disposition, où tout ce qui venoit de la Cour de Rome pouvoit être suspect d'une ambition secrete, il ne devoit pas employer ouvertement son nom & son autorité pour faire prendre les armes aux Princes Chrétiens, sans en faire échouer le dessein. Ainsi, il prit d'abord le parti d'en faire seulement recommander la nécessité & le mérite par des Prédicateurs. Dans cette vue, il fit appeller l'hermite, & après avoir donné de grandes louanges à son zele, il l'engagea à parcourir la plupart des Provinces de la Chrétienté, afin d'exhorter les Souverains & leurs sujets à s'armer pour délivrer la Terre-Sainte de la domination des Infideles; & le souverain Pontife, en le congédiant, lui fit entendre que si sa mission avoit un heureux succès, on pourroit compter

fur les tréfors fpiritnels de l'Eglife, & même que de puiffants fecours de troupes & d'argent ne manqueroient pas à ceux qui s'engageroient dans une fi fainte entreprife.

L'hermite, après avoir reçu la bénédiction du fouverain Pontife, parcourut en moins d'un an prefque toute l'Europe. Dans les lieux où il paffoit, il mettoit tout en mouvement : les peintures touchantes qu'il faifoit de la profanation des lieux faints, fes exhortations vives & pathétiques, une longue barbe & négligée, des pieds nuds, une vie auftere, une abftinence extrême, l'argent même qu'il ne recevoit que pour répandre fur le champ dans le fein des pauvres ; tout cela le faifoit regarder comme un Saint & comme un Prophete ; & les Grands, comme le peuple, brûloient d'impatience de paffer à la Terre-Sainte pour venger Jefus-Chrift des outrages des Infideles.

Le Pape, averti d'un fuccès fi furprenant, réfolut de fe déclarer : il convoqua dans la même année deux Conciles, l'un à Plaifance en Italie, l'autre à Clermont en Auvergne. Il fe trouva au Concile de Plaifance jufques à quatre mille Eccléfiaftiques, & plus de trente mille féculiers de différentes conditions; mais ce qui parut de plus extraordinaire, fut d'y voir depuis le fchif-

me des Ambassadeurs Grecs. L'Empereur Alexis Comnene les y avoit envoyés pour implorer le secours des Latins contre les Turcomans, qui, après s'être emparés de la ville de Nicée, menaçoient Calcedoine, & même Constantinople d'un siege. Le Pape prit occasion de cette ambassade pour déplorer les malheurs de l'Orient, & sur-tout de la Palestine, qui étoit tombée sous la domination des Barbares. Au récit que firent ces Ambassadeurs de leurs cruautés, toute l'assemblée frémissoit d'indignation & de colere; il s'éleva mille voix confuses qui crioient qu'il falloit aller défendre leurs freres en JESUS-CHRIST. Le Pape les exhorta de se souvenir d'une si généreuse résolution, quand le temps seroit venu de la pouvoir exécuter.

Le même zele éclata dans le Concile de Clermont: il s'y trouva un grand nombre de Prélats, de Princes, de Seigneurs, la plupart Français, ou vassaux de la couronne de France. Après un discours infiniment touchant que fit le Pape, pour porter les Chrétiens à aller délivrer la Terre-Sainte de la domination des Mahométans, toute l'assemblée s'écria comme de concert: *Dieu le veut*, *Dieu le veut* : & ces trois mots servirent depuis dans l'armée de devise & de cri de guerre; & pour distinguer ceux 4 Novembre.

qui s'engageoient dans cette sainte entreprise, il fut ordonné qu'ils porteroient une croix rouge sur l'épaule droite.

Le Concile ne fut pas plutôt terminé, que les Evêques qui y avoient assisté, après être retournés dans leurs diocefes, commencerent à y prêcher la Croisade ; & ils le firent avec un si grand succès, que tout le monde vouloit prendre le chemin de l'Asie. Il sembloit qu'il n'y eût plus d'autre route pour aller au ciel : c'étoit à qui partiroit le premier ; Princes, Seigneurs, Gentilshommes, Bourgeois & Paysans, chacun quittoit avec joie ce qu'il avoit de plus cher, femmes, enfants, peres & meres, tant il est vrai que les hommes ne semblent être faits que pour s'imiter les uns les autres.

A la vérité, tous ces Croisés n'étoient pas animés par le même motif : plusieurs ne passoient en Orient que par des vues d'intérêt, & dans l'espérance de s'y établir. Il y en avoit qui ne s'enrôloient dans cette sainte milice, que pour ne pas être soupçonnés de lâcheté ; d'autres s'y engageoient par légéreté, par compagnie, & pour ne pas quitter leurs parents & leurs amis. Des femmes même, pour n'être pas séparées de leurs amants ; enfin le Moine & le reclus ennuyés de leurs cellules, le paysan

fas du travail, tous éblouis par la foible lueur d'un faux zele, abandonnoient leur état & leur premiere vocation. Tout cela à la vérité formoit un nombre prodigieux de Croisés ; mais parmi cette foule de personnes de différentes conditions, il y avoit beaucoup d'hommes & peu de soldats ; & une pareille entreprise auroit échoué dès son commencement, & avant que les Croisés fussent sortis de l'Europe, s'ils n'avoient été soutenus par de grands corps de troupes réglées, & commandées par des Princes & des Seigneurs pleins de valeur & d'expérience, animés par un pur zele de délivrer la Terre-Sainte de la domination des Infideles.

On comptoit parmi ces Seigneurs, Raimond de Saint-Gilles, Comte de Toulouse; le premier qui prit la croix, qui s'étoit déjà signalé en Espagne à la tête des armées d'Alphonse VI, contre les Arabes & les Sarrasins d'Afrique; Hugues, surnommé le Grand, frere de Philippe I, Roi de France, & Comte de Vermandois au chef de sa femme; Robert, Duc de Normandie, frere de Guillaume le Roux, Roi d'Angleterre; Robert, Comte de Flandres ; Etienne, Comte de Chartres & de Blois ; Godefroi de Boulogne, Duc de la Basse-Lorraine ou de Brabant, avec ses freres Eustache & Baudouin ; Baudouin du Bourg,

Baldric.

leur cousin, & fils du Comte de Rétel, & un grand nombre d'autres Seigneurs & Gentilshommes, la plupart sujets ou vassaux de la couronne de France, & qui vendirent dans cette occasion leurs châteaux & leurs terres pour fournir aux frais de cet armement.

On ne vit point dans cette premiere expédition aucun des Rois de l'Europe. Henri IV, petit-fils de Conrad II, dit le *Salique*, étoit alors Empereur d'Allemagne. Soit qu'on considere sa dignité, soit qu'on fasse attention à sa rare valeur, à sa grande expérience dans le commandement des armées, & à ses forces, il n'y avoit point dans toute la Chrétienté de Prince plus digne d'être mis à la tête de la Croisade. Mais apparemment qu'il fut retenu dans ses états par des différends qui avoient éclaté entre les Papes & les Empereurs, & qui pendant plus de cinquante ans déchirerent l'Eglise & l'Empire. La forme de donner l'investiture des grandes dignités ecclésiastiques en étoit le prétexte, & la souveraineté de Rome & de l'Italie le véritable sujet. Les Papes dans ce haut degré de puissance temporelle où la libéralité des Rois de France les avoit élevés, ne pouvoient plus entendre parler des droits que les Rois des Romains & les Empereurs d'Occident avoient auparavant exercés dans Rome, & sur le reste de

l'Italie. De-là naquirent des schismes, des guerres & des révoltes qui ne permirent pas à l'Empereur de quitter l'Allemagne. La mollesse & un attachement criminel que Philippe I, Roi de France, avoit pour Bertrade, femme de Foulques le Rechin, Comte d'Anjou, le retint dans son Royaume. Je ne parle point de Guillaume le Roux, Roi d'Angleterre, fils de Guillaume le Bâtard, Duc de Normandie, qui avoit subjugué les Anglois, nation fiere, inquiete, jalouse de sa liberté, impatiente de toute domination, sur-tout de l'étrangere, & dont il n'eût pas été prudent au commencement d'un nouveau regne de s'éloigner. Quant aux Rois de Castille, d'Arragon & de Navarre, ils étoient assez occupés à défendre leurs états contre les Arabes & les Sarrasins d'Espagne, pour ne pas songer à d'autres entreprises.

Les Espagnes même, depuis l'invasion des Sarrasins, étoient devenues comme le théatre d'une Croisade perpétuelle : & ce qu'il y avoit de plus braves Seigneurs dans les différentes contrées de l'Europe, s'y rendoient ordinairement pour faire leurs premieres armes contre ces infideles. Ainsi, dans cet armement pour la Terre-Sainte, on ne vit guere que des Princes particuliers, & des Seigneurs Français, dont les peres

ou tout au plus les aïeux, profitant de la décadence de la maison de Charlemagne, & à la faveur des inféodations, de Gouverneurs particuliers de villes ou de provinces, s'étoient insensiblement érigés en Souverains de leurs gouvernements, origine de tant de principautés qui, à la fin de la seconde race, & au commencement de la troisieme, avoient démembré cette puissante monarchie.

1096. Cependant les Princes croisés commençoient à marcher de toutes parts. Les Vénitiens, les Génois & les Pisans, républiques puissantes sur mer, en transporterent une partie dans la Grece. Le rendez-vous général étoit dans les plaines voisines de Constantinople. Le fameux Boémond qui avoit déjà fait la guerre avec de si glorieux succès contre les Sarrasins, & même contre l'Empereur Alexis, étoit alors au siege d'un château en Campanie, avec le Comte Roger son oncle. Il n'eut pas plutôt appris les premieres nouvelles de la Croisade, le nombre & la qualité des principaux Seigneurs croisés, qu'emporté par son zele, & comme saisi d'une pieuse fureur, il mit en pieces sa cotte d'armes, & des morceaux il en fit des croix dont il prit la premiere, & distribua les autres à ses principaux Capitaines. On comptoit parmi ces Seigneurs le brave Tancrede son neveu, les Comtes Ranulphe &

Richard ses coufins ; Hermand de Cany ; Onfroy, fils de Raoul ; Robert de Sourdeval, & un grand nombre d'autres Gentilshommes, tous Normands de naissance ou d'origine, & dont les peres, ou eux-mêmes, aux dépens des Sarrasins & des Grecs, s'étoient fait des établissements considérables dans la Pouille, la Calabre & la Sicile. Comme ces illustres aventuriers, ou leurs descendants auront beaucoup de part dans la suite de cette histoire, nous ne pouvons nous dispenser de rapporter en peu de mots à quelle occasion, du fond de la Normandie, ils s'étoient transportés & établis dans la basse Italie.

Dès l'an mil, ou mil trois, quarante Gentilshommes Normands, tous guerriers, & qui s'étoient signalés dans les armées des Ducs de Normandie, revenant du pélerinage de la Terre-Sainte, aborderent en Italie sans armes, & avec le bourdon & l'aumôniere, équipage ordinaire des Pélerins, & que nos Rois mêmes dans les Croisades suivantes allerent prendre à S. Denis. Les Pélerins Normands dont nous parlons, ayant appris que la ville de Salerne étoit assiégée par les Sarrasins, un zele de religion les fit jetter dans cette place. Guimard en étoit Prince, & s'y étoit enfermé ; il leur donna des armes & des chevaux. Ces étrangers firent plusieurs sorties sur les Infideles, la plupart impré-

vues & si vigoureuses, qu'ils les forcerent à lever le siege. Le Prince de Salerne admirant le courage de ces Normands, & leur capacité dans l'art de la guerre, pour les retenir à son service, leur offrit de riches présents, & leur proposa des établissements considérables. Mais ces Gentilshommes, que l'amour si naturel pour la patrie appelloit chez eux, refuserent tout ce qu'on leur offrit, & ils lui répondirent que dans cette prise d'armes ils n'avoient eu pour objet que la gloire de Dieu & la défense de la Religion. Ils partirent, & on prétend que Guimard les fit suivre par des députés, qui pour exciter le zele & le courage de la Noblesse de Normandie, & pour l'engager à venir s'établir en Italie, porterent dans cette province des étoffes précieuses, des harnois magnifiques pour les chevaux, & jusqu'à des grenades, des oranges, des citrons, & des amandes, qu'ils présenterent à plusieurs Gentilshommes, comme une preuve de la douceur de leur climat, & de la bonté du terroir, où on leur offroit des terres & des châteaux.

Guill. Amet. l. 1.

Un grand nombre de Normands, attirés par les promesses de ces envoyés, sortirent de leur pays avec leurs femmes & leurs enfants, & pendant tout ce siecle il en passoit continuellement de cette nation en Italie. Les plus considérables furent les enfants de Tancrede de Haute-

ville, Gentilshommes des environs de Courance en basse-Normandie. Il avoit douze garçons, tous portants les armes. L'ainé, qui fut comme le chef de ces aventuriers, s'appelloit Guillaume, surnommé *Bras-de-fer*, à cause de sa force & de sa valeur. Drogon ou Dreux étoit le second, Humfroy le troisieme, Herman, Robert & Roger les trois derniers. L'histoire ne nous a point conservé le nom des six autres fils de Tancrede, & on ne sait pas même s'ils passerent en Italie.

Il y avoit dans cette contrée trois sortes de dominations : celle de quelques Princes particuliers, anciens restes des Lombards, & indépendants les uns des autres : un autre canton obéissoit aux Empereurs Grecs, mais dont les Sarrasins avoient usurpé la meilleure partie. Les fils de Hauteville formerent bientôt une troisieme puissance, & qui absorba toutes les autres : c'étoient les Italiens & les Grecs, comme nous le venons de dire, qui les avoient appellés à leur secours contre les Sarrasins.

Les Normands d'Italie réunis sous les enseignes des fils de Hauteville, passerent à la solde des Grecs, prirent des villes, gagnerent des batailles, & par des actions héroïques, vinrent à bout de chasser les Infideles de la plupart des places qu'ils occupoient. Ils en furent mal récompensés : les Grecs qui les

avoient appellés à leur secours, inquiets & jaloux de la puissance qu'ils acquéroient dans le pays, mirent en usage les dernieres perfidies pour faire périr les Chefs de cette nation. Les fils de Hauteville se trouverent dans la nécessité de se défendre contre de si lâches ennemis; ils le firent avec leur valeur ordinaire, & avec tant de bonheur, qu'après beaucoup de travaux, de dangers & de combats, ils enleverent aux Grecs la Calabre, la Pouille & la Sicile : & peut-être qu'ils ne furent pas fâchés qu'on leur eût fourni le prétexte d'une vengeance utile, & l'occasion de s'emparer de ces riches contrées. Ils partagerent depuis entre eux ces grandes provinces. Robert Guiscard eut le comté de Calabre, & devint depuis le plus puissant de tous ses freres : on lui avoit donné le nom de *Guiscard* à cause de son adresse & des ruses qu'il pratiquoit à la guerre, & nous allons voir le Prince Boémond son fils ainé, déjà si redoutable aux Grecs, par sa valeur, ne se distinguer pas moins contre les Infideles par son adresse & son habileté, & se couvrir en Orient d'une nouvelle gloire.

Ce Prince, avant que de partir, & dans la vue de se faire un puissant établissement dans l'Asie, céda ses droits d'ainesse à son cadet, appellé Roger, du nom de leur oncle, & pour toute ressource,

il ne se réserva que la ville de Tarente, & l'espérance de faire de nouvelles conquêtes dans l'Orient. Il passa ensuite la mer à la tête de dix mille hommes de cavalerie, & d'un grand corps d'infanterie, & après être débarqué, il prit le chemin de Constantinople, pour y joindre les Croisés. Le Pape écrivit en même temps à l'Empereur de Constantinople, que plus de trois cents mille hommes marchoient à son secours, pour délivrer les lieux saints de la domination des Infideles. Il nommoit les principaux Chefs des croisés, & il l'exhortoit à donner promptement les ordres nécessaires pour la subsistance de ces troupes. Elles arrivoient à la file & successivement de différents endroits ; & dans une revue qui s'en fit dans des plaines de Constantinople, il s'y trouva cent mille hommes de cavalerie, & jusqu'à six cents mille hommes de gens de pied, parmi lesquels on comptoit des Prêtres, des Moines & un nombre infini de femmes habillées en hommes, & dont la plupart, à la honte du Christianisme, se prostituoient aux soldats.

L'Empereur Grec, au lieu d'un secours médiocre qu'il avoit demandé, fut bien surpris de voir ses états inondés de tant de troupes, & en état de lui donner la loi, dans la capitale même de son propre Empire. Alexis craignoit sur-tout

Boémond, dont il avoit éprouvé la valeur & la conduite. Pour se débarrasser de ces Alliés, plus redoutables que des ennemis déclarés, il résolut de gagner les Chefs à force de caresses & de présents, & de n'oublier rien en même temps pour couper les vivres à leurs soldats, & pour faire périr ceux qui se débanderoient pour en recouvrer. Par une conduite aussi artificieuse, & sans se déclarer ouvertement, il fit plus de mal aux Latins qu'ils n'en essuyerent de toutes les forces des Turcomans réunies ensemble.

Par son ordre, on portoit tous les jours des présents & des rafraîchissements aux Princes Croisés. Pour éloigner même toute sorte de soupçons, il voulut s'engager dans la Croisade : il en prit solemnellement la marque, & par un traité avec les Princes de l'Europe, il s'obligea de joindre sa flotte à celle des Latins, de leur fournir des vivres jusqu'à Jérusalem, & il devoit se rendre lui-même dans la grande armée, à la tête de ses troupes, pour agir de concert contre les Infideles, soit Turcomans, soit Arabes ou Sarrasins.

Les Croisés de leur côté, éblouis par de si magnifiques promesses, consentirent à lui remettre Nicée, dont les Turcomans venoient de s'emparer, & les autres places de l'empire d'où ils chasseroient les Barbares : ou du moins, si les

Latins les vouloient retenir, on convint qu'ils lui en feroient hommage. En exécution de ce traité il y eut plusieurs Seigneurs d'Occident qui, dans l'espérance de s'emparer de quelques principautés dans l'Orient, lui firent d'avance le serment de fidélité.

L'Empereur, malgré ces précautions, toujours inquiet de voir une armée formidable aux portes de sa capitale, & en état de lui donner la loi jusques dans son palais, pressoit les Chefs de passer promptement en Bithinie, sous prétexte de surprendre & de prévenir les Infideles : il leur fournit même un grand nombre de vaisseaux de transport. Les Princes, séduits par cette apparence de zele pour la cause commune, passerent le Bosphore, & après quelques jours de marche, formerent le siege de Nicée. Soliman, Turcoman Selgeucide, parent de Togrulbeg, & Sultan d'Iconium, avoit jetté dans Nicée une puissante garnison. L'attaque fut vive, & la défense très-opiniâtre : les Turcomans disputerent le terrein pied à pied, & ils ne céderent qu'à une puissance formidable, & contre laquelle il ne sembloit pas qu'aucune place pût tenir. Le Gouverneur, après trente-quatre jours de siege, rendit Nicée aux Chrétiens Latins, qui, en exécution du traité fait avec l'Empereur Grec, la remirent de bonne foi aux Officiers de ce

1097, 14 Mai.

Biblioth. Orient. p. 82.

Prince, avec la femme & les enfants de Soliman, qui, par la capitulation, étoient demeurés prisonniers de guerre.

Le 20 Juin. Alexis ne fut pas si touché de la prise de Nicée qu'il fut alarmé de la valeur & du courage que les Croisés venoient d'y faire paroître. Il ne douta point qu'ils ne subjuguassent bientôt la meilleure partie de l'Asie ; voisins pour voisins, il préféra ceux qu'il croyoit les plus foibles, & il ne songea plus qu'à s'allier secrétement avec les Infideles, pour traverser les conquêtes des Chrétiens Latins, qui lui paroissoient alors les plus redoutables.

Dans cette vue, il renvoya à Soliman sa femme & ses enfants, comme un gage de l'amitié qu'il vouloit contracter avec lui. Ils firent entre eux une alliance étroite, & en exécution de ce traité secret, le perfide Grec, bien loin de se rendre dans l'armée Chrétienne, de la fournir de vivres, & de joindre sa flotte à celle des Latins, comme il s'y étoit engagé par le traité de Constantinople, il donna des ordres secrets aux Généraux de son armée de côtoyer celle des Latins ; & ses troupes, de concert avec celles de Soliman, tailloient en pieces les soldats qui s'écartoient, soit pour chercher des vivres, soit pour aller au fourage.

Le Sultan ne se fioit pas tellement au

traité qu'il venoit de faire avec l'Empereur, qu'il ne ſongeât en même temps à ſe procurer des ſecours aſſurés. Il eût recours aux Sultans d'Antioche, d'Alep, de Bagdat & de Perſe, tous Princes de ſa nation, de la même maiſon, & intéreſſés comme voiſins à empêcher ſa ruine. Ces Princes mirent de puiſſantes armées ſur pied : & ſi la France entiere, pour ainſi dire, étoit paſſée en Orient avec les Croiſés, il ſembloit d'un autre côté que la meilleure partie de l'Aſie eût pris les armes dans cette occaſion.

Un ſi grand armement alarma le Caliſe d'Egypte, dont l'empire s'étendoit en Syrie, & juſqu'à Laodicée. Ce Prince, Arabe d'origine, & Chef de la ſecte d'Aly, dans la crainte que les Turcomans, qui reconnoiſſoient pour le ſpirituel le Caliſe de Bagdat, ſous prétexte de s'oppoſer aux Chrétiens Latins, ne tournaſſent contre lui leurs armes, envoya des Ambaſſadeurs aux Croiſés, pour leur propoſer une ligue contre tous les Turcomans. Et comme il n'ignoroit pas que la conquête de Jéruſalem étoit le principal objet de l'armée chrétienne, on convint par un traité qu'il ſe déclareroit contre leurs ennemis communs : que chacun les attaqueroit de ſon côté : que la capitale de la Judée demeureroit aux Chrétiens Latins, avec toutes ſes dépendances ; qu'à ſon égard, il rentreroit en poſſeſſion des

Raimond d'Argil.

Raimond d'Argil.

autres places que les Turcomans lui avoient enlevées ; & que si on étendoit les conquêtes jusques sur les terres des ennemis, on les partageroit également.

Les Princes Chrétiens ayant signé ce traité, le renvoyerent au Calife, avec ses Ambassadeurs, qu'ils firent accompagner par d'autres de leur part, pour assister en leur nom à la ratification de ce traité. Mais l'habile Calife, qui vouloit régler sa conduite par les événements, retint les Ambassadeurs à sa Cour, sous différents prétextes, pour voir, avant que de se déclarer plus ouvertement, de quel côté la victoire se tourneroit.

Par le traité que les Croisés avoient fait avec l'Empereur Alexis, ils s'étoient engagés, comme nous l'avons dit, de lui remettre toutes les places de l'empire, qu'ils prendroient sur les Infideles, ou de les tenir de lui comme ses vassaux ; & l'Empereur de son côté devoit envoyer ses troupes à la grande armée, & fournir aux Latins des vivres jusqu'à la conquête de Jérusalem. Mais comme le Prince Grec viola ouvertement sa parole, les Croisés prétendirent être quittes de leurs engagements. Ces Princes, après la prise de Nicée, continuerent leur route & leurs conquêtes, & ils séparerent leurs troupes pour les faire subsister plus aisément. Ceux qui comman-

doient

doient ces différents corps s'emparerent de la plupart des places de la Natolie. Toute la Cilicie plia sous l'effort de leurs armes : Baudouin, frere de Godefroi, se rendit maître du comté d'Edesse, dont les peuples, quoique soumis aux Turcomans, étoient la plupart Chrétiens ; & pour se fortifier contre les Infideles, il fit alliance avec un Prince d'Arménie dont il épousa la niece.

La grande armée des Latins avançant 21 Octobre. dans la Syrie, vint jusqu'à Antioche & en forma le siege. Il y avoit dans cette ville une armée entiere pour garnison, & différents corps Turcs étant venus au secours de cette place, tenoient les Chrétiens eux-mêmes assiégés. Le siege d'Antioche au bout de sept mois, n'étoit guere plus avancé que le premier jour, & on auroit été contraint de le lever, sans l'adresse de Boémond, qui gagna un des principaux habitants. A la faveur de cette intelligence, il trouva une des portes ouverte. Ce Prince, à la tête des troupes qu'il commandoit, entra dans Antioche, & arbora le premier ses étendards au haut des tours de la place. Les Croisés en reconnoissance lui en céderent la souveraineté, & il conserva depuis par sa valeur une principauté qu'il avoit acquise par son habileté ; Prince jeune, bien fait, adroit, insinuant, aussi grand politique que grand Capi-

taine, & de qui la Princesse Anne, dans l'histoire de l'Empereur Alexis son pere, dit tant de bien & tant de mal : l'un & l'autre peut-être pour avoir trouvé ce jeune Prince trop à son gré.

1098, 28 Juin. La prise d'Antioche, & une victoire signalée que Boémond remporta sur Querbouca, Général de Béréatur, Sultan de Perse, & fils de Gelaleddin, laissoit les chemins libres pour la conquête de Jérusalem. Mais le Calife d'Egypte les prévint, & ce Prince infidele, profitant du désordre où se trouvoient les Selguécides, se mit en campagne, & reprit la capitale de la Judée, dont les Turcomans s'étoient emparés depuis environ trente-huit ans.

Le Calife d'Egypte voyant les Chrétiens & les Turcomans également affoiblis par tant de sieges & de combats, trouva que ses intérêts avoient changé avec la fortune. Il renvoya aux Croisés leurs Ambassadeurs, sans vouloir ratifier le traité conclu avec ses Ministres, & il chargea les Ambassadeurs chrétiens de dire à leurs Maîtres, qu'ayant été assez heureux pour reprendre avec ses armes seules une place dont ses prédécesseurs étoient en possession depuis plus de quatre cents ans, il sauroit bien la conserver sans aucun secours étranger ; cependant que les portes en seroient toujours ouvertes aux Pélerins chrétiens, pourvu

qu'ils ne s'y présentassent qu'en petit nombre, & sans armes.

Les Croisés irrités de son manque de parole, & sans s'inquiéter beaucoup de sa puissance, lui firent dire qu'avec les mêmes clefs dont ils avoient ouvert les portes de Nicée, d'Antioche, de Tarse & d'Edesse, ils sauroient bien ouvrir celles de Jérusalem. Ces Princes, après avoir laissé reposer leurs troupes pendant l'hiver & une partie du printemps, marcherent droit à cette capitale de la Judée, & y arriverent le septieme de Juin de l'année 1099. De ce nombre infini de Croisés qui étoient partis de l'Europe, & qu'on fait monter à près de sept cents mille hommes, la plupart avoient péri, soit dans les combats, soit par les maladies & par les désertions, sans compter les garnisons qu'il avoit fallu laisser, tant dans la Cilicie, que dans le comté d'Edesse, & dans la principauté d'Antioche; en sorte qu'à peine restoit-il aux Princes Croisés 20000 hommes d'infanterie, & quinze cents chevaux en état de combattre.

1099, 7 Juin.

Le Calife, ou pour mieux dire, Aladin, Soudan & Général de ce Calife, avoit fait entrer jusqu'à 40000 hommes de troupes réglées dans la place, outre vingt mille habitants, Mahométans de religion, auxquels il avoit fait prendre les armes. Le Gouverneur de la ville fit

enfermer en même temps en différentes prisons, les Chrétiens qui lui étoient suspects, & entre autres l'Administrateur de l'hôpital de saint Jean de Jérusalem.

Histoire de Provence, par Bouche, t. 1. p. 32.

C'étoit un Français appellé *Gérard*, né, à ce que rapportent quelques Historiens, dans l'isle de Matrigues en Provence, que le desir de visiter les Saints lieux avoit conduit à Jérusalem, & qui, après avoir été témoin de la charité qui s'exerçoit dans l'hôpital de saint Jean, touché d'un si grand exemple, s'étoit dévoué depuis long-temps au service des Pélerins, au même temps qu'une dame Romaine d'une illustre naissance, nommée Agnès, gouvernoit la maison destinée à recevoir les personnes de son sexe. Tous les Pélerins étoient admis dans l'hôpital de saint Jean sans distinction du Grec & du Latin; les Infideles mêmes y recevoient l'aumône, & tous les habitants, de quelque religion qu'ils fussent, ne regardoient l'Administrateur de l'hôpital que comme le pere commun de tous les pauvres de la ville. Ce fut cette estime générale, & la crainte qu'il ne s'en servît en faveur des assiégeants, qui porta le Gouverneur à le faire arrêter. Ce Commandant, pour rendre le siege plus difficile, fit combler les puits & les citernes jusqu'à cinq ou six milles aux environs de la place; il fit raser en même temps les fauxbourgs & brûler tous les bois

des maisons dont on eût pu se servir pour construire les machines de guerre. Toutes ces précautions, les fortifications de la place, une nombreuse garnison, n'empêcherent point les Chrétiens d'en former le siege.

Cette ville, une des plus belles de l'Orient, & à jamais célebre par les Mysteres de notre rédemption, qui s'y étoient accomplis, avoit souffert différentes révolutions. Personne n'ignore toutes les horreurs de ce siege où commandoit Tite, fils de Vespasien, qui, sans le savoir, accomplit les prophéties. Le temple fut détruit jusqu'aux fondements, malgré le vainqueur même. L'Empereur Adrien, après l'avoir encore ruinée une seconde fois, la rebâtit depuis; mais il lui donna moins d'étendue, & en changea même le nom en celui d'*Ælia*, parce qu'il s'appelloit *Ælius*. Jérusalem reprit son nom & sa premiere gloire sous Constantin, premier Empereur Chrétien. Cosroès, petit-fils d'un autre Cosroès, Roi de Perse, sous l'empire de Phocas, désola de nouveau la sainte Cité; trente mille habitants furent passés au fil de l'épée, & l'Eglise si célebre du saint Sépulcre fut détruite. Héraclius, successeur de Phocas, reprit Jérusalem, & en fit rebâtir les Eglises. Le Calife Omar, comme nous l'avons dit, s'empara de cette place vers le milieu du septieme siecle: & il y avoit

près de quatre cents ans que les Sarrasins Mahométans en étoient les maîtres, quand les Turcomans les en chasserent. Le Sultan d'Egypte l'avoit reprise pendant le siege d'Antioche. Celui que les Croisés mirent devant Jérusalem ne dura que cinq semaines ; Godefroi de Bouillon se jetta le premier dans la ville, par le moyen d'une tour de bois qu'il fit approcher des murailles. Le Comte de Toulouse, qui commandoit à une autre attaque, eut le même avantage. Toute l'armée entra en foule dans la ville ; on passa au fil de l'épée non-seulement ceux qu'on trouva en défense, mais encore ceux qui avoient mis les armes bas. Plus de dix mille habitants, auxquels même on avoit promis quartier, furent depuis massacrés de sang froid ; on tuoit impitoyablement les enfants à la mamelle, & dans les bras de leurs meres : tout nageoit dans le sang, & les vainqueurs fatigués du carnage en avoient horreur eux-mêmes.

1099, 15 Juillet. *Cristiani cum Paganis quinto bello conferto, tanta in eos cæde debacchati sunt, ut in sanguine occisorum equitarent usque ad genua equorum.* Sig. Gemblac, p. 611.

Cette fureur militaire cessa enfin, & fit place à des sentiments plus chrétiens. Les Chefs, après avoir pris les précautions nécessaires pour la sûreté de leur conquête, quitterent les armes, & suivis de leurs soldats, & les pieds nuds, allerent se prosterner devant le saint Sépulcre. On n'entendoit dans ce lieu saint que sanglots & que soupirs ; c'étoit un spectacle très-touchant de voir avec quelle dé-

votion les Croisés visitoient & baisoient les vestiges des souffrances du Sauveur ; & ce qui n'est pas moins surprenant, c'est que ces larmes & ces sentiments de piété partoient de ces mêmes Soldats qui, un moment auparavant, venoient de s'abandonner à des cruautés affreuses : tant il est vrai que les hommes se conduisent souvent par des principes bien opposés. Le lendemain, les Evêques & les Prêtres offrirent dans les Eglises le saint Sacrifice, pour rendre graces à Dieu d'un si heureux événement. On en donna aussi-tôt avis au Pape Pascal II, qui étoit alors sur la chaire de saint Pierre, & on ordonna de célébrer tous les ans, à perpétuité, le jour de cette réduction, par une fête solemnelle.

De ces devoirs de religion, on passa ensuite aux soins du gouvernement. Les Princes & les Seigneurs s'assemblerent pour décider auquel d'entre eux on remettroit la souveraineté de cette conquête. Chacun, selon son inclination ou ses intérêts, proposa différents sujets pour remplir cette grande place. Les uns nommerent Raimond, Comte de Toulouse ; d'autres Robert, Duc de Normandie ; mais enfin presque tous les suffrages se réunirent en faveur de *Godefroi de Bouillon*, Prince encore plus illustre par sa piété que par sa rare valeur. Les Croisés le conduisirent solemnellement à l'Eglise

du saint Sépulcre, pour y être couronné. Mais dans la cérémonie de cette inauguration, le religieux Prince refusa une couronne d'or qu'on lui présentoit, & il protesta hautement qu'on ne verroit point sur sa tête une riche couronne, dans une ville où le Sauveur des hommes avoit été couronné avec des épines. Il refusa même absolument l'auguste titre de *Roi*, & il ne prit que la simple qualité d'*Avoué*, ou de défenseur du saint Sépulcre.

Cependant le Général du Calife d'Egypte, qui ignoroit la prise de Jérusalem, marchoit à la tête de son armée pour en faire lever le siege. Godefroi le prévint, s'avança au-devant de lui, le rencontra à la sortie des déserts qui séparent la Palestine de l'Egypte, le battit & mit son armée en fuite. En reconnoissance de cette nouvelle victoire, & pour en perpétuer la mémoire, il fonda dans l'Eglise du saint Sépulcre un chapitre de Chanoines Latins : il en fonda encore un autre quelque temps après dans l'Eglise du Temple, qui servoit auparavant de mosquée aux Infideles, & ces Chanoines dans l'une & l'autre Eglise suivoient la regle de saint Augustin, ainsi que le rapporte le
Ch. 20 Cardinal Jacques de Vitri, Evêque d'Acre, auteur qu'on doit regarder, à l'égard des affaires de l'Orient, comme historien original.

Le Prince visita ensuite la maison hospitaliere de S. Jean, la premiere que les Chrétiens Latins eussent eue dans la ville de Jérusalem Il y fut reçu par le pieux Gérard, & par les autres Administrateurs ses confreres, & il y trouva un grand nombre de Croisés qui avoient été blessés pendant le siege, & qu'on y avoit portés après la prise de cette place; tous se louoient également de la grande charité de nos Hospitaliers, qui n'épargnoient aucuns soins pour leur soulagement. Le Cardinal de Vitri rapporte que le pain de ces Hospitaliers n'étoit presque fait que de son & de farine la plus grossiere, pendant qu'ils réservoient la plus pure pour la nourriture des blessés & des malades; circonstance qui pourroit paroître petite à ceux qui ne feroient pas attention que rien ne le peut être de tout ce qui part d'un grand fond de charité.

Plusieurs jeunes Gentilshommes qui venoient d'en faire une heureuse expérience, renoncerent au retour dans leur patrie, & se consacrerent dans la maison de S. Jean au service des pauvres & des pélerins. On compte parmi ces illustres Croisés qui prirent l'habit des Hospitaliers, *Raimond Dupuy*, de la province de Dauphiné; *Dudon de Comps*, de la même province; *Gastus* ou *Castus*, dont on ignore la patrie; *Conon*

de Montaigu, de la province d'Auvergne, & beaucoup d'autres.

Quoique Godefroi perdît dans ces Gentilshommes des guerriers dont il avoit tiré de grands services, il ne laissa pas d'en voir le changement avec joie, & peut-être même avec une pieuse envie. Mais si l'intérêt & la conservation de Jérusalem le retint à la tête de l'armée, il voulut au moins contribuer à l'entretien de la maison de S. Jean, & il y attacha la seigneurie de Montboire, avec toutes ses dépendances, & qui faisoit autrefois partie de son domaine dans le Brabant.

La plupart des Princes & des Seigneurs croisés suivirent son exemple. L'hôpital en peu de temps se trouva enrichi d'un grand nombre de terres & de seigneuries, tant en Europe que dans la Palestine. C'étoit entre les mains du pieux Gérard un dépôt sacré, & un fonds certain pour le soulagement de tous les malheureux. Le saint homme n'en étoit encore que simple Administrateur séculier; mais depuis la prise de Jérusalem, le desir d'une plus grande perfection le porta à proposer à ses confreres & aux Sœurs Hospitalieres, de prendre un habit régulier, & à consacrer leur vie dans l'hôpital, au service des pauvres & des pélerins.

GÉRARD, Recteur de l'hôpital de S. Jean de Jérusalem.

Les Hospitaliers & les Hospitalieres, par son conseil & à son exemple, renon-

cerent au siecle, prirent l'habit régulier, qui consiste dans une simple robe noire, sur laquelle étoit attachée, du côté du cœur, une croix de toile blanche à huit pointes; & le Patriarche de Jérusalem, après les en avoir revêtus, reçut entre ses mains les trois vœux solemnels de la Religion, qu'ils prononcerent aux pieds du S. Sépulcre. Gérard.

Le Pape Paschal II, quelques années après, approuva ce nouvel institut, exempta la maison de Jérusalem, & celles qui en dépendoient, de payer la dîme de leurs terres, autorisa toutes les fondations qui leur avoient été faites, ou qu'on feroit dans la suite en faveur de l'hôpital, & ordonna spécialement qu'après la mort de Gérard, les Hospitaliers seuls auroient droit d'élire un nouveau Supérieur, sans qu'aucune Puissance séculiere ou ecclésiastique pût s'ingérer dans leur gouvernement. *Bos. l. 2. p. 47.*

Cependant les Croisés, après avoir tiré la sainte Cité hors de servitude, se disposerent pour la plupart à repasser en Europe. De ce nombre prodigieux de Croisés qui étoient partis de l'Europe & entrés dans l'Asie, il ne resta avec Godefroi qu'environ deux mille hommes d'infanterie, & trois cents cavaliers qui s'étoient attachés à sa fortune, avec le brave Tancrede, qui ne le voulut jamais abandonner. Baudouin, frere de Godefroi, se re-

Gérard. tira à Edesse dans la Mésopotamie, dont il s'étoit rendu maître ; Eustache, autre frere de Godefroi, repassa en France, & Boémond, devenu Prince d'Antioche, y fixa son séjour.

Chacun de ces Princes étoit accompagné des Seigneurs, des Gentilshommes, des Officiers & des Soldats qui étoient venus à la Terre-Sainte sous leurs enseignes. Tous ces Princes, pour retenir auprès d'eux cette généreuse Noblesse, lui procurerent dans leurs états des établissements considérables, comme le témoignage & la récompense de sa valeur; & on peut dire que ces différentes principautés se trouverent toutes habitées par une nation de Conquérants.

Les autres Croisés, que l'amour de la patrie avoit rappellés en Europe, étant de retour dans leur pays, y publierent leurs conquêtes, & les merveilles qu'il avoit plu à Dieu d'opérer par leurs armes. On ne peut exprimer la joie des peuples & quel effet firent sur les esprits de si grandes nouvelles. De toutes les nations de la Chrétienté, & indifféremment de toutes professions, il se formoit tous les jours comme de nouvelles brigades de Pélerins, qui quittoient tout pour avoir la consolation de voir la sainte Cité délivrée de la tyrannie des Infideles. Ils étoient reçus dans la maison de S. Jean, & ils y trouvoient une subsistan-

ce certaine & même agréable. Ce flux & reflux de Pélerins, & qui tous rapportoient dans leur pays des témoignages de la charité des Hospitaliers, leur attirerent de nouveaux bienfaits de la plupart des Princes d'Occident, en sorte qu'il n'y avoit presque point de province dans la Chrétienté où la maison de S. Jean n'eût de grands biens, & même des établissements considérables. Gérard.

Bientôt, par les soins du pieux Gérard, on vit s'élever un temple magnifique, sous l'invocation de S. Jean-Baptiste, & dans un endroit qui, selon une ancienne tradition, avoit servi de retraite à Zacharie, pere de ce grand Saint. On construisit proche de cette église différents corps de logis & de vastes bâtiments, les uns pour l'habitation des Hospitaliers, d'autres pour recevoir les Pélerins, ou pour retirer les pauvres & les malades. Les Hospitaliers traitoient les uns & les autres avec une égale charité; ils lavoient avec joie les pieds des Pélerins, pansoient les plaies des blessés, servoient les malades; pendant que de saints Prêtres, attachés à cette maison, leur administroient les Sacrements de l'église.

Le zele des Hospitaliers n'étoit pas renfermé dans la ville & dans le territoire de Jérusalem; le Chef & le Supérieur de cette société naissante étendoit ses soins jusques dans l'Occident. De ces

Gérard. biens qu'il tenoit de la libéralité des Princes chrétiens, il fonda des hôpitaux dans les principales provinces maritimes de l'Europe : & ses maisons, qui étoient comme des filles de celle de Jérusalem, & qu'on doit regarder comme les premieres *Commanderies* de cet Ordre, servoient à recueillir des Pélerins qui se dévouoient pour le voyage de la Terre-Sainte. On y ménageoit leur embarquement, ils trouvoient des vaisseaux, des guides & des escortes, en même temps qu'on prenoit d'autres soins pour ceux qui tomboient malades, & qui ne se trouvoient pas en état de continuer un si long voyage. Telles étoient les maisons de *S. Gilles*, en Provence ; de *Séville*, dans l'Andalousie ; de *Tarente*, dans la Pouille ; de *Messine*, en Sicile, & un grand nombre d'autres, que le Pape Paschal II prit depuis, comme celle de Jérusalem, sous la protection particuliere du S. Siege, & que ses successeurs honorerent de différents privileges.

Pendant que ce nouvel Ordre ne se rendoit pas moins recommandable dans l'Europe que dans l'Asie, Godefroi de Bouillon, pour donner quelque forme à un gouvernement encore tumultueux & purement militaire, convoqua une espece d'assemblée des états de ce royaume, où il établit de nouvelles loix, dont le recueil, appellé communément

les *Assises* de Jérusalem, fut signé par ce prince, & scellé du sceau de ses armes; & parce que ce recueil avoit été déposé dans l'église du S. Sépulcre, on l'appelloit communément les *Lettres* du S. Sépulcre. Le Prince après des soins si dignes d'un Souverain, reprit les armes & se rendit maître de Thibériade & des autres villes situées sur le lac de Généżareth, & de la plus grande partie de la Galilée, dont il donna le gouvernement à Tancrede. Godefroi auroit conquis toute la Palestine, si une maladie contagieuse n'avoit arrêté le progrès de ses armes. Il mourut avec les mêmes sentiments de piété qui l'avoient conduit dans la Terre-Sainte, & par sa mort les Sarrasins furent défaits d'un ennemi redoutable, & les Chrétiens perdirent un zélé défenseur & un grand Capitaine. Il laissoit deux freres, Eustache & Baudouin; mais comme l'ainé étoit repassé en Europe, on appella le cadet, qui étoit Comte d'Edesse, pour lui succéder; & ce Prince, avant que de se rendre à Jérusalem, remit cette grande seigneurie au Comte du Bourg son cousin.

Gérard.

1100, 18 Juillet.

Baudouin prit le titre de *Roi*, que Godefroi de Bouillon, par un esprit de piété, n'avoit pas voulu accepter. Baudouin n'avoit peut-être pas moins de valeur que son frere, mais son courage n'étoit pas soutenu par une aussi grande

Gérard. capacité dans la conduite d'une armée; plus soldat que Capitaine, d'ailleurs peu scrupuleux sur le commerce des femmes; le nouveau successeur de David en eut le principal défaut.

Ce Prince qu'on compte pour le premier des Rois de Jérusalem, fit la guerre pendant tout son regne, & il la fit avec différents succès, souvent vainqueur, quelquefois vaincu, mais jamais rebuté de combattre. Après une défaite, il revenoit le lendemain chercher les Infideles, & ne laissoit en repos ni ses soldats, ni ses ennemis; il assiégea & prit Ptolémaïde ou Acre, ville & port fameux.

1101. La ville de Tripoli, de Sirie, pendant son regne, après un siege de quatre ans, ouvrit ses portes à Jourdain, neveu de Raimond, Comte de Toulouse, qui la remit depuis à Bertrand, fils naturel du Comte. Le Roi de son côté emporta Sidon, Béritte, & toutes les places le long de la côte tomberent sous l'effort de ses armes, à l'exception de la seule ville de Tyr, qu'il faisoit dessein d'assiéger lorsqu'après un regne de dix-huit ans, une dyssenterie causée par les fatigues de la guerre, le mit au tombeau.

Baudouin du Bourg, ou Baudouin II, son cousin, Comte d'Edesse, fut son successeur à la couronne de Jérusalem, comme il l'avoit été à ce comté, dont il se démit à son tour en faveur de Josse-

lin de Courtenay son parent. Baudouin, à l'exemple des deux Princes ses prédécesseurs, ne songea à conserver la couronne qu'ils lui avoient acquise que par de nouvelles conquêtes. Mais pendant que ce Prince, par sa valeur, tenoit les Infideles éloignés de cette capitale de la Judée, les Hospitaliers perdirent le bienheureux Gérard, le pere des pauvres & des Pélerins. Cet homme vertueux, après être parvenu jusqu'à une extrême vieillesse, expira dans les bras de ses freres, presque sans maladie, & tomba, pour ainsi dire, comme un fruit mûr pour l'éternité. Gérard.

Les Hospitaliers, après sa mort, s'assemblerent pour lui donner un successeur, conformément à la bulle du Pape Paschal II. Les suffrages ne furent point partagés ; tous les vœux se réunirent en faveur de frere *Raimond Dupuy*, Gentilhomme de la Province de Dauphiné, que Messieurs *Dupuy-Monbrun*, par une tradition ancienne dans leur maison, comptent au nombre de leurs ancêtres. 1112. Raimond Dupuy.

Le bienheureux Gérard, en engageant les Hospitaliers au service des pauvres & des pélerins, s'étoit contenté pour toute regle de leur inspirer des sentiments de charité & d'humilité. Son successeur crut devoir y ajouter des statuts particuliers, & de l'avis de tout le Chapitre, il les dressa d'une maniere qu'ils *Bos. l. 16. p. 68.*

Raimond Dupuy.

ne paroissent établis que pour procurer dans cette sainte maison une plus sûre & plus étroite observance des vœux solemnels de la Religion.

Le nouveau Maître des Hospitaliers fit dessein d'ajouter à ces statuts & aux devoirs de l'hospitalité, l'obligation de prendre les armes pour la défense des Saints lieux, & il résolut de tirer de la maison un corps militaire & comme une Croisade perpétuelle, soumise aux ordres des Rois de Jérusalem, & qui fît une profession particuliere de combattre les Infideles.

Pour l'intelligence d'un fait si important à l'Ordre dont nous écrivons l'histoire, il faut savoir que ce qu'on appelloit en ce temps-là le royaume de Jérusalem, ne consistoit que dans cette capitale, & dans quelques autres villes, mais la plupart séparées par des places encore occupées par les Infideles; en sorte que les Latins ne pouvoient passer de l'une à l'autre sans péril & sans de grosses escortes. Le territoire même des villes chrétiennes étoit encore habité par des paysans Mahométans, qui regardant les Chrétiens comme les ennemis de leur Religion, les assassinoient & les voloient, quand ils les pouvoient surprendre avec avantage & sans être découverts. Les Latins n'étoient guere plus en sûreté dans les bourgs & dans les places qui n'étoient

pas fermées ; des brigands y entroient de nuit & égorgeoient les habitants ; & ce qui étoit de plus fâcheux, c'est que ce petit état se voyoit encore assiégé de tous côtés, soit par les Turcomans, soit par les Sarrasins d'Egypte, deux puissances redoutables, qui, sans agir de concert, n'avoient cependant pour objet que de chasser les Chrétiens de la Syrie & de la Palestine. Ainsi les Latins étoient obligés de soutenir une guerre presque continuelle ; & quand l'hiver ne permettoit pas aux armées de tenir la campagne, différents partis des Infideles ne laissoient pas de pénétrer dans le pays : ils portoient le fer & le feu de tous côtés, massacroient les hommes, & enlevoient les femmes & les enfants dont ils faisoient des esclaves. Raimond Dupuy.

Le Maître de l'hôpital, touché de ces malheurs, & se voyant à la tête d'un grand corps d'Hospitaliers, forma le plus noble dessein, & en même temps le plus extraordinaire qui pût entrer dans l'esprit d'un Religieux attaché par sa profession au service des pauvres & des malades. Dieu qui avoit inspiré à Raimond un si noble projet, lui avoit donné toutes les qualités convenables pour le faire réussir ; une naissance distinguée, des sentiments élevés, des vues étendues, & un zele ardent, qui lui faisoit souhaiter de pouvoir sacrifier sa vie pour sau-

Raimond Dupuy.

ver celle d'un Chrétien. Il se représentoit à tous moments ce grand nombre d'habitants de la Palestine, surpris & égorgés par les Infideles ; d'autres qui gémissoient dans les fers ; les femmes & les filles exposées à la brutalité des brigands, & les débauches de ces barbares encore plus insupportables que leurs cruautés ; enfin les Chrétiens, soit pour éviter les tourments, soit pour sauver leur vie ou leur honneur, exposés à la tentation de renoncer JESUS-CHRIST. De si tristes réflexions, & le desir de conserver au Sauveur du monde les ames rachetées de son sang, agitoient continuellement le Maître de l'hôpital : c'étoit le sujet le plus ordinaire de ses méditations : il consultoit tous les jours aux pieds des autels, celui même qui étoit l'auteur de ce pieux dessein. Enfin, pressé par une vocation particuliere, il convoqua le chapitre, & proposa à ses confreres de reprendre, en qualité de Soldats de JESUS-CHRIST, les armes que la plupart avoient quittées pour le servir dans la personne des pauvres, & dans l'hôpital de Saint Jean.

Raimond ne devoit sa place qu'à l'éclat de ses vertus : ses Religieux regarderent cette proposition comme une nouvelle preuve de son zele ; & quoiqu'elle parût peu compatible avec leur premier engagement, & les fonctions de l'hospi-

talité, le desir si louable de défendre les Saints lieux, les fit passer par dessus les difficultés qui se pourroient trouver dans l'exercice de deux professions si différentes. Les Hospitaliers, la plupart compagnons ou soldats de Godefroi de Bouillon, reprirent généreusement les armes, avec la permission du Patriarche; mais on convint de ne les employer jamais que contre les Infideles, & il fut résolu que, sans abandonner leurs premiers engagements, & le soin des pauvres & des malades, une partie de ces Religieux monteroit à cheval, quand il s'agiroit de s'opposer aux incursions des Infideles. L'Ordre même se trouva dès-lors assez riche & assez puissant pour pouvoir dans les occasions pressantes prendre des troupes à sa solde; & ce fut depuis par ce secours, que les Hospitaliers soutinrent avec tant de courage le trône chancelant des Rois de Jérusalem.

Raimond Dupuy.

On prétend que Raimond ayant amené ses confreres dans ses vues, fit dès-lors trois classes de tour les corps des Hospitaliers. On mit dans la premiere ceux qui, par leur naissance & le rang qu'ils avoient tenu autrefois dans les armées, étoient destinés à porter les armes; on fit une seconde classe des Prêtres & des Chapelains, qui, outre les fonctions ordinaires attachées à leur caractere, soit dans l'Eglise ou auprès des malades, seroient

Raimond Dupuy.

encore obligés chacun à leur tour de servir d'Aumôniers à la guerre ; & à l'égard de ceux qui n'étoient ni de maison noble, ni ecclésiastiques, on les appelloit *Freres servants*. Ils eurent en cette qualité des emplois où ils étoient occupés par des Chevaliers, soit auprès des malades, soit dans les armées ; & ils furent distingués dans la suite par une cotte - d'armes de différente couleur de celle des Chevaliers. Cependant tous ces Religieux ne formoient que le même corps, & participoient également à la plupart des droits & des privileges de la Religion, de la maniere que nous l'expliquerons dans un traité particulier, qu'on trouvera à la fin de cet ouvrage.

Traité sur le gouvernement de l'ordre, à la fin du 5e. vol.

Comme ce nouvel Ordre s'étoit extrêmement multiplié en peu de temps, & que la plupart de la jeune Noblesse accouroit des différentes contrées de l'Europe pour s'enrôler sous ses enseignes ; par une nouvelle division & suivant le pays & la nation de chaque Chevalier, on les sépara en sept langues : savoir ; *Provence*, *Auvergne*, *France*, *Italie*, *Arragon*, *Allemagne* & *Angleterre*. Cette division subsiste encore aujourd'hui de la même maniere, à l'exception que dans les premiers siecles de l'Ordre, les Prieurés, les Bailliages & les Commanderies étoient communes indifféremment à tous les Chevaliers ; au lieu que ces di-

gnités ont été depuis affectées à chaque langue & à chaque nation particuliere : on ne compte plus la langue d'Angleterre, depuis que l'héréfie a infecté ce royaume. On a ajouté à la langue d'Arragon celle de Castille & de Portugal. Raimond Dupuy.

L'habit régulier consistoit dans une robe de couleur noire, avec un manteau à pointe de la même couleur, auquel étoit cousu un capuce pointu. Cette sorte de vêtement se nommoit *Manteau à bec*, & avoit sur le côté gauche une croix de toile blanche à huit pointes ; habillement qui dans ces premiers temps, aussi-bien que le nom d'Hospitaliers, étoit commun à tous les Religieux de l'Ordre.

Mais depuis que ces Hospitaliers eurent pris les armes, comme les personnes d'une haute naissance, par une fausse délicatesse, avoient de la répugnance à entrer dans un Ordre où ils étoient confondus avec les Freres-servants, Alexandre IV, pour lever cet obstacle, jugea à propos d'établir une juste distinction entre ces Freres-servants & les Chevaliers. Il ordonna qu'à l'avenir il n'y auroit que ceux-ci qui pourroient porter dans la maison le manteau de couleur noire, & en campagne & à la guerre une *sopraveste*, ou cotte-d'armes rouge, avec la croix blanche, semblable à l'étendard de la Religion & à ses armes, qui sont de gueules à la croix pleine d'argent : & par *Bos. l. 20. p. 671.*

Raimond Dupuy.

un ſtatut particulier, il fut ordonné de priver de l'habit & de la croix de la Religion, les Chevaliers qui dans une bataille abandonneroient leur rang & prendroient la fuite.

Il paroît que la forme du gouvernement de cet Ordre étoit dès-lors, comme elle eſt aujourd'hui, purement ariſtocratique : l'autorité ſuprême étoit renfermée dans le Conſeil, dont le Maître des Hoſpitaliers étoit le Chef : en cette qualité, & en cas de partage, il y avoit deux voix. Ce Conſeil avoit la direction des grands biens que l'Ordre poſſédoit, tant en Aſie qu'en Europe. Pour les régir, il y envoyoit d'anciens Hoſpitaliers, ſous le titre de *Précepteurs*, & cette commiſſion ne duroit qu'autant que le Maître & le Conſeil jugeoient à propos; en ſorte que ces Précepteurs n'étoient conſidérés en ce temps-là que comme des Economes, & de ſimples Adminiſtrateurs d'une portion des biens de l'Ordre, & dont ils étoient comptables à la Chambre du Tréſor. C'étoient de ces fonds, qu'une ſage économie augmentoit tous les jours, qu'on fourniſſoit les ſecours néceſſaires pour l'entretien de la maiſon de Jéruſalem, & ſur-tout pour les frais de la guerre & la paie des ſoldats ſéculiers que l'Ordre prit depuis à ſa ſolde.

Preſque tous ces revenus paſſoient de l'Occident

l'Occident dans la Palestine ; les Freres-Précepteurs n'en réservoient que la moindre partie pour leur subsistance. Ces véritables Religieux observoient, dans ces obédiences, la même austérité que dans le couvent ; ils y vivoient même plusieurs ensemble, & en forme de communauté. La charité envers les pauvres & les Pélerins éclatoit dans ces maisons particulieres, comme dans le chef-d'Ordre, & dans l'hôpital de St. Jean. La pureté des mœurs n'y étoit pas en moindre recommandation que l'esprit de désappropriation ; & depuis que l'Ordre eut pris en Orient les armes contre les Sarrasins & contre les Turcomans, les Hospitaliers, qui se trouvoient en Occident & dans les maisons de l'Ordre, pour suivre leur vocation & pour remplir leurs obligations, se rendoient tour-à-tour & selon les ordres qu'ils recevoient du Maître, soit dans l'armée de la Palestine ; soit dans celles qui étoient destinées contre les Maures d'Espagne, & depuis contre les Albigeois de France. Mais on n'en voyoit aucun qui prît parti dans les guerres qui s'élevoient entre les Princes Chrétiens. Un Chevalier Hospitalier n'étoit soldat que de JESUS-CHRIST ; & quand les intérêts de la Religion ne lui faisoient pas prendre les armes, on ne le voyoit occupé que du soin des pauvres & des malades ; c'étoit là l'esprit de cet Ordre ;

Raimond Dupuy.

Raimond Dupuy.

& la pratique uniforme de tous les Hospitaliers.

Raimond Dupuy ayant fait approuver son dessein par le Patriarche de Jérusalem, son supérieur naturel, & reçu sa bénédiction à la tête de ses confreres, tous armés, il alla offrir ses services à Baudouin du Bourg, second Roi de Jérusalem. Ce Prince en fut agréablement surpris, & il regarda ce corps de Noblesse comme un secours que le Ciel lui envoyoit.

Il est bien surprenant qu'aucun des Historiens du temps n'ait fait mention de l'année dans laquelle les Hospitaliers prirent les armes, & que presque tous les Ecrivains aient gardé le même silence au sujet de leurs exploits, ou du moins qu'ils n'en aient parlé qu'en passant, & très-superficiellement. Cependant nous apprenons d'une Bulle du Pape Innocent II, en date de l'an 1130, qu'on ne parloit dans toute l'Europe, que des services importants que les Hospitaliers rendoient aux Rois de Jérusalem, contre les Infideles : ce qui suppose qu'il y avoit du temps qu'ils étoient armés. On ne peut néanmoins faire remonter l'époque que nous cherchons, plus haut que l'an 1118, qui fut celui de l'établissement de Raimond Dupuy dans la dignité de chef de cette nouvelle milice.

Bosio. t. I. l. 3. p. 108.

Le Roi de Jérusalem avoit bien besoin de ce secours : il étoit obligé de

défendre, contre des ennemis redoutables, son propre état, & les comtés d'Edesse & de Tripoli, qui en relevoient, sans compter la principauté d'Antioche, que des intérêts communs unissoient avec la couronne de Jérusalem, quoique les Princes d'Antioche prétendissent en être indépendants. Raimond Dupuy.

Le comté d'Edesse comprenoit presque toute la Mésopotamie, & s'étendoit entre l'Euphrate & le Tygre. Baudouin I en avoit fait la conquête, & après son élévation sur le trône de Jérusalem, il l'avoit remis à Baudouin du Bourg son cousin, qui, à son tour, en prenant la couronne de Jérusalem, investit de son comté Josselin de Courtenay son parent. Le comté de Tripoli comprenoit plusieurs places situées le long de la mer de Phénicie, depuis Maraclée jusqu'au fleuve Adonis *, où commençoit ce qu'on appelloit alors le royaume de Jérusalem, qui étendit bientôt ses frontieres jusqu'au désert qui sépare la Palestine de l'Egypte. Bertrand, fils de Raimond, Comte de Toulouse, étoit Comte de Tripoli, & Boémond II, Prince d'Antioche, avoit succédé au fameux Boémond son pere, qui à son retour de France étoit mort dans la Pouille, où il avoit épousé la Princesse Constance, fille de Phillippe I, Roi de France.

* Thamiras.

Boémond II, sorti de ce mariage,

Raimond Dupuy. avoit été mis d'abord sous la tutele du brave Tancrede son parent ; mais ce Prince étant mort peu de temps après, on déféra la régence à Roger, fils de Richard, de la même maison, Prince plein de valeur, mais ambitieux, & qui, n'ayant l'autorité souveraine qu'en dépôt, laissoit soupçonner, par sa conduite, qu'il aspiroit au titre même de la principauté.

Tandis que Roger, tuteur du jeune
1119. Boémond, gouvernoit cette grande principauté, Gasi, un des Princes Turcomans ; Doldekuvin, de la même nation, & Roi de Damas, & Débéis, Chef d'une puissante tribu parmi les Arabes Mahométans, joignirent leurs forces pour chasser de la Syrie tous les Chrétiens Latins. Ces Infideles entrerent dans les états de la principauté, à la tête d'une armée redoutable, emporterent plusieurs petites places, & mettoient tout à feu & à sang dans la campagne. Le Régent surpris, envoya aussi-tôt en donner avis au Roi de Jérusalem, à Josselin de Courtenay, Seigneur d'Edesse, & à Ponce, Comte de Tripoli, & successeur du Comte Bertrand. Tous ces Princes lui firent savoir qu'ils alloient marcher incessamment à son secours. Roger en les attendant, se jetta dans la ville d'Antioche avec ce qu'il avoit de troupes, & fit prendre en même

Raimond Dupuy.

temps les armes aux habitants. Les Infideles qui ne vouloient pas s'engager dans un siege, qu'ils prévoyoient devoir être long & meurtrier, tâcherent de tirer le Régent hors de sa place, par les ravages qu'ils faisoient dans la campagne. Et, en effet, Roger, qui de son palais voyoit avec douleur les villages embrasés, ne put résister à son ressentiment : emporté par son courage, il sortit de la ville, & contre l'avis de ses principaux Capitaines, il marcha aux ennemis. Il n'avoit qu'environ sept cents chevaux, & trois mille hommes de pied ; cependant avec un si petit nombre de troupes, & sans daigner faire attention aux forces de ses ennemis, il osa les attaquer. Les Turcomans, pour entretenir sa confiance, plierent d'abord, se battirent en retraite, & l'attirerent insensiblement dans une embuscade. Il se vit bientôt enveloppé ; une foule de barbares tomberent sur lui de tous côtés. Quelque effort que fit le Prince Chrétien pour s'ouvrir un passage au travers des escadrons des Infideles, ses troupes, accablées par le nombre, furent taillées en pieces ; en sorte que la précipitation du Régent lui coûta la vie, & à la plus grande partie de sa petite armée.

Les Infideles victorieux, se flattant de triompher aussi facilement des trou-

Raimond Dupuy.

pes que le Roi conduisoit, se mirent en marche pour le surprendre. Ils n'eurent pas de peine à rencontrer un ennemi qui les cherchoit ; l'une & l'autre armée se trouva en présence, même plutôt que leurs Chefs ne l'avoient cru ; il fallut en venir aux mains.

Les Chevaliers de Saint Jean y signalerent leur zele contre les Infideles. Le combat fut long & sanglant ; on se battit de part & d'autre avec cette animosité qui se rencontre entre des nations ennemies, & de différente religion. Baudouin, Prince plein de courage, à la tête de sa noblesse, & suivi par Raimond & les Hospitaliers, se jette au milieu des plus épais bataillons des ennemis ; il pousse, presse & enfonce tout ce qui lui est opposé. Les soldats animés par son exemple, suivent le chemin qu'il leur avoit ouvert ; ils entrent l'épée à la main dans ces bataillons ébranlés, & malgré toute leur résistance, les forcent de chercher leur salut dans la fuite. Quelques menaces que firent les Emirs pour les rallier, tout se débanda, & le soldat effrayé fit bien voir que, dans une déroute, il ne craint que l'ennemi & la mort.

Le Roi de Jérusalem victorieux, entra ensuite dans Antioche ; il y régla tout ce qui pouvoit regarder la défense de la place & le gouvernement civil :

& après y avoir laissé une forte garnison, il reprit le chemin de Jérusalem, où il fut reçu de ses sujets avec cet applaudissement qui suit toujours une fortune favorable. Raimond Dupuy.

Ce prince ne songeoit qu'à jouir d'un peu de repos, comme du plus doux fruit de sa victoire, lorsqu'il apprit que Josselin de Courtenay, Comte d'Edesse, avoit été surpris dans une embuscade par Balac, un des plus puissants Emirs des Turcomans, & qu'il étoit demeuré prisonnier de ce Prince infidele. Baudouin, dans la crainte que l'Emir ne se prévalût de la disgrace de Courtenay pour assiéger Edesse, partit sur le champ avec ce qu'il avoit de troupes, marcha à grandes journées, passa le Jourdain, & s'avança dans le pays. Mais ayant voulu aller lui-même reconnoître le camp des Infideles, soit qu'il eût été trahi, ou qu'il se fût trop découvert, il se vit tout d'un coup enveloppé par un parti supérieur à son escorte; & après l'avoir vue taillée en pieces, il fut contraint, avec Galeran son cousin, de se rendre aux ennemis, & il éprouva le même sort que le Prince d'Edesse. 1122.

On ne peut exprimer la consternation des troupes de Baudouin, en apprenant sa captivité. Un grand nombre de soldats, comme si la guerre eût été finie, ou dans le désespoir de pouvoir

Raimond Dupuy. résister aux Infideles, se débanderent. Les Hospitaliers joints à ce qui restoit de troupes ne pouvant tenir la campagne, pour arrêter le progrès des ennemis, se jetterent dans Edesse & dans les autres places de ce comté, qu'ils conserverent à Courtenay.

1123. Le Calife d'Egypte, pour profiter de la disgrace du Roi de Jérusalem, fit entrer un de ses Généraux dans la Judée, du côté d'Ascalon; ce Général marcha à Jaffa, & il en forma le siege, en même temps qu'une flotte de cette nation bloquoit le port de la place.

Dans une si fâcheuse conjoncture, il ne paroissoit pas que les Latins pussent en même temps résister aux Turcomans & aux Sarrasins, qui les attaquoient de différents côtés. Les Sarrasins avoient formé le siege de Jaffa par terre & par mer. Eustache Garnier, Seigneur de Sydon ou Scyde, & de Césarée, Connétable de la Palestine, quoique dans un âge très-avancé, rassembla environ sept mille hommes, qui faisoient les principales forces de ce petit état; & avec ce qu'il trouva de Chevaliers dans la maison de Jérusalem, il marcha droit aux ennemis. Il fit une si grande diligence qu'il les surprit, força leurs lignes, & tailla en pieces ceux qui dans cette déroute ne purent regagner leurs vaisseaux, leur flotte ayant pris aussi-tôt le large & la

route d'Alexandrie. Le Général Chrétien, sur des avis qu'il reçut que la garnison d'Ascalon ravageoit la campagne, & sans donner de repos à ses soldats, les amena sur le champ de ce côté-là. Il trouva une partie des soldats de la garnison dispersés, & attachés au pillage. Le Connétable, à la tête de ses troupes, tomba sur ces pillards, qui n'étoient point sur leurs gardes, tua tous ceux qui voulurent se rallier, fit un grand nombre de prisonniers, & il n'échappa que ceux qui furent assez heureux pour rentrer dans Ascalon. Raimond Dupuy.

Ces deux victoires furent suivies depuis d'une troisieme, & d'une nouvelle disgrace pour les Sarrasins. Nous avons dit que leurs vaisseaux, après la défaite de leur armée de terre, avoient mis à la voile ; ces vaisseaux, en se retirant, tomberent le long de la côte d'Ascalon, dans une flotte de Vénitiens, commandée par le noble Henri Michieli, Duc ou Doge de Venise, qui, après un combat opiniâtre, en coula à fond une partie, & se rendit maître des autres.

Guillaume des Barres, Seigneur de Tibériade, venoit de succéder dans le commandement de l'armée de terre au Comte Garnier, mort pendant cette expédition. Le nouveau Général envoya

Raimond Dupuy.

féliciter le Duc de Venise sur l'heureux succès de ses armes, & lui proposa une entrevue. La flotte Vénitienne entra dans le port de Jaffa, d'autres disent dans celui d'Acre ou de Ptolémaïde. Le Duc y fut reçu avec tous les honneurs & toutes les marques de reconnoissance qui étoient dus à une victoire si importante; on combla ses principaux Officiers de présents, la flotte reçut en abondance des rafraîchissements & des vivres; & le Doge, pour satisfaire à sa dévotion, se rendit dans Jérusalem, où il passa les fêtes de Noël. Le Patriarche de cette ville, des Barres, & les principaux Seigneurs du pays, se prévalant de cette pieuse disposition, proposerent à Michieli de vouloir avec sa flotte bloquer le port de Tyr, pendant que l'armée de terre assiégeroit cette place. L'entreprise étoit grande & de difficile exécution: cependant des Barres lui fit goûter l'importance & l'utilité de son projet. Mais comme le Vénitien ne se contentoit pas d'une gloire stérile, & qu'il faisoit monter fort haut les frais de cette entreprise, il déclara que si le succès des armes leur étoit favorable, il prétendoit partager cette conquête avec le Roi de Jérusalem, & en avoir la moitié en toute souveraineté. Il n'en demeura pas là, & comme il n'ignoroit pas qu'on ne pouvoit se passer de sa flotte, il demanda pour les Véni-

tiens une église, une rue, un four banal, des bains, & l'exercice particulier de la justice dans Jérusalem, & dans toutes les villes de la dépendance de ce royaume : c'étoit en partager en quelque maniere la souveraineté. Mais comme après tout il étoit de la derniere conséquence pour les Chrétiens de la Palestine, de chasser de Tyr les Infideles; & que pour un siege si important on ne pouvoit se passer d'une flotte, après plusieurs conférences, on convint que les Vénitiens auroient un tiers de la ville; on leur passa même la plupart des autres conditions, toutes dures & toutes extraordinaires qu'elles étoient; & on signa un traité qui eût été honteux s'il n'eût été en quelque maniere nécessaire. Parmi les noms des Prélats & des principaux Seigneurs du royaume qu'on trouve au bas de ce traité, on n'y voit point celui de Raimond Dupuy, soit qu'il fût resté à la défense du comté d'Edesse, soit qu'il eût eu de la répugnance à souscrire à un traité qui donnoit atteinte à la souveraineté du Roi.

Raimond Dupuy.

Wil. Tyr. L. 12, pag. 880.

Ce traité ne fut pas plutôt signé que tout se mit en mouvement; la flotte d'un côté, & l'armée de terre de l'autre, se rendirent devant Tyr, & serrerent la place de près. On ouvrit la tranchée; le siege fut long & meur-

Raimond Dupuy. trier, & les Hospitaliers acquirent beaucoup de gloire dans les différentes attaques; enfin les assiégés pressés en même temps par terre & du côté du port, & se voyant sans espérance de secours, demanderent à capituler. On convint des conditions; le traité fut exécuté de bonne foi

1124, 30 Juillet. de part & d'autre, aussi bien que celui qui avoit été fait avec les Vénitiens; & de concert avec leur Duc, on établit depuis dans cette ville un Archevêque, appellé Guillaume, Anglois de nation & Prieur du S. Sépulcre, qui fut sacré par Guarimond, Patriarche de Jérusalem.

Pendant le siege de Tyr, Josselin de Courtenay s'étant sauvé des prisons de Balac, rentra dans ses états, rassembla ce qu'il put de troupes, mit sur pied un petit corps d'armée, vint chercher son ennemi, lui donna bataille & le tua de sa main. Cette victoire & la mort de l'Emir procura la liberté au Roi de Jérusalem. La veuve de Balac, soit touchée du

Wil. Tyr. l. 13, ch. 26. mérite de son prisonnier, soit dans la crainte qu'il ne lui échappât, & qu'elle ne perdît sa rançon, fit une treve avec lui, mit à prix sa liberté. Baudouin convint de lui payer cent mille pieces d'argent, de celles qu'on appelloit des *Michelins*; il en paya comptant une partie, & pour le surplus, il donna en ôtage à cette veuve une des Princesses ses filles, âgée de cinq ans.

Le retour de ce Prince dans ses états y ramena la joie & ensuite l'abondance. Baudouin persuadé que le véritable trésor d'un Souverain consiste dans les richesses de ses sujets, fit publier un sauf-conduit général pour tous ceux, de quelque religion & de quelque parti qu'ils fussent, qui apporteroient des grains & des marchandises dans ses ports, avec un affranchissement de tous tributs. Cette liberté y attira des marchands de toute nation, rétablit le commerce, & rendit ce prince en même temps plus puissant & plus redoutable à ses voisins. Raimond Dupuy.

Borsequin & Doldekuvin, deux Princes Turcomans, toujours animés contre les Chrétiens, recommencerent leurs incursions dans la principauté d'Antioche. Cet état, quoique souverain, pendant la minorité du jeune Boémond, étoit sous la protection du Roi de Jérusalem. Baudouin, aux premieres nouvelles qu'il eût de l'entreprise des Infideles, se mit en campagne : il marcha avec tant de secret & de diligence qu'il surprit les ennemis, força leur camp, & fit un si grand nombre de prisonniers, que leur rançon suffit pour retirer la Princesse sa fille, qu'il avoit donnée en ôtage à la veuve de Balac. De la Syrie il repassa dans la Palestine, où il réprima les courses de la garnison d'Ascalon, qui étendoit ses contributions jusqu'aux portes de Jaffa.

Raimond Dupuy.

Ce Prince ouvrit la campagne suivante par une nouvelle victoire qu'il remporta sur Doldekuvin. Elle fut suivie de la prise de Rapha, place forte dans le comté de Tripoli. Les Hospitaliers suivirent le Roi dans toutes ces expéditions ; mais personne n'y acquit plus de gloire que Foulques, Comte d'Anjou, un des plus grands Capitaines de son siecle. Le pélerinage de Jérusalem, si ordinaire en ce temps-là, l'avoit amené à la Terre-Sainte : il étoit fils de Foulques dit le *Rechin*, ou de mauvaise humeur, & de Bertrade de Monfort, depuis femme ou concubine de Philippe I., Roi de France.

Foulques dont nous parlons, avoit épousé Eremburge, fille unique d'Hélie, Comte du Maine, dont il avoit eu deux fils & deux filles. Le Comte & la Comtesse vivoient dans une grande union ; mais la Comtesse mourut, & le Comte, pénétré de douleur de sa perte, étoit passé à la Terre-Sainte, où, pendant un an, il entretint à ses dépens cent Chevaliers. Ce Prince à leur tête, se signala en différentes occasions contre les Infideles. Le temps ayant produit son effet ordinaire sur sa douleur, & le terme qu'il s'étoit prescrit pour son pélerinage étant expiré, l'impatience le prit de retourner dans ses Etats. Le Roi Baudouin, qui avoit été témoin de sa

valeur, ne le vit dans cette disposition qu'avec chagrin ; & pour le retenir & l'attacher plus étroitement à la défense de la Terre-Sainte, il lui offrit en mariage la Princesse Mélisende, sa fille ainée, avec promesse de le désigner & de le faire reconnoître pour son successeur : & pour ne lui laisser aucune inquiétude au sujet de la Princesse Alix sa seconde fille, il la maria au jeune Boémond, Prince d'Antioche. Foulques accepta avec joie la proposition du Roi ; mais les soins qu'il devoit à ses enfants l'obligerent, avant que de se marier, de faire un voyage en France. Il partit quelque temps après, & laissa le Roi & toute sa cour dans le regret de son absence & l'impatience de son retour. Heureusement l'éloignement de ce Prince fut en quelque maniere compensé par un nouveau secours & inespéré qu'un zele, pareil à celui des Hospitaliers, produisit en faveur des pélerins & des Chrétiens de la Palestine.

Raimond Dupuy.

1126.

Hugues de Payens, Geoffroi de Saint-Aldemard, & sept autres Gentilshommes, tous Français, dont l'histoire n'a point conservé les noms, touchés des périls auxquels les pélerins, dans leur voyage de Jérusalem & au retour, étoient exposés, formerent entre eux une petite société pour leur servir d'escorte ; &

1128.

Wil. Tyr. l. 12, p. 814.

Raimond Dupuy.

ils alloient les prendre & les reconduire ensuite jusqu'au-delà des défilés des montagnes & des passages les plus dangereux. Ce n'étoit d'abord qu'une simple association de quelques particuliers, & qui, sans s'assujettir à aucune regle, & sans avoir pris l'habit de Religieux, alloient au-devant des pélerins quand ils en étoient requis. Brompton, Historien presque contemporain, rapporte que de son temps on prétendoit que ces Gentilshommes étoient des éleves des Hospitaliers, qui ne subsisterent pendant plusieurs années que par leur secours. Ils s'étoient retirés dans une maison proche le Temple, ce qui leur fit donner depuis le nom de *Templiers*, ou de Chevaliers du Temple. Le Roi de Jérusalem ayant fait choix de Hugues de Payens, pour l'envoyer à Rome solliciter du secours, & s'il se pouvoit une nouvelle Croisade, ce pieux Gentilhomme, après s'être acquitté dignement de sa commission auprès du Pape Honoré II, qui étoit alors sur la Chaire de saint Pierre, lui présenta ses compagnons, l'entretint de leur zele pour la sûreté des pélerins, & lui demanda la permission d'en faire, à l'exemple des Hospitaliers, un Ordre religieux & militaire.

Chronic. Joan. Brompton. Hist. Ang. script. pag. 1008. *Lond.* 1652. *Voy. Guil. de Tyr. l.* 12. *c.* 11, *p.* 891. *Voy. Vitr. c.* 64.

Le Souverain Pontife les renvoya aux Peres du Concile qui étoit alors assem-

blé à Troyes en Champagne. Hugues & ses compagnons s'y rendirent, & celui qui portoit la parole, exposa dans cette sainte assemblée leur vocation, & les projets qu'ils avoient formé de prendre l'habit Religieux, & de fonder un Ordre militaire, qui se dévouât à la défense de la Terre-Sainte, & des pélerins qui en entreprendroient le voyage. Les Peres approuverent une si sainte entreprise, & remirent à saint Bernard, qui se trouva à ce Concile, le soin de prescrire une regle & une forme d'habit régulier à cet Ordre naissant Nous avons encore cette regle, ou du moins un extrait, dans lequel, entre autres articles, saint Bernard leur prescrit pour prieres & pour offices, de reciter chaque jour certain nombre de *Pater* : ce qui pouvoit faire présumer que ces Guerriers ne savoient pas lire. Un autre statut porte que chaque semaine ils ne mangeroient de la viande que trois jours, mais que dans les jours d'abstinence on pourroit leur servir jusqu'à trois plats. Le saint Abbé, par rapport au service militaire, déclara que chaque Templier pourroit avoir un Ecuyer ou Frere servant d'armes, & trois chevaux de monture. Mais il interdit dans leurs équipages toute dorure & les ornements superflus ; il ordonna que leur habit seroit de couleur blanche, pour

Raimond Dupuy.

Solum autem Armigerum singulis militibus eâdem causâ concedimus.

Raimond Dupuy.

marque de leur profeſſion ; le Pape Eugene III y ajouta depuis une croix rouge à l'endroit du cœur.

Hugues & ſes compagnons, ayant obtenu du Concile l'approbation de leur Inſtitut & de cette regle, retournerent à Rome pour faire confirmer l'un & l'autre par le Pape ; & dès que le Saint Pere leur eût accordé ce qu'ils demandoient, ils ſe diſpoſerent à retourner en Orient. Mais avant leur départ, une foule de Gentilshommes des meilleures maiſons de France, d'Allemagne, & d'Italie ſe préſenterent pour entrer dans leur Ordre. Hugues, qui en étoit le Chef, leur donna l'habit Religieux, qu'il avoit pris lui-même, & avec cette floriſſante jeuneſſe, il arriva dans la Paleſtine. Cette nouvelle milice s'accrut conſidérablement en peu de temps : des Princes de maiſon ſouveraine, des Seigneurs des plus illuſtres familles de la Chrétienté voulurent combattre ſous l'habit & l'enſeigne des Templiers. Par une mauvaiſe délicateſſe, & qui n'abandonne guere les Grands juſques dans leur dévotion, on préféroit ſouvent cette profeſſion uniquement militaire, aux ſervices pénibles & humiliants que les Hoſpitaliers, quoique ſoldats, rendoient aux pauvres & aux malades. Ces Princes & ces Seigneurs, en entrant dans l'Ordre des Templiers, y appor-

terent des richesses immenses : au bruit même de leurs exploits, on leur fit de magnifiques donations : & Brompton, dont nous venons de parler, ajoute que cette société naissante, & cette fille de la maison de Saint Jean, devint en peu de temps si riche & si puissante, que la fille, disoit-il, faisoit ombre à sa mere, & sembloit la vouloir obscurcir (1). Raimond Dupuy.

Quoi qu'il en soit de ce qu'avance cet ancien Historien, il faut convenir que l'un & l'autre Ordre furent les plus fermes appuis de Jérusalem ; que Baudouin & les Rois ses successeurs, comme nous le verrons dans la suite, n'entreprirent rien de considérable sans le secours de leurs armes ; que les Chefs mêmes de cet Ordre eurent souvent beaucoup de part dans le gouvernement, en sorte que c'est en quelque maniere écrire l'histoire de ces deux Ordres, que de rapporter les différents événements de cette Monarchie.

Le Roi, au défaut d'une Croisade qu'il avoit demandée, voyoit avec plai-

(1) *Hi namque, secundum quosdam, ex infimis Hospitalariorum congregati, & ex reliquiis eorum, ex cibis & armis sustentati, ad tantam rerum opulentiam devenerunt, ut filia ditata matrem suffocare & supergredi videretur.*

Chronicon. Joan. Brompton. Hist. Anglic. script. pag. 1008. edit. Lond. 1652.

Raimond Dupuy.

fit arriver tous les jours de l'Europe; comme des recrues de Noblesse qui venoient prendre parti dans l'une ou l'autre compagnie; mais rien ne lui causa plus de joie que le retour du Comte d'Anjou, qui, après avoir donné ordre à l'établissement de ses enfants, & réglé leur partage, revint en Orient, à la tête d'un grand nombre de Gentilshommes ses vassaux, épousa la Princesse Melisende, fille aînée du Roi, & fut reconnu, conjointement avec elle, pour héritier présomptif de la couronne.

Pendant que la Cour n'étoit occupée que de fêtes & de plaisirs, le Roi apprit avec beaucoup de surprise & de douleur, que le jeune Boémond son autre gendre avoit été tué dans un combat contre les Infideles, & qu'il étoit à craindre que la capitale de la principauté, destituée de son souverain, ne fût assiégée par ces barbares. Boémond n'avoit laissé de son mariage avec Alix qu'une Princesse appellée Constance, encore à la mamelle.

Le Roi son aïeul partit en diligence pour prendre la Régence de ses états; mais en arrivant à Antioche, il fut bien surpris d'en trouver les portes fermées, & sur-tout d'apprendre que c'étoit par ordre de la Princesse douairiere sa fille. Cette Princesse, fiere & ambitieuse, d'ailleurs chagrine & jalouse que le Roi son

pere eût disposé en faveur de sa sœur seule de la couronne de Jérusalem, sans lui en faire part, vouloit établir son autorité dans la ville d'Antioche en qualité de mere & de tutrice de la jeune Constance, & peut-être s'emparer de cet état pour se remarier dans la suite plus avantageusement pour elle, & au préjudice de sa fille. Mais les habitants les plus sensés, connoissant le besoin qu'ils avoient du secours du Roi contre les entreprises continuelles des Turcomans, à l'insu de la Princesse douairiere, introduisirent de nuit le Roi son pere dans la place. Baudouin y fit reconnoître son autorité, mit dans la place un Gouverneur de la fidélité duquel il étoit bien assuré, obligea la Princesse douairiere, quoique sa fille, de sortir de la ville, & de se retirer à Laodicée, qui lui avoit été assignée pour son douaire; & après avoir établi un bon ordre dans toute la principauté, il s'en retourna dans ses états.

Raimond Dupuy.

1131. *Willel. Tyrien-sis*, *l.* 13.

Il ne fut pas plutôt arrivé à Jérusalem, qu'il fut surpris d'une maladie violente, causée apparemment par le chagrin que lui avoient donné les desseins ambitieux de sa fille; & comme il ne put ignorer que sa fin étoit proche, il reconnut de nouveau le Comte d'Anjou, & la Princesse Mélisende sa fille ainée, pour ses successeurs à la couronne de Jérusalem.

Raimond Dupuy.

Il leur recommanda les intérêts de la jeune Conſtance, & la conſervation de ſa principauté, qui du côté de la Syrie ſervoit de boulevard au royaume de Jéruſalem. Ce Prince expira peu de temps après: la douleur ſincere & les larmes de ſes ſujets firent connoître combien il en étoit aimé, & la grandeur de la perte qu'ils venoient de faire.

Le Comte & la Comteſſe d'Anjou furent couronnés ſolemnellement, & ils reçurent enſuite des Lettres du Pape Innocent II, qui, après les avoir félicités ſur leur avénement à la couronne, les exhortoit, dans les termes les plus touchants, à veiller à la défenſe de la Terre-Sainte, & à la conſervation d'un état qui intéreſſoit toute la chrétienté. Ce ſaint Pontife, qui n'ignoroit pas que les Hoſpitaliers étoient les plus fermes appuis du trône de Jéruſalem, avoit publié peu de temps auparavant une Bulle en forme de conſtitution, adreſſée aux Archevêques, Evêques, & à tous les Prélats de l'Egliſe univerſelle, dans laquelle, entre autres articles, après avoir exalté la charité que les Hoſpitaliers exerçoient à leurs dépens en faveur des pélerins & des malades, il paſſa aux ſervices importants qu'ils rendoient à la chrétienté les armes à la main: *Ce ſont les Hoſpitaliers*, dit ce Pape, *qui ne ſont*

point de difficulté d'expoſer tous les jours leurs vies pour défendre celles de leurs freres, qui ſont les plus fermes ſoutiens de l'Egliſe Chrétienne en Orient, & qui combattent tous les jours avec tant de courage contre les Infideles. Mais comme leurs facultés ne ſuffiſent pas pour ſoutenir une guerre preſque continuelle, nous vous exhortons de les ſecourir de votre ſuperflu, & de les recommander à la charité des peuples qui ſont commis à votre vigilance paſtorale. Du ſurplus, nous vous déclarons que nous avons pris la maiſon hoſpitaliere de S. Jean, & tout l'Ordre, ſous la protection de S. Pierre & la nôtre.

Raimond Dupuy.

Mais cette protection & les privileges particuliers que ce Pape & ſes prédéceſſeurs avoient accordés aux Hoſpitaliers, exciterent depuis la jalouſie & les plaintes de la plupart des Evêques de la Paleſtine, qui ne pouvoient ſouffrir que le ſaint Siege eût exempté ces Religieux de leur Juriſdiction, & que les Papes ſe fuſſent déclarés les ſeuls Evêques immédiats de tout l'Ordre. Nous aurons lieu dans la ſuite de parler de ces différends, qui firent tant d'éclat à la Cour de Rome, & dans toute l'Egliſe.

A peine le Roi Baudouin avoit les yeux fermés qu'il ſe forma dans Antioche, contre les droits de la Princeſſe mineure, deux différentes conſpirations, & qui penſerent allumer une guerre ci-

Raimond Dupuy.

ville entre les Princes Latins de l'Orient. La Douairiere d'Antioche, semblable à la plupart des Souverains, qui ne croient point apparemment avoir de parents, & aussi mauvaise mere qu'elle avoit été fille ingrate, ne vit pas plutôt le Roi son pere dans le tombeau, qu'elle ne songea plus, au préjudice de sa propre fille, qu'à se rendre maîtresse de la principauté. Ponce, Comte de Tripoli, & le jeune Courtenay, qui venoit de succéder au Comte Josselin son pere, entrerent secrétement dans ses intérêts; & plusieurs habitants d'Antioche s'engagerent d'introduire dans la ville les troupes de ces deux Princes.

A l'insu de ce premier parti, il s'étoit formé une autre cabale, & qui n'étoit pas moins dangereuse. Roger, Duc, & depuis Roi de Sicile, cousin de la petite Princesse, & de la même maison, soit qu'il prétendît que la principauté d'Antioche étoit un fief masculin, ou qu'à l'exemple des Princes ambitieux, il crût justes & permis tous les moyens qui conduisent au trône, entreprit de dépouiller la Princesse mineure. Il avoit ses partisans dans la ville; & ces différents desseins se conduisoient avec beaucoup d'artifice & de secret. Mais il y eut des habitants qui, n'entrant ni dans l'un ni dans l'autre parti, découvrirent cette double conjuration

ration : ils en donnerent aussi-tôt avis au Gouverneur, que le Roi Baudouin y avoit mis avant sa mort. Ce Commandant, quoique soutenu de la garnison, ne se trouvoit pas assez fort contre le nombre prodigieux d'habitants d'une aussi grande ville ; ainsi il dépêchoit courriers sur courriers au Roi de Jérusalem, pour le conjurer de se rendre incessamment à Antioche, s'il vouloit en conserver la principauté à l'héritiere.

Raimond Dupuy.

Foulques ayant reçu de si fâcheuses nouvelles, partit sur le champ avec ce qu'il put trouver de cavaliers en état de le suivre ; & il étoit accompagné d'Anselin de Brie, & de frere Joubert, Hospitalier, qui partageoient sa faveur, & qu'il avoit admis dans sa confiance la plus intime. Pour se rendre par terre à Antioche, il falloit que le Roi de Jérusalem passât sur les terres du Comte de Tripoli, son vassal ; mais ce Comte & celui d'Edesse, à la tête de leurs troupes, s'opposerent à son passage. Le Roi voyant une félonie aussi déclarée, jugea bien qu'il y avoit un grand parti formé contre sa niece, & que le salut de cette jeune Princesse consistoit à prévenir ces Princes, & à entrer le premier dans Antioche. Mais comme il n'avoit pas avec lui assez de troupes pour s'ouvrir le passage l'épée à la main, il feignit de céder à la force ;

Raimond Dupuy.

il retourna tout court ſur ſes pas : & pour éblouir les eſpions, il fit même reprendre à ſon eſcorte la route de Jéruſalem, & marcha quelque temps lui-même au milieu de ce corps de cavalerie.

Il s'en détacha enſuite, & la nuit, accompagné ſeulement de ſes deux favoris, il gagna le bord de la mer, ſe jetta dans une barque, & arriva à l'embouchure du fleuve Oronte, & au port de ſaint Siméon, qui n'eſt qu'à cinq lieues d'Antioche, d'où il ſe rendit ſecrétement aux portes de cette ville : il y fut introduit par le Gouverneur & par ſes partiſans.

Ce Prince, plein de hauteur & de courage, y eut bientôt fait reconnoître ſon autorité ; ſa préſence & ſa fermeté effrayerent les conjurés ; il fit arrêter les plus mutins, & pour prévenir de pareilles entrepriſes, il réſolut, de concert avec le Patriarche & les plus conſidérables Seigneurs de la principauté, de marier inceſſamment la jeune Princeſſe, quoiqu'elle ne fût pas encore nubile, & de lui choiſir pour mari un Prince qui lui servît de tuteur & de pere, & qui fût capable de défendre ſes états.

La dot de la Princeſſe d'Antioche étoit trop brillante pour craindre qu'elle manquât de parti ; mais la ſituation de ſes états, environnés de tous côtés par les Infideles, demandoit un Prince habile &

plein de valeur, qui sût retenir les mutins dans leur devoir, & en même temps s'oppoſer aux incurſions continuelles des Infideles. Raimond Dupuy.

Le Roi de Jéruſalem jetta les yeux ſur Raimond, frere de Guillaume, dernier Comte de Poitiers & d'Auvergne, & Duc d'Aquitaine ; Prince rempli de courage & qui en avoit donné des preuves éclatantes dans toutes les guerres où il s'étoit trouvé. Il y avoit eu entre eux, pendant que Foulques étoit en Europe, différents ſujets d'animoſité ; mais le Roi ſacrifia généreuſement ſon reſſentiment aux intérêts de ſa niece ; & la valeur & le mérite du Comte lui firent aiſément oublier d'anciens démêlés.

Le Patriarche & les Seigneurs les plus conſidérables de la principauté ayant approuvé les vues du Roi, ce Prince fit choix pour cette négociation de l'Hoſpitalier Joubert. Il en étoit très-capable par la ſageſſe de ſa conduite, qui depuis l'éleva à la premiere dignité de ſon Ordre. Cet Hoſpitalier s'embarqua auſſitôt, paſſa en France & de-là à la Cour de Henri I., Roi d'Angleterre, où il apprit que le Comte de Poitiers, qui étoit ſon parent, s'étoit retiré. L'Ambaſſadeur vit le Comte, & tant par des motifs de religion, que par l'importance de l'établiſſement qu'il lui propoſoit, il le détermina à paſſer en Syrie. Le Prince

Raimond Dupuy.

& l'Ambaſſadeur ſortirent de cette iſle, arriverent en France, & ſe rendirent enſuite en Provence pour s'y embarquer. Le ſuccès de cette grande affaire dépendoit du ſecret, & de prévenir un puiſſant armement que Roger, Duc de Calabre & depuis Roi de Sicile, vouloit envoyer en Syrie, pour ſoutenir les partiſans. Malheureuſement pour le Comte & pour l'Ambaſſadeur, il ne ſe trouva point dans les ports de Provence de vaiſſeaux qui fiſſent voile en Orient, & ils apprirent avec chagrin qu'ils ne pourroient s'embarquer que ſur la flotte même de Roger. Quelque précaution que l'Ambaſſadeur eût priſe pour cacher ſa commiſſion & ſes deſſeins, ce Duc averti que le Comte & l'Ambaſſadeur cherchoient à paſſer en Orient, avoit donné ordre, s'ils ſe trouvoient dans ſes ports, de les arrêter. Ses eſpions répandus de tous côtés, examinoient avec ſoin tous ceux qui ſe préſentoient en qualité de paſſagers: cependant l'Hoſpitalier trompa leur vigilance, & s'étant déguiſé lui-même, & ayant fait déguiſer le Comte, ils ſe ſéparerent, paſſerent en Calabre, & furent reçus en qualité de Marchands dans deux différents navires qui alloient mettre à la voile; & ce furent les vaiſſeaux mêmes de Roger qui conduiſirent le Comte & l'Ambaſſadeur dans le port le plus voiſin de la ville d'Antioche. Le Patriarche, en

présence du Roi, maria, peu de jours après, ce Comte avec la jeune Princesse; & dans une assemblée générale des Etats, le Comte fut reconnu solemnellement pour Prince d'Antioche, & les Grands de l'Etat lui prêterent le serment ordinaire de fidélité.

Raimond Dupuy.

Mais pendant que Foulques ne paroissoit occupé que du soin d'affermir l'autorité du Comte, les frontieres de son royaume furent ravagées par différentes courses des Arabes & des Sarrasins d'Ascalon. Cette ville, à l'égard des Sarrasins d'Egypte, étoit comme la clef de la Palestine : les Califes n'y avoient oublié aucune des fortifications dont l'usage étoit connu en ce temps-là. 1131.
Outre une garnison nombreuse qu'ils y entretenoient, & qu'on changeoit tous les trois mois, ces Princes pour intéresser les habitants à la défense de cette place, leur donnoient à tous une solde particuliere, qu'on payoit même à tous les enfants mâles, si-tôt qu'ils étoient nés, en sorte que tout étoit soldat dans Ascalon, & on n'y connoissoit guere d'autre profession. C'étoit même, à l'égard des Sarrasins d'Egypte, l'école où les jeunes gens venoient apprendre le métier de la guerre ; on les voyoit tous les jours en parti, & se mettre en embuscade pour surprendre les habitants de la campagne, & même

Raimond Dupuy.

les Pélerins d'Occident, qui du port de Jaffa, où ils avoient débarqué, prenoient le chemin de Jérusalem.

La Reine Mélisende, à qui le Roi, en son absence, avoit laissé la régence de l'état, tint à ce sujet plusieurs conseils; & après différents moyens qu'on proposa pour réprimer les courses des Infideles, on n'en trouva point de plus convenable que de relever les murs de Bersabée.

Cette place, qui étoit anciennement de la tribu de Siméon, n'est éloignée que de deux lieues des montagnes de Seïr, qui séparent la terre de Promission de l'Arabie Pétrée, & elle se trouve à six lieues d'Ascalon. On résolut, après l'avoir fortifiée, d'y entretenir en tout temps un corps de troupes capables de s'opposer aux courses des Arabes, & aux partis qui sortoient souvent d'Ascalon *. La Reine fit travailler à cet ouvrage avec beaucoup de diligence; & quand il fut hors d'insulte, cette Princesse en confia la défense aux Hospitaliers, qui y mirent une forte garnison tirée de leur Ordre: & ces soldats Religieux, pleins de ce premier esprit de leur institut, en firent une place d'armes, & en même-temps un asyle pour tous les Chrétiens de ce canton.

Ces Chevaliers & les Templiers séparés par brigades, ne partoient point des

* *De communi consilio traditur fratribus domus Hospitalis, quæ de Hyerosolimis, qui usque in præsens debitâ custodierunt diligentiâ. Willel. Tyr. 14, c. 22.*

frontieres, & faiſoient face de tous côtés contre les entrepriſes des Infideles. Ce petit royaume étoit, pour ainſi dire, bloqué & aſſiégé, ſoit par différents Princes Turcomans, ſoit par les Arabes du déſert, ou par les Sarraſins d'Egypte. Le zele de ces Chevaliers, leur valeur & le bruit de leurs exploits, les rendoient auſſi chers à tous les Chrétiens, qu'ils étoient redoutables aux Barbares, dans un ſiecle surtout où il ſembloit que le ſalut des hommes fût attaché à la conſervation de la Terre-Sainte. Tout ce qui s'y paſſoit attiroit l'attention des Papes, des Princes & des peuples les plus éloignés. C'étoit l'affaire des particuliers comme celle des Souverains ; on ne connoiſſoit rien de plus méritoire, pour obtenir le pardon de ſes péchés, que de contribuer à la défenſe des ſaints Lieux. Il ne ſe faiſoit guere de teſtaments où il n'y eût un article en faveur des Ordres Militaires : pluſieurs Princes vouloient même être enſevelis avec l'habit de l'un ou de l'autre ; & dans le ſiecle dont nous parlons, cette ſorte de dévotion fut pouſſée ſi loin, qu'on vit des Souverains s'enrôler dans cette ſainte Milice, quitter le gouvernement de leurs états ; & d'autres, par une diſpoſition dont il n'y avoit point d'exemple, en deſtiner après leur mort la ſouveraineté même aux Hoſpitaliers & aux Templiers.

Raimond Dupuy.

Raimond Dupuy.

C'eſt ainſi que Raimond Bérenger, Comte de Barcelone & de Provence, quoique déjà avancé en âge, entra dans l'Ordre des Templiers. Mais ſes infirmités ne lui ayant pas permis de ſe rendre dans le Chef-d'Ordre, & dans la maiſon de Jéruſalem, il y envoya des ſommes conſidérables pour ſoutenir la guerre contre les Infideles, & on vit ce Souverain en quitter les marques & l'autorité, & s'enſevelir à Barcelone dans la maiſon du Temple, où il mourut dans l'exercice continuel de ſa nouvelle profeſſion.

Alphonſe premier, Roi de Navarre & d'Arragon, & qui prenoit le titre d'Empereur des Eſpagnes, porta encore plus loin ſon zele & ſa dévotion. Ce Prince, un des plus grands Capitaines de ſon ſiecle, & qui dans les guerres qu'il avoit ſoutenues contre les Maures, étoit ſorti victorieux de vingt-neuf batailles, ſe voyant vieux & ſans enfants, déclara, par un teſtament ſolemnel fait en 1131, les Hoſpitaliers de S. Jean, les Templiers & les Chanoines ou Chevaliers du faint Sépulcre, ſes héritiers & ſes ſucceſſeurs aux couronnes de Navarre & d'Arragon, & il en diſpoſa en faveur de ces Guerriers, pour les engager à ſoutenir ſes deſſeins contre les Sarraſins & les Maures d'Eſpagne. Il renouvella ce teſtament peu de jours

Zurita, t. 1, l. 1, ch. 52, fol. 49, col. 4.

Mariana. l. 10, c. 15, p. 521.

avant sa mort, & la plupart des Grands de ces deux royaumes, par complaisance pour leur Souverain, y souscrivirent. Raimond Dupuy.

Alphonse, qui n'avoit jamais connu de péril, ayant depuis attaqué les Infideles proche de Fraga, avec des forces beaucoup inférieures à celles des ennemis, succomba sous le grand nombre; 1133, 19 Juillet. son armée fut taillée en pieces; il périt lui-même dans le combat, & on ne put après la bataille trouver son corps, soit que les Maures l'eussent enterré, ou qu'il fût tellement défiguré par ses blessures qu'on n'eût pu le reconnoître. Le peuple qui l'idolâtroit, & toujours avide de certain merveilleux, soutint long-temps qu'il n'étoit pas péri dans cette bataille, mais que ce Prince, accablé de honte & de douleur d'avoir été la cause de la perte de tant de Chrétiens qui y avoient été tués, étoit allé déguisé en pélerinage à Jérusalem, & qu'on le verroit revenir & reprendre les rênes du gouvernement, quand, par cette pénitence, il auroit expié la faute qu'un excès de courage lui avoit fait commettre.

Mais les Grands des deux royaumes ne se laisserent pas éblouir par cette illusion, & pour prévenir les prétentions des Ordres militaires, ils ne songerent qu'à se donner promptement un nouveau Sou-

Raimond Dupuy.

verain. Il se tint pour cela différentes assemblées entre les Navarrois & les Arragonois, sans que les Seigneurs & les Députés des deux nations pussent convenir du Prince qui devoit remplir le trône du grand Alphonse : chacun vouloit faire tomber les suffrages sur un Prince de sa nation. Cette concurrence & la jalousie si naturelle entre des peuples voisins, rompit l'union qui subsistoit depuis près de soixante ans entre ces deux royaumes. On se sépara ; les Navarrois élurent pour leur Souverain Dom Ramire, Prince du sang de leurs anciens Rois, & les Arragonois de leur côté déférerent leur couronne à un autre Prince, aussi appellé Ramire, frere du grand Alphonse, quoique ce Prince fût Prêtre, & que depuis plus de quarante ans il eût fait profession de la vie monastique, dans l'abbaye de saint Pons de Thomiers, en Languedoc ; qu'il eût été depuis Abbé de Sahagun, & même élu successivement Evêque de Burgos, de Pampelune & de Balbastro.

Ce Prince ayant obtenu d'Anaclet, d'autres disent d'Innocent II, dispense de ses vœux, épousa Agnès, sœur de Guillaume, Comte de Poitiers, & de Raimond, Comte d'Antioche. Il en eut une fille appellée Pétronille ; & la Reine, mere de cette jeune Princesse, étant morte peu

Raimond Dupuy.

après, ce Roi, Moine, Prêtre & marié (1), qui ne se sentoit aucune de ces grandes qualités si nécessaires sur le trône, & peut-être par un juste remords de conscience, résolut de retourner dans son couvent. Il convint avec Raimond Bérenger, Comte de Barcelone, & fils du Templier dont nous venons de parler, qu'il épouseroit sa fille quand elle seroit dans un âge plus avancé; & en conséquence de ce traité, il lui remit dès ce temps-là le gouvernement de l'état, dont Raimond Bérenger se chargea, sous le titre de Prince d'Arragon.

La nouvelle du choix de ces deux nations, fait au préjudice du testament d'Alphonse, étant passée dans la Palestine, le Patriarche (2) de Jérusalem, Supérieur des Chanoines du saint Sépulcre, & les Maîtres des deux Ordres militaires, tinrent différents conseils avec

(1) *Romani Pontificis veniâ (sic credimus) ut Rex, conjux & Sacerdos idem esset impetratum; Agnes Guillelmi Pictavorum & Aquitanicæ Principis, connubio juncta.* Mariana. l. 10, c. 15, p. 512.

(2) *Patriarchalis siquidem ecclesia quæ est Dominici Sepulchri sub monte Calvariæ Canonicos habet Regulares, secundùm habitum & regulam Sancti Augustini viventes; habent autem Priorem ab quem cum prædictis Canonicis pertinet eligere Patriarcham, qui est eis loco Abbatis.* Jacob. Vitri, Hist. Hyerolos. c. 58, pag. 1098.

Raimond Dupuy.

les principaux de chaque maison, au sujet de cette grande affaire, & on résolut d'envoyer des Députes en Espagne, pour demander l'exécution du testament du Roi défunt, ou du moins pour traiter de sa succession d'une maniere convenable aux intérêts des légataires.

Raimond Dupuy fut chargé de cette négociation ; il l'accepta volontiers, & il partit accompagné de quelques anciens Hospitaliers, dont le Conseil de l'Ordre avoit fait choix. Guillaume, Patriarche de Jérusalem, & les Templiers, nommerent de leur côté des Députés : ils arriverent tous heureusement en Espagne ; mais ils trouverent des difficultés insurmontables dans la poursuite d'une affaire si délicate.

Les Navarrois & les Arragonois, au préjudice du testament du Roi Alphonse, s'étoient déjà choisis de nouveaux Souverains. Ces Princes étoient en possession du trône, quand les Députés de la Terre-Sainte arriverent en Espagne, & il n'y avoit pas beaucoup d'apparence qu'ils en descendissent volontairement pour faire place à des étrangers. On ne laissa pas d'entrer d'abord dans quelques négociations ; mais comme de pareilles prétentions, destituées de forces, sont ordinairement peu considérées, on se contenta de proposer aux Députés quelque espece de dédommagement, s'il y en

peut avoir pour des couronnes ; & même on embarrassoit tous les jours les Députés dans un labyrinthe de vaines propositions, dont ils ne voyoient point la fin. La négociation tomba insensiblement ; le Navarrois enfin levant le masque, prétendit que le feu Roi n'avoit pu disposer de sa couronne au préjudice de ses légitimes héritiers, ou du droit naturel qu'ont des peuples, au défaut d'héritiers, de se choisir eux-mêmes un Souverain ; & par cette déclaration, il ôta toute espérance de traiter avec lui. Raimond, Comte de Barcelone & Prince d'Arragon, en usa plus généreusement, & il résolut de faire quelque justice aux légataires du Roi Alphonse.

Raimond Dupuy.

On convint que si le Comte & la jeune Reine Pétronille, qu'il devoit épouser, mouroient sans enfants, la couronne d'Arragon retourneroit aux Ordres militaires & aux Chanoines du saint Sépulcre : que cependant les uns & les autres auroient certain nombre de vassaux dans les places qu'on reprendroit dans la suite sur les Maures, & que ces vassaux seroient obligés de prendre les armes & de suivre les Religieux militaires d'Espagne, quand ils marcheroient en campagne contre ces Infideles.

1134. *Zurita, c. 1. l. 2. c. 4. fol 40. Mariana. l. 10, c. 18.*

Outre ces conditions, on céda aux légataires de cette souveraineté des terres

Raimond Dupuy.

& des châteaux considérables par leurs dépendances, capables d'entretenir un grand nombre de Chevaliers. On ajouta à ces terres & à ces seigneuries, le dixieme des tributs qui se levoient dans tout le royaume, & le cinquieme des contributions qu'on tiroit des terres des Maures; il fut arrêté que les Rois d'Arragon ne pourroient jamais faire la paix avec les Infideles, sans la participation du Patriarche de Jérusalem, & des deux Ordres militaires. Ce traité fut signé & ratifié dans le mois de Septembre de l'année 1141, & le Pape Adrien IV, & Foulques, Roi de Jérusalem, y donnerent depuis leur approbation.

Raimond Dupuy ayant terminé une affaire si importante, s'embarqua avec les autres Députés, reprit la route de la Palestine, & arriva heureusement à Jérusalem. Il y fut reçu avec cette joie sincere, & ce tendre respect qu'inspiroit sa rare vertu. Brompton & Roger de Howeden, Historiens Anglais, & qui vivoient dans le même siecle, le nomment dès ce temps-là GRAND-MAÎTRE, & c'est en cette qualité que nous parlerons dans la suite de cet illustre Chef des Hospitaliers & de ses successeurs, dont la plupart sacrifierent leur vie pour la défense de la Terre-Sainte.

Cet ancien royaume de David, ou, pour mieux dire, l'héritage de JESUS-

CHRIST, perdit en ce temps-là son Roi en la personne de Foulques d'Anjou. Ce Prince étant à la chasse, dans la plaine d'Acre, se tua en tombant de cheval, & trouva dans un exercice de paix la mort qu'il avoit affrontée tant de fois à la guerre. Il laissoit deux enfants fort jeunes, Baudouin l'aîné, âgé de treize ans, & Amaulry qui n'en avoit que sept. Raimond Dupuy.

1142. La mort du Roi fit naître des cabales auxquelles la plupart des minorités sont exposées, & ouvrit depuis la porte aux invasions des Turcomans & des Sarrasins. La Reine Mélisende, mere des jeunes Princes, prétendoit non-seulement à la régence qu'on ne lui disputoit point, mais elle vouloit être reconnue pour Reine de son chef, & pour seule Souveraine de l'état en qualité de fille de Baudouin du Bourg. Les Grands au contraire, qui se voyoient environnés d'ennemis redoutables, vouloient avoir à leur tête un Capitaine & un Roi. Ces contestations soutenues par différents partis, penserent dégénérer en une guerre civile. On convint à la fin de remettre la décision de ce grand différend à la majorité de Baudouin. Mais peu de temps après, les Seigneurs le firent couronner à l'insçu de la Reine sa mere, à laquelle cependant, pour le bien de la paix, il fut obligé depuis de céder la moitié du royaume.

Dans l'intervalle entre la mort de Foul-

Raimond Dupuy.

ques & le couronnement de Baudouin III son fils, les Chrétiens Latins perdirent le comté d'Edesse, appellé en ce temps-là *Rouha* ou *Rohais*. Nous avons dit que Baudouin du Bourg étant parvenu à la couronne, avoit remis cette principauté à Josselin de Courtenay son parent, suivant ce qui avoit été pratiqué par Godefroi de Bouillon, son frere : pour attacher des Princes & des Seigneurs croisés à la défense de la Terre-Sainte, ils leur en avoient donné les principales seigneuries à titre d'inféodation. De-là étoient venus les Comtes d'Edesse, de Tripoli, de Joppé ou de Jaffa, & depuis d'Ascalon & de Galilée ; les Seigneurs d'Yblin, de Montroyal, de Thoron, de Sidon, de Tyr, d'Acre & de Césarée : tous Seigneurs de la premiere noblesse de ce nouvel état.

Josselin de Courtenay, dont nous venons de parler, s'étoit maintenu dans sa principauté par mille actions de valeur, contre toutes les entreprises des Infideles ; mais ce Seigneur étant mort, le fils qu'il laissa héritier de ses états, n'hérita pas de ses vertus. Le jeune Courtenay, élevé dans les délices & le luxe des Orientaux, passoit sa vie dans la debauche ; & pour avoir moins de témoins de ses déréglements, il avoit quitté Edesse, & s'étoit rétiré avec les ministres de ses plaisirs à Turbessel, ville située à 24 milles de

l'Euphrate, en-deçà de ce fleuve par rapport à la Palestine. Raimond Dupuy.

Omadeddin Zenghi, Turcoman Selgeucide, Sultan de Mosul & d'Alep, & le plus puissant Prince de l'Orient, instruit de la mollesse dans laquelle le jeune Courtenay passoit sa vie, entra dans son pays & assiégea Edesse. Courtenay, qui n'étoit environné que par des favoris lâches & efféminés, n'eut pas le courage de s'enfermer dans sa capitale, & de s'y défendre ou de s'y ensevelir; il en vit même le siege sans faire le moindre mouvement pour y jetter du secours, & Zenghi lui auroit enlevé le reste de ses états avec la même facilité, si ce Prince naturellement dur & cruel, dans le temps qu'il se préparoit à continuer ses conquêtes, n'eût été assassiné dans sa tente par ses propres domestiques. Il laissa deux enfants, Cotedin & Noradin. L'ainé régna à Mosul, & la principauté d'Alep fut le partage de Noradin son cadet, Prince sage, habile, plein d'équité, soldat & Capitaine, grand Général, ennemi des Chrétiens par principe de religion, & qui se trouva souvent aux mains avec les Hospitaliers & les Templiers. 1143.

Depuis la perte d'Edesse, les affaires des Chrétiens Latins commencerent à décliner en Orient. Godefroi de Bouillon, les deux Baudouin, Foulques d'Anjou, le fameux Boémond, le brave Tan-

Raimond Dupuy. crede, le vieux Courtenay & le Comte de Toulouſe n'étoient plus, & leurs deſcendants amollis par les délices de l'Aſie, occupoient à la vérité leurs places, mais ſans les remplir : il n'y avoit que le jeune Roi Baudouin, & les deux Ordres militaires, qui s'oppoſaſſent avec courage aux entrepriſes des Infideles. Mais comme leurs forces ne répondoient point à leur valeur, on réſolut d'avoir recours aux Princes de l'Europe, & de ſolliciter une nouvelle Croiſade, qui chaſſât entiérement les Infideles de la Terre-Sainte. Dans cette vue on dépêcha en Europe l'Evêque de Zabulon : il débarqua à Marſeille. La premiere Croiſade étoit ſortie de France, & il venoit en ſolliciter une ſeconde.

1143. Louis VII étoit alors ſur le trône, jeune Prince bien fait, plein de courage, mais incertain dans ſa conduite, plus ſcrupuleux que dévot, qui ignoroit le grand art de régner. Le Député de Baudouin ne pouvoit venir à la cour dans une conjoncture plus favorable. Le Roi étant en guerre contre Thibault, Comte de Champagne & de Blois, ſon vaſſal, la réſiſtance qu'il trouva au ſiege de Vitry en Perthois l'irrita contre les habitants; & après avoir emporté la place l'épée à la main, il fit mettre tout à feu & à ſang: on prétend même que

treize cents personnes de tout sexe, hommes, femmes & enfants, qui s'étoient réfugiés dans la principale Eglise, périrent dans cet incendie. De justes remords ayant succédé à une exécution si terrible, ce Prince (1) résolut d'expier sa faute par le voyage de Jérusalem, la ressource & l'asyle en ce temps-là des plus grands pécheurs. Il communiqua son dessein au Pape Eugene III, qui étoit alors sur la Chaire de saint-Pierre; & afin qu'il pût faire ce pélerinage d'une maniere plus utile pour les Chrétiens de la Terre-Sainte, il le pria de vouloir bien, à l'exemple d'Urbain II, faire prêcher une nouvelle Croisade.

Raimond Dupuy.

Preuves de l'Histoire des Comtes de Poitou, pag. 483.

Ce Pontife, qui de Moine de l'Ordre de Clairvaux, & de disciple de saint Bernard, étoit parvenu sur la Chaire de saint Pierre, donna de grandes louanges au pieux dessein de Louis, & afin de répondre à ses intentions, il envoya des Brefs dans toute la Chrétienté, pour exhorter les Princes & leurs sujets à prendre les armes. Il chargea

(1) *Ludovicus Rex Vitriacum Castrum comitis Theobaldi capit, ubi igne admoto, Ecclesiâ incensâ, & in eâ mille trecentæ animæ diversi sexûs & ætatis sunt igne consomptæ; super quo Rex Ludovicus misericordia motus plorasse dicitur, & hâc de causâ peregrinationem Hyerolosimitanam agressus à quibusdam æstimatur.*

Rob. de monte, appendix ad Sigeb. ad ann. 1143.

Raimond Dupuy.

Gaufrid. vita Sancti Bernardi.

même ſaint Bernard, qui étoit l'oracle de ſon ſiecle, de prêcher la Croiſade en France & en Allemagne ; & pour engager les fideles à prendre la Croix, il ouvrit les tréſors de l'Egliſe, & accorda une indulgence pléniere à tous les Croiſés.

Le ſaint Abbé de Clairvaux, ſur les ordres du Pape, quitte ſa retraite, paſſe ſucceſſivement à la Cour du Roi de France & de l'Empereur Conrard, monte en chaire, prêche, tonne, & plein de feu & d'indignation, repréſente quelle honte c'étoit pour les Chrétiens de ſouffrir que l'héritage de JESUS-CHRIST, & que la terre arroſée de ſon précieux ſang, fût à la veille de retomber ſous la tyrannie des Infideles. Il n'oublie rien pour toucher ſes auditeurs, & pour les engager à prendre les armes ; on prétend même qu'emporté par ſon zele, il prédit hautement une victoire certaine, & la défaite entiere des Infideles. Les charmes de ſon éloquence, ſes expreſſions tendres & pathétiques, la réputation de ſa ſainteté, les heureux ſuccès qu'on prétend, comme nous l'avons dit, qu'il annonçoit hautement, des miracles éclatants que les Auteurs de ſa vie lui attribuent à ce ſujet, & qu'on peut regarder comme les lettres de créance les plus ſûres pour un Prophete ; tout cela fit prendre les armes à l'Empereur, au Roi de France, & à

la plupart des Princes & des Seigneurs leurs vassaux. Raimond Dupuy.

Un enfant boiteux ayant été présenté à saint Bernard, en présence de l'Empereur, le saint Abbé fit le signe de la Croix, releva l'enfant, & lui ordonna devant toute l'assemblée de marcher, se tournant ensuite vers Conrard : *Ceci a été fait pour vous*, lui dit-il, *afin que vous connoissiez que Dieu est vraiment avec vous, & que votre entreprise lui est agréable.*

Plusieurs Seigneurs Français & Allemands persuadés que l'Abbé de Clairvaux étoit dépositaire de la puissance du Ciel, & que, comme un autre Moïse, il feroit des miracles pour introduire le peuple de Dieu dans la terre de promission, firent de grandes instances dans un Concile tenu à Chartres pour l'obliger à prendre le commandement général (1) de l'armée ; mais l'homme de Dieu, qui n'étoit pas moins prudent que zélé, se contenta d'en être le hérault & la trompette. Après avoir ac- 1146.
compli sa mission, il se retira dans son abbaye, & laissa aux Princes guerriers l'honneur & les périls de l'exécution.

(1) *De cætero, verbum illud, quod jam, ni fallor, audistis, quomodo videlicet in Conventu Carnotensi, quoniam judicio satis miror me quasi ducem & principem militiæ elegerant.* Divi Bernardi. Ep. 256 ad Eug. Pap.

Raimond Dupuy. 1147.

L'Empereur & le Roi de France mirent chacun de leur côté un nombre prodigieux de troupes sur pied : on comptoit dans chaque armée jusqu'à soixante & dix mille hommes d'armes, sans la Cavalerie légere & l'infanterie : il sembloit que tous les Français & les Allemands, de concert, eussent résolu d'abandonner leurs pays ; & s'il s'en trouvoit quelques-uns capables de porter les armes, que différentes raisons retinssent dans leur patrie, les nouveaux Croisés, par une espece d'insulte, & comme pour leur reprocher leur lâcheté, leur envoyoient une quenouille & un fuseau. Les femmes mêmes renouvellant l'histoire ou la fable des Amazones, parurent dans une revue, armées & à cheval, & formoient différents escadrons.

Eléonore, Reine de France, & femme de Louis VII, étoit à la tête de ces Héroïnes : Princesse d'une rare beauté, qui par son mariage avoit apporté les provinces de Guienne & de Poitou au Roi, & qui auroit fait les délices de ce Prince, si dans la recherche des plaisirs, elle se fût moins laissée emporter à l'ardeur de son tempérament, ou qu'elle n'eût pas été soupçonnée de les partager avec d'autres qu'avec le Roi son mari.

Cependant il sembloit que l'Allemagne & la France eussent entrepris de subjuguer l'Asie entiere ; du moins ces

nombreuſes armées, qui avoient à leur tête deux grands Princes, & commandées par des Officiers pleins de valeur, n'étoient que trop capables d'en faire la conquête. Mais la perfidie des Grecs, toujours jaloux & inquiets de ces grands armements, l'ignorance des chemins, l'infidélité des guides, le manque de vivres, & des troupes nombreuſes & redoutables, qui s'oppoſerent à leur paſſage; ruinerent l'une & l'autre armée chrétienne, avant même qu'elles arrivaſſent dans la Paleſtine. On tenta inutilement le ſiege de Damas, que des Chrétiens même firent échouer. Raimond Dupuy.

Conrard partit le premier, & arriva à Conſtantinople ſur la fin de Mars de l'année 1147. Ce Prince étoit beau-frere d'Emmanuel Comnene, qui gouvernoit alors l'empire d'Orient. Ces deux Princes avoient épouſé les deux filles de Bérenger le vieux, Comte de Luxembourg. Cette alliance avoit fait préſumer au Prince Allemand qu'il en ſeroit bien reçu; le perfide Grec le traita, pour ſa perſonne, comme ſon allié, & à l'égard de ſes troupes, en ennemi mortel. Par ſon ordre, dans tous les lieux où paſſerent les Allemands, on empoiſonna les puits & les fontaines: on vendoit très-cher à ces étrangers de la farine où l'on avoit mêlé de la chaux & du platre. L'Empereur, qui voyoit dépérir ſon ar-

Raimond Dupuy.

mée, passa le détroit. Son beau-frere lui avoit donné des guides, qui, après l'avoir égaré par de longs détours dans les montagnes & les rochers de la Capadoce, livrerent son armée demi-morte de faim & languissante entre les mains des Infideles, qui la taillerent en pieces.

Le Roi de France ne fut guere plus heureux; & quoiqu'au passage du fleuve Méandre, il eût remporté une victoire considérable sur les Infideles, en arrivant à Antioche, il tomba dans une disgrace à laquelle il fut peut-être plus sensible qu'à la perte même d'une bataille.

Raimond de Poitiers, oncle paternel de la Reine de France, étoit alors, du chef de sa femme, Souverain de cette grande principauté. Ce Prince né Français, & sujet du Roi, reçut Louis & la Reine sa niece avec toutes les marques de respect & tout l'accueil qui étoient dus à son Souverain. Ce ne furent pendant les premiers iours que fêtes, que bals & que tournois. Raimond, qui prétendoit tirer des avantages solides de l'arrivée des Français dans ses états, ajouta à toutes ces démonstrations de la joie la plus sincere, de magnifiques présents qu'il fit au Roi & au principaux Chefs de son armée. Il avoit en vue d'engager Louis, avant qu'il passât dans la Palestine, à tourner ses armes contre des Princes Mahométans ses voisins, avec

Raimond Dupuy.

ſins, avec leſquels il étoit actuellement en guerre. La Reine ſa niece, à ſa priere, en parla au Roi, & employa les inſtances les plus preſſantes. L'intérêt du Prince ſon oncle n'étoit pas le ſeul motif qui la faiſoit agir. On prétend que cette Princeſſe, peu ſcrupuleuſe ſur ſes devoirs, & devenue épriſe d'un jeune Turc baptiſé, appellé Saladin, ne pouvoit ſe réſoudre à s'en ſéparer. Elle eût bien ſouhaité, pendant que le Roi auroit marché contre les ennemis de ſon oncle, qu'il l'eût laiſſée dans Antioche. Le Roi qui commençoit à ſoupçonner quelque choſe d'un ſi indigne commerce, pour en éviter les ſuites, ne trouva point d'autre remede que de la tirer la nuit d'Antioche, & de lui faire prendre la route de Jéruſalem. Il n'y fut pas plutôt arrivé, que l'Empereur d'Allemagne le vint joindre avec les triſtes débris de ſon armée. Ces deux Princes formerent le ſiege de Damas; ils en croyoient le ſuccès ſi infaillible que, de concert, ils promirent la ſouveraineté de cette place & du pays qui en dépendoit, à Thierry, Comte de Flandres. Mais leur intention étant devenue publique, quelques Seigneurs Latins, dont les peres, depuis la premiere croiſade, s'étoient établis dans la Syrie, jaloux qu'on leur préférât le Comte de Flandres, qu'ils

Raimond Dupuy.

traitoient à leur égard d'étranger & de nouveau venu, par une énorme trahison & une intelligence criminelle avec les Infideles, firent échouer l'entreprise, ensorte que Louis & Conrard, détestants leur méchanceté, revinrent en Europe avec les malheureux restes de ces grandes armées, & l'un & l'autre avec plus de chagrin que de gloire.

Si on en croit la plupart des Historiens, il ne périt pas moins de deux cents mille hommes dans cette malheureuse expédition. Il y eut même plusieurs des plus grandes maisons, soit de France & d'Allemagne, qui furent éteintes. Ceux qui se trouvoient intéressés dans une perte si générale, oserent l'attribuer à saint Bernard; le pere lui redemandoit son fils, la femme son mari, & les plus emportés le traitoient de faux Prophete. Le saint Abbé, pour se défendre, fut obligé de faire une apologie qu'il adressa au Pape Eugene III: *On nous accuse*, dit-il, *d'avoir fait de magnifiques promesses sans effet, comme si nous nous étions conduits dans cette affaire avec témérité: nous n'avons fait qu'exécuter vos ordres, ou plutôt ceux que Dieu nous donnoit par vous.*

Il apporte ensuite l'exemple de Moïse, qui ayant tiré d'Egypte les Israëlites, ne les fit point entrer dans la terre fertile qui leur avoit été promise, quoi-

qu'il n'agît que suivant l'ordre de Dieu, confirmé par des miracles ; & il soutient que les croisés n'ont pas été moins incrédules ni moins rebelles que les Israëlites. C'est une des raisons sur laquelle Othon, Evêque de Frisingues, & frere utérin de l'Empereur Conrard, appuie le plus. Ce Prélat, pour disculper saint Bernard son ami, prétend que les vices qui régnoient dans les armées chrétiennes, avoient arrêté l'effet de ses prédictions. Mais ne pouvoit-on point dire à l'Evêque Allemand, que ce raisonnement étoit peut-être plus spécieux que solide, puisque si le saint Abbé avoit été doué du don de prophétie en cette occasion, il auroit dû connoître, à la faveur de cette lumiere surnaturelle, que les croisés offenseroient Dieu, & qu'au lieu des victoires que son ministere leur faisoit espérer, il les puniroit par tous les malheurs dont ils furent accablés. Aussi-tôt cet Historien qui semble avoir senti la foiblesse de son propre raisonnement, revient à avouer ingénument que l'esprit de prophétie (1) n'anime pas les Prophetes en toutes les occasions.

Raimond Dupuy.

De rebus gestis Friderici Imperatoris, l. 1 c. 60.

Quoi qu'il en soit des causes de ce malheureux événement, qu'il ne nous est

(1) Quanquam & spiritus Prophetarum non semper subsit Prophetis. *De rebus gestis Frideric. Imperatoris*, l. 1. c. 60. p. 231.

Raimond Dupuy. pas permis d'approfondir, nous nous contenterons de dire que ces grandes armées, qui se flattoient de tant de conquêtes, ne purent prendre une seule des places des Infideles, & que les Chrétiens Latins de la Syrie & de la Palestine, furent ensuite réduits à un état qui sembloit les menacer d'une ruine totale & prochaine.

On n'avoit pas moins à craindre des Egyptiens, & du côté du midi. Le Roi, pour leur opposer une barriere, fit relever les murailles de l'ancienne Gaza, une des cinq satrapies des Philistins, située à sept lieues d'Ascalon. Ce Prince en donna le gouvernement en propriété à l'Ordre des Templiers (1); & ces Religieux guerriers, gens pleins de courage, dit Guillaume de Tyr, en firent une place d'armes, d'où ils réprimerent les courses de la garnison d'Ascalon, & forcerent enfin les Sarrasins à se renfermer dans leurs murailles.

1148. Cependant Noradin profitant de la consternation où la retraite des croisés avoit jetté les peuples, entra à la tête de son armée dans la principauté d'Antioche, ravagea la campagne, &

(1) Milites Templi Gazam antiquam Palestinæ civitatem rædificant & turribus eam muniunt, Ascalonitas graviter infestant.

Rob. de monte, appendix ad chron. Sig. p. 631.

emporta plusieurs petites places. Le Comte Raimond, consultant plutôt son courage que ses forces, voulut s'opposer à ce torrent ; mais il perdit la bataille : la plupart de ses troupes furent taillées en pieces, & il périt lui-même dans ce combat. Raimond Dupuy.

D'un autre côté le Sultan de Cogni ou d'Iconium, entra depuis dans le comté d'Edesse, ravagea le pays, prit le jeune Courtenay, qui mourut peu après dans 1150. les fers de ce barbare. Tout fuyoit devant lui ; les habitants des villes & de la campagne, & presque tous les Chrétiens, qui se voyoient sans aucun secours, abandonnoient leur patrie & leurs maisons, & pour se soustraire à la domination des Infideles, chacun tâchoit de gagner des places chrétiennes. Baudouin, Roi de Jérusalem, pour faciliter au moins leur retraite, s'avança à la tête de sa Noblesse & des deux Ordres militaires, afin de leur servir d'escorte. Il mit tout ce peuple, hommes, femmes, enfants, bestiaux, bagages au milieu de ce qu'il avoit pu rassembler de troupes. Pendant qu'il étoit à l'avant-garde, le Comte de Tripoli, avec Onfroy de Thoron, Connétable du royaume, commandoit l'arriere-garde, & dans cet ordre ils prirent le chemin de la principauté d'Antioche. Noradin, qui ne pouvoit souffrir que cette proie lui

Raimond Dupuy. échappât, étant accouru à la tête de toute sa cavalerie, côtoyoit l'armée chrétienne, sur laquelle il faisoit pleuvoir à tous moments une grêle de fleches, afin de l'arrêter. Il tenta plusieurs fois d'enfoncer les troupes chrétiennes, & on ne faisoit point de lieue qu'il ne fallût livrer un combat ; les Infideles, pour retarder la marche d'une armée déjà embarrassée de bagage, revenoient à tous moments à la charge. Mais de quelque côté qu'ils tournassent, ils trouvoient toujours ou le jeune Roi, ou le Comte de Tripoli à la tête des Hospitaliers & des Templiers, qui leur présentoient un front redoutable, & poussoient tout ce qui osoit approcher du corps de l'armée : en sorte que Noradin n'ayant pu l'entamer, & faute de vivres, abandonna à la fin cette poursuite ; ainsi l'armée chrétienne arriva heureusement sur les terres de la principauté d'Antioche.

Mais pendant que le Roi étoit occupé à tirer ce peuple de la servitude, il fut à la veille de perdre sa capitale. Deux Princes Infideles appellés les Jaroquins, Turcomans de nation, & dont le pere ou l'aïeul, avant que les Sarrasins eussent repris la ville de Jérusalem, régnoit dans la Palestine, pressés par les reproches de leur mere, mirent sur pied une armée considérable, par-

Raimond Dupuy.

tirent de leur pays, passerent par Damas, entrerent sur les terres des Chrétiens, pénétrerent jusqu'aux portes de la sainte Cité.

Les habitants consternés les virent sur le soir se camper sur le mont Olivet. Ces barbares se flattoient d'emporter le lendemain par escalade une place où ils savoient bien que le Roi n'avoit point laissé de garnison : mais par un excès de confiance si dangereux à la guerre, ils perdirent un de ces moments heureux d'où dépendent les plus grands succès. Les habitants, revenus de leur consternation, & encouragés par ce qu'il y avoit d'Hospitaliers & de Templiers dans la ville, prirent les armes ; & comme ils n'étoient point en assez grand nombre pour défendre les murailles, au lieu d'attendre l'ennemi dans la place, à la faveur des ténebres, ils se jettent dans le camp des ennemis qu'ils trouvent ensevelis dans le sommeil : ils mettent le feu aux tentes, en coupent les cordages, & portent de tous côtés la terreur & la mort.

Les Infideles surpris & épouvantés d'une attaque imprévue, chercherent leur salut dans la fuite ; tout se débanda sans tenir de route certaine. Ces barbares fuyant du côté de Jéricho, tomberent dans un corps de cavalerie commandé par le Roi même, qui,

Raimond Dupuy. ayant appris qu'ils étoient entrés dans ses états, s'avançoit au secours de Jérusalem. Plus de cinq mille furent taillés en pieces; d'autres furent assommés par les paysans Chrétiens. La garnison de Naplouse, qui les attendoit au retour, acheva de les disperser, & les poursuivit jusqu'au bord du Jourdain, où ces Infideles, pour éviter l'épée des Chrétiens, & en voulant le passer à la nage, se précipiterent, & furent noyés.

1152. Le Roi par représailles résolut à son retour d'aller ravager le territoire d'Ascalon : il se mit à la tête de son armée, & suivi des Grands-Maîtres des deux Ordres militaires, & des principaux Seigneurs du royaume, il entra dans le pays, porta le fer & le feu de tous côtés, & ruina sur-tout quantité de maisons de plaisance & de jardins qui appartenoient aux principaux habitants d'Ascalon. Il s'avança ensuite jusqu'aux portes de cette importante place, & après l'avoir reconnue lui-même, il résolut d'en former le siege. Mais comme il n'avoit point de troupes pour une si grande entreprise, il convoqua toute la Noblesse de son royaume. Des pélerins qui ne faisoient que d'arriver, lui offrirent généreusement leurs services; & des vieillards du pays, accablés d'années, reste glorieux de la premiere

Croisade, accoururent dans le camp. On assigna à chacun son quartier, pendant que Gérard, Seigneur de Sidon, pour empêcher qu'on ne fît entrer du secours dans la place, tenoit la mer avec quinze galeres. Raimond Dupuy.

La ville d'Ascalon, une des cinq satrapies des anciens Philistins, étoit située au pied d'une colline, au bord de la mer Méditerranée, à sept lieues de Gaza, ville chrétienne, frontiere du royaume de Jérusalem, du côté de l'Egypte, & qu'on trouve en sortant du désert qui sépare ces deux royaumes : Gaza étoit alors occupée par les Templiers.

La figure d'Ascalon étoit celle d'un demi-cercle formé par la ville & les maisons ; & le rivage de la mer en étoit comme le diametre. Cette place étoit environnée de hautes murailles, soutenues de distance en distance de fortes tours, remplies de machines de guerre pour lancer des pierres & des dards. Les fossés étoient à fond de cuve & pleins d'eau ; des ouvrages avancés empêchoient qu'on n'approchât du corps de la place, & on y avoit ajouté les fortifications que l'art de ce temps-là avoit pu inventer. Le Roi, tout jeune qu'il étoit, conduisoit lui-même un siege si important ; depuis le grand Godefroi de Bouillon, on n'avoit point vu à la Terre-Sainte de Prince qui,

Raimond Dupuy.

dans un âge si peu avancé, joignît à une rare valeur tant de capacité & de talents pour la guerre. Le siege fut long & très-opiniâtre ; les attaques vives & continuelles ; la défense aussi courageuse, & des sorties, ou plutôt des batailles fréquentes. Les Chrétiens n'emportoient point un pied de terrein qui ne leur coutât beaucoup de monde, & souvent ils perdoient le lendemain ce qu'ils avoient gagné la veille aux dépens de la vie de leurs plus braves soldats. Il y avoit déjà cinq mois que le siege duroit avec cette alternative de bons & de mauvais succès, lorsqu'une puissante flotte, venue d'Egypte, chargée de vivres & de troupes de débarquement, parut à la hauteur d'Ascalon. Cette flotte étoit composée de soixante & dix galeres, sans les vaisseaux de charge, qui portoient une quantité prodigieuse d'armes & de vivres. L'Amiral Chrétien, qui n'avoit que quinze galeres, ne se trouvant pas de forces suffisantes pour disputer le passage aux Egyptiens, se retira en diligence ; & les Infideles débarquerent leur secours sans aucune opposition. Il fut reçu avec de grands cris de joie de la part de la garnison & des habitants, qui du haut des tours insultoient à l'armée chrétienne, & demandoient aux soldats quand ils retourneroient à Jérusalem.

1153. *Wil. Tyr. l.* 17.

Il sembloit effectivement que ce fût le seul parti qu'il y eût à prendre : c'étoit au moins le sentiment des Grands & de la plupart des Chefs de l'armée. Mais le Grand-Maître des Hospitaliers, soutenu du Patriarche & de la plupart des Evêques, se trouva d'un avis contraire (1). Il représenta au Roi qu'une pareille démarche ne serviroit qu'à avilir le courage de ses soldats, & à rehausser celui des ennemis, & qu'elle inspireroit peut-être au Soudan le dessein de former à son tour le siege de Jérusalem. On tint là-dessus plusieurs conseils ; enfin le Roi, après avoir mûrement examiné les raisons de part & d'autre, se déclara pour le parti le plus honorable, & on résolut de continuer le siege. Raimond Dupuy.

Cependant les Egyptiens qu'on avoit débarqués à Ascalon, après s'être remis des fatigues de la mer, firent des sorties fréquentes. Ils croyoient triompher aisément des Chrétiens, qu'on leur avoit représentés abattus & rebutés de la longueur du siege ; mais ils ne furent pas long-temps sans éprouver que la valeur supplée au nombre des combattants ;

(1) *In opposita sententia Dominus Patriarcha, Dominus quoque Tyriensis erant cum Clero, consortem habentes Dominum Raimundum, Magistrum Hospitalis, cum fratribus suis.* Will. Tyr, l. 17, c. 28, p. 928.

Raimond Dupuy.

& les Chrétiens les repousserent toujours avec avantage. Comme il n'y avoit aucun de ces sortes de combats qui ne coûtât beaucoup de monde à ces Infideles, les sorties devinrent moins fréquentes, leur ardeur se ralentit ; le courage du soldat Chrétien en augmenta, & les Templiers, après avoir comblé le fossé, pousserent leurs travaux le plus près qu'ils purent de l'endroit de la muraille qui leur étoit opposé. Ils y firent conduire une tour ou une espece de château de bois fort élevé. Cette tour étoit une machine dont on se servoit en ce temps-là dans les sieges, qu'on remuoit & qu'on faisoit avancer avec des roues ; & quand elle se trouvoit à portée des murailles, on abattoit un pont de bois, avec ses gardes-fous, d'où les assiégeants battoient les assiegés ; & quand ils trouvoient moins de résistance, ils se jettoient dans la place, & tâchoient de s'en rendre maîtres.

Avant que les Templiers eussent poussé cette machine jusqu'au pied de la muraille, les Sarrasins y jetterent un soir quantité de bois sec, de bitume, d'huile & de matieres combustibles, auxquelles ils mirent ensuite le feu, dans l'espérance que cet embrasement gagneroit jusqu'à la tour. Mais l'incendie fut fatal à ses auteurs ; il s'éleva pen-

Raimond Dupuy.

dant la nuit un vent d'est, qui, au lieu de mettre le feu à la tour, poussa des tourbillons de flammes contre la muraille, calcina le moilon dont elle étoit construite, & la fit crouler. Quelques Templiers, qui ne doutoient point que leur machine n'eût été embrasée, étant allés le lendemain, par pure curiosité pour en voir les débris, furent bien surpris de la trouver entiere. Ayant apperçu en même temps une ouverture que le feu avoit fait dans la muraille, & qui en pouvoit faciliter l'escalade, ils en avertirent aussi-tôt leur Grand-Maître. Ce Seigneur, transporté de joie, se rendit secrétement sur les lieux, pour reconnoître lui-même cette breche, & l'ayant trouvée raisonnable, il y fit entrer une brigade de ses Chevaliers, sans même en avertir le Roi. Ils ne parurent pas plutôt l'épée à la main, & & avec cet air audacieux que donne un heureux succès, que les habitants crurent la ville prise. La plupart chercherent d'abord leur salut dans la fuite, & les principaux Officiers de la garnison, pour éviter la premiere fureur du soldat Chrétien, se jetterent dans des barques, & s'éloignerent du rivage. Mais l'avarice du Grand-Maitre empêcha les Chrétiens de profiter de la terreur des Infideles; car ce Chef des Templiers, vou-

Raimond Dupuy.

lant profiter seul du pillage de la ville; au lieu de demander au Roi des troupes pour soutenir ceux des siens qui s'étoient jettés dans la place, se tint lui-même avec le reste de sa troupe sur la breche, pour en défendre le passage aux soldats de l'armée chrétienne (1) en cas que quelques-uns s'apperçussent de l'ouverture qui étoit à la muraille. Pendant ce temps-là, ce qu'il y avoit de Templiers qui s'étoient jettés dans Ascalon, s'étant avancés fiérement jusqu'au milieu de la ville, pour en piller seuls les principales maisons, les habitants revenus de leur frayeur, n'eurent pas plutôt reconnu le petit nombre de ces pillards, qu'ils se rallierent, & firent ferme. Les Templiers se virent chargés par les troupes de la garnison, & du haut des toîts des maisons on faisoit pleuvoir sur eux des feux d'artifice, de l'eau chaude, des pierres, des tuiles, & tout ce qui se présentoit sous la main des assiégés. Les Templiers, après avoir perdu un grand nombre de leurs camarades, furent réduits à cher-

(1) *Magister militiæ Templi, Bernardus Detremelas, cum fratribus suis, alios ante multò prævenientes, aditum occupaverant, neminem, nisi de suis, intrare permittentes: eos autem hac intentione dicebantur arcere, quatenùs primi ingredientes, spolia majora & manubias, obtinerent uberiores..... Dùm ergò, cupiditate rapti, ad prædæ participium renuunt habere consortes, in mortis periculo merito reperti sunt soli.* Will. Tyr., l. 17, c. 27.

Raimond Dupuy.

cher leur salut dans une retraite précipitée ; & chacun en fuyant tâcha de regagner la breche par où il avoit monté d'abord avec tant de confiance. Le Grand-Maître fut obligé lui-même d'abandonner le poste qu'il occupoit : les Infideles s'en emparerent, firent ensuite des coupures & des retranchements devant l'endroit qui avoit donné l'entrée aux Chrétiens, & par de nouvelles barricades ils le mirent hors d'insulte.

On ne peut exprimer l'indignation du Roi, & la colere de tous les soldats de son armée, lorsqu'on apprit que l'avarice seule des Templiers avoit fait manquer une conquête si difficile & si glorieuse. Les habitants d'Ascalon, au contraire, en augmenterent leur confiance & leur courage ; & le lendemain, après s'être mêlés avec la garnison Egyptienne, ils firent une nouvelle sortie en bonne ordonnance, & attaquerent fiérement les lignes des Chrétiens. Le combat fut sanglant, & le succès long-temps incertain ; la victoire passa plus d'une fois dans l'un & l'autre parti : les Infideles comblerent d'abord plusieurs toises de tranchées, ruinerent des redoutes, se jetterent l'épée à la main dans le camp des Chrétiens, abattirent les tentes, & percerent jusqu'au quartier du Roi.

Ce Prince, à la tête des Seigneurs dont il étoit environné, combattit avec

Raimond Dupuy.

un courage invincible, & donna le temps à ses troupes de revenir de leur surprise & d'une premiere frayeur. Les Templiers, voulant laver dans leur sang la faute qu'ils avoient faite, s'abandonnoient avec fureur au travers des bataillons ennemis : & les Hospitaliers, que le zele & l'émulation précipitoient dans le péril, indifférents sur la conservation de leur vie, ne se soucioient point de la perdre, pourvu qu'ils pussent tuer un Sarrasin. Les Egyptiens ne montroient pas moins de courage ; tous vouloient vaincre ou mourir. Cette sortie, ou plutôt cette bataille dura depuis le matin jusqu'au soir : enfin les Infideles, étonnés du courage invincible des Chrétiens, commencerent à reculer peu-à-peu. Le Roi s'appercevant qu'ils s'affoiblissoient, en reprit de nouvelles forces ; il les enfonça l'épée à la main. Ce fut moins dans la suite un combat qu'une boucherie ; le soldat Chrétien acharné contre les Infideles, ne donnoit point de quartier ; des ruisseaux de sang couloient dans les lignes, & la plupart de ces Egyptiens qui étoient venus au secours d'Ascalon, périrent dans cette sortie.

Ceux qui purent échapper à la fureur du soldat chrétien, regagnerent la ville, & y porterent, avec la honte de leur défaite, le désespoir de sauver la

Raimond Dupuy.

place. L'habitant en perdant ce secours perdoit l'espérance de la levée du siege. C'étoit une consternation générale ; les vieillards, les femmes & les enfants ne partoient point de leurs mosquées, & fatiguoient le Ciel par des prieres inutiles. Ceux qui avoient encore de la force & de la santé, s'employoient à faire des retranchements derriere les murailles de la ville ; mais une pierre d'une grosseur énorme, partie d'une des machines des assiégeants, étant tombée par hasard sur une poutre portée par quarante hommes, dont la plupart en furent écrasés, la terreur du peuple déjà prévenu qu'ils ne pouvoient résister aux Chrétiens, en augmenta au point qu'ils se résolurent de prévenir les suites fâcheuses d'un assaut par une prompte composition.

On convint d'abord d'une suspension d'armes, sous prétexte de retirer les morts de part & d'autre, & à la faveur de cette treve on entra en négociation. Le traité fut bientôt conclu entre des gens dont les uns craignoient d'être emportés d'assaut, & les autres qu'un nouveau secours ne les obligeât à lever le siege. Ainsi, on demeura d'accord que les Sarrasins remettroient incessamment la place aux Chrétiens, & que ceux-ci leur fourniroient des

Raimond Dupuy.

charriots, avec une escorte, pour emporter leurs effets jusqu'à Laris, ville du désert; ce qui fut exécuté de bonne foi le 12 Août 1154.

Le continuateur de Sigebert place cet événement en 1153

Depuis la conquête de Jérusalem, on n'en avoit point fait de plus glorieuse, ni de plus utile que celle d'Ascalon. La garnison chrétienne qu'on y mit, jointe à celle de Gaza, étendoient leurs contributions bien avant dans l'Egypte. On apprit avec beaucoup de joie en Europe la prise de cette place. On n'ignoroit pas toute la part que le Grand-Maître des Hospitaliers y avoit eue : & ce fut apparemment par un motif de reconnoissance pour ses services, que le Pape Anastase IV accorda à l'Ordre de nouveaux privileges, & qu'il confirma les anciens; comme on le peut voir dans la bulle de ce Pontife, adressée au même Raimond. Le Pape y déclare qu'à l'exemple de ses prédécesseurs Innocent II, Céleftin II, Lucius II, & Eugene II, il prend l'hôpital & la maison de saint Jean sous la protection de saint Pierre; qu'il permet aux Hospitaliers de bâtir des églises & des cimetieres, dans toutes les terres & seigneuries qui leur appartiennent, & d'y enterrer avec les cérémonies de l'Eglise leurs freres décédés, nonobstant tout interdit qui auroit pu être fulminé par les Ordinaires; & même de célébrer & de faire célébrer une fois l'année la messe

Ex magno Bullario, t. 1.

& l'Office divin dans les autres Eglises interdites, si elles se trouvoient dans les lieux par où les Freres Hospitaliers seroient obligés de passer en exécution des ordres de leurs Supérieurs.

Le Saint Pere leur adressant la parole, ajoute : *Comme vous faites, mes Freres, un si digne usage de vos biens, & que vous les employez à la nourriture des pauvres, & à l'entretien des pélerins, nous défendons à tous les fideles, de quelque dignité qu'ils soient revêtus, d'exiger la dîme de vos terres, ni de publier aucune Sentence ecclésiastique d'interdit, de suspense, ou d'excommunication, dans les Eglises qui vous appartiennent : & quand même on auroit jetté un interdit général sur tous les pays, vous pourrez toujours continuer à faire célébrer le Service divin dans vos Eglises, pourvu que ce soit à portes fermées, & sans sonner les cloches. Nous vous permettons pareillement de recevoir des Prêtres & des Clercs, tant dans votre maison principale de Jérusalem, que dans les autres obédiences qui en dépendent. Et si les Evêques & les Ordinaires s'y opposent, vous pourrez toujours, par l'autorité du saint Siege, admettre ceux dont vous aurez reçu un bon témoignage ; & même ces Prêtres & ces Clercs seront absolument exempts de leur jurisdiction, & ne seront soumis qu'au saint Siege & à votre Chapitre. Vous*

Raimond Dupuy.

pourrez aussi recevoir des laïques de condition libre pour le service des pauvres. Quant aux Freres qui auront une fois été reçus en votre compagnie, nous leur défendons de retourner au siecle, ni de passer dans un autre Ordre, sous prétexte d'une plus grande régularité. A l'égard de la bénédiction de vos Eglises, de la consécration de vos autels & de l'ordination de vos Clercs, vous aurez recours à l'Evêque diocésain, s'il est dans la communion du saint Siege, & s'il consent de conférer les saints Ordres gratuitement, sinon il vous sera permis, par l'autorité du saint Siege, de choisir tel Evêque que vous jugerez à propos. D'abondant, nous confirmons derechef la donation qui vous a été faite de toutes les terres & seigneuries que votre maison possede, ou qu'elle pourra acquérir à l'avenir endeçà ou au-delà de la mer, tant en Europe que dans l'Asie. Enfin, dit Anastase, adressant encore la parole au Grand-Maître, *quand il plaira à Dieu de vous appeller à lui, nous ordonnons que vos Freres élisent votre successeur avec pleine & entiere liberté, sans qu'ils y puissent être troublés par violence, ou par surprise, ou sous quelque prétexte que ce puisse être.*

Quoique cette bulle du Pape Anastase ne soit en grande partie qu'une confirmation des privileges que ses prédécesseurs

ſieurs avoient déjà accordé à l'Ordre de ſaint Jean ; cependant Foucher, alors Patriarche de Jéruſalem, & les autres Evêques Latins de la Paleſtine, s'éleverent avec beaucoup de hauteur contre des exemptions qui diminuoient en même temps leur juriſdiction & leurs revenus. Raimond Dupuy.

De toutes les peines eccléſiaſtiques que les Papes & les Evêques employoient contre les pécheurs, celle de l'excommunication générale, ou de l'interdit, quoique peu connue dans la primitive Egliſe, étoit alors très-fréquente. On s'en ſervoit ſur-tout contre les Princes réfractaires à l'Egliſe ; on lançoit ces foudres contre leurs états ; tous leurs ſujets s'y trouvoient enveloppés, & une multitude d'innocents ſouffroient pour un ſeul coupable. La forme & la pratique de cette ſentence n'avoit rien que de triſte, & même de terrible. On dépouilloit entiérement les autels ; on poſoit les croix, les reliquaires, les images & les ſtatues des ſaints à plate terre, & en ſigne de deuil on les couvroit entiérement. L'uſage des cloches ceſſoit, & on les deſcendoit même des clochers. De tous les ſacrements on n'adminiſtroit que le baptême aux enfants nouveaux nés, & la confeſſion & la communion en Viatique aux mourants. La meſſe ne ſe célébroit dans les Egliſes qu'à porte fermée ; l'uſage de la viande pendant l'interdit étoit défendu comme en carême,

Raimond Dupuy.

& on pouffoit la rigueur jufqu'à défendre de fe faluer, & même de fe rafer, & de faire la tonfure & les cheveux aux Prêtres & aux Clercs.

Mais ce qui étoit de plus déplorable, c'eft que des Papes & des Evêques employoient quelquefois ces armes fpirituelles contre des Rois & des princes fouverains, & fouvent même pour des intérêts purement temporels. C'étoit un des plus sûrs inftrument de leur domination : les peuples effrayés de fe voir privés de l'exercice extérieur de la religion, forçoient leurs Souverains, par la crainte d'une révolte générale, à plier fous le joug. Ainfi il ne faut pas s'étonner fi le Patriarche de Jérufalem & les autres Prélats Latins d'Orient, fouffroient impatiemment que, pendant que les Rois de Jérufalem & les Princes d'Antioche & de Tripoli n'étoient pas exempts de leur jurifdiction en matiere d'interdit, les Papes en euffent fouftraits les Hofpitaliers. Ces Prélats n'étoient pas moins bleffés de l'exemption des dîmes, dont, au préjudice du Clergé de l'Eglife Grecque, ils s'étoient emparés depuis la conquête de la Terre-Sainte.

Le defir fi naturel de conferver de grands biens, & de défendre fon autorité, motifs qui remuent le plus vivement les hommes, rompirent l'union qui étoit auparavant entre le Clergé féculier & les Hofpitaliers. Les Evêques ne pouvoient fouffrir que le faint Siege eût

dispensé ces Chevaliers de leur payer la dîme de tous leurs biens, & ils étendoient même ce droit & leurs prétentions jusques sur le butin qu'ils pouvoient faire dans les combats & sur les terres des Infideles. D'ailleurs, la permission que les Hospitaliers avoient, pendant l'interdit, de célébrer & de faire célébrer le Service divin dans leurs églises, quoiqu'à portes fermées, attiroit aux Prêtres & aux Chapelains de l'Ordre bien des offrandes & des aumônes que le Clergé séculier regardoit comme autant de larcins qui lui étoient faits. Outre ces griefs, le Patriarche Foucher se plaignoit en particulier, que les Hospitaliers, dont l'église & la maison étoient voisines de l'église du saint Sépulcre, eussent élevé des bâtiments plus magnifiques que son église & son palais. Ce n'étoient que plaintes ameres de part & d'autre; les uns se fondoient sur le droit commun, & les autres prétendoient pouvoir y déroger en vertu de leurs privileges. Les invectives & les injures succéderent à ces plaintes réciproques; & ce qu'on ne peut écrire sans douleur, on en vint à des voies de fait. On rapporte que du côté des Hospitaliers, il y eut des fleches tirées contre les Prêtres du Patriarche. Ces Ecclésiastiques à la vérité n'opposerent pas la force à une pareille violence, mais

Raimond Dupuy.

Raimond Dupuy.

par un raffinement de vengeance, ils ramasserent ces fleches, en firent un faisceau, & pour conserver la mémoire d'un attentat si odieux, ils attacherent ce faisceau à l'entrée de l'église du Calvaire. Guillaume, Archevêque de Tyr, rapporte ce fait comme témoin oculaire : mais cet écrivain, quoique peu favorable aux Hospitaliers, ne laisse pas d'avouer que le Grand-Maître étoit révéré comme un homme de bien, & craignant Dieu : ce sont ses termes. Il ajoute qu'il falloit rejetter la cause de ces dissensions sur les Papes qui avoient, dit-il, soustrait ces Religieux militaires de la jurisdiction épiscopale.

Liv. 17, c. 3, p. 932.

Le Patriarche, pour faire révoquer ces privileges qui lui étoient si odieux, entreprit, quoiqu'âgé de près de cent ans, de faire le voyage d'Occident, & de se rendre auprès du Pape Adrien IV, qui étoit alors sur le saint Siege. Ce Patriarche étoit accompagné de Pierre, Archevêque de Tyr, prédécesseur de l'Historien; de Baudouin, Archevêque de Césarée; de Fréderic, Evêque d'Acre; d'Amaulry de Sidon, de Constantin de Lide, de Renier de Sébaste, & d'Herbert de Tibériade. Le Grand-Maître & le Conseil de l'Ordre envoyerent de leur côté des députés pour répondre aux plaintes de ces Prélats; & si on en croit Guillaume, Archevêque de Tyr, ces députés avoient prévenu

prévenu le Patriarche, & à force de présents, s'étoient rendus favorables le Pape & toute la Cour de Rome. Foucher & les autres Prélats de la Palestine eurent audience du Pape à Ferento, petite ville proche de Viterbe. Raimond Dupuy.

Cette grande affaire fut agitée pendant plusieurs séances devant le Souverain Pontife & tout le college des Cardinaux ; & pour soutenir le droit des parties, on fit même entrer de part & d'autre des Avocats & des Jurisconsultes. Les Evêques se plaignoient que les Hospitaliers, abusant de leurs privileges, recevoient dans leurs églises des excommuniés, & qu'en cas de mort, ils leur donnoient la sépulture ecclésiastique ; que pendant l'interdit jetté sur une ville, ils n'avoient pas laissé, contre ce qui leur étoit défendu par leurs privileges, de faire sonner leurs cloches ; que leur église étant voisine de celle du saint Sépulcre, ils les faisoient même exprès sonner continuellement, pendant que le Patriarche annonçoit à son peuple la parole de Dieu, afin d'empêcher qu'il ne fût entendu ; & qu'ils refusoient de payer la dîme de leurs revenus dans tous les diocеses de la Palestine où ils avoient des terres & des établissements.

L'Archevêque de Tyr, après avoir rapporté toutes les plaintes du Clergé,

Raimond Dupuy. ne nous dit rien des défenſes que fournirent les Hoſpitaliers : il s'eſt contenté de nous faire comprendre qu'ils firent traîner cette affaire en longueur ; que par leurs préſents & par leur crédit à la Cour de Rome, ils ſurent empêcher le Pape de prononcer ; que le Patriarche & les Evêques de la Paleſtine, voyant bien par eux-mêmes, & par les avis ſecrets qu'ils recevoient de leurs amis, qu'ils n'obtiendroient jamais un jugement, prirent congé du Souverain Pontife, & s'en retournerent chargés, dit cet Hiſtorien,
L. 18, c. 8. de confuſion. Il ajoute que, de tous les Cardinaux, il n'y en eut que deux qui euſſent été aſſez équitables & aſſez fideles à JESUS-CHRIST pour ſe déclarer en faveur du Clergé ; que le Pape & tous les autres, corrompus par les préſents des Hoſpitaliers, *ſuivirent*, dit-il, *les traces de Balaam, fils de Beor ;* comparaiſon d'autant plus odieuſe, que de ces deux Cardinaux ſi fideles à JESUS-CHRIST, ſelon cet Auteur, l'un qui étoit Octavien, ſe porta depuis pour Antipape, ſous le nom de Victor III, & cauſa un ſchiſme affreux dans l'égliſe ; & l'autre, qui étoit Jean de Morſon, Cardinal du titre de S. Martin, fut un des miniſtres de ſon ambition, & le principal fauteur du ſchiſme.

1156. Pour juſtifier entiérement la mémoire d'Adrien, nous ne pouvons nous diſ-

Raimond Dupuy.

penser de rapporter que ce Pontife, un des Papes le plus désintéressé qui eût été assis sur la chaire de saint Pierre, bien loin d'enrichir sa famille aux dépens des trésors du saint Siege, n'en fit aucune part à ses parents ; qu'il poussa même ce désintéressement jusqu'à la dureté ; & quoique sa mere, qui lui survécut, fût réduite dans une extrême pauvreté, il se contenta par son testament de la recommander aux charités de l'église de Cantorbéri. Mais si on en croit Bosio, il suffisoit qu'il se fût déclaré en faveur des Hospitaliers, pour s'attirer toute l'amertume qui distille, dit-il, de la plume de cet Historien (*) partial.

Après tout, le Patriarche de Jérusalem & son Historien ne pouvoient ignorer que les Prédécesseurs d'Anastase avoient déjà accordé aux Hospitaliers la plupart des privileges en question, & sans qu'on se fût jamais plaint qu'ils les eussent achetés à prix d'argent. Mais il est assez vraisemblable que les Papes, engagés dans de fâcheuses guerres, soit contre les Normands de la Pouille & de la Sicile, & même contre les habitants

(*) Nella narratione della qual istoria il suo detto Archivescovo di Tyro, aggrava molto la mano addosso a gli Hospitalieri scrivendla in questo particolare piu tosto come Prelato & Archivescovo orientale, & consequentemente come interressato & appasionato che come istorico. *Bosio. l. 6. p.* 1197.

Raimond Dupuy.

de Rome, n'avoient pas été fâchés de soustraire les Hospitaliers & les Templiers de la jurisdiction des Ordinaires, & par-là de s'attacher plus particuliérement un corps militaire aussi considérable, dont la puissance & les richesses augmentoient continuellement dans toutes les parties de la chrétienté.

Je ne m'engagerai point à rapporter les différentes fondations faites en ces temps-là en faveur des Hospitaliers de saint Jean : cela me meneroit trop loin. Mais je n'ai pas cru me devoir dispenser d'observer que tous ces grands biens des Hospitaliers & des Templiers venoient principalement des Princes, des Seigneurs & des Gentilshommes, qui, en prenant l'habit & la croix de ces deux Ordres, y faisoient entrer en même temps la meilleure partie de leurs grandes seigneuries. Ce fut ainsi que Guy, Comte & Souverain de Forcalquier, en prenant la croix & l'habit d'Hospitalier, donna à la religion de saint Jean son château de Manosque, qui consistoit dans des terres & seigneuries si considérables, qu'on en a fait depuis un bailliage, avec le titre de Bailli pour le Commandeur.

Les Grands d'Espagne ne le céderent point aux Français dans ces sentiments d'estime pour les deux Ordres militaires,

& l'Historien d'Arragon nous apprend que vers l'an 1153, Dom Pédro Dartal, premier Baron de ce royaume, donna aux Hospitaliers & aux Templiers, la cité de Borgia, avec ses dépendances; qu'ils changerent depuis avec Raimond Bérenger, Prince d'Arragon, contre Dumbel, le château d'Alberic & celui de Cabanos. Raimond Dupuy.

Ces donations fréquentes en ces temps-là surprendront moins, si on fait attention au digne usage qu'en faisoient ces Religieux militaires. De tous ces grands biens, les Hospitaliers & les Templiers n'en tiroient pour eux qu'une substance frugale; tout le reste étoit consacré ou à la nourriture des pauvres, ou à soutenir la guerre contre les Infideles.

Cependant ces guerriers, si fiers & si terribles dans les combats, devenoient d'autres hommes quand ils rentroient dans leur couvent. A peine avoient-ils quitté les armes qu'ils reprenoient avec l'habit régulier tous les exercices de leur premiere profession. Les uns s'attachoient au service des malades, d'autres étoient occupés à recevoir des pélerins; ceux-ci nettoyoient leurs armes, ou raccommodoient eux-mêmes les harnois de leurs chevaux; & tous dans ces différents emplois conservoient un religieux silence & une espece de recueillement, comme auroient pu faire des Solitaires & des

G 3

Raimond Dupuy. Anachoretes : nouveau genre de vie bien rare & inconnu jusqu'alors, où, sans être ni entiérement attachés au cloître, ni aussi engagés dans le siecle, ils pratiquoient successivement toutes les vertus de deux états si opposés. C'est ce que nous apprenons de saint Bernard, écrivain contemporain, qui dans la description qu'il nous a laissée du genre de vie des Templiers, nous a tracé une espece de tableau vivant de la conduite des Religieux militaires de ces temps-là, & qu'il seroit à souhaiter que leurs successeurs eussent tous les jours devant les yeux.

Ils vivent, dit ce saint Abbé, *dans une société agréable, mais frugale; sans femmes, sans enfants & sans avoir rien en propre, pas même leur volonté; ils ne sont jamais oisifs, ni répandus au dehors; & quand ils ne marchent point en campagne & contre les infideles, ou ils raccommodent leurs armes & les harnois de leurs chevaux, ou ils sont occupés dans de pieux exercices, par les ordres de leur Chef. Une parole insolente, un ris immoderé, le moindre murmure ne demeure point sans une sévere correction. Ils détestent les jeux de hasard; ils ne se permettent ni la chasse ni les visites inutiles; ils rejettent avec horreur les spectacles, les bouffons, les discours ou les chansons trop libres; ils se baignent rarement, sont pour l'ordinaire négligés, le visage brûlé*

des ardeurs du soleil, & le regard fier & févere. A l'approche du combat, ils s'arment de foi au dedans, & de fer au dehors, sans ornements, ni sur leurs habits, ni sur les harnois de leurs chevaux ; leurs armes sont leur unique parure; ils s'en servent avec courage dans les plus grands périls, sans craindre ni le nombre, ni la force des barbares; toute leur confiance est dans le Dieu des armées, & en combattant pour sa cause ils cherchent une victoire certaine ou une mort sainte & honorable.

Raimond Dupuy.

S. Bern. exhortatio ad milites Templi.

L'éclat de leurs vertus & la gloire qu'ils acquéroient tous les jours par leur valeur, fit naître parmi la Noblesse d'Espagne une généreuse émulation. Nous avons dit au commencement de cet ouvrage, que les Maures, dès le huitieme siecle, s'étoient emparés sur les Goths de la plus grande partie de ce royaume. On sait que ce qui restoit de Chrétiens de cette nation, pour fuir la persécution de ces Infideles, s'étoient d'abord réfugiés dans les montagnes des Asturies : ils en sortirent depuis sous la conduite de Pélage pour défendre leur liberté & leur religion. Ce Prince étendit peu-à-peu les limites de son petit état. Ses successeurs eurent encore des succés plus favorables : ils reprirent sur les Maures plusieurs provinces, & ces Princes Chrétiens, qui faisoient la guerre en différents

Raimond Dupuy.

endroits, pour conserver entre eux une indépendance réciproque, érigerent ces provinces, dont ils se firent Souverains, en autant de royaumes. Telle est l'origine des royaumes de Léon, de Castille, de Navarre, d'Arragon, de Portugal, de Valence, &c. Les Maures de leur côté avoient partagé leurs conquêtes, & on trouvoit parmi ces barbares, des Rois de Tolede, de Cordoue, de Murcie, de Grenade. Les uns & les autres étoient tous les jours aux mains, & ce fut pendant plusieurs siecles une guerre continuelle. Des Gentilshommes Espagnols, à l'exemple des Templiers & des Hospitaliers, & pour la défense des autels, formerent différentes sociétés & plusieurs Ordres militaires, mais qui n'étoient composés que de la Noblesse de cette nation : l'Ordre de Calatrave est considéré comme le plus ancien.

Dom Sanche, troisieme Roi de Castille, ayant conquis sur les Maures la ville de Calatrave, place forte & limitrophe des royaumes de Castille & de Tolede, en confia le gouvernement & la défense aux Templiers; mais ces Chevaliers ayant appris depuis que les Rois Maures avoient joint leurs troupes pour en faire le siege, & se trouvant en trop petit nombre pour le soutenir, ils remirent cette place au Roi.

Sanche avoit besoin de toutes ses troupes pour tenir la campagne, & pour les opposer aux Maures, qui me-

Raimond Dupuy.

naçoient en même temps d'entrer dans la Castille. Ce Prince dans cet embarras déclara que s'il se trouvoit quelqu'un assez puissant & assez courageux pour entreprendre la défense de Calatrave, il la lui donneroit en propriété sous la souveraineté de sa couronne. Mais la puissance formidable des Maures ayant intimidé la plupart des Grands de sa Cour, il ne s'en présenta aucun qui offrît de se jetter dans une place qui alloit avoir au pied de ses murailles toutes les forces des Infideles. Le Roi désespéroit de la pouvoir conserver, lorsqu'un Moine de l'Ordre de Citeaux, & Religieux de l'abbaye de Fitero dans la Navarre, appellé frere Diégo Vélasquez, & qui, avant que d'embrasser cette profession, avoit porté longtemps les armes, proposa à Dom Raimond son Abbé, avec lequel il étoit venu en Castille, d'offrir au Roi de soutenir le siege avec ses vassaux & à ses dépens.

Le Roi, qui fut instruit de la richesse de cet Abbé, & de la réputation que Vélasquez avoit autrefois acquise dans les armées, accepta leurs offres, dans une conjoncture sur-tout où il n'avoit point de choix à faire. L'Abbé & son Religieux retournerent avec une extrême diligence en Navarre, & en ramenerent près de vingt mille hommes, la plupart leurs vassaux, ou Français leurs voisins, qui voulurent avoir part à cette entre-

Raimond Dupuy.

prise, & auxquels se joignirent depuis plusieurs Gentilshommes Castillans. On jetta en même temps dans la ville des provisions de guerre & de bouche, & cette colonie militaire ajouta aux fortifications de la place un nouveau fort qui la couvroit entiérement.

Ce fut de ce corps de Noblesse Navarroise & Castillane, qui s'étoit enfermée dans Calatrave, que se forma en 1158 l'Ordre militaire qui porte son nom. Par le même motif de faire la guerre aux Maures d'Espagne, & vers l'an 1175, on vit naître un second Ordre militaire, sous l'invocation de S. Jacques de l'épée, & en 1212 l'Ordre d'Alcantara fut institué. Ces trois Ordres particuliers, & renfermés dans l'Espagne, étoient distingués entre eux par des croix de différente couleur; mais elles étoient toutes également terminées par des fleurs-de-lys; ce qui peut faire présumer que les Espagnols avoient emprunté ces fleurs des armoiries de France, pour conserver la mémoire des secours que les Français avoient amenés en différents temps dans ces guerres contre les Infideles.

Les commencements de tous ces différents Ordres militaires ont été, comme la plupart des nouveaux établissements, l'admiration de leur siecle. Hospitaliers, Templiers, Chevaliers Espagnols, tous n'étoient pas moins distingués par une

ſolide piété, que par leur valeur; mais cet heureux temps ne dura guere plus d'un ſiecle : l'homme de guerre l'emporta inſenſiblement ſur le Religieux : & la valeur, l'amour de la gloire, ſouvent le deſir d'amaſſer des richeſſes affoiblirent peu-à-peu la dévotion & la piété. L'ambition, & des vues de s'agrandir par des conquêtes particulieres, commencerent à infecter ces Ordres, quoique tous fondés ſur le vœu de pauvreté. Ce fut par un motif ſi humain que les Hoſpitaliers de la Paleſtine refuſerent peu auparavant de ſe charger de la défenſe de Panéas, à moins qu'Onfroy de Thoron, auquel cette place appartenoit, ne conſentît d'en partager avec eux la propriété & les revenus. Il fallut que ce Seigneur achetât le ſecours de leurs armes à cette condition, & ce ne fut qu'après cette ceſſion qu'ils ſe mirent en état de marcher au ſecours de la place.

Panéas, ville de Phénicie, appellée auparavant Céſarée de Philippes, & ſituée au pied du mont Liban, étoit frontiere de la principauté de Damas, dont Noradin, cet ennemi redoutable des Chrétiens, étoit Souverain. Les Hoſpitaliers ayant fait leur traité avec Onfroy, chargerent un grand nombre de chevaux & de chameaux de vivres, d'armes & de munitions de guerre : tout cela partit de

Raimond Dupuy.

Jérusalem, sous une escorte nombreuse, & prit le chemin de la place, la derniere du royaume de ce côté-là. Noradin, averti par ses espions du départ du convoi, mit des embuscades sur le passage, & les Hospitaliers approchant de Panéas se trouverent enveloppés de tous côtés. Ils ne laisserent pas de se défendre longtemps avec leur valeur ordinaire; mais il fallut enfin céder à des forces supérieures : ils se virent accablés par le grand nombre des Infideles, qui étoient encore favorisés par l'avantage du poste qu'ils occupoient : ce qu'il y avoit d'Hospitaliers dans cette occasion y périrent la plupart. La disgrace des Chrétiens ne se termina pas à cette défaite. Noradin, dans l'espérance de trouver les habitants consternés de cette perte, assiégea la place, & après quelques jours d'une attaque vive & continuelle, il s'en rendit le maître. Il se préparoit à attaquer le château où les habitants s'étoient réfugiés; mais ayant été averti que le Roi de Jérusalem s'avançoit à grandes journées pour lui en faire lever le siege, ce Prince infidele, qui redoutoit sa valeur, après avoir mis le feu à la ville, se retira avec précipitation. Mais il ne fut pas loin; il se retrancha dans des endroits escarpés, où il ne pouvoit être forcé : delà il observoit la marche de l'armée chrétienne. Le Roi entra dans Panéas sans obstacle, répara

Raimond Dupuy.

le désordre qu'avoient causé l'ennemi & le feu, & après avoir jetté des troupes & des vivres dans le château, il reprit le chemin de Jérusalem. Il marchoit avec une confiance téméraire, & il avoit même fait partir devant lui son infanterie. Noradin sortit de sa retraite, s'avança dans le pays, & le prévint, sans qu'il en fût averti, & ayant trouvé un endroit propre à placer une embuscade, il l'attendit au passage, le surprit, chargea ses troupes, qui se débanderent, sans rendre presque de combat. Tout ce qu'on put faire, fut de sauver le Roi ; mais la plupart des Seigneurs chrétiens & des Officiers furent faits prisonniers. Les Templiers ne furent pas plus heureux dans cette occasion que les Hospitaliers ne l'avoient été dans l'action précédente, & frere Bertrand de Blanchefort, leur Grand-Maître, homme pieux & craignant Dieu, dit Guillaume de Tyr, fut fait prisonnier, avec frere Odon, un de ses Religieux, & Maréchal du royaume

La prise de la ville de Panéas fut le premier fruit de la victoire des Infideles. Ils y entrerent une seconde fois sans beaucoup de difficulté ; mais ils échouerent contre le château, place fortifiée, & dans laquelle la garnison de la ville & les habitants s'étoient retirés. Comme je ne rapporte ces différents événements qu'autant que j'y suis obligé, par la part

Raimond Dupuy. qu'y prit l'Ordre militaire dont j'écris l'histoire, je ne m'arrêterai point à ce qui se passa en Syrie pendant le reste de l'année, & je remarquerai seulement que Noradin, toujours attentif à ce qui pouvoit étendre ses conquêtes, s'étant mis de bonne heure en campagne l'année suivante, assiégea un château appellé Suete, ou Czuete, ville ancienne, à ce qu'on prétend, du pays de Hus. Les Chrétiens Latins avoient fortifié avec soin cette place, située dans le détroit des montagnes, & qui ouvroit une entrée facile dans la plaine de Damas.

Le Roi de Jérusalem, qui connoissoit l'importance de ce fort, assembla aussitôt toutes ses troupes, & soutenu d'un corps de cavalerie que lui avoit amené Thierry, Comte de Flandres, son beau-frere, il résolut de tenter de nouveau le sort des armes, plutôt que de laisser perdre une place de cette conséquence. L'armée chrétienne s'avanca ensuite du côté des montagnes, & on n'eut pas de peine à rencontrer les ennemis. Noradin, par le conseil de Siracon, son Général, aima mieux tirer ses troupes de leurs lignes, que de se voir attaqué dans son camp. Il vint au-devant des
1158. Chrétiens, & leur présenta la bataille dans la plaine de Putaha. On en vint bientôt aux mains; les soldats des deux partis, comme de concert, sans tirer au-

Raimond Dupuy.

eune fleche, & contre l'uſage de ce temps-là, s'avancerent fiérement l'épée à la main. Le Roi, à la tête des principaux Seigneurs de ſon état, & ſuivi des deux Ordres militaires qui faiſoient la principale force de ſon armée, chargea le premier les ennemis, pouſſa tout ce qui ſe préſenta devant lui; & il eut d'autant moins de peine à rompre ce premier corps; que les Turcomans mettoient ordinairement à leur avant-garde, & jettoient devant eux ce qu'ils avoient de troupes les plus foibles. Mais après ce premier eſſai de la force des uns & des autres, Siracon parut à la tête d'une nouvelle ligne, compoſée de vieux ſoldats: il rallia les fuyards & rétablit le combat.

Les Chrétiens & les Infideles firent alors des efforts extraordinaires, & chaque nation ſoutenue de la vue & de l'exemple de ſes Souverains & de ſes Généraux, ſe battit long-temps avec une égale fureur, & ſans que dans l'une & l'autre armée on vît aucun corps plier, ni la moindre apparence de crainte & de frayeur. Un ſoldat tué étoit auſſi-tôt remplacé par un autre; & quelque péril qu'il y eût dans les premiers rangs, chacun ſe preſſoit d'y occuper une place: on n'avoit point encore vu de combat ſi furieux & ſi ſanglant. Les Chrétiens irrités de trouver une ſi longue réſiſtance, & animés par les généreux reproches de

Raimond Dupuy. leurs Officiers, firent un nouvel effort; & comme s'il leur fût venu du secours, ils s'abandonnerent d'une maniere si déterminée au travers des bataillons ennemis, que ces Infideles ne pouvant plus soutenir cette derniere charge, furent contraints de reculer & de céder beaucoup de terrein, quoique toujours en bon ordre.

Mais le Roi de Jérusalem & le Comte de Flandres, à la tête d'un gros corps de cavalerie, étant survenus pendant ce mouvement forcé que faisoient les ennemis, rompirent les rangs, & les obligerent de prendre la fuite. Tout se débanda; & plus de six mille soldats du côté des Infideles demeurerent sur la place; sans compter les blessés & les prisonniers. Tout l'honneur de cette journée fut justement attribué au Roi, jeune Prince plein de la plus haute valeur. Son courage le multiplioit, pour ainsi dire, en ces sortes d'occasions, & sur-tout dans cette derniere bataille: on le vit presque en même temps en différents endroits, & dans tous les lieux où le péril étoit le plus grand, & sa présence nécessaire.

1160. On ignore si le Grand-Maître des Hospitaliers se trouva dans ce combat. Apparemment que son âge de plus de quatre-vingt ans l'en dispensa. Ce vénérable vieillard, couvert de blessures, accablé du poids des années, s'étoit retiré dans la

maison hospitaliere de saint Jean de Jérusalem. Là, dans une retraite profonde, parmi de sérieuses réflexions, & dans des exercices continuels de piété, ce véritable soldat de JESUS-CHRIST se préparoit à ce grand jour si redoutable, même aux plus saints Religieux. Il vit enfin arriver ce moment terrible, qui décide d'une éternité. Mais s'il en vit les approches avec une crainte salutaire, ce fut aussi avec la confiance filiale d'un véritable Chrétien, qui avoit exposé sa vie en mille occasions pour la défense des lieux saints, où l'Auteur même de la vie avoit bien voulu mourir pour le salut des hommes. Ainsi finit ses jours dans les bras de ses freres, Raimond Dupuy, le premier des Grands-Maîtres militaires, bien plus grand par une solide piété & par sa rare valeur, que par sa dignité, & tel qu'on peut le comparer en même temps, & aux plus saints fondateurs des Ordres réguliers, & aux plus grands Capitaines de son siecle. Les Hospitaliers, & même tous les Chrétiens Latins de l'Orient, témoins de ses vertus, par une canonisation anticipée, le révérerent comme un bienheureux : titre que la postérité lui a confirmé.

Raimond Dupuy.

Fin du premier Livre.

de la plus grande partie des Cardinaux, & il en étoit digne par sa piété, & par une grande expérience dans le gouvernement de l'Eglise, où il avoit toujours eu beaucoup de part. Il prit le nom de d'Alexandre III. Cependant, au préjudice d'une élection si canonique, le Cardinal Octavien, emporté par son ambition, & soutenu par la plupart des Sénateurs & des Grands de Rome ses parents, s'étoit fait nommer Pape sous le titre de Victor III, par les Cardinaux Jean de Morson du titre de S. Martin, & Guy de Crême du titre de saint Calixte. L'Empereur, qui dans ses démêlés avec la cour de Rome avoit éprouvé la fermeté du Cardinal Roland, favorisoit l'intrusion de l'Antipape; les Rois de France, d'Angleterre, de Naples & de Sicile, se déclarerent pour Alexandre. Cette concurrence partagea toute l'Eglise, & produisit le schisme funeste dont nous parlons.

Auger de Balben.

Le Pape, qui desiroit être reconnu par l'Eglise Latine de l'Orient, y envoya pour Légat Jean, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. Des vaisseaux Génois passerent le Légat dans la Phénicie, & il débarqua à Gibile, qu'on appelloit autrefois Gébal. Il envoya aussi-tôt au Roi une copie de ses pouvoirs, & demanda à ce Prince la liberté d'exercer sa légation dans tout le royaume.

Auger de Balben. Mais comme les avis se trouverent partagés dans le Conseil, le Roi lui fit dire de rester à Gibile jusqu'à ce qu'il fût mieux instruit de ce qui s'étoit passé dans l'élection des deux prétendants. Cependant on
1161. convoqua un Concile à Nazareth, où se trouverent Amaulry, Patriarche de Jérusalem; Pierre, Archevêque de Tyr, tous les Evêques de la Palestine, & les Grands-Maîtres des deux Ordres militaires. Le Roi y voulut assister avec son Conseil & les principaux Seigneurs du royaume.

Il étoit question dans cette assemblée de décider sous quelle obédience la Palestine se rangeroit. Les avis se trouverent partagés; les uns se déclarerent en faveur d'Alexandre, & d'autres lui préféroient l'Antipape. Outre différents faits qu'ils alléguoient pour justifier que son élection étoit canonique, ils représentoient que ce Cardinal, du vivant d'Adrien, avoit toujours défendu avec un grand zele les intérêts de l'Eglise & du clergé de la Palestine. Mais on a pu voir dans le livre précédent, que ce prétendu zele n'avoit abouti qu'à se déclarer avec le Cardinal de S. Martin dans l'assemblée de Ferento contre les Hospitaliers.

Tel étoit le principal motif qui attachoit quelques Evêques au parti du Cardinal Octavien. Le Roi, qui craignoit que cette diversité de sentiments n'intro-

duisit le schisme dans ses états, ouvrit un troisieme avis. Il proposa aux Peres du Concile de ne se déclarer pour aucun des prétendants jusqu'à ce que l'Eglise, dans un Concile général, en eût décidé : que cependant, en considération du mérite du Légat, on pourroit lui permettre d'entrer dans Jérusalem, d'y faire ses stations, & de visiter les Lieux saints ; mais en qualité de particulier, & sans exercer aucun acte de sa légation. Auger de Balben.

Le schisme ne fait que naître, lui fait dire Guillaume de Tyr ; *on ne connoît point encore assez distinctement de quel côté est le bon endroit. Pourquoi dans une affaire de cette importance se déterminer si promptement ? D'ailleurs*, ajouta ce Prince, *quel besoin a l'Eglise de la Palestine d'un Légat, Officier de la Cour de Rome ? Ne sait-on pas que ses semblables n'entrent jamais dans un royaume sans ruiner les Eglises & les monasteres par leurs exactions ? Et l'état épuisé par les guerres continuelles qu'il faut soutenir contre les Infideles, pourra-t-il fournir les sommes immenses qu'on exige, sous prétexte de subvenir aux frais de la légation ?*

Un motif si pressant, qui intéressoit particuliérement le Clergé, & appuyé par un Prince révéré par ses grandes qualités, ramena la plupart des Evêques à son avis ; & il auroit passé tout d'une voix, si l'Ar- *Bos. l. 6.*

Auger de Balben.

chevêque de Tyr, soutenu du Grand-Maître des Hospitaliers, ne s'y fût fortement opposé. L'Archevêque représenta avec beaucoup de force, que l'élection d'Alexandre étoit canonique, faite avec le consentement de la plus saine partie du Clergé & du peuple de Rome; que le trouble qu'un Cardinal ambitieux excitoit dans l'Eglise, ne dispensoit point les Fideles de l'obéissance actuelle que tous les Chrétiens devoient au légitime Vicaire de JESUS-CHRIST; que la voie de suspension dans cette occasion ne mettroit point leurs consciences en sûreté, & qu'à son égard il étoit résolu d'adhérer à un Pape qui avoit eu dans son élection la plus grande partie des suffrages des Cardinaux, & les vœux de tous les gens de bien. Enfin ce Prélat parla avec tant de zele & de fermeté, que le Roi se rendit à son avis. Le Légat fut admis dans le royaume; mais il n'y eut pas long-temps exercé les fonctions, & exigé les droits de sa légation, sans être à charge à ceux-mêmes qui d'abord avoient témoigné plus d'empressement pour sa réception: ce sont les propres termes de Guillaume, Archevêque de Tyr.

Le Patriarche de Jérusalem écrivit en son nom, & au nom des suffragants, au Pape Alexandre, pour lui faire part de ce qui s'étoit passé en sa faveur dans le synode de Nazareth. *Ayant appris*, lui dit-il dans sa lettre, *que votre élection a été fai-*

té par un concours unanime du Clergé & du peuple, nous l'avons louée & approuvée, & en conséquence nous avons excommunié Octavien avec les deux Cardinaux Jean & Guy, & leurs fauteurs, & nous vous avons élu & reçu unanimement pour Seigneur temporel & Pere spirituel.

Auger de Balben.

Je ne doute pas qu'on ne soit étonné de voir que ce Patriarche donnoit au Pape, en présence même du Roi, ce titre de *Seigneur temporel;* mais on en fera moins surpris si l'on fait attention que la Cour de Rome avoit autrefois tâché d'établir pour maxime que toutes les conquêtes que les Chrétiens faisoient sur les Infideles, & que les isles sur-tout où le Christianisme s'établissoit appartenoient de droit au saint Siege; que les Papes en étoient les premiers Souverains, & que les autres Princes n'en jouissoient qu'à titre de suzeraineté. On sait quels égards on a aujourd'hui pour ces prétentions ultramontaines.

Ep. Urb. II. apud Ughel. l. 1. 3 p. 432. Ep. Adrian. IV., tom. 10 Concil. edit. Cossart. pag. 1144. Jean de Salisberi Metalog. IV. c. ultimo. Mat. Paris ad annum 1155.

Si nous en croyons Bosio, tous les Hospitaliers, par leur attachement pour le saint Siege, eurent beaucoup de part à la prompte obéissance que l'Eglise de la Palestine rendit à Alexandre III.

Le Grand-Maître de cet Ordre ne fut ni moins habile ni moins heureux à terminer un fameux différend qui s'éleva peu après dans ce royaume, touchant la nature du Gouvernement. Le Roi Bau-

du gouvernement du jeune Amaulry, Prince, à la vérité, plein de courage, hardi, entreprenant, & même d'un génie supérieur; mais fier, hautain, présomptueux : défauts ordinaires dans la jeunesse; &, ce qui étoit plus surprenant à cet âge, avare, & soupçonné de ne trouver injuste aucun des moyens qui pouvoient contribuer à grossir son épargne.

Auger de Balben.

Cependant ce Prince n'étoit pas sans partisans : tous ceux parmi la Noblesse & les gens de guerre qui avoient reçu des bienfaits de sa maison, y étoient inviolablement attachés : le Clergé & le peuple, qui révéroient la mémoire des Rois Foulques & Baudouin, se déclarerent hautement pour Amaulry. D'ailleurs, comme il jouissoit à titre d'appanage des comtés de Jaffa & d'Ascalon, il se vit bientôt à la tête d'un puissant parti : & celui des Grands commençoit à s'affoiblir par la diversité & la concurrence de leurs intérêts & de leurs prétentions.

L'un & l'autre parti ne laissoit pas d'armer, & il sembloit qu'un aussi grand différend ne se termineroit que par la force; mais les plus gens de bien, & qui prévoyoient avec douleur les suites funestes d'une guerre civile, s'entremirent pour l'accommodement. Le Grand-Maître des Hospitaliers y eut la

Auger de Balben.

principale part. Ce ſage vieillard, encore plus reſpectable par ſa valeur que par ſon âge, repréſenta aux Grands les plus jaloux & les plus entêtés de leurs prétentions, que la diviſion qu'ils entretenoient dans le royaume alloit ouvrir aux Sarraſins & aux Turcomans les portes de Jéruſalem; que la couronne qu'ils refuſoient de mettre ſur la tête d'Amaulry, paſſeroit infailliblement ſur celle de Noradin, ou du Calife d'Egypte: *Et ſi ce malheur arrive*, leur dit-il, *que deviendrez-vous? Eſclaves des Infideles & le mépris des Chrétiens; on vous regardera comme des perfides & d'autres Judas qui aurez livré une ſeconde fois le Sauveur du monde entre les bras de ſes ennemis.* Le Grand-Maître, par de ſemblables diſcours, vint à bout de calmer cet orage, & de ramener inſenſiblement ces Seigneurs dans le parti du Prince, & après quelques négociations où chaque mécontent eut ſoin de ſes intérêts particuliers, ils furent tous en corps aſſurer Amaulry de leur ſoumiſſion. Ce Prince fut enſuite couronné dans l'égliſe du ſaint Sépulcre, le dix-huit de Février de l'année 1165, & tous les états du royaume lui prêterent ſolemnellement ſerment de fidélité.

Le Grand-Maître, accablé d'années, ſurvécut peu à cette auguſte cérémonie, qu'on pouvoit regarder comme ſon ouvrage. A peine avoit-il gouverné

deux ans son Ordre, qu'il fut surpris par la mort ; mais après avoir contribué si heureusement à la paix de l'église & de l'état, il avoit assez vécu pour sa gloire.

Les Hospitaliers firent occuper sa place par frere ARNAUD DE COMPS, Chevalier d'une maison illustre dans la province de Dauphiné, & qui n'étoit pas moins âgé que son Prédécesseur. A peine ce nouveau Grand-Maître eut-il pris possession de sa dignité, qu'il se vit obligé de s'avancer vers la frontiere, à la tête des Hospitaliers. Il étoit question de s'opposer à de nouvelles incursions des Sarrasins. Nous avons dit que depuis que le Roi Baudouin III se fut rendu maître d'Ascalon, le Calife Elfeïs, pour se délivrer des courses continuelles que la garnison de cette place & de Gaza faisoient sur les frontieres, s'étoit engagé de payer aux Rois de Jérusalem certaines sommes par forme de contribution. Mais le Calife Adhed, successeur d'Elfeïs, ou, pour mieux dire, Schaours ou Sannar, qui, sous le titre de Soudan, gouvernoit l'état avec une autorité absolue, refusa hautement de continuer à payer cette espece de tribut : & pour rompre avec éclat un traité honteux à sa nation, il se mit à la tête d'un grand corps de troupes, & ravagea à son tour les frontieres de la Judée.

Arnaud de Comps.

Arnaud de Comps.

Willel. Tyr. l. 19, c. 5.

Amaulry brûlant d'impatience de se venger de l'infraction d'un traité fait avec cette nation, rassemble ses forces, convoque la Noblesse & les deux Ordres militaires, & s'avance à grandes jonrnées pour repousser l'ennemi. Tout se préparoit de part & d'autre à une guerre sanglante, lorsqu'il s'éleva dans l'Egypte des troubles & des guerres civiles, qui obligerent le Soudan à abandonner la frontiere, & à ramener ses troupes dans le royaume. Mais le Roi de Jérusalem ne sut pas profiter d'une retraite si précipitée.

Pour l'intelligence de ce point d'histoire, il faut se souvenir de ce que nous avons dit dans le livre premier de cet ouvrage, que depuis la mort de Mahomet, il s'étoit élevé dans cette secte, & dans la famille même du faux Prophete, plusieurs Princes, Chefs de différentes dynasties, qui, sous le nom de Califes, se prétendoient héritiers des états de Mahomet, & les véritables interpretes de sa loi. Sous ce prétexte, & pour retenir leurs sujets sous leur obéissance, ils avoient publié différents commentaires, & des explications de l'Alcoran, souvent contraires & opposées. Abulabbas, surnommé Saffah, un des petits-fils de Mahomet, ou du moins issu de la même famille, ayant été proclamé Calife, donna le commencement à la

dynaſtie des Abbaſſides, qui s'établirent à Bagdat. Il y eut 37 Califes de cette famille qui ſuccéderent les uns aux autres ſans interruption ; & ils étoient reconnus par tous les Mahométans de l'Aſie, & ſur-tout par les Turcomans Selgeucides, pour les ſucceſſeurs légitimes de Mahomet. Arnaud de Comps.

Vers l'an de JESUS-CHRIST 908, la dynaſtie des Fatimites, c'eſt-à-dire, des Princes qui prétendoient deſcendre en ligne directe d'Aly & de Fatima, fille de Mahomet, commença en Afrique, & ſoixante-quatre ans après, le Calife Moëz Dinillhah entra en Egypte, s'en rendit le maître, fit reconnoître la doctrine d'Aly pour la ſeule orthodoxe, & défendit qu'on eût à ſuivre celle d'Omar & des Califes Abbaſſides qui réſidoient à Bagdat, avec leſquels ce Prince & ſes ſucceſſeurs, juſqu'au temps d'Ahed dont nous venons de parler, entretinrent un ſchiſme continuel. Hégire 295. *Wil. Tyr. l.* 19, *ch.* 20.

Cette variété de ſentiments dans l'explication de l'Alcoran, ces diſputes, ces ſchiſmes, & ſur-tout ces généalogies la plupart fabuleuſes, n'étoient inventées par ces Princes que pour impoſer au peuple, & pour autoriſer leurs uſurpations ; mais ceux d'entre eux dont l'empire étoit bien affermi, s'en moquoient. C'eſt ainſi qu'un certain Thabetheba ayant demandé au Calife Moëz de quelle branche de

Arnaud de Comps.

la maison d'Aly il sortoit, ce Prince, qui étoit alors à la tête d'une puissante armée, tira son sabre du fourreau, & le faisant briller à ses yeux : *Voilà*, dit-il, *mon pere, ma mere, & mes ancêtres ;* & jettant à pleines mains des poignées d'or à ses soldats : *Voilà*, ajouta-t-il, *mes enfants & toute ma postérité.*

Mais les descendants de Moëz, amollis par le luxe & les délices, abandonnerent insensiblement le gouvernement de l'état & le commandement des armées à un premier Ministre, qui, sous le nom de Soudan, & comme nos anciens Maires du Palais, gouvernoit avec un pouvoir absolu. Ces Ministres, qui d'abord n'avoient qu'en dépôt l'autorité souveraine, se rendirent bientôt indépendants : ils tenoient les Califes relégués dans le fond d'un palais, au milieu d'une troupe de femmes & d'eunuques, & enchaînés, pour ainsi dire, dans les plaisirs. On leur avoit seulement laissé quelques apparences de la souveraineté ; la monnoie étoit encore frappée à leur coin ; ils étoient nommés les premiers dans les prieres publiques ; il falloit même que le Soudan reçut de la main du Calife l'investiture & les marques de sa dignité. Mais ces prérogatives ne s'étendoient pas plus loin que le cérémonial. Les Califes n'osoient refuser les lettres de Soudan à celui de leurs sujets qui se trouvoit le plus fort :

& ces Princes étoient si malheureux que, dans la nécessité de recevoir un maître, ils n'avoient pas même le choix de leurs tyrans. Arnaud de Comps.

Sannar ou Saver, dont nous venons de parler, étoit alors revêtu en Egypte de la dignité & de l'autorité de Soudan. Ce Ministre, dans le temps même qu'il se préparoit à attaquer les Chrétiens, se vit tout d'un coup dépouillé de sa dignité par une puissante faction qui s'étoit formée contre lui : un Sarrasin son ennemi, & ce Chef de cette conjuration, appellé d'Hargan, prit sa place 1163.
& le commandement de l'armée. Il s'avança aussi-tôt contre le Roi de Jérusalem ; on en vint aux mains, les Egyptiens demi-nuds, & la plupart sans autres armes que leurs arcs & leurs fleches, ne résisterent pas long-temps à la cavalerie d'Amaulry, & sur-tout aux Chevaliers de saint Jean & aux Templiers, armés de pied en cap. Ces guerriers, qui formoient des escadrons redoutables, eurent bientôt enfoncé les bataillons des Infideles : après une premiere décharge, tout se débanda dans l'armée des Egyptiens : le Roi de Jérusalem demeura maître du champ de bataille, & fit beaucoup de prisonniers : ses soldats s'enrichirent du butin, & ce Prince s'avança aussi-tôt à grandes journées, & remplit ces grandes provinces de la terreur

Arnaud de Comps.

de ses armes, & de la crainte de son nom.

D'Hargan, qui n'avoit point de troupes à lui opposer, eut recours à un remede presque aussi dangereux que le mal qu'il vouloit éviter. Pour arrêter ce torrent, & avoir le temps de faire venir des troupes de la haute Egypte, il rompit les digues du Nil, & inonda le pays. Il se croyoit en sûreté du côté des Chrétiens lorsqu'il lui survint un nouvel ennemi qui n'étoit pas moins redoutable que le Roi de Jérusalem.

Sannar, qu'il avoit dépossédé de sa dignité, s'étoit réfugié auprès de Noradin, Sultan d'Alep ; & pour en obtenir les secours nécessaires à son rétablissement, il lui avoit offert, s'il triomphoit de son concurrent, de se rendre son vassal, & de lui donner tous les ans le tiers du revenu de l'Egypte. Noradin, aussi habile politique que grand Capitaine, crut entrevoir, à la faveur de ces guerres civiles, une occasion & le moyen de se rendre maître de ce grand royaume ; outre qu'étant attaché à la secte & aux intérêts des Califes Abbassides de Bagdat, il se faisoit un point de religion de pouvoir étendre le schisme en ruinant la domination des Fatimites, que les Turcomans Selgeucides traitoient d'hérétiques. Dans cette vue il reçut très-favorablement Sannar ; & après

que le traité eut été ſigné, il leva un grand corps de troupes, lequel, quoique ſoumis en apparence aux ordres de l'Egyptien, obéiſſoit cependant à Schirgovich ou Siracon, Curde de nation, le premier des Capitaines de Noradin, & auquel il avoit confié ſes plus ſecretes intentions.

Arnaud de Comps.

D'Hargan ayant appris cette négociation de ſon compétiteur, & qu'il ſe diſpoſoit à rentrer en Egypte à la tête de l'armée de Noradin, & ne ſe trouvant pas de forces capables de réſiſter en même temps aux Chrétiens de la Paleſtine & aux Turcomans de Syrie, demanda la paix à Almaury. Ce Prince ne la lui voulut accorder qu'à condition de payer le tribut qui avoit été le ſujet de la guerre; & outre cela, il en exigea une groſſe ſomme d'argent pour les frais de cet armement. Le Soudan ſouſcrivit à tout, & dans une conjoncture ſi fâcheuſe, il ne crut point acheter trop cher la paix, ou du moins le temps de ſe débarraſſer de celui de ſes ennemis qui lui paroiſſoit le plus redoutable: il s'avança enſuite contre ſon rival. Les Turcomans & les Egyptiens ſe rencontrerent bientôt; d'Hargan fut défait: il périt même dans la bataille, ou depuis, par la trahiſon d'un de ſes Officiers: & Sannar, l'an-

Arnaud de Comps. cien Soudan, fut rétabli dans sa dignité. Tout fléchit sous sa puissance; il récompensa ses créatures, fit mourir ses ennemis; & n'ayant plus besoin du secours de Noradin, il oublia à quelle condition il l'avoit obtenu: ou peut-être que par sa victoire il s'en crut affranchi. Ce fut le sujet d'une nouvelle guerre.

Le Général Turcoman reçut des ordres précis de son Maître de le venger de l'ingratitude de l'Egyptien. Il tourna aussi-tôt ses armes contre lui, & s'empara de Belbeïs, autrefois Peluse, & d'Alexandrie. Sannar eut recours au Roi de Jérusalem; & pour l'engager dans son parti, outre une augmentation du tribut auquel son prédécesseur s'étoit soumis, il promit encore à ce prince des sommes considérables. L'argent reçu, le traité fut signé par le Roi, qui, pour avoir la ratification du Calife, lui envoya un de ses
1166. Capitaines, appellé Hugues de Césarée. Ce Chevalier ayant été conduit à l'audience du Calife, lui présenta le traité, que ce Prince ratifia, seulement pour la forme. Hugues demanda, qu'à l'exemple du Roi son maître, il lui touchât dans la main. Le Calife, à qui de tous les droits de la souveraineté, on n'avoit laissé que le cérémonial, affecta un grand scrupule de toucher à nud la

main d'un Chrétien, & il enveloppa la sienne. Mais le Chevalier chrétien, indigné d'une précaution dans laquelle il entroit du mépris: *Seigneur*, lui dit-il fiérement, *notre traité de part & d'autre doit être sincere, & exécuté avec les mêmes cérémonies. Le Roi mon maître, en le ratifiant, a donné sa main à vos Ambassadeurs, & je ne me chargerai de votre ratification qu'avec les mêmes formalités.* Arnaud de Comps.

Le Calife fut obligé de découvrir sa main, & de la donner à l'Ambassadeur. Amaulry, en exécution de ce traité, marcha au secours du Soudan, le joignit, battit Siracon, & le poursuivit jusqu'à Belbeïs, où il s'étoit jetté après sa defaite, & le contraignit, après quelques jours de siege, à lui remettre cette place.

Ce Prince, l'année suivante, assiégea & prit Alexandrie; le jeune Salaheddhin, neveu de Siracon, s'y étoit enfermé avec la meilleure partie de l'armée de Noradin. C'étoit un jeune aventurier, qui n'eut d'abord de considération que par le crédit & le pouvoir de son oncle, mais qui s'attira bientôt l'estime des gens de guerre par son courage & sa libéralité. On prétend qu'il avoit été fort déréglé dans ses mœurs; mais le desir de s'élever, & l'amour de la gloire, l'emporta bientôt sur celui des plaisirs, & en peu de temps il devint un

Arnaud de Comps.

grand Capitaine. Ce jeune Gouverneur se défendit long-temps, & avec beaucoup de valeur. Il faisoit souvent des sorties : c'étoit tous les jours quelque nouvelle entreprise ; & après trois mois de siege, Amaulry n'étoit guere plus avancé que le premier jour. Mais celui qu'il n'avoit pu surmonter par la force des armes, fut vaincu par la disette & le défaut de vivres ; & Saladin, faute de secours & de munitions, se vit réduit à la triste nécessité d'ouvrir les portes à son ennemi. On rapporte que ce jeune Mahométan, en sortant d'Alexandrie, à la tête de sa garnison, ayant apperçu Onfroi de Thoron, Connétable du royaume de Jérusalem, & charmé de la valeur qu'il avoit fait paroître pendant tout le siege, s'avança vers ce Seigneur chrétien, & le pria, comme le plus brave Chevalier qu'il connût de vouloir bien le faire Chevalier de sa main : ce que le Connétable, avec la permission du Roi, lui accorda, avec toutes les marques d'estime & de considération qui étoient dues à la valeur & à la généreuse défense qu'il avoit faite pendant le siege.

Voy. chr. de Guillaume de Nangis.

Sannar, maître de l'Egypte, & débarrassé des Syriens, ne songea plus qu'à renvoyer le Roi de Jérusalem dans ses états. Et pour ne pas s'attirer ses armes & son ressentiment, comme il avoit fait celui de Siracon, il combla le Mo-

narque chrétien de magnifiques présents. Ses principaux Officiers en reçurent de différentes sortes : on portoit par son ordre de tous côtés des vivres dans l'armée : & Amaulry entra dans ses états couvert de gloire, mais qu'il ternit depuis par une entreprise à laquelle les Hospitaliers malheureusement ne prirent que trop de part.

Arnaud de Comps.

1167.

Ce Prince, né avec de grandes vues, mais plein d'une ambition vive & inquiete, faisoit de continuelles réflexions à son retour d'Egypte, sur la grandeur de ce royaume, sur le nombre & la richesse de ses habitants, sur ses flottes & la commodité de ses ports ; & il jugea bien que, cet état étant aussi puissant & aussi voisin de la Palestine, il étoit bien difficile que les Latins pussent conserver les Lieux saints, s'il se trouvoit quelque jour un Calife ou un Soudan belliqueux, & que tôt ou tard la Palestine deviendroit de nouveau une province de l'Egypte, comme elle l'avoit été avant la conquête de Godefroy de Bouillon. Plein de ces pensées, & prévenu du peu de courage qu'il avoit éprouvé dans cette nation, il crut qu'il ne pouvoit mieux affermir sa domination, & celle de ses successeurs, qu'en se rendant maître de ce puissant royaume ; & comme le desir des richesses étoit d'ailleurs sa passion domi-

Arnaud de Comps.

nante, il envahissoit déjà en idée les trésors du Calife & du Soudan; & il se flattoit que, quand même il ne feroit pas la conquête entiere de cet état, il emporteroit au moins une partie de ses richesses, soit par le pillage des villes dont il s'empareroit, soit par les contributions qu'il étendroit dans les provinces les plus éloignées.

Mais comme, pour une aussi grande entreprise, ses forces ne répondoient pas à ses vues ambitieuses, qu'il avoit besoin de troupes & d'argent pour en lever, & qu'il manquoit même d'une flotte pour bloquer les ports d'Egypte, il s'adressa à Manuel Comnene, Empereur de Constantinople, auquel il fit proposer une ligue, & la conquête & le partage de ce royaume. Guillaume de Tyr, Auteur de l'Histoire que nous avons du royaume Latin de Jérusalem, fut chargé de cette négociation. Il étoit né dans le pays; mais on dit que ses ancêtres étoient originaires de France: il fut Archidiacre de Tyr, & Amaulry le fit depuis Précepteur du jeune Baudouin son fils. Il passa de cette fonction à la dignité de Chancelier, & vers l'an 1174 il fut élu Archevêque de Tyr. Il n'étoit encore qu'Archidiacre de cette église quand il fut envoyé à Constantinople, en qualité d'Ambassadeur. L'Empereur Grec parut ne pas s'éloigner des propositions

Wil. Tyr. l. 20, c. 4.

que lui fit l'Ambaſſadeur ; & après quelques conférences, il y eut un traité ſigné. Ce fut en exécution de ce traité que Contoſtephane ſe mit en mer avec les troupes dont on étoit convenu. Arnaud de Comps.

Amaulry étant aſſuré d'une flotte, ne ſongea plus qu'à groſſir ſon armée de terre : il s'ouvrit de ſon deſſein au Grand-Maître des Hoſpitaliers, qui par ſon caractere & ſa complaiſance avoit beaucoup de part dans la confiance de ce Prince. Ce Grand-Maître s'appelloit GILBERT D'ASSALIT ou de SAILLY, qui venoit de ſuccéder à Arnaud de Comps. Le Roi lui fit enviſager, qu'ayant pour voiſins des barbares accoutumés au brigandage, & dont la foi étoit toujours incertaine, il n'y avoit que la force ſeule & la ſupériorité que l'on pouvoit acquérir par des conquêtes, qui pût ſervir de barriere à leurs courſes, & défendre les frontieres de l'état contre leurs entrepriſes : qu'il étoit réſolu de porter ſes armes dans l'Egypte, & de ſe rendre maître de quelque place conſidérable, qui les empêchât de pénétrer dans la Paleſtine. Le Grand-Maître, ſoit par complaiſance, ſoit emporté par ſon courage, entra avec ardeur dans tous les deſſeins du Roi. C'étoit, à la vérité, un homme plein de valeur, hardi, entreprenant ; mais d'un génie peu meſuré & capable de ſe laiſſer ſéduire par des eſpérances ſouvent mal Gilbert d'Aſſalit.

Gilbert d'Affalit.

fondées. Il donna au Roi de grandes louanges fur la hardieffe d'un pareil projet, qui répondoit, dit-il, à la grandeur de fon courage ; & il témoigna à ce Prince combien il fe tenoit honoré de la part qu'il vouloit bien qu'il y prît. Mais quoique ce Grand-Maître fut à la tête d'un puiffant corps de guerriers, fon autorité étoit tempérée par celle d'un Confeil, qui ne fe déterminoit dans toutes fes entreprifes que par le plan fixe de fa regle & de fes ftatuts : & quelque impatience qu'eût d'Affalit de prendre les armes, il commença à craindre que les Hofpitaliers ne fiffent difficulté de s'engager dans une expédition qui n'avoit pas directement pour objet la défenfe des faints Lieux & la confervation des pélerins & du peuple Chrétien.

Le Roi & le Grand-Maître eurent à ce fujet plufieurs conférences. Ce dernier repréfenta à Amaulry que pour engager le corps de l'Ordre dans cette entreprife, dont les frais feroient confidérables, il falloit intéreffer le Confeil par l'efpoir d'une récompenfe folide, & qui le dédommageât de fes avances, & ils convinrent que fi l'armée Chrétienne pouvoit faire la conquête de la ville de Belbeïs, autrefois appellée Pelufium, le Roi en céderoit à l'Ordre la propriété. Le Grand-Maître fit part de cette propofition au Confeil de l'Ordre ; il y repré-

Gilbert d'Assalit.

senta l'importance de cette place, & tout l'avantage que la religon pourroit tirer d'une pareille conquête, & sur-tout, qu'en cas que les Turcomans qui devenoient de jour en jour plus redoutables, se rendissent maîtres de la Palestine, l'Ordre pourroit transférer sa résidence dans cette place, d'où il ne lui seroit pas difficile, en des conjonctures plus favorables, de rentrer dans la Terre-sainte, & d'en chasser les Barbares à leur tour.

Les plus anciens Hospitaliers, gens qui joignoient à une délicatesse d'honneur, l'observance scrupuleuse de leur regle, lui représenterent qu'ils étoient Religieux, & que l'Eglise ne leur avoit pas mis les armes à la main pour faire des conquêtes; qu'ils ne pouvoient s'en servir que pour la défense de la Terre-Sainte; d'ailleurs, qu'on ne pouvoit pas attaquer une nation, quoiqu'infidelle, qui se reposoit sur la foi d'un traité de paix qu'on venoit de signer.

Mais d'autres Hospitaliers, les uns amis du Grand-Maître, & quelques autres engagés par le Roi même, se déclarerent pour la guerre. Ils soutinrent que, quelque traité qu'on eût fait auparavant, soit avec les Turcomans, soit avec les Sarrasins, ces Infideles, quand ils s'étoient pu flatter de surprendre les Chrétiens, les avoient toujours violés; que ces barbares n'avoient pas observé avec

Gilbert d'Affalit.

plus de fidélité le dernier traité, & qu'on avoit des avis certains que leurs garnifons ne laiffoient pas de faire des courfes fur la frontiere ; qu'un de leurs partis avoit tout récemment enlevé des payfans de la campagne, qui fe repofoient fur la foi du dernier traité. Soit que cette plainte fût vraie, ou que ce ne fût qu'un prétexte, la pluralité des fuffrages fut pour la guerre. On réfolut que fi le Roi entreprenoit la conquête de l'Egypte, le Grand-Maître, à la tête de tout ce qu'il pouvoit mettre de troupes fur pied, le fuivroit dans cette expédition. Afin de fournir aux frais de cet armement, on lui donna un plein pouvoir pour emprunter de l'argent dans les banques de Florence & de Gênes.

Nicetas, dans la vie de l'Empereur Manuel Comnene, rapporte que ce Prince, pour y contribuer de fa part, fit faire des remifes confidérables au Grand-Maître par Théodore Maurozume. Et ce fut apparemment pour tirer auffi de l'argent du Roi de France, qu'il écrivit à ce Prince.

Wil. Tyr. p. 978.

Affalit de tout cet argent leva un grand corps de troupes qu'il prit à la folde de l'Ordre ; mais comme il n'avoit l'imagination remplie que d'efpérances flatteufes de conquêtes, il attira fous fes étendards, par des libéralités indifcretes, un grand nombre de volontaires, qui, à fon exemple, partageoient déjà en idée tou-

tes les richesses de l'Egypte. Le Roi lui fut bon gré du zele qu'il faisoit paroître pour le succés de son entreprise. Ce Prince se flattoit de ne pas tirer un moindre secours des Templiers ; mais ils refuserent de prendre part à cette expédition (*) ; soit pour ne pas paroître en campagne avec des forces inférieures à celles des Hospitaliers, soit, comme ils le publierent, qu'ils crussent injuste une guerre qui n'avoit pas été précédée d'une déclaration faite aux ennemis par un Hérault : maxime constante, mais peu suivie par les Princes plus sensibles à leurs intérêts qu'à la religion du serment.

Gilbert d'Assalit.

1168.

Amaulry, accompagné du Grand-Maître d'Assalit, se mit en marche, à la tête de son armée. Il y avoit long-temps qu'il n'en étoit sorti de la Palestine une si nombreuse. Ce Prince, en moins de dix jours, traversa le désert qui sépare la Palestine de l'Egypte, & vint camper devant Belbeïs, dont il somma les habitants de lui ouvrir les portes : cet-

(*) *Fratres autem militiæ Templi eidem se subducentes facto, aut quia eis contra conscientiam suam videbatur; aut quia Magister æmulæ domus, hujus rei auctor & princeps videbatur, vires penitus ministrare, aut regem sequi negaverunt : durum enim videbatur eis, amico regno & de nostra fide præsumenti, contra tenorem pactorum, & contra juris religionem, immeritis & fidem servantibus bellum indicere.* Wil. Tyr. l. 20. c. 5.

Gilbert d'Assalit.

te ville étoit située sur la rive du Nil, à droite du côté de la Palestine. Mahazan, fils du Soudan Sannar, & un ses neveux, qui commandoient alors dans cette place, lui firent dire qu'ils étoient bien surpris de voir au pied de leurs murailles, & comme ennemi, un Prince dont le Calife & le Soudan venoient de tirer des secours si utiles, & avec lequel l'Egypte venoit de faire un traité de paix solemnel. Amaulry voulut rejetter sa prise d'armes sur quelques courses des Sarrasins, mais qui furent désavouées. Mahazan soutint même qu'on ne justifieroit point que, depuis le dernier traité, aucun soldat de son pere eût entré sur les terres des Chrétiens. Mais comme la force tient lieu de raison à la plupart des Souverains, Amaulry se crut trop puissant pour écouter celles des Infideles; & sur les refus, on vit bien qu'il n'y auroit que les armes qui décideroient du sort des assiégés.

La ville étoit moins défendue par toutes les fortifications que l'art avoit inventées en ce temps-là, que par le nombre de ses habitants, qui avoient tous pris les armes pour la défense de leur patrie, & sur-tout contre les ennemis de leur religion. Amaulry, qui craignoit la longueur & l'incertitude d'un siege, résolut de hasarder d'abord une escalade; il fut deux jours à préparer les échelles & les machines nécessaires

Gilbert d'Assalit.

pour son entreprise. On vit le troisieme, & dès la pointe du jour, la ville entourée de toute l'armée en bataille ; les habitants de leur côté bordoient les murailles, armés de fleches, de dards, de pierres, de piques & de feux d'artifice. On n'eut pas plutôt approché les échelles, qu'un corps des troupes d'Amaulry, commandé par des Officiers plein de valeur, courut à l'assaut. On ne vit jamais tant d'ardeur : les uns à la faveur des échelles, tâchoient de gagner le haut de la muraille : d'autres la sapoient par le pied ; il y en avoit qui dans les endroits où elle étoit moins haute, montoient sur les épaules de leurs compagnons, & se faisoient de leurs corps comme une espece de degré pour s'élever jusques sur les remparts. Les assiégés les repoussoient à coups de piques, ou en roulant de grosses pierres du haut des murailles, ou en lançant leurs zagaies, ou enfin en jettant des feux d'artifice ; en sorte qu'il périt dans le commencement de cette attaque un grand nombre d'Officiers & de Soldats Chrétiens, avant qu'on pût voir de quel côté la victoire tourneroit.

Amaulry fit soutenir ce premier corps par de nouvelles troupes, qui, sans s'étonner, montent au travers des feux, des dards & des pierres, s'élevent jusqu'au haut des murailles, se prennent aux

Gilbert d'Assalit.

crénaux, & malgré toute la résistance des assiégés, se jettent sur les remparts, poussent tout ce qui se présente devant eux, & pénétrent l'épée à la main jusques dans la ville. Ils en ouvrent ensuite les portes, les Chrétiens y entrent en foule. Le Soldat dans les premiers transports de sa fureur, tue d'abord sans distinction d'âge, de sexe ou de condition, tout ce qui se présente devant lui. Il y eut quelques-uns de ces furieux qui n'épargnerent ni les vieillards, ni les femmes, ni les enfants à la mamelle; il sembloit que des Chrétiens craignissent de ne pouvoir être aussi inhumains que des Sarrasins & des Arabes. Mais l'Officier comme le Soldat s'appercevant que leur cruauté nuisoit à leur avarice, donnerent quartier aux principaux habitants, dans la vue d'en tirer de l'argent pour leur rançon; & ceux qui ne la purent payer, demeurerent esclaves & prisonniers de guerre.

Le Roi de Jérusalem étant maître de la place, en exécution de son traité, en remit la possession au Grand-Maître, & toute l'armée, après quelques jours de repos, prit le chemin du grand Caire, ville considérable, voisine de l'ancienne Babylone, & qui depuis la ruine de cette place, étoit la capitale d'Egypte.

On ne peut exprimer la surprise & la

consternation du Soudan, quand il apprit la perte de Belbeïs, la prison de son fils & de son neveu, & qu'il alloit avoir lui-même toutes les forces des Chrétiens sur les bras. Comme il ne pouvoit pas beaucoup compter sur les troupes peu aguerries des Egyptiens ; malgré son manque de parole avec Noradin, il se vit réduit à avoir recours à ce Prince : & le péril pressant l'empêcha de sentir la honte d'implorer le secours d'un allié qu'il avoit trompé. Il rappelle en même temps auprès de lui différents corps de troupes qui étoient dans les provinces les plus éloignées ; & afin de donner le temps aux uns & aux autres d'avancer à son secours, il envoie des députés au Roi de Jérusalem, pour tâcher, par quelque négociation, de retarder le progrès de ses armes. Gilbert d'Assalit.

Les députés étant arrivés à son camp, se plaignirent de l'infraction du traité de paix ; mais comme l'injustice n'étoit que trop visible, ils passerent légérement sur un grief qui n'auroit servi qu'à irriter Amaulry qu'ils vouloient appaiser ; ainsi pour obtenir qu'il retirât ses troupes de l'Egypte, ils lui firent des propositions si éblouissantes, que ce Prince, chez qui paix & guerre, tout étoit vénal, n'eut pas la force d'y résister. On lui offrit deux millions d'or, tant pour obtenir la paix, que pour la rançon du fils &

Gilbert d'Affalit. du neveu du Soudan ; fomme immenfe pour ce temps-là, & qu'on auroit bien de la peine à trouver dans toute l'Egypte. Amaulry plus touché de ces offres d'un argent comptant, que des efpérances douteufes de la conquête de ce royaume, accepta ces conditions.

1169. Le traité fut figné, & en conféquence, & pour la liberté qu'il rendit au fils & au neveu du Soudan, on lui paya en déduction des deux millions, cent mille pieces d'or. Pour fournir le furplus, les députés demanderent que, pendant qu'on ramafferoit cet argent dans les provinces, il y eût une fufpenfion d'armes entre les deux nations, & que les Chrétiens, pour ne pas jetter l'alarme dans le pays, reftaffent dans l'endroit où ils les avoient rencontrés, ou du moins qu'ils n'avançaffent que lentement. Le Roi de Jérufalem, toujours obfédé par fa lâche paffion, & fans confidérer que les moments en temps de guerre font plus précieux que l'or & l'argent, foufcrivit à tout.

Le Soudan, pour l'amufer, envoyoit continuellement des rafraîchiffements à fon armée, & lui dépêchoit à lui-même couriers fur couriers, pour excufer, fous différents prétextes, le retardement de l'argent qu'il devoit payer. En vain les principaux Officiers d'Amaulry tâcherent de lui rendre fufpect ce retardement ;

dement ; ce Prince, aveuglé par l'espérance de recevoir une si grande somme, évitoit avec soin de donner aux Sarrasins le moindre prétexte de rompre le traité. Mais il ne fut pas longtemps sans s'appercevoir qu'il étoit trompé : il apprit, avec autant de surprise que de chagrin, que différents corps de troupes s'avançoient du fond des provinces, & qu'une armée redoutable de Turcomans Syriens marchoit au secours des Egyptiens, & cherchoit à les joindre. Gilbert d'Assalit.

Noradin, qui ne vouloit pas être la dupe de l'Egyptien, avoit jetté ses principales forces de ce côté-là, & mis son Général en état de faire tenir sa parole à Sannar. Malgré les différents mouvements que fit Amaulry, Syracon, qui commandoit l'armée de Noradin, & qui connoissoit le pays, évita la rencontre d'Amaulry qui s'étoit avancé pour le combattre séparément, & ce Général infidele joignit les troupes du Soudan. Pour comble de disgrace, une flotte que l'Empereur de Constantinople avoit envoyée au secours des Chrétiens, périt en partie, ou fut dispersée par la tempête. Amaulry, privé de ce secours, & trouvant son armée diminuée considérablement par les maladies, par les désertions, & par les autres accidents ordinaires à la guerre, ne se vit plus

Gilbert d'Assalit.

en état de résister aux forces réunies de tous ces Infideles. Ainsi il ne songea qu'à regagner la Palestine, & comme il n'y avoit pas d'apparence de laisser la garnison de Belbeïs dans un pays ennemi, sans espérance de secours, & contre une puissance si formidable, le Grand-Maître se vit réduit à rappeller les Hospitaliers auxquels il avoit remis cette place.

Amaulry les reprit en passant ; & quoique vivement poursuivi par des détachements de l'armée de Syracon, il regagna la Palestine. Après une longue marche, il arriva enfin à Jérusalem avec la confusion d'avoir rompu inutilement un traité solemnel, & fait une entreprise injuste & mal concertée.

Le Grand-Maître étoit encore plus chagrin de ce mauvais succès. Les Courtisans, selon leur coutume, pour disculper le jeune Prince, rejettoient sur lui seul cette malheureuse entreprise. Ses confreres ne paroissoient pas moins aigris, & ils se plaignoient hautement que, pour satisfaire sa vanité, & pour mener à sa suite un grand nombre de volontaires, il avoit endetté l'Ordre de plus de deux mille ducats, somme immense pour ces temps là. Enfin, ne pouvant plus soutenir le mépris des uns, & le reproche des autres, il résolut de s'éloigner de la Palestine. Il renonça en

Willel. Tyr. p. 938.

plein chapitre à sa dignité, & on mit en sa place un ancien Religieux, appellé frere CASTUS ou GASTUS, dont on ignore la patrie. Sans l'éloignement du temps, on auroit pu croire que c'étoit le même Gastus qui, pendant la premiere Croisade, entra avec le Comte de Flandres à la tête de cinq cents hommes dans la ville de Rama ; mais apparemment que ce Grand-Maître n'étoit que quelqu'un des parents de ce Croisé. Gastus. 1169.

Gilbert d'Assalit, après son abdication, quitta Jérusalem & la Palestine, résolu d'aller dans quelque coin de l'Europe ensevelir sa honte & sa douleur. Il s'embarqua à Jaffa, & arriva sur les côtes de Provence : il traversa la France pour se rendre en Normandie, où étoit alors Henri II, Duc de cette grande province, & Roi d'Angleterre. Il salua ce Prince à Rouen ; & malgré sa disgrace, il en fut bien reçu, au rapport de Roger de Hoveden, Historien contemporain. De-là il prit un vaisseau à Dieppe pour passer en Angleterre ; ce qui a fait présumer qu'il en étoit originaire. Ce vaisseau, au rapport de l'Historien, étoit vieux & incapable d'aller sur mer ; Assalit, dans l'impatience de se rendre en Angleterre, se contenta d'y faire de légeres réparations, & s'embarqua ; mais à peine étoit-il sorti du port, que ce bâtiment coula bas. Le

Rog. de Hov. in Henr. II. p. 622.

Gastus. Grand-Maître périt dans cette occasion avec tous les passagers, à l'exception de huit qui s'étoient emparés de bonne heure de l'esquif.

Sannar, quoique victorieux, ne se débarrassa pas si aisément de Syracon, Général de Noradin, que des Chrétiens ses ennemis déclarés : un allié aussi puissant lui donnoit beaucoup d'inquiétude. Ces deux Généraux s'observoient mutuellement, & chacun avoit ses desseins particuliers. L'Egyptien, après avoir congratulé Syracon sur sa victoire, lui envoya des présents magnifiques, & en lui représentant qu'on manquoit de vivres, il le pressoit de reprendre le chemin de son pays. Mais Syracon, sous différents prétextes, reculoit son départ de jour en jour. Enfin, ayant attiré Sannar dans son camp, il le fit poignarder; il entra ensuite dans le Caire à la tête de ses troupes, se rendit maître du Royaume, & s'en fit reconnoître pour Soudan par le Calife même qui n'étoit qu'un fantôme de Souverain, & dont le sort dépendoit toujours du plus puissant de ses sujets.

Le Général de Noradin ne jouit pas long-temps de son crime; il mourut de maladie au bout de deux mois, & laissa le commandement des troupes de Noradin à son neveu Salaheddhin ou Saladin, dont nous avons déjà parlé, & que le

Calife d'Egypte, parce qu'il ne put s'en dispenser, nomma premier Emir ou Soudan de tout ce royaume. Gaftusi.

Saladin dépêcha auffi-tôt à Damas un Officier de ses amis pour donner avis à Noradin son Maitre, de la mort de Syracon son oncle, & pour recevoir ses ordres. Il y eut des Ministres de Noradin, qui, se défiant de l'humeur ambitieuse du jeune Général, conseilloient au Prince de ne pas laisser affermir l'autorité de Saladin, qui n'étoit point né son sujet, & de lui envoyer promptement un successeur. Mais Noradin, dans la crainte que sa destitution ne lui fît naître des pensées de révolte, & dans la vue de passer lui-même en Egypte, quand tout y seroit tranquille, confirma Saladin dans son emploi, & il se contenta de lui ordonner de faire supprimer dans les prieres publiques le nom d'Adhad en qualité de Calife, & de substituer en sa place celui de Mostadhi, XXXIIIe. Calife de la race des Abbassides qui siégeoient à Bagdat. Il lui commanda en même temps de déposséder les Prêtres & les Cadis ou Magistrats qui faisoient profession de la secte d'Aly, dont Adhad, comme Calife, étoit le Chef & le souverain Pontife. Ce Calife survécut peu à un si grand changement : on prétend même

Castus. que sa mort ne fut pas naturelle, & que Noradin, zélé & dévot selon les principes de sa religion, pour éteindre le schisme dans le sang de ce malheureux Prince, envoya des ordres secrets à Saladin de s'en défaire. Mais, soit que les ordres en fussent venus de Damas, soit que la vie d'Adhad causât toujours quelque inquiétude à l'ambitieux Saladin, il est certain qu'il le fit étrangler dans le bain.

Ce fut le dernier des Califes Fatimites, qui finirent en Egypte l'an de JESUS-CHRIST 1171, & de l'hégire 567; & toute l'autorité dans le Gouvernement, soit pour le spirituel, soit pour le civil, fut dévolue à Saladin, qui, pour se rendre plus respectable, prit l'investiture du Calife Abbasside qui résidoit à Bagdat.

Salaheddhin Josef - ben Ajoub - ben Schadi étoit un aventurier, Curde de nation, & qui s'attacha avec son oncle Syracon au service de Noureddin-Zenghi, Prince d'Alep & de Damas, dont nous venons de parler sous le nom de Noradin. Le Calife Adhad ne fut pas plutôt expiré, que Saladin s'empara de se trésors, avec lesquels on peut dire qu'il acheta l'empire, en les répandant dans son armée. Il donnoit tout: ja-

mais commandant ne fit de si grandes libéralités pour gagner l'affection de ses soldats : sévere dans le châtiment, magnifique dans ses récompenses; doux, humain, plein d'équité à l'égard de ses sujets, & en même temps cruel ennemi des Hospitaliers & des Templiers, par les principes de sa religion : d'ailleurs, soldat & Général, grand Capitaine, & qui de ses conquêtes se forma un vaste empire, dont l'histoire a été écrite par l'illustre Abbé Renaudot, le plus savant homme de son siecle dans les langues orientales. Gastus.

Le jeune Saladin, aussi habile politique que grand Capitaine, tant que Noradin vécut, conserva une entiere déférence pour ses ordres. Il tint encore, quelque temps après sa mort, la même conduite à l'égard d'Almalechal-Salchismaël, fils de Noradin, dont il fit publier le nom dans les mosquées & dans les prieres publiques après celui du Calife, comme on en usoit à l'égard des Souverains. Il épousa même depuis sa mere; mais, après avoir établi solidement son autorité, il leva le masque, fit la guerre au fils de son maître, auquel il enleva Alep, Damas, la meilleure partie de la Syrie, l'Arabie, la Perse & la Mésopotamie tomberent

Castus. depuis sous l'effort de ses armes (1).

Il n'y avoit que la Palestine qui séparât ces vastes provinces, dont ce nouvel empire étoit composé, & qui en empêchât la communication : la conquête de ce petit état fut l'objet de ses armes. C'étoient tous les jours de la part des Infideles des incursions & de nouvelles entreprises. Les Chrétiens ne savoient où porter du secours. Saladin, à la tête d'une armée de quarante mille hommes, attaqua le château d'Aron, situé dans l'Idumée, & qui n'étoit qu'à quatre milles de Gaza. Mais y ayant trouvé une résistance trop courageuse, il tourna ses armes contre Gaza même, qui, du côté de l'Egypte & de la mer, étoit la clef du royaume de la Palestine. Il s'imaginoit trouver cette place, confiée aux Templiers, sans garnison, dans la pensée où il étoit que ces Chevaliers en étoient sortis pour fortifier l'armée. Mais aux premieres approches, & dans la premiere sortie, il reconnut bien que tous les Templiers

(1) *Salahadinus occupator Ægypti uxorem Noradini sibi matrimonio copulans, cum ipsa regni reginem fugatis hæredibus occupavit : deindè terrâ Roasiæ & Gesitæ occupatâ, circumjacentia regna usque ad intima citerioris Indiæ, nunc doli, nunc armis expugnans, de sceptris pluribus Monarchiam efficit, Babyloniæ & Damasci sibi vindicans principatum : hæc fortunæ ludentis potentia.* Chron. 9 de Nangis ad ann. 1174.

n'étoient pas à l'armée. Il leva aussitôt le siege ; mais pour se venger de ce mauvais succès, ses troupes mirent tout à feu & à sang dans la campagne, pendant que, d'un autre côté, ses Lieutenants ravageoient en même temps la principauté d'Antioche & la Phénicie. Gastus.

Les Hospitaliers & les Templiers étoient continuellement à cheval ; & quoique ces généreux guerriers s'opposassent avec un courage invincible aux efforts des ennemis, le Roi commença à reconnoître la faute qu'il avoit faite d'avoir donné occasion au Soudan d'appeller à son secours un ennemi également puissant & ambitieux ; il vit bien que pour lui résister, il ne falloit pas moins qu'une nouvelle Croisade, & une armée des Princes d'Occident. Il chargea de cette négociation Guillaume, Evêque d'Acre, qu'il nomma Chef de cette ambassade. Mais comme ce secours étoit éloigné, & même incertain, il résolut de recourir à l'Empereur de Constantinople, & il se rendit lui-même dans cette capitale ; pour tâcher d'obtenir de Manuel, dont il avoit épousé la niece, des troupes ou du moins l'argent nécessaire pour faire de nouvelles levées.

Ce Prince, avant que de s'embarquer, laissa le gouvernement de ses états

Joubert. aux deux Grands-Maîtres. Celui des Hospitaliers s'appelloit frere JOUBERT, qui, par la conduite habile qu'il avoit tenue dans les affaires de la principauté d'Antioche, avoit bien fait voir qu'il étoit digne de remplir cette place. Il avoit succédé à Gastus. Le choix & la confiance du Roi, si honorable pour les deux Ordres militaires, fut un nouveau motif pour redoubler leur attention & leur zele. Il falloit, pour ainsi dire, que les deux Grands-Maîtres fissent face de tous côtés; & pour surcroit d'embarras, à un ennemi aussi redoutable que Saladin, il s'en joignit un autre de la maison d'Arménie, sorti du sein même des Templiers, & qui en se mettant sous la protection des Infideles, en prit toute la haine contre les Chrétiens Latins.

La petite Arménie, province voisine de la Syrie, avoit ses Princes particuliers, & Chrétiens de religion, mais la plupart schismatiques, aussi-bien que leurs sujets, & même tant à l'égard de l'Eglise Grecque que de la Latine. Ils ne mettent point d'eau dans le vin pour le saint Sacrifice, comme font les Grecs & les Latins, quoiqu'ils y emploient du pain levé comme les Grecs. Ils ne font qu'une fête de Noël & de l'Epiphanie; on prétend aussi qu'ils se servent de beurre au lieu de baume dans la confec-

1170. *Bosio, l. 8, p. 277.*

Epis. Greg. Papæ sept.

tion du saint Chrême. Ils ne reconnoissent qu'une nature en JESUS-CHRIST, & ajoutent au Trisagion ces paroles : *Crucifié pour nous ;* addition introduite par Pierre Foulon, usurpateur du Siege patriarchal d'Antioche dans le cinquieme siecle, & rejettée par l'Eglise catholique. Ces Schismatiques ont un Patriarche qu'ils appellent par excellence *le Catholique*, & qui réside à Cis, capitale de la petite Arménie. Les Princes de ce petit état dépendoient originairement des Empereurs de Constantinople ; mais dans les fréquentes révolutions qui agiterent cet empire, ils n'en reconnoissoient l'autorité que quand on les y pouvoit forcer ; & à la faveur de quelques châteaux situés sur des montagnes inaccessibles, ils se maintenoient également contre les incursions des Turcomans, & contre les entreprises des Grecs. Joubert.

Thoros ou Théodore régnoit alors dans cette contrée. Ce Prince, quoique schismatique, pour se soutenir contre les Grecs, avoit fait une alliance particuliere avec les Latins d'Orient. Il souffroit que les Hospitaliers & les Templiers eussent des églises dans ses états, & même son frere appellé Mélier ou Milon, avoit renoncé au schisme, & s'étoit fait Templier. Le Prince Théodore pour attacher plus étroitement les Latins à ses intérêts, avoit marié une

Joubert. de ses sœurs à un Seigneur Latin, & il étoit sorti de ce mariage un jeune Prince appellé Thomas, qu'il avoit depuis reconnu pour son héritier & pour son successeur.

1171. Ce Prince étant mort, Thomas son neveu voulut prendre possession de ses états. Mais comme il n'adhéroit point au schisme, les Arméniens témoignerent *Wil. Tyr 20, c. 28.* beaucoup d'éloignement pour sa domination. Le Templier Mélier, se prévalant de cette aversion des peuples, abandonna son Ordre, prit les armes de concert avec Saladin, en obtint même un secours considérable de troupes, chassa son neveu de l'Arménie, & s'en rendit le maître. Il entra ensuite dans la principauté d'Antioche, & jusques sur les frontieres du royaume de Jérusalem. Ses troupes portoient le fer & le feu de tous côtés, & laissoient dans tous les lieux où elles passoient de tristes marques de leur fureur. On ne peut exprimer toutes les cruautés que ce Religieux apostat exerça contre les Chrétiens Latins, & sur-tout contre les Hospitaliers & les Templiers ses freres. Il faisoit poignarder de sang froid ceux qui tomboient entre ses mains, ou il les livroit aux Infideles, comme des gages & des preuves de sa foi : & on faisoit expirer ces soldats de JESUS-CHRIST dans les tourments les plus affreux.

Le Grand-Maître Joubert eût bien voulu aller en personne réprimer les courses de ce Renégat, & tirer vengeance de tant de cruautés; mais comme il étoit encore chargé de la régence de l'état, & qu'il ne pouvoit quitter les frontieres de l'Egypte, sans les abandonner aux incursions des troupes de Saladin, il ordonna à un Chevalier de son Ordre, Grand-Commandeur, qui veilloit sur les frontieres du côté de la Syrie, de faire prendre les armes aux Hospitaliers & aux soldats dont il avoit le commandement, de chercher l'apostat Mélier & de lui livrer combat. Joubert.

Boémond III du nom régnoit alors dans la principauté d'Antioche. Il étoit fils de Raimond, frere de Guillaume, dernier Comte de Poitiers, d'Auvergne, & Duc d'Aquitaine; & ce Raimond, comme nous l'avons dit, par le moyen de l'Hospitalier Joubert, avoit épousé la Princesse Constance, héritiere de la principauté d'Antioche, & fille unique de Boémond II. Ce jeune Prince & les Templiers se joignirent aux Hospitaliers contre l'apostat Mélier, & Amaulry, Roi de Jérusalem, à son retour de Constantinople, où il avoit reçu plus d'honneur & de promesses que de secours effectifs, se disposoit à marcher à la tête de ses troupes, pour aller prendre le commandement de l'armée. Mais il apprit que Mélier ne se sentant pas en état de tenir la

Joubert. campagne, avoit gagné les défilés des montagnes, & s'étoit retranché dans des endroits où il n'étoit pas aisé de le forcer.

1172. Les Turcomans de leur côté, pour faire diversion en faveur de l'Arménien, avoient formé le siege d'Arac ou de Krac, place à l'entrée de l'Arabie Pétrée. Aux premieres nouvelles qu'on en eut à Jérusalem, Thoron, Connétable du royaume, suivi de tout ce qu'il y avoit d'Hospitaliers & de Templiers dans Jérusalem, accourut pour y jetter du secours. A l'approche de l'armée Chrétienne, les Infideles leverent le siege & se retirerent dans leur pays.

Willel. Tyr. Ibid.

Comme les fautes sont personnelles, & que dans le college même des Apôtres, il s'est trouvé un traître & un perfide, l'apostasie de Mélier n'auroit fait aucun tort à la réputation des Templiers; mais une action cruelle, que commit peu après un Religieux de cet Ordre, à l'égard d'un Envoyé du Prince des Assassins, & qui fut dissimulée par le Grand-Maître, commença à affoiblir & à diminuer l'estime & l'affection que l'on avoit alors pour tout l'Ordre en général

Depuis plusieurs siecles il s'étoit établi dans les montagnes de Phénicie, entre Tortose ou Antarade, comme on l'appelloit en ce temps-là, & la ville de Tripoli, une espece de bandits, en appa-

rence Mahométans, mais qui n'avoient guere pris de cette secte que la haine du nom chrétien : barbares sans loi, sans foi, & qui n'avoient pour religion qu'un dévouement aveugle à toutes les volontés de leur Chef : les crimes les plus affreux devenoient par ses ordres des vertus héroïques. Ils choisissoient ce Commandant à la pluralité des suffrages. Il ne prenoit point d'autre qualité que celle de VIEUX ou de SENIEUR, *Senior*, terme dont en ce temps-là on fit celui de *Seigneur*, qui dans la basse latinité signifie la même chose ; & se disoit *Seigneur* de la Montagne, par rapport au pays montueux que ces bandits occupoient.

Joubert.

Will. Tyr. l. 14, *c.* 19, *l.* 20, *c.* 21.

Mais sous ce titre & une qualité si modeste, ce Chef des Assassins jouissoit d'une autorité plus absolue que celle des plus grands Rois. Sa puissance étoit d'autant plus solide qu'elle étoit fondée sur un principe de religion, & qu'on élevoit ces peuples féroces & ignorants dans la croyance que, s'ils mouroient dans l'exécution des ordres de leur Chef, ils alloient prendre les premieres places dans un Paradis délicieux. Le Seigneur de la Montagne se servoit de ces malheureux pour se défaire de ses ennemis particuliers. Ils alloient poignarder les Princes mêmes & les Souverains jusques dans leur palais & au milieu de leurs gardes. C'étoit comme une école

Matt. Paris sur l'an 1150.

Wil. Neub. l. 4, *c.* 24. *Idem* 5, *c.* 16.

Jacques de Vitri, l. 1, *c.* 13 & 14. *id. l.* 3, *p.* 1126.

Joubert. & une académie d'assassins ; la crainte des tourments les plus affreux n'empêchoit point ces Barbares d'exécuter de si cruelles commissions.

Voyez les observations de Ducange sur l'hist. de Saint Louis, p. 87, édit. 1668.

Pour ne se pas rendre suspects, ils ne portoient point ordinairement d'autres armes qu'un poignard, appellé en langue persanne *Hassisin* : on leur en donna le nom, dont nous avons fait le nom d'*Assassin*. Ce petit état ne consistoit qu'en quelques châteaux bâtis sur la croupe des montagnes, ou sur des rochers inaccessibles ; mais il y avoit dans les gorges de ces montagnes, & dans les vallées, un grand nombre de villages habités par plus de soixante mille personnes, tous cruels, fanatiques, meurtriers par principes de conscience, & si déterminés que la plupart des Princes voisins, beaucoup plus puissants, n'osoient cependant leur faire la guerre. On rapporte qu'un Sultan de Damas ayant fait dire par son Envoyé à un Seigneur de la Montagne, appellé Hacen, qu'il ruineroit son petit état s'il ne lui payoit tribut, ce Chef des Assassins, sans lui répondre, commanda, en présence de cet Envoyé, à un de ses sujets de se précipiter du haut d'une tour, & à un autre de s'enfoncer un poignard dans le cœur, & qu'ils obéirent à l'instant. Alors Hacen se tournant vers l'Ambassadeur, qui n'avoit vu qu'avec frayeur un si étrange

ſpectacle : *Rapporte à ton Maître*, lui dit-il, *que j'ai ſoixante mille hommes auſſi dévoués à mes ordres que ces deux hommes :* & depuis ce temps-là, le Seigneur de la Montagne n'entendit plus parler des prétentions du Sultan. D'autres Hiſtoriens prétendent que ce fut un Comte de Champagne, qui allant avec un ſauf-conduit du Seigneur de la Montagne, de Tyr à Antioche, & paſſant par ce petit état, fut témoin d'un ſi horrible ſpectacle. Joubert.

La plupart des Souverains, Chrétiens & Mahométans, pour ſe ſouſtraire à la fureur de ces Aſſaſſins, envoyoient des préſents magnifiques à leur Chef. Les Templiers, qui occupoient des places voiſines de leur pays, étoient les ſeuls qui euſſent oſé leur faire la guerre, & tâché de purger la terre de ces monſtres. Mais comme ces barbares, qui auroient pu s'en venger ſur le Grand-Maître de cette Religion, n'ignoroient pas que l'Ordre gouverné en forme de République, ne finiroit point quand ils en auroient tué le chef, & qu'il ſeroit auſſi-tôt remplacé par un ſucceſſeur auſſi animé à leur faire la guerre : pour obtenir la paix, ils s'aſſujettirent à la fin à payer à l'Ordre un tribut de deux mille écus d'or par an.

Le Seigneur qui commandoit alors dans ces montagnes, ſoit par un motif

Joubert. de religion, soit pour s'affranchir de ce tribut, envoya un Ambassadeur au Roi de Jérusalem, pour lui témoigner qu'il étoit prêt de se faire baptiser avec tous ses sujets, si les Templiers vouloient le décharger de ce tribut. Amaulry reçut avec joie cette proposition, promit l'extinction du tribut, dont il s'engagea d'indemniser les Templiers, combla de présents l'Envoyé, & à son retour il le fit accompagner, dit Guillaume de Tyr, par un de ses gardes, qui avoit ordre de le conduire jusques sur les frontieres de l'état. Ils avoient déjà passé Tripoli, & ils étoient prêts d'entrer dans les détroits des montagnes, lorsqu'un Templier, appellé du Mesnil, emporté par l'animosité qui étoit depuis si long-temps entre les Chrétiens & les Assassins, & sans égard ni à la foi publique, ni à la sauve-garde du Roi, passa son épée au travers du corps de l'Envoyé, & le tua sur le champ.

On ne peut exprimer la colere & l'indignation du Roi, quand il apprit qu'on avoit violé si malheureusement le droit des gens, & sur-tout à l'égard d'un Chef de bandits, qui, pour user de représailles, ne manqueroit pas d'assassins. Il envoya demander aussi-tôt le criminel à Odon de Saint-Amand, alors Grand-Maître de cet Ordre; mais Odon le refusa sous prétexte que son Religieux n'étoit pas justi-

ciable des Officiers royaux. Ce n'eſt pas qu'il ne convînt du crime que le Templier avoit commis, il l'avoit même fait arrêter & mis dans les fers. Mais comme il s'agiſſoit de la compétence des Juges, & qu'il prétendoit que les Templiers ne relevoient que du Pape, il déclara qu'il alloit envoyer à Rome le criminel chargé de chaînes, & qu'en attendant ſon jugement, il défendoit ſous peine d'excommunication, & conformément aux privileges de l'Ordre, à qui que ce fût d'attenter à ſa perſonne. Joubert.

Le Roi, ſans s'arrêter à ces proteſtations, fit enlever le criminel, & le fit conduire à Tyr dans ſes priſons; & ce Prince, pour ſatisfaire à ſa juſtice & au reſſentiment du Seigneur de la Montagne, en auroit fait faire une punition exemplaire, ſi la mort dont il fut prévenu dans cette conjoncture, n'avoit ſauvé la vie au priſonnier.

Amaulry laiſſa trois enfants de deux mariages, deux filles & un garçon. L'aînée des filles, appellée Sybille, étoit veuve alors de Guillaume Longue-épée, Marquis de Montferrat. La cadette nommée Yſabelle, ſortie du ſecond mariage, & de Marie, Princeſſe Grecque, & niece de l'Empereur Manuel, épouſa depuis, à l'âge de huit ans, Onfroy de Thoron, petit-fils du Connétable de

Joubert. Jérusalem L'ainé de tous ses enfants, & le successeur d'Amaulry, fut Baudouin IV, qui étoit sorti de son premier mariage avec Agnès, fille de Josselin de Courtenay second du nom, & Prince d'Edesse.

Baudouin étoit né avec de grandes infirmités, & pendant tout son regne il ne fit, pour ainsi dire, que toujours mourir. On lui donna pour Régent de ses états Raimond III, Comte de Tripoli, dit le jeune, son plus proche parent, fils de Raimond II & de Hodierne, fille de Baudouin II, Roi de Jérusalem, & veuve du famenx Tancrede, qui se signala à la suite de Godefroy de Bouillon. Raimond III étoit issu de mâle en mâle de ce premier Comte de Toulouse qui avoit acquis tant de gloire dans la premiere Croisade.

Pendant la minorité de Baudouin, les forces du Royaume de Jérusalem diminuoient à mesure que la puissance de Saladin augmentoit. Ce Prince, après s'être rendu maître de la plupart des états de Noradin, de concert avec sa veuve qu'il avoit épousée, venoit d'emporter Damas. Le Comte de Tripoli, alarmé de la puissance d'un voisin si redoutable, porta toutes les forces du royaume de ce côté-là, & il se prévalut même de l'absence de Saladin, qui étoit retourné en Egypte, & assiégea Harem,

château voisin & dépendant d'Alep. Le Prince d'Antioche, & le Comte de Nevers, que la dévotion avoit conduit à la Terre-Sainte (1), se rendirent au siege à la tête de différents corps de troupes, auxquels se joignirent, au rapport de Guillaume de Tyr, le Grand-Maître des Hospitaliers, avec ses confreres & plusieurs Templiers. Le siege fut long, & ne se termina que par un traité secret que le Comte de Tripoli fit avec les Turcs, dont il reçut de l'argent pour se retirer. Ce commerce infame d'un Prince Chrétien avec des Infideles, eut depuis des suites funestes pour les Chrétiens Latins. Joubert.

Pendant ce siege, Saladin, à la tête d'une puissante armée, étoit entré par l'Egypte dans la Palestine. Le Roi Baudouin devenu majeur, & pendant quelques intervalles que lui donnerent ses infirmités, monta à cheval pour s'opposer à ce Conquérant. Il le rencontra proche d'Ascalon; on en vint aux mains, & quoique les forces des deux partis fussent fort inégales; que Saladin eût au moins vingt-six mille chevaux, & qu'à peine on en comptât quatre cents, avec trois mille hommes de

(1) *Assumptis ergo suis & domino comite Tripolitano magistroque domus hospitalis, & multis ex fratribus militiæ Templi, ad partes contendit Tripolitanas.* Will. Tyr. l. 2, c. 18.

Joubert. pied dans l'armée chrétienne, cependant ces troupes ayant attaqué de nuit le camp ennemi, jetterent l'épouvante parmi les Infideles ; la plupart prit la fuite, & Saladin même, tout intrépide qu'il étoit, pour se sauver plus promptement, se jetta à demi-nud sur un dromadaire, & se retira sur les terres de sa domination.

L'année suivante, Baudouin, pour s'opposer aux courses des Arabes, entreprit de fortifier (1) un château sur les terres mêmes de Saladin, & au-delà du fleuve du Jourdain, dans un endroit nommé le Gué de Jacob. Ce fut le sujet d'une nouvelle bataille, mais qui ne fut pas aussi heureuse pour les Chrétiens que la précédente ; car Saladin les ayant attirés dans une embuscade qu'il avoit cachée dans des cavernes & des rochers, ils se trouverent surpris & enveloppés de tous côtés. L'armée Chrétienne ne pouvant ni avancer ni reculer, se débanda ; il n'y eut que les Hospitaliers & les Templiers qui firent ferme : la plupart furent taillés en pieces. Joubert, Grand-Maître des Hospitaliers, percé de coups, eut en-

(1) *Eodem anno Christiani firmaverunt castellum fortissimum in terra Saladini ad vadum Jacobi ultra fluvium Jordanis ; sed Saladinus illud per vim cepit ; in cujus captione Summus Magister Hospitalis captus fuit, & in terram Saladini ductus, fame periit.* Reg. de Hov. in Henr. II. pag. 555.

core assez de force pour passer le Jourdain à la nage, & gagna le château de Beaufort ; mais Odon de Saint-Amand, Grand-Maître des Templiers, accablé par le nombre des ennemis, resta prisonnier de ces Infideles. Robert du Mont, Historien contemporain, rapporte que Saladin lui offrit sa liberté en échange d'un de ses neveux qui étoit prisonnier de l'Ordre ; mais que ce généreux Grand-Maître lui répondit courageusement, qu'il ne vouloit point par son exemple autoriser ceux de ses Religieux qui, dans l'espérance d'être rachetés, seroient assez lâches pour se rendre prisonniers ; qu'un Templier devoit vaincre ou mourir, & qu'il ne pouvoit donner au plus pour sa rançon (1) que sa ceinture & son coûteau. On ne sait point de quelle maniere il se retira des mains de ces barbares, mais on verra par la suite de cette histoire qu'il revint à Jérusalem. Joubert.

On ne peut exprimer la consternation où se trouvoient les Chrétiens Latins après cette défaite ; l'ennemi victorieux mettoit tout à feu & à sang dans le royaume ; l'armée chrétienne étoit dissipée ; le Roi retombé dans son infirmité ordinaire, qui étoit dégénérée en lepre ; &

(1) *Dicens non esse consuetudinis militum Templi ut aliqua redemptio daretur pro ei præter cingulum & cultellum.* Robert. de monte, Append. ad Sig. p. 666.

Joubert. des deux Grands-Maîtres, l'un se trouvoit prisonnier des ennemis, & l'autre hors d'état d'agir à cause de ses blessures.

Dans cette extrêmité, l'état ne pouvoit soutenir la guerre, il fallut avoir recours à la négociation, la seule ressource des plus foibles. On demanda une treve à Saladin, qui la vendit à prix d'argent, & qu'il n'eût pas même accordée si la famine n'eût alors désolé ses provinces.

1176. Dès l'année précédente, le Pape Alexandre III avoit convoqué un Concile général à Rome, qui est le troisieme de Latran : il y avoit appellé des Prélats Latins d'Orient, dans la vûe de prendre avec eux de justes mesures pour la défense de la Terre-Sainte. On vit arriver à Rome les Archevêques de Tyr & de Césarée ; Albert, Evêque de Bethléem ; Raoul de Sébaste, Josse d'Acre, & Romain de Tripoli, avec le Prieur du saint Sépulcre, député du Patriarche de Jérusalem, & un Abbé du Mont de Sion. Ces Prélats représentoient, que pour conserver ce qui restoit aux Chrétiens dans la Terre-Sainte, tout dépendoit de la prise de la ville de Damiette, qui serviroit de barriere à la Palestine & de porte, si on vouloit faire de plus grands progrès dans l'Egypte : ce qui fait voir en passant, que le projet du Roi Amaulry III.

III & du Grand-Maître d'Affalit, dont nous avons parlé, ne pouvoit être que très-utile, si, dans le cours de cette guerre, le Roi de Jérusalem n'eût pas été plus sensible à la honteuse passion d'accumuler des trésors, qu'à mettre, par de solides conquêtes, la Terre-Sainte à couvert des incursions des Egyptiens. Joubert.

Comme nous ne parlons du Concile de Latran que par rapport à ce qui regarde les intérêts de la Terre-Sainte, & la conduite des Hospitaliers, nous ne ferons mention que de ce qui s'y passa à ce sujet. Des Evêques de la Palestine renouvellerent dans ce Concile les plaintes que Foucher, Patriarche de Jérusalem, avoit faites autrefois au Pape Adrien IV, contre les privileges des Hospitaliers & des Templiers (1). *Nous apprenons*, dit le saint Concile, *par les plaintes véhémentes des Evêques, nos confreres, que les Templiers & les Hospitaliers abusent des privileges qu'ils ont reçus du Saint-Siege; que leurs Chapelains & leurs Religieux Prêtres, se prévalant de l'usurpation que des laïcs ont faite autrefois de quelques églises paroissiales, s'en sont fait faire, sans la parti-*

(1) *Fratrum autem & Coepiscoporum nostrorum vehementi conquestione comperimus, quod fratres Templi & Hospitalis, aliique professionis religiosæ, indulta sibi ab apostolica sede excedentes privilegia, contra Episcopalem autoritatem multa præsumunt, &c.* cap. 9.

Joubert. *cipation des Ordinaires, une rétrocession ; qu'ils administrent les sacrements à des excommuniés, & qu'ils y enterrent avec toutes les cérémonies ordinaires de l'église ; qu'ils abusent encore de la permission donnée à leurs freres, de faire ouvrir une fois les églises interdites ; & que dans ces mêmes lieux ils s'associent des confreres séculiers, qu'ils prétendent rendre participants de leurs privileges, comme s'ils étoient Religieux.* Le Concile ajoute que ces abus venoient moins des Supérieurs, que de l'indiscrétion des particuculiers. Pour y remédier, il défend aux Ordres militaires, & même aux autres communautés régulieres, de recevoir à l'avenir la cession des églises & des dîmes, sans la participation des Ordinaires, avec injonction d'abandonner celles dont depuis peu ils s'étoient mis en possession ; qu'à l'égard des églises qui ne sont point de leur fondation, & qui ne sont point desservies par des Chapelains de l'Ordre, ils doivent présenter à l'Evêque diocésain les Prêtres qu'ils destinoient pour les desservir, & ne se réserver que la connoissance du temporel qui leur appartenoit. Que conformément à leurs privileges, ils ne pourront faire ouvrir des églises interdites qu'une seule fois dans l'année, & sans y faire donner la sépulture à qui que ce soit, & qu'aucun des confreres & des

associés à l'Ordre ne sera admis à participer à ses privileges, s'il n'est actuellement Religieux. Tel fut le réglement que le saint Concile prescrivit sur les plaintes des Evêques, & qui, dans le fond, ne diminuoit rien des droits & des privileges des Ordres militaires. Joubert.

Par le chapitre 23 du même Concile, on condamne la dureté des Ecclésiastiques, qui ne permettoient pas aux lépreux d'avoir des églises particulieres, quoiqu'ils ne fussent pas admis dans les églises publiques. Le Concile ordonne que dans tous les lieux où les lépreux vivront en communauté, ils puissent avoir une église, un cimetiere & un Prêtre particulier : c'est la premiere constitution que l'Eglise ait faite en faveur des lépreux (1).

La jalousie que le Clergé de la Palestine conservoit contre les Ordres militaires, n'empêcha pas Renaud, Seigneur de Margat, de faire aux Hospitaliers une donation, ou, pour mieux dire, de faire

(1) *Ecclesiastici quidam quæ sua sunt, non quæ Jesu-Christi quærentes, leprosis, qui cum sanis habitare non possunt, & ad Ecclesiam cum aliis convenire, ecclesias & cæmeteria non permittunt habere, nec proprii juvare ministerio sacerdotis, quod quia procul à pietate Christiana esse dignoscitur, de benignitate Apostolica constituimus, ut ubicumque tot simul sub communi vita fuerint congregati, qui ecclesiam sibi cum cæmeterio constituere, & proprio valeant gaudere præsbitero, sine contradictione aliqua permittantur habere.* 3. Conc. Lat. ch. 25.

Joubert. avec ces Chevaliers un échange de ce château, situé sur les confins de la Judée, ainsi que nous l'apprenons de l'Auteur des assises de Jérusalem. Ces Religieux le fortifierent, y mirent garnison, & en firent depuis de ce côté-là un des plus puissants boulevards de la Chrétienté en Orient.

Cette acquisition ne fut pas capable de compenser la perte que l'Ordre fit
1178. la même année, de Frere Joubert son Grand-Maître, Prince aussi sage & aussi habile dans le gouvernement, que grand Capitaine.

Nous avons vu que Joubert ayant été surpris par Saladin dans une embuscade, se retira dans le château de Beaufort. Saladin l'y fit assiéger par un de ses Généraux. Ce siege fut long & meurtrier: le Grand-Maître des Hospitaliers, qui
p. 215. s'étoit enfermé dans cette place, soutint plusieurs assauts avec beaucoup de courage. La plupart des Chevaliers animés par son exemple, & qui combattoient sous ses yeux, se firent tuer en défendant les breches, sans que le Grand-Maître voulût entendre parler de capitulation. Enfin, les Infideles firent de si puissants efforts, qu'ils emporterent la place l'épée à la main, taillerent en pieces ce qui restoit de Chevaliers, firent prisonnier le Grand-Maître: & leur

Commandant, pour se venger de la résistance du Grand-Maître, le fit jetter dans un cachot, où on le laissa mourir de faim. C'est ainsi que cet illustre Chevalier couronna une vie employée à la défense des autels, par une mort précieuse devant Dieu. D'autres Auteurs prétendent qu'il ne tomba point entre les mains des Infideles; mais que voyant la décadence du royaume de Jérusalem, il en mourut de chagrin.

Le Chapitre s'étant assemblé après sa mort, fit remplir la place par Frere ROGER DES MOULINS, Chevalier qui, par sa conduite & par sa valeur, justifia le choix de ses confreres. Ses premiers soins, après son installation, furent d'exhorter le Régent & les principaux Seigneurs du royaume à continuer avec vigueur la guerre contre Saladin. Mais la jalousie & la concurrence entre les Grands pour le gouvernement de l'état, pendant l'infirmité du Roi, les intelligences criminelles de quelques Seigneurs avec les Infideles, & la division qui survint de son temps entre les deux Ordres militaires; tout cela ne contribua pas moins aux conquêtes de Saladin, que sa propre valeur & le courage de ses soldats.

Roger des Moulins.

1179.

Nous avons rapporté sur le témoignage de Bromptom, Historien Anglois, & du même siecle, que l'Ordre des

Liv. 1, p. 91.

Roger des Moulins.

Templiers étoit comme une branche de celui des Hospitaliers de saint Jean; mais que cette branche, dit ce même Auteur, devenue un grand arbre, sembloit faire ombre à la tige dont elle étoit détachée, & l'étouffer. Cette émulation entre les deux Ordres militaires; le desir d'accumuler de nouveaux revenus à l'envi l'un de l'autre, certaine jalousie presque inséparable de la profession des armes, & des disputes sur le rang & la préséance, soit à la guerre ou dans les conseils d'état, tout concouroit à entretenir entr'eux une mésintelligence qui enfin avoit éclaté jusqu'au point de se faire la guerre, & de se charger toutes les fois qu'ils se rencontroient.

On ne peut disconvenir que, par une conduite si violente & si indigne de Religieux, la piété ne s'affoiblît considérablement dans l'un & l'autre Ordre : & si nous trouvons toujours parmi ces guerriers la même valeur, il faut avouer qu'elle étoit moins animée par la charité que par des motifs humains de gloire & d'ambition.

Comme ces Religieux militaires ne reconnoissoient que le Pape pour Supérieur, le Roi fit donner avis de leurs divisions à Alexandre III. Ce Pontife, qui prévit combien les suites en pourroient être funestes aux Chrétiens de la Terre-Sainte, obligea ces Chevaliers

Rymer ad ann. 1182, t. 1, p. 149.

à se réconcilier. Il se fit, par son ordre, un traité de paix; les deux Grands-Maîtres le signerent par le conseil, disent-ils dans cet acte, & par la volonté expresse des deux Chapitres; & ils transigerent, tant au sujet de plusieurs terres dont ils prétendoient la possession, qu'au sujet de différentes sommes qu'ils se demandoient réciproquement. On voit dans cet acte que le Pape avoit ordonné aux uns & aux autres, que s'il survenoit entr'eux de nouveaux sujets de contestation, ils seroient obligés de nommer chacun de leur côté trois anciens Chevaliers de la langue & du prieuré où le différend se seroit élevé, pour en décider absolument; que si ces arbitres ne pouvoient convenir entr'eux, ils pourroient s'en remettre à des amis communs qu'ils choisiroient de concert, & qui leur serviroient de sur-arbitres, ou que la connoissance en seroit renvoyée au Saint Siege. Le Pape ajoute dans sa Bulle, qu'en attendant le jugement souverain qui en émanera, il exhorte les Chevaliers des deux Ordres à se prévenir mutuellement par des marques d'honneur & de considération, & de concourir indifféremment au bien & à l'avantage des deux maisons; *en sorte*, dit Alexandre, *que quoique leur institution soit différente, il paroisse par le lien de la charité qui les doit unir, que ce ne*

Roger des Moulins.

Roger des Moulins. *soit qu'un seul & un même Ordre militaire & régulier.*

Les Hospitaliers & les Templiers se conformerent en apparence aux intentions du Pape ; mais pour dire la vérité, l'autorité de ce Pontife assoupit plutôt qu'elle ne termina des différends qui avoient leur source dans l'avarice & dans l'ambition, deux passions qui ont jetté de profondes racines dans le cœur des hommes.

Une autre passion, d'autant plus dangereuse qu'elle ne s'insinue dans le cœur qu'à la faveur de la beauté & des graces, pensa exciter une guerre civile dans la principauté d'Antioche. Boémond qui en étoit le Prince Souverain, avoit épousé en premieres nôces une fille de la maison d'Iblin : & depuis la mort de cette Princesse, il s'étoit remarié avec une Princesse Grecque appellée Théodore. Boémond, séduit par les charmes d'une concubine, avoit abandonné son épouse légitime. Le Patriarche d'Antioche, après des monitions canoniques qui furent inutiles, l'excommunia, & jetta un interdit général sur tous ses états : espece de châtiment qui enveloppe l'innocent avec le coupable, & qui est souvent très-dangereux par ses suites. En effet, Boémond emporté par sa passion, & irrité d'une procédure qui pouvoit exciter une révolte

dans sa principauté, fit saisir par ses Officiers le temporel du Patriarche, le chassa d'Antioche, & l'assiégea depuis dans un château qui lui appartenoit, & où il s'étoit retiré avec les principaux de son Clergé. Le Patriarche d'Antioche étoit regardé comme le premier Prélat de l'Orient, tant par la fondation de son église, rapportée à saint Pierre, que par l'étendue de ce diocese, qui comptoit dans sa dépendance 12 Métropolitains, 153 Evêques suffragants, & dans la seule ville d'Antioche, plus de 360 églises. Comme le Patriarche n'étoit pas sans un grand nombre de créatures attachées à sa dignité, & le Prince sans ennemis secrets, & que les premiers Seigneurs de cet état, & même le peuple, étoient mécontents du gouvernement, les uns & les autres ne furent pas fâchés de trouver un prétexte si plausible pour éclater. Toute la principauté fut bientôt en armes. Les mécontents, sous prétexte de défendre la cause de l'Eglise, cherchoient à venger leurs injures particulieres : chacun prit parti suivant sa passion ou ses intérêts.

Roger des Moulins.

Le Roi de Jérusalem, ou plutôt son Conseil, craignant que les Infideles ne se prévalussent de ces divisions, engagea le Patriarche de Jérusalem & les deux Grands-Maîtres à se trans-

Roger des Moulins.

porter en diligence sur les lieux pour tâcher d'y rétablir le calme. Ces Députés, en passant par Tripoli, emmenerent avec eux le Comte Raimond, ami particulier du Prince Boémond. Ils s'assemblerent d'abord à Laodicée, d'où ils se rendirent à Antioche. Il y eut beaucoup de conférences & de paroles portées de part & d'autre; enfin on fit une espece de traité provisionnel, par lequel on convint que de part & d'autre on mettroit les armes bas; qu'on rétabliroit incessamment le Patriarche dans la jouissance de son temporel; que l'interdit seroit levé, mais que le Prince demeureroit excommunié, s'il ne quittoit sa concubine. Cette restriction ne fit qu'allumer sa passion pour cette femme, & sa haine contre les principaux Seigneurs de la principauté. Il bannit depuis, sous différents prétextes, le Connétable, le Chambellan, & trois autres Seigneurs qui avoient fait paroître trop d'attachement pour le Patriarche; ils se retirerent auprès de Rupin, Prince de la petite Arménie, qui, de concert avec les Grands du pays, s'étoit défait de l'apostat Mélier, & qui lui avoit succédé dans cette principauté.

Le Grand-Maître, quelque temps après son retour d'Antioche, apprit avec beaucoup de douleur, que la plupart des Chevaliers de son Ordre, qui étoient

établis à Constantinople, avoient été massacrés dans un tumulte qui s'étoit élevé dans cette ville impériale contre les Latins. L'Empereur Manuel Comnene, dans la vue d'éteindre le schisme auquel il n'adhéroit pas, avoit attiré à Constantinople un grand nombre de Latins, dont il se servoit même dans le ministere, & dans les affaires d'état. Les Hospitaliers possédoient dans Constantinople le fameux hôpital de saint Samson, situé entre l'église de sainte Sophie & celle de sainte Irene; & ils étoient encore maîtres de l'hôpital de saint Jean l'Aumônier. — Roger des Moulins.

Il est vraisemblable, dit M. du Cange, Historien moderne, mais respectable par sa profonde érudition, *que cette église de saint Samson fut donnée aux Hospitaliers de saint Jean de Jérusalem, par l'Empereur Manuel Comnene, qui affectionna tellement les Latins, & particuliérement les Français du royaume de Jérusalem, qu'il en encourut la haine de ses sujets*. — *Observations sur l'histoire de Geoffroy de Villehardou. n.* 104, *p.* 302.

Cette haine éclata après sa mort; les Grecs aigris par des différends de religion, & qui ne vouloient point se soumettre à l'autorité du saint Siege, mirent le feu aux maisons des Latins, massacrerent ceux qui leur tomberent entre les mains, & n'épargnerent pas même un Cardinal appellé Jean, que le Pape, à la priere de l'Empereur, avoit — *Wil. Tyr.* 22, *ch.* 12.

Roger des Moulins.

envoyé pour travailler à la réunion des deux Eglises. Les Prêtres & les Moines grecs étoient les plus ardents à exciter ce massacre : & pour encourager les meurtriers, ils leur donnoient même de l'argent. Ces furieux entrerent dans l'hôpital de saint Jean, dont nous venons de parler, tuerent impitoyablement les malades & les Religieux Hospitaliers qui les servoient. A peine en réchappa-t-il un petit nombre, qui s'embarquerent sur un vaisseau, & porterent dans la Palestine les tristes nouvelles de cette barbarie.

Ils trouverent l'état partagé & affoibli par des divisions domestiques, qui en avancerent la ruine. La lepre dont le Roi étoit attaqué, ne lui permettant point de se marier, ni même de tenir les rênes du gouvernement, il avoit fait épouser la Princesse Sybille, sa sœur ainée, veuve du Marquis de Montferrat, à Guy de Lusignan, de la maison de la Marche, fils de Hugues le Brun, que la dévotion du temps avoit conduit dans la Palestine : Prince bien fait & de bonne mine, plus galant que guerrier ; mais qui, après avoir su plaire à la Princesse n'eut pas de peine, par son crédit, à gagner les bonnes graces du Roi.

Baudouin, depuis ce mariage, établit son beau-frere Régent du royaume, & ne se réserva que le titre de Roi & la possession de la ville de Jérusalem,

avec une penſion de dix mille écus d'or.

Roger des Moulins.

La puiſſance ſouveraine à laquelle le Roi aſſocia Luſignan, excita la jalouſie des Grands, qui, nés dans la Paleſtine, traitoient ce Prince d'étranger. Raimond, Comte de Tripoli, fomentoit cette diviſion. Ce Comte, le plus puiſſant des vaſſaux de la couronne, aſpiroit ſecrétement à la ſucceſſion de Baudouin. Comme le choix que le Roi venoit de faire ruinoit ſes eſpérances, on prétend que, pour les faire revivre, il prit dès-lors des meſures ſecretes avec Saladin. La treve que ce Prince avoit faite avec le Roi de Jéruſalem duroit encore : il étoit queſtion de la rompre, ſans qu'on pût en attribuer la cauſe aux Mahométans. Saladin, pour en faire naître l'occaſion, donna des ordres ſecrets à un Gouverneur de ſa frontiere de lâcher ſur les terres des Chrétiens, & parmi les champs qui étoient alors couverts de grains, des troupeaux de moutons, des chevaux, des vaches & d'autres beſtiaux.

Renaud de Châtillon, ſelon Guillaume de Tyr, n'étoit qu'un aventurier (1), & un ſoldat de fortune ; mais bien fait de ſa

(1) *Domina Conſtantia, Domini Raimondi Antiocheni Principas vidua, licet multos inclitos & nobiles viros ejus matrimonium appetentes more fæmineo repuliſſet, Rainaldum de Caſtilione quemdam, ſtipendiarium militem, ſibi occultè in matrimonium elegit.* Will. Tyr. l. 17. c. 26.

Roger des Moulins.

personne, distingué par un grand nombre d'actions de valeur, & qui, dans sa jeunesse, malgré l'inégalité des conditions, avoit épousé secrétement Constance, Princesse d'Antioche. Il étoit alors Seigneur de Carach, place forte située sur le haut d'une montagne. Les Latins l'avoient érigée en Archevêché, sous le nom de Mont-Royal; on la nommoit auparavant la Pierre du désert, parce qu'elle étoit à l'entrée de l'Arabie-Pétrée. Châtillon, avec un bon nombre de Templiers, s'y étoit fortifié; & de-là cet aventurier alloit souvent en parti. Les Mahométans n'avoient point d'ennemi plus redoutable; il leur enlevoit souvent des caravanes entieres de pélerins qui faisoient le voyage de la Mecque; & après les avoir mis dans les fers, il insultoit encore à leur dévotion. Mahomet n'étoit pas épargné dans ses railleries : il avoit même formé le dessein de ruiner son tombeau, qui étoit révéré à Médine, & pour lequel les Infideles n'avoient pas moins de vénération que les Chrétiens pour le Sépulcre de JESUS-CHRIST : il se seroit même rendu maître de cette ville & de la Mecque, si le Gouverneur qui commandoit dans l'Arabie pour Saladin, n'eût découvert son dessein, & ne s'y fût opposé.

Saladin, par droit de représailles, fit mettre aux fers quinze cents Chrétiens, Marchands ou pélerins, dont le vaisseau avoit échoué proche Damiette. Il envoya ensuite demander au Roi la restitution de tous les bestiaux que Renaud & les Templiers, au préjudice de la treve, avoient enlevés : & faute d'y satisfaire, cet Ambassadeur avoit ordre de lui déclarer la guerre, & de protester que ce Prince agiroit à l'égard des Chrétiens arrêtés par son ordre, & de leurs effets, de la même maniere dont on agiroit à l'égard des troupeaux & de leurs conducteurs, qu'on retenoit, disoit-il, si injustement à Carach. Roger des Moulins.

Le Roi eût bien voulu pouvoir donner satisfaction au Soudan qu'il redoutoit ; mais ce Prince étoit si peu autorisé, & le gouvernement si foible, qu'il ne put jamais obliger Renaud & les Templiers à restituer le butin qu'ils avoient fait. Saladin, sous prétexte d'user de représailles, recommença à faire des courses sur les terres des Chrétiens ; la guerre s'ensuivit, comme il l'avoit prévu. Il passe le Jourdain, tue tout ce qui se présente en armes devant lui, enleve les femmes & les enfants, qu'il entraîne dans un indigne esclavage ; met le feu aux maisons, ravage la campagne, & s'abandonne

Roger des Moulins. à toutes les cruautés qui pouvoient porter la crainte & la frayeur dans l'esprit des peuples.

Ces ravages firent monter à cheval les principaux Seigneurs du royaume, suivis de leurs vassaux, & accompagnés des deux Ordres militaires. Il se forma de ces différents corps une armée considérable. Le Roi, dont le mal augmentoit tous les jours, ne se trouva plus en état de marcher à la tête de ses troupes.
1183. Il avoit perdu la vue; la corruption de la lepre lui avoit même ôté l'usage des pieds & des mains; ainsi il fut réduit à confier le commandement de l'armée à Lusignan son beau-frere, qu'il avoit fait Comte de Jaffa & d'Ascalon, titres affectés à l'héritier présomptif de la couronne. Le Comte, soit par incapacité dans le métier de la guerre, ou par la jalousie des Chefs, fut plus de huit jours en présence d'un ennemi plus foible que lui, & il le laissa même retirer avec son butin & ses prisonniers, & repasser le Jourdain à sa vue, sans faire le moindre mouvement & sans oser sortir de ses retranchements.

Les Chrétiens Latins, tous soldats, & qui vouloient que leur Prince fût Capitaine, porterent leurs plaintes au Roi de la lâcheté de son beau-frere, & la plupart des Seigneurs proteste-

rent hautement qu'ils ne marcheroient jamais en campagne sous ses ordres. Le Roi, pour les satisfaire, retira le pouvoir qu'il lui avoit confié; & comme souvent les Princes ne mettent point de bornes, ni à leurs faveurs, ni à leur ressentiment, on le priva du comté de Jaffa, comme incapable de défendre cette importante place, qui étoit une des clefs du royaume. Le Roi désigna en même temps pour son successeur le jeune Baudouin, son neveu, fils de la Princesse Sybille, & du Marquis de Montferrat, son premier mari, quoique ce jeune Prince eût à peine cinq ans. Ce changement remplit l'état de divisions. Guy de Lusignan se retira à Ascalon, où il se fortifia d'abord contre le parti qui lui étoit opposé. Mais comme ce Prince étoit plus capable de faire éclater son mécontentement par de vains discours que de le soutenir les armes à la main, il revint bientôt à la Cour; & en échange d'une couronne & d'une souveraineté qu'on lui avoit fait espérer, & qui n'a jamais de prix, il se contenta de la Comté de Jaffa, qu'on lui rendit, avec le titre de pensionnaire du Roi.

Roger des Moulins.

Wil. Tyr. l. 13.

Baudouin, qui n'étoit plus en état d'agir par lui-même, remit le soin du gouvernement au Comte de Tripoli, moins par confiance que dans la crain-

Roger des Moulins.

te, s'il en étoit exclu, qu'il n'excitât de nouvelles brouilleries dans l'état. Raimond, l'auteur secret de toutes les cabales de la Cour, refusa d'abord la Régence qu'il savoit bien que personne n'accepteroit à son préjudice. Il fallut que le Roi lui en fît de pressantes instances, & il ne consentit à se charger du gouvernement qu'à condition que les Hospitaliers & les Templiers s'engageroient de défendre toutes les places qui pourroient être attaquées. Cependant, pour affermir son autorité, il obtint une nouvelle treve de Saladin; mais que ce Prince Infidele, pour se dédommager des frais de la guerre, n'accorda qu'à prix d'argent.

L'objet des Chrétiens, en demandant cette treve, étoit de s'en servir pour avoir le temps de se procurer une nouvelle Croisade, & les secours des Princes d'Occident. Il étoit question d'y envoyer une ambassade solemnelle, & de charger de cette négociation des personnes habiles, & qui sussent s'attirer de la considération par leur rang & par leur mérite.

Héraclius, Patriarche de Jérusalem, s'offrit pour cet emploi; homme vain, présomptueux, & qui se vanta de ne revenir qu'à la tête d'une armée composée des plus puissants Princes de l'Europe.

Celui de ces Souverains sur lequel il comptoit le plus, étoit Henri II, Roi d'Angleterre, petit-fils de Foulques, Comte d'Anjou, & Roi de Jérusalem, & par conséquent cousin germain de Baudouin. Ce qui augmentoit encore la confiance du Patriarche, c'est qu'il avoit appris que le Prince Anglois n'avoit reçu l'absolution du Pape, au sujet de l'assassinat de saint Thomas, Archevêque de Cantorberi, dont il étoit soupçonné, qu'à condition de mener lui-même un puissant secours à la Terre-Sainte. Quoique ce Prince n'eût pas commandé ce meurtre en termes exprès, cependant, comme il sembloit y avoir donné lieu par des paroles imprudentes, il se soumit à ce genre de pénitence : & dans un Concile tenu à Avranches en Normandie le 27 Septembre 1172, il avoit promis solemnellement qu'à Noël prochain il prendroit la Croix pour trois ans, & partiroit l'été suivant pour Jérusalem, si le Pape ne l'en dispensoit; & que dans cette guerre, outre ses propres troupes, il entretiendroit à ses dépens deux cents Templiers au moins pendant un an. Aucune de ces conditions n'avoit encore été accomplie depuis près de treize ans qu'il s'y étoit engagé.

Roger des Moulins.

Le Patriarche qui en étoit bien instruit, faisoit agir tous ses amis pour être en-

Roger des Moulins.

voyé en Europe, d'où il se flattoit de revenir avec un puissant secours, & comblé en son particulier de magnifiques présents. Mais le Conseil avoit de la peine à remettre une négociation si importante à un Prélat naturellement emporté, & qui ne connoissoit de manieres de traiter avec les hommes que celles de hauteur. Cependant, comme il eût été dangereux de le refuser, & que d'ailleurs on se flattoit que sa dignité donneroit plus de considération à l'ambassade, on accepta ses offres: mais on lui donna pour collegues les deux Grands-Maîtres, capables par leur modération & leur politesse d'adoucir ce qu'il y avoit de féroce dans l'humeur du Patriarche: outre que les Chevaliers des deux Ordres, par leur naissance & par leur valeur, étoient fort considérés dans l'Occident, & auprès des Souverains dont ils étoient nés sujets.

Ces Ambassadeurs partirent du port de Jaffa, & arriverent heureusement à Brindes. Le Pape Luce III, successeur d'Alexandre, & l'Empereur Frédéric I. étoient alors à Véronne: ils s'y étoient assemblés pour tâcher de donner la paix à l'Italie, qu'ils avoient mise en feu par leurs prétentions réciproques. Nos Ambassadeurs, voulant profiter de cette occasion, se rendirent en diligence à Véronne, & exposerent à l'un & à l'au-

tre la puiſſance formidable de Saladin, le malheureux état & la foibleſſe du royaume de Jéruſalem, & le beſoin qu'on avoit d'un puiſſant ſecours, ſi on vouloit conſerver la Terre-Sainte. L'Empereur promit des troupes qu'il ne donna point; & le Pape ne donna que des Indulgences & des lettres de recommandation qui ne lui coûtoient rien (1). Roger des Moulins.

Ce Pontife leur mit entre les mains des lettres très-preſſantes pour le Roi d'Angleterre, qu'il menaça des Jugements de Dieu s'il n'accompliſſoit la pénitence qu'on lui avoit impoſée: & par d'autres lettres, il ſollicita vivement le Roi de France de ſignaler ſon zele, à ſon avénement à la couronne, par une entrepriſe ſi digne de la piété de ſes Ancêtres. Nos Ambaſſadeurs, chargés de ces lettres, ſe diſpoſoient à paſſer dans les deux royaumes, quand ils furent arrêtés à Véronne par une violente maladie dont le Grand-Maître des Templiers fut attaqué, & qui ſe termina par ſa mort. Les deux Ambaſſadeurs, *Rog. de Hou. p. 628.* Arnaud de Troye.

(1) *Heraclius Patriarcha ſanctæ Reſurrectionis & Rogerus magiſter domus Hoſpitalis Jeruſalem tendentes in Occidentem, & per Italiam tranſitum facientes & Galliam, nec à Domino Papa, nec ab Imperatore Romano, nec à Rege Francorum aliqua conſolatoria receperunt.* Radulph. de Diceto Angl. p 265.

Roger des Moulins.

après lui avoir rendu les derniers devoirs, se mirent en chemin pour la France, & arriverent à Paris dans le mois de Janvier de l'année 1185. Philippe second regnoit alors en France, jeune Prince, âgé d'environ vingt ans. Les Ambassadeurs, après lui avoir remis les lettres du Pape, lui exposerent l'extrême danger où se trouvoit la Terre-Sainte de retomber sous la tyrannie des Infideles; & pour l'engager même à se mettre à la tête de ses troupes, ils lui présenterent les clefs de la ville de Jérusalem, de la tour de David, & de l'église du Saint Sépulcre, comme une espece d'investiture, ou du moins comme des gages du droit de protection qu'il devoit acquérir par ses armes. Le Roi reçut honorablement le Patriarche & le Grand-Maître, & leur donna le baiser de paix (1), dit Rigord: il ordonna en même temps à tous les Prélats de son royaume d'exhorter ses sujets à prendre la Croix. Il la vouloit prendre lui-même; mais le Conseil de ce jeune Prince, qui n'avoit point encore d'enfants, ne jugea point à propos que, dans la conjoncture des guerres

(1) *In osculo pacis honorificè recipit, diligentissimè præpositis terræ suæ, sive dispensatoribus præcipiens, quod ubicumque per terram irent, de reditibus Regis sufficientes expensas illis ministrarent.* Rigord, p. 171.

continuelles que la France avoit à soutenir contre les Anglois & les Flamands, il quittât ses états. Le Roi se contenta d'assurer les Ambassadeurs qu'il entretiendroit à ses dépens (1) tous ceux qui se croiseroient, & qui prendroient les armes par un motif aussi saint & aussi pieux.

Roger des Moulins.

Le Patriarche & le Grand-Maître passerent ensuite en Angleterre, d'où le Patriarche, comme nous l'avons dit, espéroit tirer de plus puissants secours. Ces Ambassadeurs étant arrivés rendirent au Roi la lettre du Pape, & lui représenterent le besoin que les Saints Lieux avoient de ses armes, & surtout de sa présence. Henri les reçut avec de grandes démonstrations d'honneur. On prétend même qu'il alla au devant d'eux jusqu'à Rhedingue. Mais comme il étoit avancé en âge, & que d'ailleurs il avoit trois fils pleins de feu, d'un génie inquiet, dévorés d'ambition, & qu'il avoit bien de la peine à contenir sous son autorité, un voyage de si long cours que celui de Jérusalem dans cette conjoncture, ne lui parut convenable, ni à sa santé, ni

Wil. Neub. l. 3, c. 12, p. 425.

Roger de Hovenden in Henr. 2.

(1) *De concilio principum, strenuos milites cum magna multitudine peditum armatorum de propriis reditibus sumptus sufficientes, prout famâ referente didicimus, ministrans, devote Jerusalem transmisit.* Idem. Ibid.

Roger des Moulins.

à l'état préfent de fes affaires. Cependant, pour amufer les Ambaffadeurs, il remit la décifion de cette entreprife au Parlement, qui s'affembla le premier dimanche de carême. On expofa, de la part du Roi, dans cette augufte affemblée le defir fincere qu'il avoit, pour accomplir fa pénitence, de faire le voyage de la Terre-Sainte; mais en même temps on ne diffimula point fa vieilleffe, le mauvais état de fa fanté, & même le befoin que l'Angleterre avoit de fa préfence. Des fujets complaifants devinerent aifément les intentions du Prince, & ne manquerent pas de s'y conformer; on lui envoya, en cérémonie, des Députés, qui lui repréfenterent, de la part de la nation, que par un engagement précédent à la mort de faint Thomas & à fon abfolution, & par le ferment folemnel qu'il avoit fait le jour qu'il avoit pris la couronne, il étoit plus obligé de refter dans fes états pour les gouverner, que de les abandonner pour aller en perfonne faire la guerre dans la Paleftine. Que le Parlement étoit cependant d'avis d'accorder cinquante mille marcs d'argent pour lever des troupes, qui partiroient inceffamment pour l'Afie; qu'on prêcheroit la Croifade dans tout le Royaume, & que le Roi permettroit aux Prélats & aux Seigneurs qui

voudroient

voudroient prendre la croix, de sortir du royaume pour une si sainte expédition. Le Roi fit part de cette résolution aux Ambassadeurs; ils lui demanderent qu'au moins il envoyât un de ses fils à la tête des croisés. Mais il leur répondit qu'alors il ne s'en trouvoit aucun en Angleterre, & qu'il ne pouvoit les engager en leur absence. Le Patriarche, naturellement emporté, lui dit fiérement qu'ils n'avoient pas besoin de son argent, mais d'un chef capable de conduire une armée. Il ajouta mille choses violentes, jusqu'à lui reprocher ses infidélités envers le Roi de France, son Seigneur, & même l'assassinat de saint Thomas de Cantorbery; & voyant que Henri, le plus fier de tous les hommes, rougissoit de dépit & de colere: *Voilà ma tête*, lui dit-il, *vous pouvez me traiter comme vous avez fait mon frere Thomas: il m'est indifférent de mourir ici par vos ordres, ou en Syrie de la main des Infideles: aussi êtes-vous plus méchant que tous les Sarrasins.* (1) Roger des Moulins.

Henri, soit par grandeur d'ame, ou qu'il craignît de se commettre une seconde fois avec les Ecclésiastiques, dissimula ces outrages. Mais on ne peut

(1) *Fac de me quod de Thoma fecisti, adeo libenter volo à te occidi in Anglia, sicut à Saracenis in Syria, quia tu omni Saraceno pejor es.* Chron. Joann. Bromston in Henr. 2. 1145.

Roger des Moulins. exprimer la douleur & même la confusion du Grand-Maître des Hospitaliers, de se voir associé à un homme aussi violent que le Patriarche, & qui par ses emportements ruinoit tout le fruit qu'on eût dû justement espérer de leur négociation. Il n'oublia rien pour appaiser le Roi, qui parut donner son ressentiment aux intérêts de la religion. Ce Prince ramena même dans son vaisseau, jusqu'en Normandie, les deux Ambassadeurs de Jérusalem, qui célébrerent la fête de Pâques à Rouen.

Spicil. l. 8, p. 489. On trouve dans la chronique de Trivet, que ce Prince leur donna de son épargne trois mille marcs d'argent. Un grand nombre d'Anglois, & plusieurs de ses autres sujets des provinces d'en-deçà de la mer, se croiserent & se joignirent aux Français que Philippe II faisoit passer en Orient à ses dépens. Mais comme il n'y avoit point de Prince, ni de personne d'une assez grande autorité pour les commander & pour s'en faire obéir, on ne tira pas grand fruit de cet armement : & par le retour des Ambassadeurs, la consternation succéda aux fausses espérances que le Patriarche avoit données de sa négociation.

On ne fut pas long-temps à Jérusalem sans être instruit de la conduite bizarre & emportée qu'il avoit tenue à la

Cour d'Angleterre ; tout le peuple se déchaînoit contre lui ; on disoit hautement que la vraie Croix, qui avoit été recouvrée autrefois par un Prince, appellé Heraclius, seroit reperdue sous le pontificat & par la faute d'un Patriarche du même nom ; tout le monde détestoit sa violence, & on n'épargnoit pas sur-tout sa conduite au sujet d'une femme qu'il entretenoit publiquement, & plus connue sous le nom de la Patriarchesse que par le sien propre.

Roger des Moulins.

Marin. Sanut. l. 3, part. 6, c. 24, p. 147.

A ces plaintes contre ce Prélat, succéderent de tristes préjugés qu'on faisoit de l'avenir ; le Roi mourant, son successeur mineur, un Régent ambitieux, sans religion, soupçonné d'aspirer à la couronne, & de s'entendre avec les Infideles, la treve prête à finir, l'ennemi puissant & redoutable, peu de troupes, encore moins d'argent, différents partis, & des divisions toujours funestes dans une minorité. Dans de si fâcheuses conjonctures, survint la mort du Roi : elle fut suivie, sept mois après, de celle du jeune Baudouin V son neveu & son successeur. Les ennemis du Comte de Tripoli publioient que ce Prince avoit fait empoisonner le jeune Roi, dans la vue de lui succéder, tant par les droits de sa naissance que par ses propres forces, & le crédit & la puissance de ses partisans.

D'autres rejettoient un si grand crime

Roger des Moulins.

Herold. contin. Wil. Tyr. l. 1, c. 3.

Gérard de Ridefort.

sur la mere même du jeune Baudouin, & on prétend qu'elle avoit empoisonné son fils pour régner elle-même, & pour faire régner Guy de Lusignan son second mari. Ce qui fortifioit ces soupçons, c'est que personne ne sut jamais ni la maladie du jeune Prince, ni le moment de sa mort; que cette Princesse, après s'être assurée du Patriarche, du Grand-Maître des Templiers, & du Marquis de Montferrat, fit environner le palais de troupes; que ce Grand-Maître, qui avoit en dépôt la couronne & tous les ornements royaux, gagné par des sommes considérables qu'on lui donna, les lui avoit remis sans la participation des Grands de l'état; & que le même jour qu'on déclara la mort du jeune Roi, la Reine sa mere, & Guy de Lusignan, s'étoient fait proclamer Roi & Reine de Jérusalem.

Les créatures du Comte de Tripoli, qui méprisoient Lusignan, s'opposerent hautement à cette proclamation: & même Geofroy de Lusignan, Prince d'une force de corps & d'une valeur extraordinaires; mais qui n'étoit pas prévenu en faveur du courage de Guy, ayant appris son élévation sur le trône de la Palestine, ne put s'empêcher de dire d'une maniere à la vérité peu chrétienne: *Ceux qui ont fait Roi mon frere, m'auroient fait Dieu, s'ils m'eussent connu,*

Roger des Moulins.

La plupart des Grands de ce royaume se plaignoient de ce que le Grand-Maître des Templiers, dépositaire & gardien de la couronne royale, l'avoit remise, sans leur participation, à la Reine, & sur-tout à Guy de Lusignan, qui n'y avoit aucun droit. Ces Seigneurs, les premiers de l'état, représentoient au peuple que dans la situation où se trouvoient les affaires de la Terre-Sainte, on avoir besoin pour Roi d'un Prince qui fût Capitaine, & qui eût l'estime & la confiance des gens de guerre; & ils prétendoient même que la couronne ne pouvoit tomber que sur les mâles de la Maison Royale; ce qui donnoit une exclusion entiere aux deux Princesses, sœurs du jeune Baudouin. De si hautes prétentions partageoient tous les Chrétiens de la Palestine : on leva des troupes de part & d'autre, & on étoit prêt d'en venir aux mains; mais heureusement l'affaire se tourna en négociation.

Le Comte de Tripoli, qui faisoit agir secrétement la cabale opposée à la Cour, fit dire par les principaux Seigneurs de son parti, à la Princesse Sybille, qu'ils consentiroient volontiers à lui mettre la couronne sur la tête; mais que si elle vouloit un Roi pour mari, ils exigeoient qu'elle répudiât Lusignan, & qu'ensuite elle fît choix, pour partager

Roger des Moulins.

son trône & son lit, d'un Prince capable de commander les armées, & de défendre l'état.

La Princesse qui étoit habile, consentit à ces propositions; mais elle exigea de son côté que les Grands s'engageassent par un serment solemnel, à reconnoître pour leur Souverain celui qu'elle désigneroit pour son mari. Les serments furent faits d'autant plus facilement que, quoique le Régent fût actuellement marié, ses partisans se flattoient, à la faveur d'un pareil divorce, que le choix de la Princesse ne pourroit jamais tomber que sur ce Prince. Le Patriarche, que la Reine avoit gagné par de grosses sommes d'argent, prononça sur le champ la sentence du divorce entre elle & Lusignan. L'histoire ne dit point de quels prétextes on se servit; mais après que le divorce eût été déclaré, & la Princesse reconnue pour Reine, on la conduisit dans l'église du Saint Sépulcre, où elle reçut solemnellement la couronne des mains du Patriarche (1). Elle la tira aussi-tôt de dessus sa tête, & la portant sur celle de de Guy de Lusignan, l'embrassa comme

(1) *Præfata Regina accepit coronam regiam in manibus suis, & posuit eam super caput Guidonis de Lusignan mariti sui, dicens: Ego eligo te in Regem & Dominum meum, & terræ Hyerosolimitanæ, quia quod Deus conjunxit, homo separare non debet.* Roger de Hoveden, p. 634.

ſon mari, le ſalua comme Roi; & ſe tournant vers les Grands, étonnés de cette démarche : *Il n'appartient point aux hommes*, leur dit-elle fiérement, *de ſéparer ce que Dieu a uni*. Le Grand-Maître des Templiers, qui entroit dans cette intrigue, l'appuya de tout ſon crédit. Les Grands ſe virent à la fin réduits à ſouſcrire à un choix qu'ils n'avoient pu empêcher; & le peuple toujours avide de cérémonies, contre ſon ordinaire, vit cette derniere avec plus d'étonnement que de joie. Roger des Moulins.

Il n'y eut que le Comte de Tripoli qui regarda le choix de la Reine comme une injuſtice qu'elle lui faiſoit. On ne peut exprimer dans quelle fureur cette préférence le précipita; il jura la perte de ſon rival, & même celle des Templiers qui avoient eu beaucoup de part à ſon élévation : & il ne ſe ſoucia pas de périr, pourvu qu'il pût entraîner tous ſes ennemis ſous ſes propres ruines.

Plein de cet eſprit de vengeance, & dans la réſolution de ſacrifier tout à ſon reſſentiment, il ſe retira bruſquement dans ſes états. Saladin, auſſi habile politique que grand Capitaine, n'eut pas plutôt appris ſon mécontentement, qu'il lui envoya ſecrétement un homme de confiance pour traiter avec lui. Cet envoyé lui repréſenta avec une franchiſe

Roger des Moulins.

apparente, qu'il n'étoit pas de l'intérêt de son Maître de souffrir un royaume chrétien & indépendant, au milieu de tant d'états qui composoient son empire, mais que s'il vouloit se faire Mahométan, & son Feudataire, il s'engageoit de le placer sur le trône de Jérusalem ; & pour l'y maintenir, d'immoler à sa sûreté tous les Templiers leurs ennemis communs.

Raimond, aveuglé par sa passion, consentit à tout : on prétend même que dès-lors il se fit circoncire. Mais pour mieux faire réussir leurs desseins, il convint avec cet envoyé, qu'il ne feroit éclater son changement de religion qu'après qu'il seroit monté sur le trône, & que pour pouvoir perdre plus sûrement le nouveau Roi, il se réconcilieroit avec lui.

Le perfide Comte, dans cette vue, se rendit à Jérusalem ; des amis communs qu'il fit agir, & qui n'avoient pour objet que d'éteindre la division, intervinrent de bonne foi dans cet accommodement ; la paix se fit, Raimond reconnut Lusignan pour Souverain ; & ce Comte, si capable par sa valeur de défendre les saints Lieux, n'eut point de honte d'ajouter la trahison à l'apostasie.

Saladin, de concert avec lui, entra aussi-tôt dans la Palestine à la tête d'une puissante armée : son dessein étoit de

faire le siege d'Acre, la ville de tout le royaume la plus forte & la plus riche. On comptoit dans son armée près de cinquante mille chevaux, sans compter l'infanterie : & la plupart de ses troupes étoient composées des anciens habitants du pays, ou de leurs enfants, que les Rois de Jérusalem, depuis la conquête de Godefroy de Bouillon, en avoient chassés. Tous revenoient à la suite de Saladin, dans l'espérance d'une prochaine conquête, & de rentrer dans l'héritage de leurs peres. Roger des Moulins.

Le Sultan, favorisé secrétement par le Comte de Tripoli, ne trouva point d'obstacle à sa marche, & venoit pour former le siege de la ville d'Acre. Le Roi en avoit confié la défense aux deux Grands-Maîtres, qui s'avancerent au devant de l'ennemi, avec un grand nombre d'Hospitaliers & de Templiers : l'état n'avoit point de ressource plus assurée. Les deux Grands-Maîtres ayant fait prendre les armes à la garnison & à tous les habitants, sortirent la nuit de la place. Les Chrétiens tenant d'une main leur épée, & du feu dans l'autre, surprennent les Infideles, entrent dans leur camp, abattent les tentes, coupent la gorge à tous ceux qu'ils trouvent endormis, mettent le feu par-tout. La terreur & la consternation se répandent dans l'armée ennemie ; mais le jour qui com-

1187.

Contin. Wil. Tyr. l. 1, c. 5.

Roger des Moulins.

mença à paroître, & la présence de Saladin les rassura; chaque corps se rangea sous ses enseignes; on en vint à un combat réglé; & on chercha à envelopper les Chrétiens.

Quoique les Infideles fussent supérieurs en nombre, les Religieux militaires, qui n'avoient jamais compté leurs ennemis, sont ferme, poussent l'ennemi qui se trouve devant eux, s'attachent au corps même que Saladin avoit rallié; tout combat, tout se mêle; on tue tout; des ruisseaux de sang coulent de tous côtés: point de quartier ni de prisonniers: une fureur égale animoit les soldats de chaque parti. Si Saladin dans cette action fit voir autant de conduite que de courage, les deux Grands-Maîtres, de leur côté, soutenus de leurs braves Chevaliers, firent des prodiges de valeur. Le Grand-Maître des Moulins, à la tête des Hospitaliers, perça plusieurs fois les escadrons ennemis; rien ne tenoit devant lui. Le Comte de Tripoli, qu'on prétend qui se trouva masqué dans cette occasion, & qui combattoit en faveur des Infideles, pour se défaire d'un guerrier si redoutable, tua son cheval, qui en tombant se renversa sur le Grand-Maître; & le poids de ses armes, l'empêchant de se relever, les Infideles le percerent de mille coups après sa mort, soit qu'ils vou-

lussent venger celle de leurs compagnons, soit qu'ils craignissent encore qu'un si grand Capitaine ne se relevât (1). Plusieurs Hospitaliers, en le défendant, se firent tuer généreusement sur le corps de leur Chef, & en voulant l'arracher à la fureur de ces barbares. Le combat cessa par l'épuisement des deux partis, & il n'y eut que la retraite de Saladin qui fit présumer que la plus grande perte étoit tombée de son côté.

Roger des Moulins.

Chronique de Nangis.

Les Hospitaliers chercherent sur le champ de bataille le corps de leur Grand-Maître pour lui rendre les derniers devoirs. Après bien des soins, on le trouva enfin sous un tas de Turcomans & de Sarrasins qui avoient passé par le tranchant de son cimeterre, ou que les Chevaliers, après sa mort, avoient immolés à leur ressentiment. Il fut porté dans Acre, & les funérailles de ce grand homme y furent célébrées par les larmes de ses confreres, & par l'affliction générale de tous les habitants.

Contin. Wil. Tyr. l. 1, c. 5.

On procéda ensuite à l'élection de son successeur. Comme l'ennemi étoit au milieu du royaume, & qu'on étoit à la veille d'une nouvelle bataille, les Hos-

(1) *Eodem die, videlicet calendas Maii, sexaginta fratres Templi & Summus Magister domûs Hospitalis, cum pluribus domûs suæ Fratribus, interfecti sunt.* Roger de Hov. in Hen. 2.

pitaliers comprirent bien qu'ils avoient plus besoin que jamais d'un Capitaine, & d'un habile guerrier pour les commander. Le choix, dans cette conjoncture, tomba sur Frere GARNIER, natif de Napoli de Syrie, Grand-Prieur d'Angleterre, & Turcopolier de l'Ordre, titres inséparables : ce qui fait voir qu'en ce temps-là les dignités n'étoient point encore attachées, comme elles le sont à présent, aux différentes langues ou nations dont l'Ordre est composé.

Garnier de Syrie.

1187.

Les Turcopoles, dont a été formé le nom de *Turcopolier*, étoient anciennement, au rapport de Guillaume de Tyr, des compagnies de Chevaux-Légers. L'origine de ce terme venoit des Turcomans, qui appelloient en général *Turcopoles* les enfants nés d'une mere Grecque & d'un pere Turcoman, & qui étoient destinés à la milice. Ce fut depuis un titre de dignité militaire dans le royaume de Chypre, d'où il étoit passé dans l'Ordre de saint Jean. Mais les Hospitaliers ne s'en servoient que pour désigner le Colonel-Général de l'infanterie. Frere Garnier avoit résidé quelque temps en Angleterre, en qualité de Bailli & de Turcopolier de l'Ordre. Pendant ce temps-là, le Roi Henri II ayant chassé de la fameuse abbaye de Bulkand des Chanoines réguliers qui vivoient trop licencieusement, donna ce monas-

Wil. Tyr l. 1, c. 7 l. 19, c. 24. l. 22, c. 9.
Assises du royaume de Jérusalem, p. 458.
Histoire de l'isle de Chypre, par Etienne de Lusignan.

tere à l'Ordre ; & Frere Garnier y mit des Hospitaliers de saint Jean. Ce Grand-Bailli étoit repassé depuis dans la Palestine pour partager les périls & la gloire de ses confreres ; & sa valeur & ses vertus lui procurerent la dignité de Grand-Maître, après la mort de Frere Roger des Moulins.

Garnier de Syrie.

Albert. Acq. l. 5, c. 3.

Ses premiers soins furent de rappeller auprès de lui la plupart des Religieux qui étoient dispersés en différentes places, & il reçut même dans l'Ordre plusieurs novices, pour remplacer ceux qu'on avoit perdus dans la derniere occasion, & pour se mettre en état de s'opposer avec succès aux armes de Saladin.

Nangis ad ann. 1188.

Ce Prince, de concert avec le Comte de Tripoli, & pour mieux cacher leur intelligence, assiégea Tibériade, qui appartenoit au Comte, du chef d'Eschine sa femme, qui y faisoit son séjour ordinaire. La ville fut d'abord emportée, & la Comtesse, qui ignoroit la trahison de son mari, se réfugia dans le château, qui étoit plus fortifié. Le traître Raimond, comme s'il eût eu beaucoup d'inquiétude du succès de ce siege, crie au secours, appelle tous ses amis auprès de lui, & représente au Roi de quelle importance étoit la conservation de cette place, qui, de ce côté-là, couvroit toute la frontiere. On résolut aussi-tôt

Garnier de Syrie.

d'y jetter du secours à quelque prix que ce fût. Le Roi se disposa à marcher lui-même, à la tête de ce qu'il avoit de troupes sur pied ; mais le Comte, qui vouloit livrer tout à la fois à Saladin toutes les forces de l'état, remontre au Roi, qu'avec une armée aussi inférieure à celle du Soudan, il alloit s'exposer à une déroute certaine ; que Saladin avoit au moins quatre-vingt mille chevaux, sans son infanterie, & que pour résister à une puissance si formidable, il falloit tirer toutes les garnisons des places, & même faire marcher tous les habitants capables de porter les armes, afin de grossir l'armée, & d'avoir moins à craindre du grand nombre des Infideles.

Guy de Lusignan, qui n'étoit ni grand homme de guerre, ni habile politique, s'abandonna aux perfides conseils d'un ennemi réconcilié : on dégarnit toutes les places de leurs garnisons, & même des habitants ; il n'y resta que des vieillards, des femmes & des enfants. Toute la fortune de l'état étoit réunie dans cette multitude confuse de soldats, de bourgeois & de paysans armés bizarrement, dont la plupart marchoient sans ordre, & qui n'avoient que de la fureur & de l'emportement.

A l'approche des Chrétiens, Saladin

Garnier de Syrie

ſortit de ſes lignes ; on fut bientôt en préſence ; le combat dura trois jours, & fut très-ſanglant. Guy de Luſignan, par l'avis du Comte de Tripoli, avoit placé ſon camp entre des rochers, comme dans un endroit où il ne pouvoit être forcé ; mais le perfide Comte lui avoit caché que de cet endroit ſes ſoldats ne pourroient aller à l'eau qu'à travers de l'armée des Infideles. Un beſoin ſi preſſant ſe fit bientôt ſentir ; la néceſſité obligea dès le lendemain de marcher aux ennemis pour s'ouvrir un paſſage à la riviere (1). Les Templiers, qui avoient la pointe, deſcendirent les premiers dans la plaine, chargerent les Infideles avec leur valeur ordinaire ; ils pouſſerent d'abord tout ce qui ſe préſenta devant eux ; jamais ces braves guerriers n'avoient fait paroître tant de courage & tant d'intrépidité. Ils percent & ils enfon-

(1) *Templarii robuſtiſſimo in hoſtem impetu procurrentes, primarum hoſtium turmarum denſitatem ruperunt, & earum vel ſtragem vel fugam fecerunt. Verùm tunc demum noſtrorum nefanda proditio & nefaria cum hoſte colluſio claruit : Comes enim Tripolitanus, cæterique Optimates cum turmis ſuis, ſpretâ diſpoſitione regiâ, præclaram illam templi militiam, hoſtes fortiter proterentem, dum non ſequerentur, periclitari fecere ; atque ita Templarii, conſertiſſimis hoſtium cuneis, nullo ſequente, immerſi, illico vel victima, vel præda fuere.* Willel. Neub. l. 3, p. 430.

Garnier de Syrie.

cent les premiers escadrons des Infideles; mais le Comte de Tripoli, qui commandoit le corps qui devoit les soutenir, au lieu de suivre le chemin de la victoire que ces généreux soldats de J. C. lui avoient frayé, les abandonna, & s'enfuit de concert avec Saladin, qui le laisse échapper. Les Templiers demeurés seuls dans la plaine, furent accablés par la multitude des ennemis, & tous furent tués ou demeurerent prisonniers; le reste de l'armée se retira dans son camp & dans les rochers, où le traître Comte de Tripoli les avoit engagés. La fuite de ce Prince, dont on estimoit la capacité & la valeur, fit croire aux Chrétiens que l'affaire étoit désespérée; & pendant les chaleurs du mois de Juillet, on passa la nuit dans ces rochers, & sans eau.

Saladin, pour augmenter la chaleur de la saison, fit mettre le feu dans les bois qui étoient sur la montagne, & qui environnoient le camp des Chrétiens: le soldat à demi-mort de soif & de lassitude, couché contre terre, attendoit l'ennemi avec indifférence, & ne croyoit pas que la mort fût le plus grand des malheurs. Saladin averti par des transfuges, qu'il n'y avoit plus ni ordre ni commandement dans le camp, l'attaque, & ne trouve qu'une foible résistance; & ce fut moins un combat qu'une boucherie. Le Turcoman & le Sarrasin ne donnent point de quar-

nier, des ruisseaux de sang coulent entre ces rochers : tout périt ou demeure prisonnier ; le Roi, le Grand-Maître des Templiers, Renaud de Châtillon, & un grand nombre de Seigneurs & de Chevaliers de Saint Jean & du Temple, tombent dans les fers des Infideles. Les Turcs prirent même la vraie croix qu'on portoit ordinairement dans les combats. Le Grand-Maître des Hospitaliers, après avoir fait des prodiges de valeur, se sauva tout percé de coups, & s'ouvrit un passage, l'épée à la main, au travers des escadrons ennemis : il gagna Ascalon, où il mourut le lendemain de ses blessures. Garnier de Syrie.

Saladin, qui par l'extinction des Ordres militaires, se flattoit de se rendre maître plus facilement de la Terre-Sainte, fit dire aux Hospitaliers & aux Templiers prisonniers de guerre, qu'ils ne pouvoient éviter la mort que par le changement de Religion, & en renonçant à JESUS-CHRIST ; mais ces intrépides guerriers se présenterent avec joie au supplice ; tous furent égorgés (1) par ces barba- *Willel. Neub. liv. 3, p. 48. Roger de Hevden. p. 637, Herold Contin. belli sacr. l. 17, p. 14.*

(1) *Milites Templi & Hospitalis quos in campo non voraverat gladius, ab aliis segregatè captivis Saladinus coram se decolati præcepit.* Rog. de Hov. p. 637.

Quotquot Templarii & Hospitalarii inveniuntur protinus decollantur.

Idem Nangis ad ann. 1287.

Garnier de Syrie.

res, & la constance avec laquelle ils recevoient la mort, ranimant la foi des simples soldats, il y en eut plusieurs, quoique séculiers, qui, par une innocente supercherie, crioient à haute voix qu'ils étoient Templiers : & comme s'ils eussent craint de manquer de bourreaux, on les voyoit se presser à l'envi l'un de l'autre pour passer les premiers sous le glaive des Infideles.

Le Sultan fit ensuite amener dans sa tente le Roi; le Grand-Maître des Templiers, Renaud de Châtillon, & les autres Seigneurs prisonniers, qui n'espéroient pas un sort plus heureux. Saladin, pour rassurer le Roi, le fit asseoir auprès de lui, & voyant ce malheureux Prince à demi-mort de soif & de lassitude, il lui fit présenter une liqueur agréable & rafraîchie dans la neige. Le Roi, après en avoir bu, donna la tasse à Renaud; mais le Sultan s'y opposa, & fit dire au Roi par son Interprete : *C'est pour toi que j'ai fait venir à boire : non pour ce méchant homme, qui ne doit jamais espérer de quartier.* Pour entendre le sens de ces paroles, il faut savoir que parmi ces Infideles, le droit d'hospitalité étoit inviolable, & que ces barbares ne faisoient jamais mourir leurs prisonniers, quand une fois ils leur avoient présenté de leurs mains à boire ou à manger.

Ce fut par cette raison que Saladin empêcha Renaud de boire après le Roi. Il lui fit de sanglants reproches des treves qu'il avoit violées, de ses brigandages, de son inhumanité envers des prisonniers qu'il avoit pris plutôt, lui dit-il, comme un voleur, que selon les loix de la guerre; & sur-tout, il lui fit le plus grand de tous les crimes, selon les principes de sa Religion, du dessein qu'il avoit formé de surprendre & de piller la Mecque & Médine. *Il faut donc, pour réparation de tant d'outrages*, continue le Sultan en haussant la voix, *ou que tu renonces tout-à-l'heure à* JESUS-CHRIST, *ou que tu meures pour venger notre saint Prophete.* Renaud, fier & intrépide jusques sous l'épée ennemie, lui répondit qu'un Chrétien ne savoit ce que c'étoit que de racheter sa vie par une telle lâcheté. Alors Saladin transporté de colere, tira son cimeterre, lui abattit la tête, & fit de ce Seigneur un Martyr, qui, par une telle mort, expia ce qu'il y avoit eu de moins équitable dans la maniere dont il avoit fait la guerre. Le Sultan, aux instantes prieres du Roi, laissa la vie au Grand-Maître des Templiers, qu'il envoya à Damas avec ce Prince & les autres prisonniers, dont il espéroit tirer une grosse rançon.

Garnier de Syrie.

L'état de Jérusalem étoit dans une affreuse désolation; il n'y avoit ni trou-

Garnier de Syrie.

pes ni chefs pour les commander : les habitants mêmes manquoient dans les villes ; les deux Ordres militaires avoient perdu la plupart de leurs Religieux : & des deux Grands-Maîtres, celui des Hospitaliers venoit de mourir des blessures qu'il avoit reçues dans la bataille, & le Grand-Maître du Temple étoit prisonnier à Damas.

Dans une si triste situation, ce qui restoit d'Hospitaliers s'assemblerent pour procéder à l'élection d'un nouveau Grand-Maître. On pouvoit dire alors de cette grande place, ce que saint Paul disoit de l'Episcopat, par rapport aux peines & aux persécutions qui y étoient attachées dans les premiers siecles de l'Eglise : que c'étoit une œuvre méritoire de desirer cette éminente dignité. En effet, il fallut faire une espece de violence à Frere ERMENGARD DAPS, pour l'obliger, dans une si fâcheuse conjoncture, à se charger du gouvernement. Cet Ordre, auparavant si puissant & si redoutable aux Infideles, venoit d'être presque éteint par le grand nombre de Chevaliers qui avoient péri dans les dernieres batailles ; & le peu qui avoit échappé à la fureur de Saladin, se voyoit à la veille d'éprouver le même sort, sans que le Grand-Maître pût envisager d'autre ressource pour lui & pour ses confreres, qu'une mort certaine au défaut de la victoire.

Ermengard Daps.

Saladin pour profiter de la consternation publique, suivoit rapidement sa fortune; la plupart des places du royaume lui ouvrirent leurs portes; la ville de S. Jean d'Acre, destituée des Religieux militaires, ne tint que deux jours; & de tant de conquêtes, il ne resta aux Chrétiens que les villes de Jérusalem, de Tyr, d'Ascalon, de Tripoli & d'Antioche: encore de ces deux dernieres places, l'une ne relevoit point de la couronne de Jérusalem, & l'autre n'en étoit que feudataire. Ermengard Daps.

Pour faire mieux connoître l'état déplorable de ce royaume, il ne sera pas inutile de rapporter ici la lettre circulaire qu'un Templier, triste témoin de cette funeste révolution, écrivit à ses confreres d'Occident, après la bataille de Tibériade.

FRERE THIERRY, GRAND-PRÉCEPTEUR, *le très-pauvre couvent, & l'Ordre entier, mais presque anéanti: A tous les Précepteurs, & à tous nos Freres du Temple,* SALUT *en celui auquel nous adressons nos soupirs, & que le soleil & la lune adorent.*

Nous ne pouvons, nos très-chers Freres, vous exprimer par ces caracteres, ni même par des larmes de sang, tous les malheurs que nos péchés ont attirés sur nos têtes. Les Turcomans, cette nation barbare, ayant couvert la sur-

Ermengard Daps.

face de la terre, nous nous avançâmes pour dégager le château de Tibériade, que ces Infideles assiégeoient; on en vint bientôt aux mains; mais les ennemis nous ayant poussés vers des rochers & des montagnes escarpées, nos troupes ont été taillées en pieces; trente mille hommes ont péri dans cette funeste journée; le Roi est pris; & ce qui est encore plus déplorable, le bois précieux de la vraie Croix est tombé en la puissance des Infideles. Saladin, pour couronner sa victoire, a fait couper la tête à deux cents trente de nos Freres, qui avoient été pris dans la bataille, sans compter soixante autres que nous avions perdus dans le combat précédent. Ce chef des barbares est maître aujourd'hui des principales villes du royaume; il ne reste à la Chrétienté que Jérusalem, Ascalon, Tyr & Beritte, dont même les garnisons & les principaux habitants sont péris dans la bataille de Tibériade; en sorte qu'il est impossible, sans le secours du Ciel & le vôtre, de conserver ces places, &c.

Mais ce secours étoit trop éloigné, & il n'y avoit pas d'apparence qu'il arrivât à temps pour arrêter le progrès des armes de Saladin. Ce conquérant, après s'être rendu maître de Saint Jean d'Acre, de Jaffa, de Naplouse, de Sebaste, de Nazareth, de Seferiet, de Césarée, de Sidon

& de Beritte, marcha droit à la capitale, & assiégea Jérusalem, qui étoit le principal objet de son entreprise. La Reine s'y étoit enfermée; mais la ville n'avoit point d'autres défenseurs que ses habitants, dont même les principaux, Grecs de religion, étoient ennemis secrets des Latins. Saladin qui n'ignoroit pas leur disposition, & qui se croyoit déjà maître de la place, refusa toute composition à la Reine. Cette Princesse, après une légere résistance, avoit demandé à capituler: Saladin lui fit dire qu'il vouloit entrer dans la place l'épée à la main, pour venger, disoit-il, le sang de tant de Musulmans massacrés par les Chrétiens du temps de Godefroy de Bouillon. La dureté de cette réponse fit résoudre les Chrétiens Latins à s'ensevelir sous les ruines de la place: hommes, femmes & enfants, tout prit les armes: & le désespoir leur tenant lieu de valeur, ils soutinrent les attaques des Infideles avec un courage si déterminé, que le Sultan, soit qu'il craignît quelque révolution, ou du moins que la longueur du siege ne retardât les autres conquêtes qu'il projettoit, consentit à la fin à entrer en négociation, & le traité fut signé de part & d'autre le quatorzieme jour du siege. Il fut dit par la capitulation que la Reine rendroit la ville en l'état où elle étoit & sans rien démolir: que la Noblesse & les gens de

Ermengard Daps.

Ermengard Daps.

guerre sortiroient en armes & avec escorte pour être conduits à Tyr, ou en telle autre ville qu'ils voudroient ; qu'à l'égard des habitants, les Grecs naturels pourroient y rester ; mais que tous les habitants, Latins d'origine, seroient obligés d'en sortir ; & que pour marque qu'il étoit maître de leurs vies & de leur liberté, il vouloit qu'ils la rachetassent, les hommes, en payant dix écus d'or de rançon, les femmes cinq, deux pour chaque enfant ; & que tous ceux qui ne pourroient pas se racheter, demeureroient esclaves du vainqueur.

Pendant la nuit qui précéda l'exécution de ce funeste traité, on n'entendit dans Jérusalem que les gémissements, les pleurs & les cris de ces malheureux habitants, qui déploroient leur sort, & la nécessité où ils étoient de livrer eux-mêmes aux Infideles la sainte Cité. Hommes, femmes, enfants, jeunes & vieux, tous se prosternoient devant le saint Sépulcre, qu'ils arrosoient de leurs larmes, qu'ils baisoient, & dont ils ne pouvoient se détacher. Enfin le jour parut, & le triste moment arriva où il fallut ouvrir les portes aux victorieux. Les Infideles s'en emparerent : Saladin, environné de ses principaux Officiers, différa son entrée jusqu'à ce que tous les Chrétiens Latins fussent sortis. Les meres chargées de leurs petits enfants, qui n'étoient

pas

pas encore en état de marcher, parurent les premieres ; d'autres en conduisoient par la main qui étoient un peu plus forts ; les hommes portoient des vivres, & les petits meubles nécessaires à leurs familles : la Reine, escortée de ce qui lui étoit resté de gens de guerre, venoit après ce peuple, accompagnée des deux petites Princesses ses filles, du Patriarche, de son Clergé, suivie de ce qu'il y avoit de personnes de considération de l'un & de l'autre sexe. Saladin, voyant la Reine approcher, s'avança au-devant d'elle, lui parla avec beaucoup de respect; & pour la consoler, lui fit espérer, moyennant une médiocre rançon, de rendre la liberté au Roi son mari. Des Dames Chrétiennes qui étoient à la suite de la Reine, & dont les maris, depuis le commencement de la guerre étoient tombés dans les fers de Saladin, passant devant ce Prince, & sentant à sa vue renaître leur affliction, pousserent de grands cris, & en forme de suppliantes, lui tendoient les mains. Ce Prince leur ayant fait demander ce qu'elles souhaitoient de lui, une de ces Dames s'approchant, lui répondit : *Nous avons tout perdu, Seigneur; mais d'une seule parole vous pouvez adoucir notre juste douleur : rendez-nous nos peres, nos freres & nos maris, qui, par le sort de la guerre, sont vos prisonniers, & nous vous abandonnons tout le reste.* Avec de

Ermengard Daps.

Ermengard Daps.

si chers gages, nous ne pouvons être tout-à-fait malheureuses ; ils auront soin de nous, & le Dieu que nous adorons, & qui nourrit jusqu'aux oiseaux du Ciel, nourrira nos enfants.

Saladin, qui n'avoit rien de barbare que sa naissance, touché des larmes de ces Dames qui s'étoient prosternées à ses pieds, après les avoir fait relever, leur fit rendre tous les prisonniers qu'elles réclamoient. Il ajouta même à cette grace des présents qu'il leur fit ; & ce qui marquoit dans ce Prince un grand fond d'humanité, c'est qu'après son entrée dans Jérusalem, ayant entendu parler du soin que les Hospitaliers prenoient des malades & des blessés, il consentit que ces Chevaliers, quoiqu'ennemis de sa Religion, restassent dans la ville encore un an & jusqu'à l'entiere guérison des malades.

C'est ainsi que Jérusalem, quatre-vingt-huit ans après la conquête qu'en avoient faite les premiers Croisés, retomba sous la puissance des Infideles. Saladin, avant que d'entrer dans Jérusalem, fit casser & fondre les cloches, & laver l'Eglise patriarchale avec de l'eau rose. Cette Eglise avoit été construite d'abord sur les anciennes ruines du Temple de Salomon, par le Calife Omar, qui, après avoir pris la ville de Jérusalem en 636, en avoit fait la principale mosquée. Cette mosquée appellée par les Infideles *Alaxa*, fut

changée en église à la conquête de Godefroy de Bouillon ; une fausse tradition avoit fait croire aux Pélerins que c'étoit le temple même de Salomon ruiné par les Romains, & rebâti depuis par les Chrétiens. Ermengard Daps.

Saladin étant maître de cette ville, la Reine avec les Princesses ses filles, se retira à Ascalon ; & les habitants de Jérusalem se disperserent en différents endroits de l'Asie & de l'Europe ; les uns se refugierent à Tripoli ; d'autres gagnerent Antioche, & un grand nombre désespérant de voir jamais rétablir le royaume de Jérusalem, passerent jusqu'en Sicile, & en Italie. On prétend que ce fut en ce temps-là que les Religieuses Hospitalieres de saint Jean, fuyant le tumulte des armes, se retirerent en Europe, avec la permission du Grand-Maître : elles y firent depuis des établissements considérables, comme nous le verrons dans la suite.

Thierry, Grand-Précepteur des Templiers, dans une lettre qu'il écrivit à Henri, Roi d'Angleterre, lui rendit compte de cette étrange révolution ; & comme ces pieces originales sont d'une grande autorité pour l'histoire, nous avons cru que les Lecteurs ne seroient pas fâchés de trouver ici une lettre pleine des tristes circonstances de ces grands événements :

Sachez, grand Roi, lui dit ce Tem-

Ermengard. Daps. plier, *que Saladin s'est rendu maître de la ville de Jérusalem, & de la tour de David; les Chretiens Siriens n'ont la garde du saint Sépulcré que jusqu'au quatrieme jour après la fête de saint Michel prochain; il est permis aux freres Hospitaliers de rester encore un an dans leur maison, pour prendre soin des malades; les Chevaliers de cet Ordre, qui sont dans le château de Beauvoir, se distinguent tous les jours par différentes entreprises qu'ils font contre les Sarrasins; ils viennent d'enlever deux caravanes aux Infideles, & ils ont trouvé dans la premiere, les armes & les munitions de guerre* Roger de Hov. p. 645. *que les Turcomans transportoient de la forteresse de la Fere, après avoir détruit cette place. Carac, voisin de Mont-Réal, le Mont-Réal, Saphet du Temple, un autre Carac, & Margat qui appartiennent aux Hospitaliers; Castel-Blanc, Tripoli & Antioche se maintiennent encore contre tous les efforts des Turcs. Saladin a fait abattre la grande croix qui étoit posée sur le dôme de l'église bâtie à la place du temple de Salomon; & pendant deux jours on l'a traînée ignominieusement dans les rues, foulée aux pieds & couverte de boue. Par une espece de purification, on a lavé d'eau rose par-dedans & par-dehors cette église, pour servir ensuite de mosquée, & on y a proclamé à haute voix la loi de Mahomet.*

Les Turcs depuis la saint Martin tiennent Tyr assiégée ; un grand nombre de machines ne cessent jour & nuit d'y jetter de gros quartiers de pierres. Le jeune Conrard, fils du Marquis de Montferrat, qui s'est enfermé dans cette place, la défend avec beaucoup de courage, soutenu du secours des Chevaliers de saint Jean & des Templiers. La veille de saint Sylvestre, dix-sept galeres chrétiennes, montées par ces braves Religieux, sortirent du port avec dix autres vaisseaux Siciliens, commandés par le Général Margarit, Catalan de nation, & attaquerent la flotte de Saladin presque sous ses yeux ; les Infideles furent défaits : le Grand-Amiral d'Alexandrie & huit Emirs furent faits prisonniers ; on leur prit onze vaisseaux ; il y en eut un grand nombre qui échouerent à la côte, & de peur qu'ils ne tombassent entre les mains des Chrétiens, Saladin y fit mettre le feu & les réduisit en cendres. Ce Prince parut le lendemain dans son camp, monté sur le plus beau de ses chevaux, auquel, par un aveu public de sa défaite & de sa douleur, il avoit fait couper la queue & les oreilles. Ermengard Daps.

Pour l'intelligence de ce qui se passa au siege de Tyr, il faut savoir que Saladin, après la conquête de Jérusalem, assiégea Ascalon, que la Reine lui rendit pour la liberté du Roi son mari, celle du Grand-Maître des Templiers & de quinze autres

Ermengard Daps.

Seigneurs ; & par ce traité, Guy de Lusignan renonça solemnellement au titre de Roi de Jérusalem. Ce Prince, avec la Reine sa femme, se retira ensuite dans un château proche la mer, où ils étoient plutôt cachés qu'en état de se défendre. Saladin, sans s'embarrasser d'un ennemi qu'il méprisoit, partit d'Ascalon pour faire le siege de Tyr, ancienne & fameuse ville de Phénicie, si célebre dans l'Histoire-Sainte par son Roi Hyram, l'ami de Salomon, & renommée par le siege qu'y mit Alexandre le Grand, auquel elle résista sept mois entiers, & dont ce Prince ne se seroit pas même rendu maître s'il n'eût joint l'isle dans laquelle elle étoit située, à la terre-ferme, par le moyen d'une digue qu'il fit faire pour combler le bras de mer qui en faisoit une isle.

Les habitants de Tyr, moins courageux que leurs ancêtres, à l'approche de Saladin, & redoutant les malheurs d'une place emportée d'assaut, se disposoient à aller au-devant du victorieux, & de lui porter les clefs de leur ville, lorsque le jeune Conrard, le dernier des enfants du Marquis de Montferrat, que le desir de contribuer à la liberté de son pere, prisonnier de Saladin, avoit conduit en la Terre-Sainte, les exhorta à se défendre courageusement, & leur offrit ses services ; mais il ajouta qu'il ne vouloit point répandre son sang pour un Prince

aussi lâche que Guy de Lusignan, & qu'il prétendoit, s'il étoit assez heureux, comme il l'espéroit, pour conserver cette place, qu'ils s'engageassent par un traité solemnel à le reconnoître pour leur Seigneur. Les habitants de Tyr abandonnés de leur Souverain, & rendus à eux-mêmes, souscrivirent à cette condition. Conrard appella à son secours un grand nombre de Chevaliers de saint Jean, qui se mirent à la tête des Tyriens ; ils en firent des soldats tous animés de leur esprit & de leur courage ; les femmes mêmes, ou tiroient des fleches sur les assiégeants, ou portoient des vivres à leurs maris qui couchoient sur les remparts. Jamais depuis le siege qu'Alexandre le Grand avoit mis devant cette place, il ne s'y étoit fait une si belle défense. Saladin, rebuté de la longueur d'un siege qui arrêtoit le progrès de ses armes, résolut de se retirer ; mais avant que de décamper, il fit conduire devant les murailles le pere du Marquis, qu'il avoit fait prisonnier à la bataille de Tibériade, & un Hérault ayant été introduit dans la place, déclara au jeune Conrard qu'on alloit à l'instant couper la tête à son pere, s'il ne faisoit ouvrir les portes de Tyr au Sultan.

Ermengard Daps.

Le jeune Prince se voyoit partagé entre deux devoirs qui lui paroissoient également indispensables ; il étoit question, ou de sauver la vie à son pere, ou d'aban-

Ermengard Daps.

donner des Chrétiens auxquels il avoit donné sa foi. Pour se tirer d'embarras, il affecta une fermeté qui alloit jusqu'à l'indifférence : *Va*, répondit-il au Hérault, *dire à ton maître de ma part, qu'il ne peut faire mourir un prisonnier de guerre qui s'est rendu sur sa parole, sans se déshonorer ; & que pour moi, je me tiendrai très-heureux d'avoir eu pour pere un martyr de* JESUS-CHRIST.

Aussi-tôt on recommença du côté de la ville à tirer tout de nouveau ; mais les soldats avoient des ordres secrets, en tirant leurs fleches, d'éviter l'endroit où le vieux Marquis, chargé de chaînes, étoit exposé. Le Sultan qui n'avoit point de raison particuliere pour faire périr ce Prince, & dont il espéroit une grosse rançon, le renvoya dans sa prison, & leva le siege. Il ne fut pas plutôt éloigné, que le Roi de Jérusalem sortit de sa retraite, dans l'espérance de recueillir le fruit de la valeur du jeune Montferrat. Il se présenta devant la place, où il prétendoit entrer comme Souverain ; mais il en trouva les portes fermées, & les habitans lui crierent qu'ils étoient bien surpris que pendant le siege il eût oublié ce qu'il devoit à ses sujets ; qu'il venoit un peu trop tard ; qu'un autre plus hardi que lui avoit pris sa place & acquis la seigneurie de Tyr par le plus juste de tous les titres,

puisqu'il l'avoit défendue au péril de sa vie contre les Infideles. Il fallut que Guy de Lusignan se retirât ; mais ces prétentions réciproques firent naître une espece de guerre civile entre ces deux Princes. Le Grand-Maître des Templiers, soit qu'il trouvât la cause du Roi la plus juste, ou que pendant leur prison commune il se fût formé entre eux des liaisons particulieres, se déclara ouvertement contre le Marquis de Montferrat. Non-seulement il le traitoit d'usurpateur, mais il empêchoit même qu'il ne fît entrer des secours de vivres & de munitions dans sa place ; & au préjudice des affaires générales de la Chrétienté, & même contre la fidélité qu'exigent des dépôts, il détourna un argent considérable que le Roi d'Angleterre, charmé de la réputation du jeune Conrard, lui avoit envoyé pour fortifier sa place & entretenir la garnison. C'est ce que nous apprenons d'une lettre du jeune Conrard à l'Archevêque de Cantorbéri. Ermengard Daps.

Je suis odieux, dit-il, *à Guy de Lusignan, autrefois Roi de Jérusalem, & au Grand-Maître des Templiers, parce que j'ai conservé & que je conserve encore actuellement la ville de Tyr contre tous les efforts des Infideles. On attaque mon honneur, on déchire ma réputation ; on empêche qu'il n'entre du secours dans la place : &, ce qui est de plus criant, le Grand-Maître des*

Ermengard Daps.

Radulp. de Dic. l. 2, p. 642.

Templiers s'est emparé de l'argent que le Roi d'Angleterre m'avoit envoyé : ce qui m'oblige de vous en porter mes plaintes les larmes aux yeux. A l'égard des Hospitaliers, je ne puis que m'en louer, & je prends Dieu à témoin, & vous-même, de ma sincere reconnoissance pour des gens qui, depuis qu'ils ont pris les armes pour la défense de la place, n'ont cessé de nous rendre des services très-utiles : & bien loin de retenir, comme les Templiers, cette partie des deniers du Roi d'Angleterre, qu'ils devoient nous fournir, nous vous assurons qu'ils ont employé encore plus de huit mille pieces de leur argent à la défense de la ville de Tyr ; & pour l'empêcher de tomber sous la domination des Infideles, qui, malgré leur puissance formidable, ont été obligés de lever honteusement le siege, &c.

Saladin, après avoir abandonné cette entreprise, porta ses armes avec plus de succès dans la principauté d'Antioche. Il se rendit maître de vingt-cinq villes ou châteaux, où il mit de puissantes garnisons qui tenoient la capitale comme bloquée. Tous les Gouverneurs & les Magistrats, dans la crainte de la mort ou du pillage, alloient bien loin au devant du vainqueur prendre des chaînes ; tout plioit sous une puissance aussi formidable, & il ne restoit plus aux Chrétiens qu'Antioche, Tyr & Tripoli.

Le Comte de Tripoli, le malheureux instrument de la perte de la Terre-Sainte, voyant son ennemi détrôné, fugitif & errant dans ses propres états, somma Saladin, en exécution de leur traité, de lui en remettre la couronne, & de lui livrer les places dont il lui avoit facilité la conquête par sa fuite à la bataille de Tibériade. Mais le Sultan, méprisant le traître dont la trahison lui avoit été si utile, ne répondit à ses prétentions que par des railleries ameres. Le Comte outré de son manque de parole, & se voyant devenu odieux & exécrable aux deux partis, s'abandonna au désespoir; sa raison se troubla, il tomba dans une espece de frénésie, & mourut peu après, toujours agité de colere & de fureur. En le dépouillant pour l'ensevelir, on s'apperçut qu'il s'étoit fait Mahométan (1). La Comtesse sa veuve, qu'il avoit laissée sans enfants, & qui se voyoit sans ressource, appella à son secours Raimond, Prince d'Antioche, auquel, comme au plus proche parent, elle remit Tripoli & ses dépendances.

Ermengard Daps.

Ex doloris vehementiâ, in amentiam versus, horrendâ morte defecit. Wil. Neub. l. 3. p.432.

(1) *Res dissimulari non potuit; nam corpore defuncti nudato, quia nuper circumcisionis stigma susceperat, apparuit undè palam fuit, quod se Saladino confœderans, sectam saracenicam ceperat observandum, postquam Tripolis urbis dominium filius principis Antiochiæ de jure obtinuit parentelæ.* Nangis ad ann. 1188.

Ermengard Daps.

Les armées nombreuses de Saladin, & la rapidité de ses conquêtes, ne laissant plus d'espérance aux Chrétiens Latins que dans les provinces d'Occident, l'on députa Guillaume, Archevêque de Tyr, Auteur de l'histoire de la Terre-Sainte, pour implorer leur secours. Cet Ambassadeur passa d'abord en Italie, & il apprit à Urbain III, qui étoit alors sur la Chaire de saint Pierre, tout le détail de la bataille de Tibériade, & la perte de Jérusalem.

A ces tristes nouvelles, toute l'Europe fut consternée ; on prétend même que le Pape en mourut de douleur. Grégoire VIII, son successeur, qui ne tint le Saint-Siege qu'environ deux mois, ordonna des jeûnes & des prieres publiques. Les peuples d'Italie, saisis d'étonnement & d'affliction, s'écrioient qu'ils étoient indignes du nom de Chrétien, & d'avoir jamais part au royaume des Cieux, s'ils n'alloient délivrer l'héritage du fils de Dieu de la domination des Infideles. Un Auteur contemporain ajoute que les Cardinaux promirent (1) de renoncer à toutes sortes de délices, de

(1) *Firmiter inter se promiserunt quod de cætero nulla munera recipient ab aliquo qui causam habeat in curiâ ; non ascendent in equum, quamdiù terra, in quâ pedes Domini steterunt, fuerit sub pedibus inimici.* Roger de Hoveden, pag. 636.

ne plus recevoir aucuns préſents de ceux qui avoient des affaires en Cour de Rome, de ne point monter à cheval, tant que la Terre-Sainte ſeroit foulée par les Infideles; de ſe croiſer les premiers, de partir à pied pour cette guerre ſainte, à la tête des pélerins, & même en demandant l'aumône par les chemins. Mais il y avoit dans tous ces diſcours plus d'oſtentation que de zele & de véritable piété. Les Cardinaux reſterent à Rome; il ne ſe fit même aucun changement dans leurs mœurs, & l'ambaſſade de l'Archevêque de Tyr n'auroit pas eu plus de ſuccès que celle d'Héraclius, Patriarche de Jéruſalem, dont nous venons de parler, ſi l'Empereur Fréderic I; Philippe II, Roi de France, & Henri II, Roi d'Angleterre, ne s'étoient croiſés, avec la plupart des Princes de l'Europe. Ermengard Daps.

Le Pape Clément III, qui avoit ſuccédé à Grégoire VIII, au défaut de ſecours plus effectifs, nomma l'Archevêque de Tyr Légat du Saint-Siege, & il lui donna pour collegue le Cardinal Henri, Evêque d'Albano. Ces Prélats engagerent les Rois de France & d'Angleterre à ſe trouver à une conférence qui ſe tint entre Trie & Giſors, place qui appartenoit alors au Roi d'Angleterre, en qualité de Duc de Normandie. L'Archevêque de Tyr, pénétré de 1188, 15 Juillet.

Ermengard Daps.

douleur, tâcha de leur inspirer le même zele dont il étoit lui-même rempli. Il représenta dans une si auguste assemblée les gémissements de la sainte Cité, tombée sous la domination des Infideles, la perte de tant de Chrétiens immolés à la fureur des barbares, la prison des uns, l'exil des autres; &, ce qui étoit de plus déplorable, de jeunes enfants de l'un & de l'autre sexe, nés libres & devenus esclaves, avant que de connoître tout leur malheur, & qui seroient élevés dans l'erreur, après que ces Infideles auroient prévenu & séduit leur raison. Il entra ensuite dans le détail des artifices & des cruautés dont ces barbares se servoient tour-à-tour pour pervertir ceux qui étoient plus âgés; & il fit une peinture si touchante de l'état affreux où les Chrétiens Latins étoient réduits, que fondant lui-même en larmes, il en tira de tous les spectateurs.

Les deux Rois, presque toujours en guerre l'un contre l'autre, étoient prêts de reprendre les armes; mais au récit des malheurs de la ville sainte, tout se pacifia; les intérêts différents se réunirent dans le seul objet de délivrer la Palestine de la domination des Infideles. Philippe & Henri s'embrasserent, prirent la Croix, & promirent de joindre

leurs forces, & de passer de concert en Orient. Ermengard Daps.

Il se tint dans leurs états différentes assemblées pour trouver des fonds nécessaires à un si grand armement; & en France & en Angleterre, on convint que tous ceux qui ne se seroient pas croisés, donneroient au moins la dîme de tous leurs biens meubles & immeubles: ce qui fit appeller cette sorte d'imposition *la Dîme Saladine*, parce que le principal objet de la levée de ces deniers étoit de fournir aux frais de la guerre qu'on devoit faire à ce Prince. Les Ordres de Cîteaux, des Chartreux, de Fontevraud, la Congrégation des Freres Lépreux furent exempts de cette subvention. Pierre de Blois prétendit, à leur exemple, que le Clergé séculier n'y devoit point être assujetti; il en écrivit à Henri de Dreux, Evêque d'Orléans, & cousin-germain du Roi Philippe.

Le Prince, lui dit-il dans sa Lettre, *ne doit exiger des Evêques & du Clergé que des prieres continuelles pour le succès de ses armes: si le Roi veut s'engager dans cette entreprise, qu'il n'en prenne pas les frais sur les dépouilles des églises & des pauvres; mais sur ses revenus particuliers, ou sur le butin qu'il fera sur les ennemis, & dont on devroit enrichir l'Eglise, loin de la*

Ermengard Daps.

piller sous prétexte de la défendre (1). *Elle est libre*, dit-il dans un autre endroit, *par la liberté que* JESUS-CHRIST *nous a acquise ; mais si on l'accable d'exactions, c'est la réduire en servitude comme Agar.*

On voit ici un jeu de mots dont nous avons déjà parlé ; & que sous les termes équivoques d'Eglise & de liberté, il semble que l'Eglise chrétienne, délivrée par JESUS-CHRIST, ne soit composée que du seul Clergé, ou que le Sauveur des hommes nous ait délivrés d'autre chose que du péché.

L'éloquence de Pierre de Blois, mal employée en cette occasion, n'empêcha point qu'on ne levât des sommes immenses en France & en Angleterre. On établit des Commissaires pour cette collecte, entre lesquels étoient un Hospitalier & un Templier, députés des deux Ordres militaires, pour solliciter cet armement dont ils devoient être les compagnons & les principaux guides (2).

(1) *Reverendissime & dilectissime pater mi, tuæ discretioni committo Religiosorum quietem, pacem simplicium, causam Christi & Ecclesiæ libertatem. . .*

Si autem proposuit hujus peregrinationis iter arripere, non de spoliis Ecclesiarum, non de sudoribus pauperum viaticum sibi & suis exhibeat, sed reditibus propriis, aut de prædâ hostili bella Christi conficiat. Epist. 112.

(2) *Colligatur autem pecunia ista in singulis Pa-*

Richard I, qui venoit de succéder à Henri II son pere, en prenant sa couronne, prit les mêmes engagements de ce Prince en faveur de la Terre-Sainte. Il mit sur pied une armée composée de trente mille hommes de pied, & de cinq mille chevaux, qu'il embarqua avec des provisions de guerre & de bouche, sur un nombre prodigieux de vaisseaux de différentes grandeurs. Cet embarquement se fit à Douvres, d'où Richard passa en Flandres, & de-là en Normandie : il y tint les états du pays. On prétend que ce fut pendant son séjour dans cette Province, qu'un saint Prêtre nommé Foulques, Curé de Neuilly, célebre par ses prédications, & le hérault de cette Croisade, après avoir donné de grandes louanges au Prince Anglois, sur le zele qu'il faisoit paroître pour le secours de la Terre-Sainte, lui dit avec une courageuse liberté : que pour attirer la bénediction du Ciel sur ses armes, il devoit se défaire de trois pernicieuses passions, qu'il nommoit les trois filles de ce Prince, l'orgueil, l'avarice & la luxure : & que le Roi Anglois, le plus fier de tous les hommes, lui repartit brus-

Ermengard Daps.

1189.

rochiis, præsente Presbytero Parochiæ & Archipresbytero, & uno Templario & uno Hospitalario, & serviente Regis & Clerico Regis. Roger de Hoveden, p. 641.

Ermengard Daps.

quement, & par une récrimination injurieuse : *Je ne puis mieux placer ces trois filles qu'en donnant, comme je fais, la premiere aux Templiers, la seconde aux Moines de Cîteaux, & la troisieme aux Evêques de mes états.* Ce Prince joignit ensuite Philippe-Auguste à Vézelay, sur les frontieres de la Bourgogne : & après avoir passé le Rhône, ils se séparerent. Le Roi de France prit la route de Gênes où sa flotte l'attendoit, & le Roi d'Angleterre tourna du côté de Marseille, où il devoit s'embarquer : le rendez-vous général étoit dans le port de Messine en Sicile.

Avant le départ des deux Rois, & pendant qu'on travailloit dans leurs états à différentes levées de troupes & d'argent, les deux Légats passerent en Allemagne, & se rendirent à Mayence, où l'Empereur Fréderic I, dit Barberousse, tenoit une diete générale de l'Empire pour le même sujet. C'étoit un Prince plein de la plus haute valeur, & qui, malgré son âge avancé, ne fit point de difficulté de se croiser avec Fréderic, Duc de Souabe son fils. Soixante & huit Princes ou Seigneurs Allemands, ecclésiastiques ou séculiers, à l'exemple de leur Chef, prirent la Croix : pour le départ, on fixa le rendez-vous général des troupes à Ratisbonne, où les Croisés eurent ordre de se rendre le vingt-troisieme d'Avril de l'année suivante.

L'Espagne Chrétienne n'eut point de part à ce grand armement de l'Europe. Les Rois de Castille, d'Arragon & de Navarre n'étoient que trop occupés contre les Maures & les Sarrasins, qui s'étoient emparés, comme on sait, des plus belles provinces de cette grande monarchie. La Reine d'Arragon, pénétrée de douleur de la perte de la Terre-Sainte, & apprenant la dispersion & les malheurs de ses habitants, résolut de fonder un monastere de filles nobles, de l'Ordre de saint Jean, pour conserver la mémoire de tant d'illustres Chevaliers du même Ordre qui venoient de périr dans la Palestine. Ermengard Daps.

Cette Princesse, appellée Sanche, étoit fille d'Alphonse, Roi de Castille, & femme d'un autre Alphonse II du nom, dit le chaste, Roi d'Arragon, fils de Dom Raimond Bérenger, Comte de Barcelone, & depuis Roi d'Arragon, dont nous avons parlé au sujet de la transaction que ce Prince fit avec le Grand-Maître Raimond Dupuy, touchant la succession à la couronne d'Arragon.

La Reine Sanche sa fille étant entrée, par son mariage, dans une maison affectionnée depuis long-temps à l'Ordre, en prit les sentiments; elle fit dessein de fonder un monastere d'Hospitalieres à Sixene, bourgade située entre Sarragosse & Lérida, & dépendante de la châtellerie

Ermengard Daps.

d'Empoſte, grand-prieuré de la langue d'Arragon. La Reine en échange, donna d'autres terres conſidérables proche Tarragonne à Frere Garcias de Liſa, alors Châtelain ; & après avoir communiqué ſon projet au Chevalier Raimond Bérenger, Proviſeur de l'Ordre en Arragon, cette pieuſe Princeſſe fit jetter les fondements d'un palais plutôt que d'un monaſtere. Comme elle enviſageoit que cette maiſon lui pourroit ſervir un jour de retraite, & dans la ſuite à d'autres Princeſſes de la maiſon Royale, on n'oublia rien, ſoit pour la magnificence & la commodité des bâtiments, ou pour l'étendue de l'enclos, & ſur-tout pour la grandeur & la ſolidité des revenus. Par la fondation on devoit recevoir ſans dot dans cette maiſon royale ſoixante demoiſelles nobles ; & celles qui étoient du Royaume d'Arragon ou de la Catalogne, devoient être d'une extraction ſi illuſtre & ſi avérée, qu'elles n'euſſent pas même beſoin de faire leurs preuves.

Nous avons dit que les Hiſtoriens ne nous ont point appris préciſément en quel endroit de la Chrétienté les Religieuſes Hoſpitalieres de la maiſon de Jéruſalem s'étoient retirées depuis la perte de cette capitale de la Judée. Il y a lieu de préſumer que ce fut pour leur ſervir d'aſyle que cette pieuſe Prin-

cesse, l'année suivante, fit cette célebre fondation ; & on est d'autant plus porté à suivre ce sentiment, que l'établissement du prieuré de Sixene se fit immédiatement après la perte de la sainte Cité. Mais comme, après tout, ce n'est ici qu'une conjecture fondée uniquement sur la convenance des temps, nous remarquerons seulement en passant, que depuis cette fondation, il s'en fit un grand nombre d'autres, tant en Catalogne, qu'en Italie, en France & en Portugal, dont nous aurons lieu de parler dans la suite. Ermengard Daps.

Le monastere de Sixene devint bientôt le plus célebre du royaume. Le Roi, à la priere de la Reine, y attacha de grands biens ; le Pape Céleſtin III assujettit ces Religieuses, à l'exemple des Hospitaliers, à la regle de saint Augustin, comme on le peut voir dans la Bulle de ce Souverain Pontife, en date de l'an 1195. Leur habillement étoit composé d'une robe d'écarlate ou de drap rouge, avec un manteau noir à bec, sur lequel étoit la croix blanche à huit pointes, à l'endroit du cœur : leur bréviaire étoit particulier. Elles portoient à l'église des rochets de toile fine ; en mémoire de la Reine leur fondatrice, pendant l'office & le service divin, elles tenoient à la main un sceptre d'argent.

La Prieure présentoit aux bénéfices va-

Ermengard Daps.

cants, & pouvoit même donner l'habit d'obédience aux Prêtres qui desservoient leur église. Elle visite encore actuellement ses terres avec ses Dames assistantes, & se trouve aux chapitres provinciaux de l'Ordre en Arragon, y a voix & séance après le Châtelain d'Emposte; & lorsque le chapitre de l'Ordre se tient à Sarragosse, le chapitre de la Cathédrale lui envoie sa portion canonicale, comme prébendaire de cette église.

La Reine Sanche, après la mort du Roi son mari, se retira dans ce monastere avec une des Princesses ses filles, & on prétend qu'elles embrasserent l'une & l'autre la profession religieuse. Comme nous aurons encore lieu de parler de cette sainte maison, au sujet des changements qui arriverent depuis dans son gouvernement, nous nous contenterons d'observer ici que toutes les vertus chrétiennes s'y pratiquoient dans un degré éminent; que ces Hospitalieres se relevoient à minuit pour chanter les louanges de Dieu; que la priere & l'oraison y étoient presque continuelles, & que ces saintes Vierges levoient incessamment des mains pures & innocentes vers le Ciel pour en attirer le secours sur les armes des Chevaliers de saint Jean leurs freres, & demander à Dieu qu'il lui plût de délivrer la sainte Sion de la domination des Infideles.

Ce pieux desir, alors si général, de contribuer au rétablissement du royaume de Jérusalem, fit prendre les armes à la plupart des nations de l'Europe; & pendant que les Rois de France & d'Angleterre se préparoient pour cette glorieuse expédition, les plus zélés, sans attendre ces Princes, accouroient de tous côtés dans la Palestine. Ermengard Daps.

On vient de voir que Guy de Lusignan, à la sortie de sa prison, se trouvant Roi sans Royaume, s'étoit réfugié d'abord dans un château du comté de Tripoli, où il ramassa depuis les débris de sa fortune. Godefroy de Lusignan son frere, lui amena d'Occident un nouveau corps de Croisés; différents aventuriers, Grecs, Latins & Syriens, se joignirent à lui, & il se vit en peu de temps une petite armée composée de sept à huit mille hommes d'infanterie, & de sept cents chevaux. Ce secours, tout foible qu'il étoit, lui fit espérer quelque changement dans sa fortune; & pour se procurer une retraite qui ne dépendît que de lui, il assiégea saint Jean d'Acre, place forte, & dont le port pouvoit servir à recevoir les vaisseaux & les secours des Princes d'Occident. Les Hospitaliers & les Templiers se rendirent au camp; on y vit arriver trois croisades particulieres, qui précédoient les grandes armées qu'on attendoit de l'Europe. Le Landgrave de Thu-

Ermengard Daps. ringe & le Duc de Gueldres commandoient la premiere, toute composée d'Allemands : il en vint une autre des peuples du Nord, Danois, Frisons & Flamands : il en arriva une troisieme de Français, à la tête de laquelle étoient deux Princes de la maison de Dreux, & un nombre considérable des plus grands Seigneurs du royaume. Il s'y trouva en même temps des Vénitiens, des Lombards & des Pisans ; & Conrard, de la maison de Monferrat & Prince de Tyr, malgré ses différends avec Guy de Lusignan, voulut partager les périls & la gloire de cette entreprise.

Les Chrétiens commencerent le siege, & le continuerent d'abord avec tout le courage & l'application possibles. Saladin avoit mis dans la place une puissante garnison, commandée par Caracos, ancien Capitaine d'une grande réputation, & sous lequel Saladin lui-même, avant que d'être parvenu à la souveraine puissance, avoit fait ses premieres armes. Ce Général des Infideles faisoit des sorties fréquentes ; on étoit tous les jours aux mains ; c'étoient moins des sorties que
1190. des combats & des batailles. Saladin de son côté s'avança à leur secours à la tête d'une armée formidable ; les Chrétiens sortirent de leurs lignes pour le combattre ; Guy de Lusignan commandoit le premier corps, composé de ses troupes particulieres,

particulieres, des Français & des Chevaliers de saint Jean. Le Grand-Maître des Templiers étoit à la tête de ses confreres, & les Allemands, les Frisiens & d'autres peuples du Nord s'étoient rangés sous ses enseignes. On se battit long-temps avec une animosité réciproque, & un succès assez incertain. Ce qui paroît de plus constant, c'est que les Chrétiens, quoiqu'ils eussent perdu le Grand-Maître des Templiers & plusieurs Religieux de son Ordre, ne laisserent pas de rentrer comme victorieux dans leurs lignes, & que Saladin ne put faire lever le siege, l'unique objet de son entreprise. Ermengard Daps. 1190.

Ce Prince ne s'occupa depuis qu'à empêcher les convois d'arriver à l'armée chrétienne. La famine s'y mit, & elle fut bientôt suivie d'une maladie contagieuse. Ces deux fléaux firent périr plus de soldats que le fer ennemi. Guy de Lusignan se vit enlever successivement quatre jeunes Princes ses enfants, deux Princesses & la Reine Sybille sa femme, à laquelle il étoit redevable de la couronne.

La mort de cette Princesse donna lieu depuis à de nouvelles divisions entre le Roi son mari & le Prince de Tyr. La Reine de Jérusalem n'avoit laissé qu'une sœur appellée Isabelle, qui, à l'âge de huit ans, avoit épousé Onfroi de Thoron, III du nom. Conrard, jeune Prince bien *Croniq. de Nangis, ad annum* 1190.

Ermengard Daps.

fait, plein de courage & d'ambition, sut plaire à cette Princesse. On ne manqua pas de raisons pour rompre les liens qui l'attachoient au jeune Onfroi : le mariage contracté contre sa volonté, peut-être dans un degré, à ce qu'on prétendoit, prohibé, en fournit le prétexte ; c'étoit au moins, en ces temps-là, l'asyle ordinaire des époux mécontents. Le mariage de la Princesse fut cassé, & l'Evêque de Beauvais, sans égard pour l'honnêteté publique, la maria le lendemain avec le Prince de Tyr. En conséquence de cette alliance, & des droits de la Princesse, Conrard se porta pour Roi de Jérusalem. Guy de Lusignan de son côté prétendoit que le caractere de la royauté ne s'effaçoit jamais, & que personne pendant sa vie n'en pouvoit prendre le titre dans la Palestine. Pour surcroît de division, Onfroi de Thoron, premier mari d'Isabelle, réclamoit contre la sentence qui avoit cassé son mariage, & ne dissimuloit pas ses prétentions à la couronne. Ainsi ce royaume titulaire, & cette souveraineté sans sujets, avoit dans la même armée & en même temps trois Rois, & la Reine deux maris vivants. Mais comme on craignoit qu'ils ne tournassent leurs armes les uns contre les autres, on les obligea de remettre la décision de leurs prétentions au jugement des Rois de France & d'An-

gleterre, qui étoient partis de leurs états, & qui attendoient en Sicile un temps favorable pour passer en Orient. Ermengard Daps.

Pendant le séjour que ces deux Princes firent dans cette isle, Richard ayant entendu parler de l'Abbé Joachim, qui passoit parmi le peuple pour un grand Prophete, le fit venir à Messine, & le consulta sur le succès de la croisade. L'Abbé, sans hésiter, lui répondit que la sainte Cité ne seroit délivrée que la septieme année depuis la conquête qu'en avoit fait Saladin. *Pourquoi donc*, reprit le Roi d'Angleterre, *sommes-nous venus si-tôt? Votre arrivée*, reprit l'Abbé, *étoit fort nécessaire, Dieu vous donnera la victoire sur ses ennemis, & élevera votre nom au-dessus de tous les Princes de la terre.*

La réputation de ce prétendu Prophete étoit fort équivoque; les uns le regardoient comme un saint, d'autres le traitoient de fourbe. Il y a de l'apparence qu'il agissoit de bonne foi, & qu'il y avoit plus de fanatisme, que d'hypocrisie dans sa conduite: c'étoit d'ailleurs un homme de bien, & qui vivoit très-austérement: mais il s'étoit gâté l'esprit par des méditations, ou pour mieux dire, par des rêveries sur l'Apocalypse. Il se vantoit d'avoir la clef & l'intelligence de ce livre divin, aussi parfaitement que saint Jean qui l'avoit écrit. Il prenoit toutes ses visions pour autant de vérités;

Ermengard Daps. & si par hasard il réussissoit quelquefois dans ses prédictions, il se trompoit encore plus souvent : c'est ce qui arriva sur ce qu'il avoit avancé au sujet de la délivrance de la Terre-Sainte, comme nous le verrons dans la suite.

Cependant l'Empereur Fréderic I, quoiqu'âgé de soixante & dix ans, avoit précédé ces Princes, & s'étoit mis en chemin immédiatement après Pâques de l'année 1189. Ce Prince, si digne de ce grand titre, après avoir donné la loi aux Grecs en passant sur leurs terres; après avoir défait le Sultan d'Iconium ou de Cogny, qui s'opposoit à son passage, & pénétré jusques dans la Cilicie, malgré tous les efforts des Mahométans, tomba malade & mourut dans cette province, pour s'être baigné dans le fleuve Cidnus, comme quelques Historiens le rapportent ; d'autres prétendent qu'il s'y noya. Les Ordres militaires, & sur-tout celui des Hospitaliers, perdirent, dans la personne de Fréderic I, un puissant protecteur, qui, pendant tout son regne, avoit comblé l'Ordre en général & les particuliers de ses graces & de ses bienfaits.

Le Duc de Souabe son fils conduisit son armée jusqu'au camp devant Acre, mais elle y arriva fort diminuée & affoiblie par la fatigue du chemin, par les maladies, & par ses propres victoires,

qui lui coûterent beaucoup de troupes & un grand nombre d'Officiers de considération. Les Allemands en arrivant au camp ne trouverent pas l'armée des assiégeants en meilleur état ; les sorties continuelles des Infideles l'avoient fort affoiblie. L'Historien de ce siege, & qui nous en a laissé une relation en prose rimée (*), rapporte que les Chevaliers de saint Jean s'étant apperçus que dans une sortie les Turcomans faisoient beaucoup de prisonniers, ces généreux guerriers, semblables, dit-il, à une ourse en fureur à qui on veut enlever ses petits, descendirent de leurs chevaux, se jetterent au milieu des bataillons ennemis, en taillerent en pieces une partie, rompirent les fers des prisonniers ; qu'ils remonterent ensuite à cheval, & poursuivirent les Infideles jusqu'aux portes

Ermengard Daps.

(*) *Hospitales milites ab equis descendunt,*
Ut ursa pro filiis cum Turcis contendunt,
Turci nostrum aggerem per vim bis conscendunt,
Hos sagittis sauciant, hos igne succendunt,
Et Hospitalarii equos ascenderunt,
Et Turcos à latere maris invaserunt,
Quos ad urbis mœnia per vim reduxerunt,
Et ex his in foveis multos occiderunt.

Monachi Florentini, Iconensis Episcopi, de recuperata Ptolemaïde.

Ermengard Daps.

de la ville. Mais si les Turcs furent maltraités en cette occasion, le changement d'air, la difficulté de recouvrer des vivres, les combats continuels qu'il falloit soutenir, & les maladies, ne coûtoient pas moins de monde aux Chrétiens, & sur-tout à ceux d'Occident.

Pour comble de disgrace, le soldat Allemand blessé, dont on n'entendoit point la langue, dans une si triste conjoncture, ne pouvoit faire connoître ni son mal ni ses besoins. Quelques Gentilshommes Allemands des villes de Brême & de Lubec, qui étoient venus par mer, touchés de la misere de leurs compatriotes, prirent les voiles de leur navire, en formerent une grande tente, où ils retirerent d'abord les blessés de leur connoissance, & les servoient avec beaucoup de charité. Quarante Seigneurs de la même nation se joignirent à eux, & firent comme une espece d'hôpital au milieu du camp; ils n'avoient alors pour objet que de secourir ceux de leurs compatriotes qui avoient besoin de leur charité; mais dans la suite cette noble société forma insensiblement, à l'exemple des Chevaliers de saint Jean de Jérusalem & des Templiers, un nouvel Ordre hospitalier & militaire.

Le Pape Célestin III, à la priere de l'Empereur Henri IV, l'approuva depuis solemnellement par une Bulle du

23 fevrier 1192. Il prefcrivoit pour regle à ces nouveaux Chevaliers, celle de faint Auguftin, & pour ftatuts particuliers, dans tout ce qui regardoit le fervice des pauvres & des malades, les ftatuts des Hofpitaliers de faint Jean : à l'égard de la difcipline militaire, c'étoit celle des Templiers. Cet Ordre nouveau, mais renfermé uniquement dans la nation Germanique, fut nommé l'Ordre des Chevaliers Teutoniques de la maifon de fainte Marie de Jérufalem. Ermengard Daps.

On lui donna ce nom, parce que ; dans le temps que la ville de Jérufalem étoit fous la domination des Chrétiens Latins, un Allemand y avoit fait bâtir à fes dépens un hôpital & un oratoire fous l'invocation de la fainte Vierge, pour les malades de cette nation. L'habit des nouveaux Chevaliers confiftoit en un manteau blanc chargé d'une Croix noire : ils étoient aftreints aux trois vœux folemnels, comme les Hofpitaliers de faint Jean & les Templiers. Avant que de prendre l'habit, ils devoient faire ferment qu'ils étoient Allemands, d'extraction & de naiffance noble, & s'engager pour toute leur vie au fervice des pauvres & des malades, & à la défenfe des faints Lieux.

C'étoit l'objet commun de ces trois Ordres militaires, qui furent toujours les

Ermengard Daps.

sœur, partit brusquement, & parut enfin à la rade de Saint Jean d'Acre avec une nombreuse flotte. Ce nouveau secours, & la présence du Prince qui le commandoit, ranima, pour ainsi dire, toute l'armée, composée de nations differentes, que les mœurs, le langage & les intérêts avoient divisées. Le siege prit une nouvelle forme ; le soldat comme l'Officier, par une généreuse émulation, cherchoient à se signaler aux yeux d'un si grand Roi. Ce Prince fit dresser ses machines, qui renverserent un pan de muraille, & firent une grande breche. Toute l'armée demandoit avec de grands cris de monter à l'assaut. Philippe, qui attendoit de jour à autre le Roi d'Angleterre, avec lequel il s'étoit croisé, voulut bien différer une entreprise dont le succès & la gloire lui étoient sûrs, pour les partager avec son allié. Mais ces égards trop généreux firent retomber l'armée chrétienne dans l'inaction ; les Infideles s'en prévalurent, & firent de nouvelles fortifications dans le dedans de la place, qui se trouva hors d'insulte à l'arrivée du Roi d'Angleterre.

Ce Prince étoit Richard I, qui venoit de succéder au Roi Henri II son pere. La Reine Eléonore sa mere lui avoit amené jusqu'à Messine, Bérengere, Infante de Navarre, qu'il devoit épouser. Cette Princesse & Jeanne d'Angleterre, sœur

Ermengard Daps.

du Roi & veuve de Guillaume II, Roi de Sicile, ayant témoigné qu'elles seroient bien aises de faire le voyage d'Orient, Richard sépara sa flotte en deux escadres, & fit prendre le devant à celle qui portoit ces deux Princesses. L'une & l'autre escadres furent battues d'une violente tempête vers l'Archipel. Le Roi d'Angleterre gagna l'isle de Rhodes, & l'escadre des Princesses mouilla, le jour du vendredi saint, à la vue de Limisso en Chypre; la tempête brisa même quelques vaisseaux qui échouerent proche de cette place. Le souverain, ou pour mieux dire, le tyran de cette isle, étoit, par sa mere, de la maison impériale des Comnenes: l'Empereur Emmanuel l'avoit fait Gouverneur de l'isle de Chypre; mais ce Gouverneur se révolta, prit même la qualité d'Empereur, & sous le foible regne d'Isaac l'Ange, il demeura maître absolu de cette isle. Il se trouva, par hasard, sur les côtes lorsque l'escadre des Princesses y parut. Ce Prince naturellement perfide & cruel, fit piller les vaisseaux Anglois qui avoient échoué sur ses côtes, & mettre aux fers les soldats & les matelots qui tomberent entre ses mains. Il fut même assez inhumain pour refuser, pendant la tempête, l'entrée de ses ports au vaisseau qui portoit les deux Princesses. Mais le calme ayant réuni

les deux escadres angloises, Richard, après lui avoir envoyé demander inutilement satisfaction d'un procédé si barbare, prit terre malgré lui, s'empara de Limisso, tailla en pieces les troupes que le Prince Grec lui opposa, le poursuivit sans relâche de place en place, le prit enfin, & le fit prisonnier avec la Princesse de Chypre, sa fille unique; il se rendit maître ensuite de toute l'isle, & la vengeance de l'outrage fait aux deux Princesses, lui valut la conquête d'un royaume. Richard, après une si glorieuse expédition, qui lui avoit coûté moins de temps qu'un simple voyage de plaisir, & avant que de partir de l'isle de Chypre, épousa la Princesse de Navarre. Il remit ensuite à la voile avec son prisonnier, qu'il traînoit à sa suite chargé de fers, comme un trophée de sa victoire; ce malheureux Prince le pria d'en user plus modérément, & le fit souvenir de sa naissance & de sa dignité. Le Roi d'Angleterre, qui le méprisoit, ordonna en souriant qu'on le liât avec des chaînes d'argent, & le Prince Grec, aussi vain qu'il étoit lâche, s'en trouva soulagé, & les crut moins pesantes, parce qu'elles étoient différentes de celles des autres prisonniers. Richard, en arrivant au camp des Chrétiens, le remit entre les mains des Chevaliers de saint Jean, qui le firent garder dans

Ermengard Daps.

Ermengard Daps.

leur forteresse de Margat ; & les deux Reines, à la priere du Roi d'Angleterre, retinrent auprès d'elles la Princesse de Chypre, soupçonnée d'avoir donné à son tour des chaînes d'une autre espece à son vainqueur.

Comme l'isle de Chypre étoit trop éloignée de celle d'Angleterre pour la réunir au corps de cette monarchie, Richard la vendit aux Templiers pour la somme de 300000 livres. Ces Religieux militaires en prirent possession ; & pour assurer leur domination, ils y mirent un corps considérable de leurs troupes. Mais la dureté du gouvernement de ces Templiers, & leurs manieres hautaines, aliénerent les esprits de leurs nouveaux sujets. D'ailleurs les Chypriots, qui suivoient le rit grec, ne purent se résoudre à obéir à des Religieux Latins. Ce fut la source ou le prétexte d'une guerre presque continuelle entre les Grands de cet état & les Templiers, qui furent obligés à la fin d'abandonner l'isle, & de la remettre au Roi d'Angleterre, comme nous le dirons dans la suite.

Ce Prince étoit arrivé au camp des Chrétiens le 8 de Juin de l'année 1191. Je n'entrerai point dans le détail de tout ce qui se passa dans ce fameux siege. Les deux Rois y firent paroître une haute valeur ; Richard se distingua sur-

tout par un courage déterminé, qui le portoit toujours dans les endroits où il y avoit le plus de péril, & il n'en fortit jamais que victorieux. Mais il y avoit dans ses manieres je ne sais quelle férocité qui le rendoit moins agréable. Saladin ne lui cédoit point du côté du courage; aussi intrépide & aussi brave soldat que grand Capitaine, il faisoit tous les jours de nouvelles entreprises contre les Chevaliers. Les Chevaliers des trois Ordres se trouvoient par-tout; les Templiers, dans une de ces occasions, perdirent leur Grand-Maître, & les Hospitaliers de Saint Jean, plusieurs de leurs Chevaliers; & parmi ces combats continuels, l'Ordre auroit été bientôt éteint, si les Croisades, qui arrivoient de temps en temps de l'Europe, ne lui eussent fourni de nouvelles recrues. Un grand nombre de jeunes Gentilshommes, charmés de la haute valeur des Hospitaliers, prenoient la croix en arrivant d'Occident: on préféroit même la croix des Hospitaliers à celle des Templiers, plus fiers & plus hautains qu'il ne convenoit à des Religieux: tout le monde vouloit combattre sous les étendards de Saint Jean; c'étoient autant d'éleves parmi lesquels on choisissoit ensuite, pour la profession religieuse, ceux qui faisoient paroître une plus sincere vocation, & qui s'étoient autant distingués par leur

Ermengard Daps.

Ermengard Daps.

piété que par leur valeur ; deux qualités auxquelles, dans la réception des Chevaliers à la profession religieuse, il seroit à souhaiter que, dans ces derniers siecles, on ne fit pas moins d'attention qu'à la noblesse de leur origine.

Nous avons dit que les Infideles, profitant du délai que le Roi de France leur avoit donné, par égard pour le Roi d'Angleterre, avoient fortifié de nouveau la place, & l'avoient mise hors d'état d'être emportée d'assaut. Il fallut recommencer des attaques, qui coûterent beaucoup de monde : une dyssenterie qui se mit parmi les Occidentaux, causée par des fruits, dont ils mangeoient par excès, emporta encore un grand nombre de soldats.

La jalousie entre les Français & les Anglois commença à éclater ; & pour surcroît de malheur, on vit renaître les anciennes divisions entre Guy de Lusignan & Conrard de Montferrat. Le Roi de France s'étant déclaré pour ce dernier, Richard, Roi d'Angleterre, ne manqua pas de prendre le parti de Lusignan ; les Princes & les Seigneurs, à leur exemple, se partagerent ; & comme les deux Ordres militaires conservoient toujours une secrete émulation l'un contre l'autre, il suffisoit que les Hospitaliers se déclarassent en faveur du Roi de Jérusalem, pour en-

gager les Templiers à quitter son parti & à embrasser celui du Prince de Tyr. Ermengard Daps.

Une mésintelligence si générale laissant moins d'attention pour le succès du siege, les Evêques qui se trouverent au camp n'oublierent rien pour étouffer ces funestes divisions. Il se tint, à ce sujet, différentes conférences; enfin, on convint que Lusignan conserveroit toute sa vie le titre de Roi de Jérusalem; mais que le Prince de Tyr seroit reconnu, du chef de la Princesse sa femme, pour héritier nécessaire de la couronne. Les deux Prétendants souscrivirent à ces conditions; mais Conrard n'en profita point. Ce Prince ayant refusé au Seigneur de la Montagne de lui faire justice d'un vaisseau que les Tyriens lui avoient enlevé, fut depuis poignardé par deux Assassins, qui, au milieu des tourments les plus affreux, & pendant qu'on les écorchoit tous vifs, faisoient gloire d'avoir exécuté les ordres barbares de leur cruel maître.

Le calme étant rétabli dans l'armée chrétienne, on reprit le soin du siege avec une nouvelle vigueur. Les attaques étoient presque continuelles, & les deux Rois, par une noble émulation, pousserent, chacun de leur côté, les ouvrages si vivement, qu'il y eut bientôt une breche suffisante pour monter à l'assaut,

Ermengard Daps.

Les Infideles, après une résistance incroyable, voyant les dehors de la place emportés, leurs tours ruinées, une breche considérable, & les plus braves Chevaliers de l'armée chrétienne prêts à monter à l'assaut, demanderent à capituler. On donna des ôtages de part & d'autre; la ville se rendit : cinq mille hommes qui étoient en garnison, demeurent prisonniers avec le Gouverneur, à condition d'être relâchés en faisant rendre la vraie Croix, & les esclaves Chrétiens qui étoient au pouvoir de Saladin, si-non que toute la garnison demeureroit à la discrétion des vainqueurs. Les Chrétiens prirent possession d'Acre le treizieme de Juillet, & en firent depuis leur place d'armes. On y assigna differents quartiers pour tous les corps, & pour toutes les Nations qui avoient contribué à cette conquête, & qui étoient capables de la défendre & de la conserver : les Hospitaliers de Saint Jean y transférerent leur principale résidence, qui depuis la perte de Jérusalem avoit été établie à Margat. Ce fut dans Acre que le Grand-Maitre Ermengard Daps termina, l'année suivante, une vie illustre, qu'il avoit exposée tant de fois contre les Infideles, & pour la défense des Chrétiens.

Les Hospitaliers, assemblés en chapitre, lui donnerent pour successeur Frere

GODEFROY DE DUISSON, ancien Religieux. Il ne tint pas à ce nouveau Grand-Maître que la prise d'Acre ne fût suivie de la conquête de Jérusalem, l'unique objet des Croisés ; mais la jalousie d'état, la diversité d'intérêts, l'émulation & la haine mirent tant de divisions parmi ces nations différentes, qu'un si puissant armement ne produisit que la prise d'une seule place. Les Croisés, la plupart volontaires, après un siege qui avoit duré près de trois ans, se retiroient à la file. Philippe, Roi de France, fut obligé de quitter la Palestine, & de changer d'air, ne pouvant revenir d'une maladie violente qui n'étoit pas sans soupçon de poison, & qui lui avoit fait tomber les ongles & les cheveux. Mais avant que de partir, il laissa dans l'armée chrétienne cinq cents hommes d'armes, & dix mille hommes d'infanterie, sous les ordres du Duc de Bourgogne. Les principaux chefs de différentes nations abandonnerent successivement la Terre-Sainte, qui demeura en proie aux Infideles. Richard, Roi d'Angleterre, avant que de partir, emporta Jaffa & Ascalon ; il fit ensuite un treve avec les barbares, qui devoit durer trois ans, trois mois & trois semaines ; & si on en croit les Historiens du temps, on avoit ajouté pour plus d'exactitude, trois jours & trois heures.

Godefroy de Duisson.

Godefroy de Duisson.

On prétend que Richard, avant son départ, fit épouser la Princesse de Chypre à Guy de Lusignan, & lui céda la souveraineté de cette isle, que les Templiers lui avoient remise, & que des Princes de la maison de Lusignan ont possédée depuis pendant près de trois cents ans. Henri, Comte de Champagne, neveu du Roi d'Angleterre, entiérement attaché à ses intérêts, épousa en même temps Isabelle, veuve de Conrard, & ce Prince, par ce mariage, se fit un droit sur le royaume de Jérusalem, dont il espéroit d'ailleurs de chasser les Infideles.

La mort de Saladin, arrivée à Damas le treizieme jour de Mars 1193, augmentoit ses espérances. Ce Prince infidele, & un des plus grands Capitaines de son siecle, après la retraite des Chrétiens, croyoit jouir en repos du fruit de ses victoires, lorsqu'il se vit tout enlever par la mort : il n'en sentit pas plutôt les approches, qu'il ordonna à l'Officier qui portoit son étendard dans les batailles, de mettre à la place un morceau de drap destiné à l'ensevelir, de le porter dans toute la ville, & de crier à haute voix : *Voilà tout ce que le grand Saladin, vainqueur de l'Orient, emporte de ses conquêtes & de ses trésors.* On prétend qu'avant d'expirer, il distribua des sommes considérables à tous les pauvres de Damas, sans distinction du

Mahométan, du Juif ou du Chrétien, soit qu'il fût persuadé que la charité & même que l'humanité seule devoient s'étendre indifféremment à tous les malheureux, soit peut-être aussi que, quoique pendant sa vie il eût fait profession du Mahométisme, il fût en doute dans ces derniers moments, quelle étoit la meilleure & la véritable de ces trois Religions. Il partagea en même temps ses états entre onze enfants qu'il avoit, & qui depuis sa mort ne penserent qu'à se détruire les uns les autres. Mais Safadin, frere de Saladin, le compagnon de ses victoires, profita de ces divisions : il attaqua ses neveux les uns après les autres, fit mourir tous ceux qui tomberent entre ses mains, & se fit dans la suite un empire qui ne cédoit que de bien peu à celui de Saladin. Ces divisions, & d'autres guerres civiles qui s'éleverent depuis entre les enfants de Saladin, donnerent le temps aux Chrétiens Latins de respirer. Godefroy de Duisson.

Le Pape Célestin III, pour les secourir, publia une nouvelle Croisade, au préjudice de la treve qu'avoit conclue le Roi d'Angleterre, & qui subsistoit encore : on prétend même qu'il y avoit un ordre exprès du Pape de ne point s'y arrêter. Un grand nombre de Seigneurs Allemands prirent la Croix, se rendirent à Messine, d'où ils passerent à la Terre-Sainte. Valéran, frere du Duc de Lim-

Godefroy de Duiffon.

bourg, ayant rompu la treve par quelques hostilités, Safadin irrité de cette infraction, assiégea Jaffa, l'emporta d'assaut, & fit passer plus de vingt mille Chrétiens par le fil de l'épée. Le temps de la ruine des Chrétiens en Palestine sembloit prochain, si la guerre que les Infideles avoient entre eux n'eût obligé depuis Safadin de renouveller la treve pour six ans. Le Comte de Champagne, après ce traité, retourna à Acre, où regardant d'une fenêtre des troupes qu'il faisoit passer en revue, la croisée sur laquelle il étoit appuyé ayant manqué, il tomba dans les fossés du château & se tua.

Le Grand-Maître des Hospitaliers, considérant qu'un aussi petit état que le royaume de Jérusalem, environné d'ennemis redoutables, ne pourroit jamais se soutenir sans un Roi, proposa, quelque temps après la mort de ce Prince, à la Reine sa veuve, d'épouser Amaulry de Lusignan, qui, par la mort de Guy son frere, venoit de succéder à la couronne de Chypre. Il lui représenta que son état se trouvant environné d'ennemis puissants, elle tireroit des secours considérables de cette isle voisine de la Palestine; & d'ailleurs que Chypre lui pourroit servir d'un asyle honorable, si par malheur les Infideles achevoient de se rendre maîtres de la Palestine.

La Reine goûta sans peine une proposition où elle trouvoit en même temps son intérêt & celui de son état. Le Grand-Maître fut chargé de la négociation, & il la conduisit avec tant d'habileté, que sans commettre la Reine, il fit souhaiter son alliance au Roi de Chypre. Il ne manquoit plus pour terminer cette grande affaire que sa présence. Sous différents prétextes, il se rendit à Acre; il vit la Reine, en fut bien reçu, & après que pour la forme on eût fait part de leur dessein aux Grands de l'état, le Roi & la Reine furent mariés par le Patriarche, & ensuite on les proclama l'un & l'autre solemnellement Roi & Reine de Jérusalem & de l'isle de Chypre. Godefroy de Duisson.

Onfroy de Thoron, le premier mari de cette Princesse, ne la vit pas sans chagrin donner successivement sa main & sa couronne à tant de Princes qui peut-être y avoient moins de droit que lui. Mais comme à l'égard des Souverains, le droit sans la force est peu considéré, ce malheureux Seigneur ne trouva personne qui s'intéressât dans sa disgrace; il fut même obligé, pour sa sûreté, de dissimuler ses prétentions, & semblable à ces divinités sans temple, il resta sans culte & sans adorateurs.

Le Grand-Maître, qui avoit eu tant de part à ce dernier mariage de la Reine,

Godefroy de Duisson.

survécut peu aux fêtes qui accompagnerent cette cérémonie : il mourut presque dans le même temps. Il nous est resté peu de chose de son gouvernement. L'ignorance dans laquelle on élevoit la Noblesse en ce temps-là, nous a privés de la connoissance d'un grand nombre de faits qui auroient enrichi cette histoire ; mais dans ces premiers siecles de l'Ordre, les Chevaliers faisoient plus d'usage de leur épée que de leur plume ; je ne sais même si la plupart savoient lire. Enfin, ce qui est de vrai, soit défaut de capacité, soit modestie, pendant plus de quatre cents ans il ne s'est trouvé aucun Chevalier qui ait daigné nous instruire de tant d'événements mémorables, dont à peine on trouve quelques traces dans les histoires nationales, ou dans les recueils des traités & d'actes publics.

Fin du second Livre.

LIVRE TROISIEME.

JE ne ſais ſi c'eſt à l'éloignement des temps, ou à la négligence des premiers Hiſtoriens, que nous devons attribuer l'ignorance où nous ſommes de la maiſon & de l'origine de la plupart des premiers Grands-Maîtres, & ſur-tout du ſucceſſeur de Duiſſon. Ce ſucceſſeur, dans les anciennes chroniques, s'appelle frere ALPHONSE DE PORTUGAL. On le croit communément iſſu des Princes de cette nation; mais on ne nous a point inſtruit de quelle branche il ſortoit; on convient ſeulement que c'étoit en ligne indirecte. Des Auteurs modernes prétendent qu'il portoit le nom de Pierre, & qu'il étoit fils d'Alphonſe, premier Roi de Portugal.

Alphonſe de Portugal.

Tous les Ecrivains qui ont parlé de lui, nous le repréſentent plein de valeur & de piété, également exact dans la diſcipline réguliere & militaire, ſcrupuleux obſervateur des ſtatuts, mais naturellement fier & hautain; & on s'apperçut depuis ſon élévation au magiſtere, qu'il mêloit la dureté de ſon humeur dans les ordres qu'il donnoit au ſujet du gouvernement.

Il ne fut pas plutôt reconnu pour Grand-Maître, que l'eſprit rempli de cer-

Alphonse de Portugal.

taine idée de perfection peu pratiquable parmi des Guerriers, & dans la vue de réformer des abus qui s'y étoient introduits, il convoqua un chapitre général dans la ville de Margat, où l'Ordre, depuis la perte de Jérusalem, avoit transféré sa résidence. Pour ne pas faire éclater son principal dessein, il n'attaqua d'abord qu'un certain abus qui confondoit souvent la Noblesse séculiere avec les Chevaliers profès. Ces Gentilshommes, à leur retour en Occident, & dans leurs provinces, affectoient de porter la croix de Saint Jean de Jérusalem.

Pour l'intelligence de ce fait particulier, il faut savoir que ce qui se trouvoit de Noblesse dans les croisades ou dans les pélerinages, étant arrivés dans la Palestine, se rangeoient volontiers sous les enseignes de la Religion. Il y en avoit même qui envoyoient leurs enfants, encore jeunes, jusques dans la Palestine, pour être élevés dans la maison de Saint Jean, & sous la discipline des Chevaliers, comme dans la meilleure école où ils pûssent se former pour l'art militaire.

On souffroit aux uns & aux autres, tant qu'ils demeuroient à la Terre-Sainte, & qu'ils combattoient sous les étendards de l'Ordre, d'en porter la croix; mais à leur retour en Europe, s'étant fait un droit de cette indulgence, le Grand-

Grand-Maître, qui vouloit empêcher qu'on ne les confondit avec les Chevaliers profès, fit statuer par le Chapitre qu'ils ne seroient considérés que comme troupes auxiliaires, & qu'ils ne pourroient porter la croix que lorsqu'ils combattroient contre les Infideles sous les étendards de la religion.

Alphonse de Portugal.

De cet article particulier de réformation, Alphonse passa à d'autres qui concernoient principalement les Chevaliers profès. Pour les faire recevoir plus aisément, il commença par sa propre maison & par son équipage, qu'il réduisit à un Major-dôme, un Chapelain, deux Chevaliers, trois Ecuyers, un Turcopolier & un Page. A chacun de ces différents Officiers de sa maison, il ne laissa qu'un cheval pour les porter. A l'égard de sa personne, il ne se réserva que deux chevaux de main & une mule ; équipage à la vérité très-modeste, mais peu convenable au Chef d'un grand Ordre militaire, & qui étoit tous les jours à la tête des armées.

De ce réglement particulier se faisant un droit de réformer tous les Chevaliers, après leur avoir reproché ce qu'il appelloit leur luxe, & même leur mollesse, il proposa différents réglements : aliments, habits, équipages, tout passa par un sévere examen & par une réforme austere. On ne peut pas dire que ce Grand-

Alphonse de Portugal.

Maître n'eut pas de très-bonnes intentions ; son dessein étoit de faire revivre la discipline établie par Raimond Dupuy, & qui de ce temps-là étoit fort relâchée. On rapporte qu'entendant quelques murmures dans l'assemblée, il leur demanda s'ils étoient plus délicats que leurs prédécesseurs, & s'ils n'avoient pas fait aux pieds des autels une profession solemnelle des mêmes vœux de la Religion. On lui représenta en vain la différence des temps, & que le genre de vie qu'il proposoit n'étoit pas compatible avec les fonctions d'une guerre continuelle, & dans une conjoncture où, depuis la perte de Jérusalem, ils étoient tous les jours à cheval ou dans la tranchée. Pour lors, prenant un ton de voix plus élevé : *Je veux*, dit-il fiérement, *être obéi & sans replique.* A ces mots, toute l'assemblée éclata en plaintes, & un ancien Chevalier lui fit sentir que le Chapitre n'étoit pas accoutumé à entendre parler ses Supérieurs en Souverains.

L'aigreur se mêla bientôt à des contestations si vives, & fut ensuite poussée si loin, que les Chevaliers, de concert, & avec trop d'obstination, refuserent hautement d'observer les réglements qu'il proposoit. Le Grand-Maître de son côté, quoiqu'il ne fût sorti qu'indirectement d'une maison royale, pour prouver sa légitimation, affectoit tout

l'orgueil du trône. Les uns & les autres ne voulant rien relâcher, on en vint enfin à une révolte déclarée. L'Ordre tomba dans une espece d'anarchie, & le Grand-Maître ne trouvant plus d'obéissance dans ses Religieux, abdiqua sa dignité, & se retira en Portugal. Il y fut encore plus malheureux, & il périt depuis dans des guerres civiles où il s'étoit engagé. C'est ce que nous apprenons de differents Historiens, quoiqu'ils ne conviennent ni de son propre nom, ni de celui du Prince qui lui avoit donné la vie. Alphonse de Portugal.

L'Ordre, après son abdication, choisit pour son successeur frere GÉOFROY LE RAT, de la langue de France; vieillard vénérable, doux, affable, peu entreprenant, & qui par-là mérita les suffrages de ses confreres. Il se fit presque en même temps une nouvelle révolution dans la principauté de la petite Arménie, & dont, par son habileté, il arrêta les suites. Nous avons dit que deux freres, Seigneurs des plus considérables de cette nation, l'un appellé Rupin de la Montagne, & le cadet, nommé Livron ou Léon, après la mort du renégat Mélier, s'étoient emparés de ce petit état. Boémond III, Prince d'Antioche, & devenu Comte de Tripoli, poussé d'une ambition démesurée, & dans la vue d'agrandir ses états aux dépens de ses voisins, sous prétexte d'une Géofroy le Rat. 1195.

Géofroy le Rat.

conférence, & de prendre avec Rupin des mesures contre les Infideles leurs ennemis communs, avoit attiré ce Prince dans Antioche, & l'y avoit fait arrêter. Livron quelque temps après tourna contre lui son propre artifice, & lui ayant demandé une entrevue pour traiter de la liberté de son frere, il se trouva le plus fort au rendez-vous, tailla en pieces l'escorte de Boémond, le fit arrêter & conduire dans une place forte, où il le retint prisonnier, sans vouloir d'abord entendre parler d'aucune négociation de paix.

Chaque nation prit les armes en faveur de son Prince. Les Infideles leurs voisins n'auroient pas manqué de profiter d'une guerre si préjudiciable aux Chrétiens; mais le Patriarche d'Antioche & le Grand-Maître, qui en prévirent les suites funestes, intervinrent dans ce différend. Le Prince Livron ne vouloit d'abord écouter aucune proposition, soit que, gouvernant l'état pendant la prison de son frere, il eût de la peine à se dessaisir de l'autorité souveraine, soit peut-être aussi, comme l'événement le fit voir, pour tirer de plus grands avantages du traité.

Il ne voulut point consentir à l'échange des deux prisonniers, qu'aux conditions que la principauté d'Antioche releveroit dans la suite de celle d'Arménie, &

que, pour gage d'une sincere réconciliation entre les deux maisons, le fils aîné du Prince d'Antioche, avant que son pere sortît de prison, épouseroit Alix, fille unique de Rupin, & que les enfants qui sortiroient de ce mariage seroient reconnus, après leur pere, pour héritiers présomptifs de la principauté d'Antioche, & sans pouvoir rien prétendre à celle d'Arménie, qu'après la mort de Livron même. Géofroy le Rat.

Quelque dures que fussent ces conditions, Boémond impatient de recouvrer sa liberté, souscrivit à tout; & après la consommation du mariage, les deux Princes prisonniers furent échangés. Celui d'Antioche de retour dans ses états, pour avantager le Prince Raimond son second fils, lui donna le comté de Tripoli; & depuis la mort de son aîné, & au préjudice des enfants que ce jeune Prince avoit laissés de son mariage avec la Princesse d'Arménie, il voulut encore le faire reconnoître pour son successeur à la principauté: ce qui causa de grands démêlés dont nous aurons lieu de parler dans la suite.

A la faveur de la treve qui subsistoit encore avec Safadin, & les autres successeurs de Saladin, les Chrétiens de la Palestine, & les deux Ordres militaires qui en faisoient toute la défense, jouissoient d'un peu de relâche: les uns &

Géofroy le Rat.

les autres devoient ce repos passager à une famine affreuse dont l'Egypte fut alors affligée. On sait que ce grand royaume doit toute sa fertilité à des inondations régulieres du Nil, qui, en répandant ses eaux sur la surface de la terre, y laisse un limon mêlé de nitre, qui engraisse la campagne, & porte l'abondance dans toutes les provinces où il coule. Cette inondation avoit manqué l'année précédente, comme nous l'apprenons d'une lettre du Grand-Maître des Hospitaliers au Prieur d'Angleterre du même Ordre. On y voit que les malheureux Egyptiens étoient réduits comme des bêtes à brouter l'herbe; que le pere pour vivre n'avoit point de honte de vendre ses enfants, & que l'Egypte entiere étoit comme un grand cimetiere, mais où l'on trouvoit les morts sans sépulture, & qui servoient de pâture aux animaux carnaciers.

Rog. de Hov. p. 827.

La Palestine voisine de l'Egypte, & qui en tiroit la plupart de ses grains, souffroit de cette disette générale : c'est le sujet de la lettre du Grand-Maître au Prieur d'Angleterre. Il ajoute que la guerre d'Italie, causée par la révolte des villes de Lombardie contre l'Empereur, étoit un second fléau qui affligeoit l'Ordre; que le grand-prieuré de Barlette, dans le royaume de Naples, & la Sicile, dont la Religion & le Cou-

tent tiroient auparavant des secours considérables, sur-tout en grains, ne fournissoient presque plus rien depuis que la guerre étoit allumée entre les Papes & les Empereurs: *Il faut*, ajoutoit le Grand-Maître, *acheter tout à un prix excessif, tant pour faire subsister nos Chevaliers, que pour les troupes qui sont à la solde de l'Ordre: ce qui nous a obligés à contracter des dettes considérables, que nous ne pouvons acquitter que par le secours que nous attendons de nos Freres d'Occident*. Il finit par l'exhorter à solliciter le Roi d'Angleterre de faire passer des troupes en Orient, pendant la misere & l'état fâcheux où étoient réduits les Egyptiens, dans la conjoncture favorable de la fin d'une treve, prête d'expirer; & où l'on pouvoit espérer, s'il venoit une armée de l'Europe, de reconquérir une seconde fois la Terre-Sainte, & de rentrer glorieusement dans Jérusalem. Géofroy le Rat.

Je ne sais si la dépense que faisoit l'Ordre de Saint Jean pour entretenir en tout temps un corps de troupes, ou si certain esprit d'intérêt, qui n'est que trop ordinaire dans les communautés, faisoit tenir ce langage au Grand-Maître; ce qui est de certain, c'est que Jacques de Vitry, alors Evêque d'Acre, & depuis Cardinal, Historien contemporain, & qui étoit sur les lieux, rappor-

Géofroy le Rat.

te (1) que de son temps les Hospitaliers & les Templiers étoient aussi puissants que des Princes souverains ; qu'ils possédoient en Asie & en Europe des principautés, des villes, des bourgs, & des villages ; & que dans les provinces éloignées de la Palestine & de la maison Chef-d'Ordre, ils y tenoient des Religieux sous le titre de Précepteurs, fort attentifs à faire valoir leurs biens, & dont ils faisoient ensuite passer le revenu au trésor de chaque Ordre.

Si on en croit Matthieu Paris, autre Historien contemporain, les Hospitaliers en ce temps-là possédoient dans l'étendue de la Chrétienté jusqu'à dix-neuf mille *manoirs* (2), terme que les Glossaires

(1) *Amplis autem possessionibus, tam citra mare quam ultra, ditati sunt in immensum, villa, civitates & oppida, exemplo fratrum Hospitalis Sancti Joannis, possidentes, ex quibus certam pecuniæ summam, pro defensione Terræ-Sanctæ, summo eorum Magistro, cujus sedes principalis erat in Jerusalem, mittunt annuatim: pari modo summo, & principali Magistro Hospitalis Sancti Joannis procuratores domorum quos Præceptores nominant, certam pecuniæ summam singulis annis transmittunt.* Jac. de Vitriaco, Hist. Hier., pag. 1084.

(2) *Habent insuper Templarii in christianitate novem millia maneriorum: Hospitalarii verò novem decem, præter emolumenta & varios proventus ex fraternitatibus & prædicationibus provenientes, & per privilegia sua accrescentes.* Matt. Paris ad ann. 1244 in Henr. 3, l. 2, p. 615.

expliquent différemment, par rapport aux différents pays où ils sont situés; mais communément, par le terme de *manoir* ou de *manse*, on entendoit le labour d'une charrue à deux bœufs. Et l'historien Anglois que nous venons de citer, n'attribue aux Templiers que neuf mille de ces manoirs; origine d'une jalousie secrete entre les deux Ordres, qui éclata depuis, & qui les porta, sur un prétexte assez léger, à prendre les armes les uns contre les autres, & à se faire la guerre ouvertement. Géofroy le Rat.

Il y avoit alors dans la Palestine un Gentilhomme appellé Robert de Margat, qui, en qualité de vassal des Hospitaliers, possédoit tranquillement un château situé proche celui de Margat, & qui en relevoit. Les Templiers, sous prétexte de quelques anciennes prétentions, la force à la main, surprirent la place, & s'en rendirent les maîtres. Ce Gentilhomme, chassé de sa maison avec toute sa famille, en porta ses plaintes aux Hospitaliers ses Seigneurs, qui, depuis la perte de Jérusalem, résidoient à Margat, comme nous l'avons déjà dit. Ces Chevaliers, emportés par leur courage, & séduits par une fausse délicatesse d'honneur, sortent sur le champ à la tête de quelques troupes, présentent l'escalade au château, y montent l'épée à la main, l'emportent, & en chassent

Géofroy le Rat.

à leur tour les Templiers. Bientôt d'une affaire particuliere il s'en fait une générale, & les Chevaliers des deux Ordres ne se rencontroient plus sans se charger. Leurs amis prirent parti dans cette querelle, & la plupart des Latins se partagerent. La guerre civile s'allumoit insensiblement dans un état où il n'y avoit point de Souverain assez autorisé pour réprimer les entreprises de deux partis aussi puissants & aussi animés. Il n'y eut que le Patriarche & les Evêques Latins, qui intervinrent pour étouffer des divisions dont les Infideles n'auroient pas manqué de se prévaloir. A leur considération, les deux Ordres convinrent d'une suspension d'armes, & remirent au Pape, comme faisoient alors la plupart des Princes Chrétiens, le jugement de leurs différends.

Le Cardinal Lothaire de la maison des Comtes de Segni, à peine âgé de 37 ans, venoit de succéder au Pape Céleſtin. Il prit le nom d'Innocent III. C'étoit un Prélat de mœurs irréprochables, savant pour le temps où il vivoit, grand Jurisconsulte ; mais malheureusement trop prévenu en faveur des fausses décrétales, dont il faisoit la regle de sa conduite.

Comme ces décrétales ont fait loi pendant long-temps dans les jugements ecclésiastiques, dont nous sommes quel-

quefois obligés de parler, pour l'intelligence de l'histoire que nous écrivons, nous dirons ici en passant que ces actes supposés, attribués aux Papes des trois premiers siecles, avoient été forgés au milieu du neuvieme, par un insigne faussaire, appellé Isidore, qui, en les publiant, a donné atteinte à l'ancienne discipline de l'Eglise, principalement sur les jugements ecclésiastiques, & sur les droits de l'épiscopat. Et quoique ces fausses décrétales soient aujourd'hui aussi décriées qu'elles méritent de l'être, & que ceux qui sont les plus favorables à la Cour de Rome, soient obligés de les abandonner, cependant on s'est contenté de décréditer l'auteur, sans songer à réparer tout le mal qu'il a fait dans des siecles d'ignorance. Innocent étoit très-capable de remédier à ce désordre, s'il eût eu autant de critique & de pénétration que de zele & d'ardeur pour l'administration de la justice. Géofroy la Rat.

Ce fut devant ce souverain Pontife que l'affaire des deux Ordres militaires fut portée. Les Hospitaliers à ce sujet députerent à Rome Frere d'Isigni, Prieur de Barlette, & Frere Auger, Précepteur d'une autre maison en Italie. Les Templiers y envoyerent de leur part Frere Pierre de Villeplane, & Frere Thierry. Innocent ayant pris connoissance de leurs prétentions réciproques, ordonna par une sen-

Géofroy le Rat.

tence préliminaire, & avant de faire droit, que les Hospitaliers remettroient aux Templiers le château d'où ils les avoient chassés; & qu'après que les Templiers y auroient résidé tranquillement pendant un mois, il seroit permis à ce Gentilhomme, ancien propriétaire du château, de les citer devant les Officiers de Justice de Margat, pour produire les titres de leurs prétentions; mais que les Hospitaliers, pour éloigner tout soupçon de partialité, qui pourroit tomber sur leurs propres Juges, en tireroient dans cette occasion de la principauté d'Antioche ou du comté de Tripoli; que l'Ordre de saint Jean feroit choix de personnes intégres; cependant qu'après ce choix il seroit encore permis aux Templiers de récuser ceux des Magistrats étrangers qui leur seroient suspects; mais aussi que s'ils refusoient de se soumettre au jugement qui interviendroit ensuite, les Hospitaliers seroient autorisés à remettre leur vassal en possession de son château.

Nous avons une lettre de ce Pontife au Grand-Maître & à tout l'Ordre des Hospitaliers, dans laquelle il leur représente avec beaucoup de force combien leur procédé & celui des Templiers étoit peu digne de Religieux, si nous pouvons appeller Religieux, dit Innocent, des gens qui veulent établir leurs droits par des

Epist. Innoc. III, l. 1, p. 324.

voies de fait & d'une maniere si violente. Il ajoute que, quoiqu'il n'ignorât pas pour le fond de quel côté étoit la justice & le bon droit, il avoit mieux aimé accommoder cette affaire par une amiable composition, & dont les députés des deux Ordres étoient convenus en sa présence, que de prononcer un jugement de rigueur, & qui auroit couvert de honte le parti qui avoit tort. Du surplus, il exhorte les uns & les autres à conserver entre eux l'union & la paix, & en même temps il leur commande, en vertu de sainte obédience, & même sous peine d'excommunication, de terminer les différends qui pourroient survenir entre eux, suivant les regles que le Pape Alexandre III leur avoit prescrites. Innocent finit sa lettre par menacer les réfractaires de tout le poids de son indignation. Géofroy le Rat.

Des Juges étrangers, suivant son intention, prirent connoissance de cette affaire; les prétentions des Templiers furent déclarées injustes; on remit le Gentilhomme vassal des Hospitaliers, en possession de son château; le calme & la paix se rétablirent entre les deux Ordres, du moins en apparence, & le Souverain Pontife content de leur soumission, écrivit depuis aux uns & aux autres pour leur recommander les intérêts du Roi de Chypre.

Nous avons dit qu'après la mort de Guy de Lusignan, le Prince Amaulry, son

Geofroy le Rat.

frere, avoit hérité de sa Couronne, & que ce Prince ayant épousé depuis Ysabelle, Reine de Jérusalem, elle l'avoit engagé à fixer sa résidence dans la Palestine, & dans un Etat environné de tous côtés par les Infideles. Mais Amaulry ayant appris que l'isle de Chypre n'étoit guere plus tranquille; que ses habitants, qui suivoient le rit Grec, ne pouvoient se résoudre à obéir à un Prince Latin, & que l'Empereur les faisoit solliciter secrétement par ses émissaires de se réunir au corps de l'Empire Grec, ce Roi de Chypre écrivit au Pape pour lui exposer la nécessité où il se trouvoit de retourner incessamment dans son isle, afin d'y affermir sa domination.

Innocent craignoit que par la retraite de ce Prince, les Hospitaliers & les Templiers, ne voyant plus personne au dessus d'eux par sa dignité, ne prétendissent les uns & les autres au gouvernement de l'état. Ainsi, pour éviter une concurrence qui ne pouvoit avoir que des suites fâcheuses, il conjura le Roi, dans les termes les plus pressants, de ne pas abandonner en proie à des Infideles & à des Barbares, ce qui restoit de l'héritage de JESUS-CHRIST. Mais en même temps pour prévenir dans l'isle de Chypre les troubles qui pourroient s'y élever en son absence, ce Pontife écrivit au Prince d'Antioche, au Comte de Tripoli son fils,

& aux Grands-Maîtres des Hospitaliers & des Templiers, pour leur recommander de veiller aux intérêts du Roi, & même, s'il étoit nécessaire, de faire passer dans son isle des forces capables d'y maintenir l'autorité royale. *Amaulry*, dit ce Pontife dans ses lettres, *ayant bien voulu abandonner ses propres états, & la demeure délicieuse de l'isle de Chypre, pour se consacrer à la défense de la Terre-Sainte, il est bien juste que des Princes Chrétiens s'intéressent à la conservation de sa couronne.* Géofroy le Rat.

L'histoire ne dit point ce que firent ces Princes; il ne paroît point non plus que les Templiers, odieux aux Chypriots, & dont ils avoient été contraints d'abandonner la souveraineté, aient porté aucun secours dans cette isle. Mais nous apprenons par les anciens mémoires des Hospitaliers, que le Roi, de concert avec le Grand-Maître, choisit parmi eux plusieurs Chevaliers auxquels il confia le gouvernement de cet état, & qui y passerent avec un corps de troupes capables de prévenir & d'arrêter les mauvais desseins des mécontents.

Une révolution surprenante, arrivée peu après à Constantinople, attira encore dans cette capitale de l'empire un grand nombre d'Hospitaliers. Pour l'intelligence d'un événement si singulier, il faut savoir que l'esprit des croisades,

Géofroy le Rat.

malgré tant de mauvais succès dont nous avons parlé, regnoit toujours en France. Par la persuasion & les discours touchants du Curé de Neuilly, un nombre infini de Princes, de Seigneurs & de Gentilshommes s'étoient croisés sous la conduite du Marquis de Montferrat, grand Capitaine, & frere du Prince du même nom, qui avoit fait une si belle défense contre Saladin au siege de Tyr. Il étoit question de faire passer au Levant cette nouvelle armée de Croisés. L'expérience avoit fait voir que le chemin par terre, & au travers des états des Princes Grecs & Mahométans, étoit également difficile & dangereux. Pour éviter cet inconvénient, des Députés des principaux Seigneurs croisés eurent recours à Henri Dandol, Duc ou Doge de Venise, & ils lui proposerent, moyennant une somme dont on conviendroit, & qui seroit payée d'avance, de fournir des vaisseaux pour porter leur armée à Saint-Jean d'Acre. Il se fit à ce sujet une négociation suivie d'un traité solemnel, & moyennant 85000 marcs d'argent, la République s'engagea de passer dans la Syrie quatre mille Chevaliers ou Ecuyers, vingt mille hommes de pied, avec les armes, les vivres & les munitions nécessaires. Les Vénitiens remplirent exactement toutes les conditions de ce traité: & outre qu'ils

fournirent un bien plus grand nombre de vaisseaux & de navires qu'ils ne s'y étoient obligés, pour ne pas paroître faire ce voyage comme de simples passagers, & pour avoir part au mérite de la croisade, ils armerent, à leurs dépens, cinquante galeres chargées de bonnes troupes de débarquement; & le Doge, quoiqu'âgé de quatre-vingt ans, & qui eût la vue fort affoiblie, devoit monter la capitane, & faire le voyage en qualité de Croisé. Géofroy le Rat.

Il ne manquoit plus pour mettre à la voile, que l'argent des Princes & des Seigneurs Français; mais il arrive souvent que par des conjonctures qu'on n'a pu prévoir, il n'est pas si aisé d'exécuter un traité que de le signer. Plusieurs Français, pour s'épargner de payer leur part de la contribution dont on étoit convenu, au lieu de se rendre à Venise, s'étoient embarqués à Marseille & en différents ports d'Italie; en sorte que ce qui se trouva à Venise de Princes & de Seigneurs à la tête de l'armée, après avoir vendu leur vaisselle d'argent, leurs chaînes d'or, & jusqu'à leurs bagues, ne purent fournir que cinquante mille marcs d'argent, & faute des trente-cinq mille restants, le traité couroit risque d'être rompu; mais le zele du Doge, sa grandeur d'ame, & son habileté suppléa à tout, & on renoua la partie.

Géofroy le Rat.

Imprimerie Royale, année 1657.

Quand on voit dans la relation de Géofroy de Ville-Hardouin la conduite de cet illustre Doge, je ne sais ce qu'on doit plus estimer, ou sa profonde sagesse dans les Conseils, ou son courage & sa capacité dans la conduite des armées, ou son adresse & son habileté infinie à ménager les esprits. Attentif aux intérêts de sa patrie ; & encore plus à sa gloire, pour concilier l'un & l'autre, &, de concert avec le Grand-Conseil de la république, il proposa aux Croisés de les décharger des 35 mille marcs restants, si après s'être embarqués, & avant que de quitter les mers de l'Europe, ils vouloient en passant lui aider à reprendre en Dalmatie, la ville de Zara, qui étoit de l'ancien domaine de la république, & qui, par un esprit de révolte, s'étoit soumise à la domination de Bela, Roi de Hongrie. Une partie des Croisés, & sur-tout les Légats du Pape, des Prêtres & des Moines, faisoient un grand scrupule aux soldats d'employer contre les Chrétiens des armes destinées contre les Infideles. Mais comme le passage étoit impossible sans la flotte des Vénitiens ; que la sédition & la révolte des habitants de Zara étoit même d'un dangereux exemple, & que d'ailleurs les Princes croisés pourroient servir à leur obtenir leur grace à des conditions supportables, les propositions

du Doge furent acceptées. On mit à la voile, & après une heureuse navigation on débarqua sur les côtes de la Dalmatie, & on fit le siege de Zara. Devant une armée aussi considérable, la place ne put pas tenir long-temps; les habitants en ouvrirent les portes à leurs anciens maîtres; mais cette diversion ayant consommé la saison convenable au passage dans la Palestine, il fallut se résoudre à hiverner dans la Dalmatie.

Géofroy le Rat.

1202. 10 de Novembre.

Les Croisés au retour du printemps se disposoient à se rembarquer, lorsqu'il leur arriva des Ambassadeurs de la part du jeune Alexis Comnene, dont Philippe, Duc de Suabe, & désigné Empereur d'Allemagne, avoit épousé la sœur, appellée Irene. Le Prince Grec avoit envoyé ces Députés pour solliciter les Croisés, à l'exemple de ce qu'ils venoient d'entreprendre en faveur des Vénitiens, de vouloir bien employer leurs armes pour rétablir sur le trône de Constantinople l'Empereur Isaac Lange son pere, auquel un autre Alexis, frere de cet empereur, avoit enlevé la couronne, & qu'il retenoit enfermé dans un cachot; nouvel incident, qui demande une plus ample explication.

Nous avons dit en plusieurs endroits de cet ouvrage, & on le peut voir dans les Historiens originaux, que l'ambition & la perfidie de la plupart des Princes

Géofroy le Rat.

Grecs avoient fait du trône de Constantinople le théatre des plus sanglantes tragédies. L'Empereur Manuel Comnene, ce Prince perfide, qui de concert avec les Infideles, avoit fait périr l'armée de l'Empereur Conrard III, étant mort après un assez long regne, laissa l'empire à son fils, jeune Prince, à peine âgé de treize ans, fiancé avec Anne ou Agnès de France, fille de Louis VII, Roi de France. Mais après trois mois de regne, si on peut donner ce nom au gouvernement d'un enfant, gouverné lui-même par le Prince Andronic, son oncle ou son cousin, le perfide Andronic le fit étrangler, & s'empara de l'empire.

Isaac Lange, de la même maison des Comnenes, mais seulement du côté des femmes, sous prétexte de venger la mort du jeune Empereur, surprit le tyran, se rendit maître de sa personne, & après l'avoir fait mourir dans les plus cruels supplices, se fit reconnoître pour Empereur. Il avoit déjà regné pendant près de dix ans, lorsque son frere, appelé Alexis, qu'il avoit racheté des prisons des Infideles, forma contre lui une dangereuse conspiration, le fit arrêter, & lui arracha les yeux avec la couronne. Le jeune Alexis, fils d'Isaac, ayant échappé à la cruauté de son oncle, s'étoit réfugié, comme nous le venons de dire, auprès

de l'Empereur Philippe de Souabe. Philippe, occupé à résister à Othon de Saxe son compétiteur à l'empire, n'étoit pas en état de fournir au jeune Alexis de puissants secours; mais ces deux Princes, ayant appris avec quelle facilité les Croisés avoient remis les Vénitiens en possession de la ville de Zara, se flatterent qu'il ne seroit peut-être pas impossible de les engager en leur faveur à tourner leurs armes contre l'usurpateur. Dans cette vue, pendant que l'armée chrétienne étoit encore en Dalmatie, le jeune Alexis leur députa des Ambassadeurs pour implorer le secours de leurs armes, contre un tyran & un perfide qui avoit détrôné son propre frere, & qui le tenoit chargé de chaînes, & enseveli dans le fond d'un cachot. A des motifs qui ne pouvoient intéresser que la générosité des Princes croisés, ils ajouterent des offres de sommes considérables, & même que le jeune Alexis, après le rétablissement de l'Empereur son pere, prendroit la croix, & qu'à la tête de dix mille hommes, il se joindroit à l'armée chrétienne.

Géofroy le Rat.

Les Seigneurs Français & Vénitiens qui composoient cette armée, ayant fait réflexion que les dernieres croisades de l'Europe n'avoient échoué que par la perfidie des Princes Grecs; que tant qu'on ne seroit pas assuré de Constan- 1202.

Géofroy le Rat. tinople, & du détroit qui joint en quelque maniere l'Europe avec l'Asie, il seroit presque impossible de passer dans la Palestine & de s'y maintenir, ces Chefs de la croisade entrerent en négociation avec les Ambassadeurs. Le Doge, chargé des intérêts communs des deux nations, la conduisit avec son habileté ordinaire, & après plusieurs conférences, il convint avec les Ministres du Prince Grec, que si les croisés pouvoient rétablir l'Empereur Isaac sur son trône, le pere & le fils, pour fraix de cette guerre, paieroient aux Latins 200000 marcs d'argent; que le jeune Prince Alexis se rendroit dans leur armée, & les accompagneroit ensuite en Orient; ou que si les intérêts de l'Empereur son pere le retenoient à Constantinople, ils fourniroient dix mille hommes de leurs meilleures troupes, payées pour un an; & que pour conserver les conquêtes qu'on espéroit de faire, soit en Egypte, ou dans la Palestine, ils y entretiendroient à leurs dépens, en tout temps, cinq cents Cavaliers. Les Croisés, par un motif de religion, & pour intéresser le Pape même, souverain moteur des croisades, à souffrir cette diversion, exigerent des Ambassadeurs, pour derniere condition de ce traité, que si Dieu bénissoit l'entreprise des Croisés, l'Empereur Isaac & le Prince

Nangis, ad ann. 1203.

ſon fils, emploieroient leur autorité & tous leurs ſoins pour éteindre le ſchiſme, & pour ſoumettre l'Egliſe Grecque à l'Egliſe Romaine. Les Ambaſſadeurs qui n'avoient point d'autre reſſource, ſignerent tout, & retournerent en Allemagne vers le jeune Alexis. Ce Prince en partit auſſi-tôt, & ſe rendit avec une extrême diligence dans la Dalmatie; à ſon arrivée, il ratifia le traité fait par ſes Ambaſſadeurs avec les Princes Croiſés. Géofroy le Rat.

Après la concluſion d'un traité où les Latins trouvoient l'intérêt de la religion & leur intérêt particulier, ils mirent à la voile, aborderent en peu de temps ſur les terres de l'Empereur Grec, & ſe rendirent par terre aux pieds des murailles de Conſtantinople. Six mille Français & environ huit mille Vénitiens, dans une terre étrangere & dans un pays ennemi, ſans vivres, & ſans d'autre ſecours que leur courage & leurs armes, ne laiſſerent pas de former le ſiege de la capitale d'un grand empire, où l'on prétend qu'il n'y avoit pas moins de deux cents mille hommes armés pour ſa défenſe.

Les Croiſés firent pluſieurs attaques 1203. tant par terre que par mer : tous les Chefs s'y diſtinguerent par leur valeur. L'illuſtre Doge de Veniſe, quoiqu'âgé de plus de quatre-vingt ans, & qu'il

Géofroy le Rat. eût la vue presque éteinte, se faisoit conduire à la tête de ses troupes, d'où, par son exemple, encore plus que par ses paroles, il animoit ses gens & donnoit les ordres du combat. Les Grecs, de leur côté bordoient les murailles d'archers & de soldats, qui à coups de fleches, de pierres, & avec des feux d'artifices, repoussoient les assiégeants; & il n'y avoit pas d'apparence qu'une poignée de Latins pût emporter une place défendue par une foule innombrable de peuple. Mais l'usurpateur agité par les remords de la conscience, & encore plus par la crainte d'être livré aux Croisés par des ennemis secrets, s'enfuit dans une barque avec sa famille & ses trésors.

Sa fuite fit tomber les armes des mains des gens de guerre & des habitants, qui ouvrirent aux Latins les portes de Constantinople. Le même jour vit un tyran fugitif, & déserteur de sa propre armée, le Prince légitime tiré de prison, & rétabli sur le trône; & les courtisans, avec les principaux citoyens, applaudir à un succès auquel la veille ils s'étoient opposés de toutes leurs forces.

Les premiers soins du vieil Empereur furent d'associer à l'empire le Prince Alexis son fils : cette cérémonie se fit le premier jour d'Août de l'année 1203.

Les

Les Chefs de la Croiſade l'accompagnerent enſuite dans la plupart des provinces de l'empire, où ils firent reconnoître ſon autorité. Ils en furent mal récompenſés : Alexis ſe voyant tranquille ſur le trône, ſous différents prétextes, éloignoit le paiement des ſommes auxquelles il s'étoit engagé par ce traité. Ses fineſſes le perdirent ; les Grecs, qui craignoient de ſe voir ſoumis à l'Egliſe Romaine, le haïſſoient, & par ſon manque de parole, il étoit odieux aux Croiſés. Géofroy le Rat.

Un Prince de la famille Ducas, appellé *Murzulphle*, à cauſe qu'il avoit les ſourcils épais, & qui ſe joignoient, forma le deſſein de le détrôner. Par de baſſes complaiſances & une adulation continuelle, il s'empara de ſon eſprit ; lui ſeul gouvernoit l'empire, & en même temps qu'il exhortoit le Prince à rejetter les demandes des Croiſés, ſes émiſſaires publioient que l'Empereur ne les retenoit aux portes de Conſtantinople que pour forcer les habitants à reconnoître l'autorité du Pape.

Le peuple s'émeut, prend les armes, & crie qu'il faut détrôner Alexis. L'Empereur Iſaac ſon pere, accablé de vieilleſſe, mourut alors de douleur, de voir renouveller ſes malheurs. Alexis étonné a recours à ſes bienfaicteurs, & les conjure de faire entrer dans la ville quelques troupes pour ſa ſûreté. Le Mar-

Géofroy le Rat.

quis de Montferrat, ſans faire attention à ſon ingratitude, promet de venir à ſon ſecours, & ils conviennent qu'on lui tiendra la nuit prochaine une des portes de la ville ouverte. Le perfide Murzulphle en fait avertir ſecrétement les mutins : cette nouvelle augmente la rumeur ; toute la ville prend les armes, & on ſe diſpoſe à élire un autre Empereur.

Murzulphle, le chef muet de la révolte, & qui ſe défioit de l'inconſtance du peuple, voulant, pour ainſi dire, eſſayer le péril, fait élire pour Empereur un jeune homme de grande naiſſance, mais ſans crédit & de peu d'eſprit, appellé Nicolas Canabe.

Le traître voyant que tout le peuple, par averſion pour Alexis, ſe diſpoſoit à faire couronner ſon idole, s'aſſure ſecrétement de la perſonne de ce fantôme d'Empereur, & la nuit va au palais, fait éveiller le Prince, & l'exhorte à ſe ſouſtraire à la fureur d'une populace mutinée qui le cherchoit, diſoit-il, pour le mettre à mort. Le jeune Empereur s'abandonne à ſes perfides conſeils, le ſuit, & Murzulphle, ſous prétexte de le cacher, le conduit dans un endroit retiré du palais, où ce malheureux Prince n'eſt pas plutôt entré qu'il ſe voit arrêté & chargé de fers. Le tyran lui arrache les brodequins ſemés

d'aigles, & les autres marques de la dignité impériale, & s'en revêt. Alors, accompagné de ses parents & de ses complices, il se présente au peuple; l'exhorte à rompre tout commerce avec les Latins, & propose de leur faire la guerre. Ce discours, qui flattoit l'animosité de cette multitude effrénée, est reçu avec de grands applaudissements. On le proclame Empereur sur le champ; & pour ne pas laisser rallentir l'ardeur du peuple, il se fait couronner. L'histoire ne dit point ce qu'il fit du malheureux Canabe, qui disparut, & dont on n'entendit plus parler. A l'égard de l'Empereur Alexis, dont la vie lui donnoit de l'inquiétude, il fit mêler deux fois de suite du poison dans ses aliments; mais le poison n'agissant point assez promptement, ce barbare, dans l'impatience de se défaire de ce jeune Prince, descendit dans le cachot où il étoit enfermé, & l'étrangla de ses propres mains. Géofroy le Rat.

Quelque juste indignation qu'eussent les Croisés contre ce jeune Prince, ils ne laisserent pas de déplorer une destinée si malheureuse, & ils résolurent de venger sa mort. La guerre fut déclarée au tyran; il se prépara à la soutenir, & fit prendre les armes aux habitants. Ce fut un nouveau siege que les Croisés entreprirent pour la seconde fois : ils y porterent le même courage; & sans

Géofroy le Rat.

s'arrêter aux formes ordinaires de la guerre, ils tenterent l'escalade; après un combat qui dura presque tout le jour, ils s'emparerent de quelques tours, où ils se fortifierent pendant la nuit. Ils étoient bien résolus de continuer l'attaque dès le point du jour; mais ils furent agréablement surpris par quelques habitants, qui leur apprirent que le tyran avoit pris la fuite. Dès le matin ils renouvellerent leur attaque: le peu de résistance qu'ils rencontrerent, & le désordre & la confusion qui régnoient dans cette grande ville, leur firent bientôt connoître qu'une nouvelle aussi surprenante étoit véritable. Les Français & les Vénitiens entrent dans Constantinople l'épée à la main, se jettent dans le palais & dans les maisons des principaux Seigneurs, & commettent tous les désordres qui sont les suites ordinaires de la fureur & de l'avidité du soldat.

Il fut question ensuite de choisir un Empereur; les Croisés remirent ce choix à douze Electeurs, six Français & six Vénitiens, & on convint que le Patriarche seroit pris de la nation dont l'Empereur n'auroit pas été élu. Si le Doge avoit voulu concourir dans l'élection pour l'empire, il est certain qu'il y auroit eu la meilleure part. Mais ce sage Prince, considérant que

la dignité impériale dans un Vénitien, seroit la ruine d'un gouvernement républicain ; il y renonça pour lui & pour sa nation : ainsi il ne fut plus question que de faire un bon choix entre les Français & les autres nations qui se trouvoient dans l'armée. La plupart des suffrages paroissoient déterminés en faveur du Marquis de Montferrat : il sembloit qu'ils ne pouvoient sans injustice refuser cette place à un Prince qu'ils avoient déjà choisi parmi tant d'autres pour leur Général particulier, & qui par sa valeur & sa conduite, les avoit rendus maîtres de Constantinople. Mais l'habile Doge redoutant ses grandes qualités, & dans la crainte de voir l'empire réuni aux états que ce Prince possédoit déjà en Italie, détermina la plus grande partie des Electeurs en faveur de Baudouin, Comte de Flandres, dont il n'y avoit rien de semblable à appréhender. Ce Prince fut couronné solemnellement dans l'église de Sainte Sophie. Thomas Morosini fut élu Patriarche de Constantinople ; le Marquis de Montferrat eut depuis pour son partage le royaume de Thessalonique, & les Vénitiens la plupart des isles de l'Archipel.

Géofroy le Rat.

Baudouin ne pouvoit pas ignorer l'aversion que ses nouveaux sujets avoient pour la domination d'un Prince soumis

Géofroy le Rat.

à l'Eglise Romaine. Pour les faire revenir de cette prévention, & pour les réunir dans une uniformité de créance si nécessaire à la tranquillité de l'état, il obtint du Pape Innocent des Ecclésiastiques & des Religieux recommandables par leur science & par leur vertu, qui travaillerent à l'extinction du schisme & à la réunion des deux Eglises. Il appella en même temps dans ses états les Hospitaliers de Saint Jean, auxquels il donna des établissements considérables dans les provinces qui relevoient de l'empire; & il les remit en possession des deux maisons qu'ils avoient dans la ville même de Constantinople, dont l'usurpateur Andronic les avoit chassés. Géofroy de Ville-Hardouin, Maréchal de Romanie, nous apprend dans son histoire, que Mathieu de Montmorency, un des principaux chefs de la croisade, étant mort dans cette fameuse expédition, fut enterré à Constantinople, dans l'église de l'hôpital de Saint Jean de Jérusalem. (1)

Voyez les Epitres d'Innocent III, l. 13, 14, 15 & 16.

(1) Lot lot aviat une moult grant mesavanture en l'ost, que Mahius de Montmorenci quee ere un des meillor Chevalier del royaume de France, & des plus prisiez & des plus amez, fû mors, & ce fû grant diels, & grand dommages, un des greignors qui avint en l'ost, d'un seul homme, & fû enterrez en une Yglise de Monseignor S. Jean de l'Hôpital de Jérusalem. *Ville-Hardouin*, p. 80.

Il n'y avoit point de Prince Chrétien, soit dans l'Asie, soit dans l'Europe, qui ne voulût avoir des Hospitaliers dans ses états. On leur bâtit en ce temps-là des hôpitaux & des églises magnifiques à Florence, à Pise & à Véronne. Outre ces fondations pour des Chevaliers, les Religieuses Hospitalieres du même Ordre, avoient des maisons considérables dans ces trois villes, où ces pieuses filles faisoient fleurir la piété, la charité & toutes les vertus chrétiennes. Géofroy le Rat.

Nous ne pouvons nous dispenser de faire ici mention de la bienheureuse sœur Ubaldine, dont la mémoire est en singuliere vénération à Pise & dans tout l'Ordre. Cette sainte Religieuse étoit née vers le milieu du douzieme siecle, au château de Calcinaya, dans le comté de Pise. Si-tôt qu'elle fut en âge de faire un choix, elle prit l'habit, & fit profession dans la maison de Saint Jean de Pise. La nature l'avoit fait naître généreuse & bienfaisante, la grace la rendit charitable : c'étoit la mere des pauvres ; les malades trouvoient dans ses soins assidus un secours toujours présent ; nulle espece de misere à laquelle elle n'apportât du remede ou de la consolation ; & quand ses devoirs lui laissoient quelques moments libres, elle les passoit au pied de la croix, &

Géofroy le Rat.

dans un méditation continuelle de la Passion & de la Mort de notre divin Sauveur.

Pour se rendre digne de participer aux fruits de ce grand mystere, elle crucifioit son corps par des austérités surprenantes. Depuis son entrée en religion, elle ne quitta jamais le cilice : une planche lui servoit de lit ; son jeûne étoit continuel ; sa nourriture du pain & de l'eau avec quelques racines : ingénieuse sur-tout dans ses pénitences, elle recherchoit avec avidité toutes les occasions de pratiquer quelques mortifications secrettes : goût, penchant, inclination ou répugnance naturelle, si-tôt qu'elle s'en appercevoit, tout étoit sacrifié ; c'étoit, pour ainsi dire, un martyre continuel ; & si son sexe & sa profession ne lui permettoient pas de partager avec les Chevaliers ses freres, les tourments auxquels ils étoient exposés quand ils tomboient entre les mains des Infideles, on peut dire que par de pieuses cruautés dont elle affligeoit son corps, elle s'associoit à leurs souffrances : & la croix qu'elle portoit à l'extérieur, étoit moins un ornement que la marque & le caractere de celle qu'elle avoit si profondément gravée dans le cœur. Ce fut dans l'exercice continuel de ces vertus, que mourut la bienheureuse Ubaldine

vers l'an 1206. Les auteurs de sa vie rapportent différents miracles qu'il plut à Dieu d'opérer par son intercession : mais le premier & le plus grand fut une foi vive, une charité sans bornes, l'esprit de pénitence, & cet assemblage des vertus dont, à l'honneur de l'Ordre de Saint Jean, on peut dire qu'en ce temps-là il y avoit encore de grands exemples. Géofroy le Rat.

On vient de voir que le Grand-Maître, à la priere d'Amaulry de Lusignan, Roi de Chypre, & à la recommandation du Pape, avoit envoyé dans cette isle un corps de Chevaliers, pour en contenir les sujets dans l'obéissance qu'ils devoient à leur Souverain. Ce Prince, Roi de l'isle de Chypre, & de Jérusalem du Chef de la Reine Isabelle sa femme, étant mort cette année sans en avoir eu d'enfants, & la Reine ne lui ayant survécu que de quelques jours, les deux couronnes, qui par leur mariage avoient été réunies sur leurs têtes, se trouverent séparées par leur mort.

Marie, fille ainée de la Reine Isabelle & de Conrard de Montferrat, Prince de Tyr, son second mari, fut reconnue pour héritiere de la couronne de Jérusalem ; & Hugues de Lusignan, né d'un premier mariage d'Amaulry, succéda au Roi son pere à la couronne de

Géofroy le Rat.

Chypre. Ce jeune Prince épousa la Princesse Alix, sœur utérine de Marie, & & fille d'Isabelle & de Henri, Comte de Champagne, son troisieme mari. Les Chrétiens de la Palestine se trouvant destitués d'un souverain aussi nécessaire pour contenir dans leur devoir les Grands de l'état, & pour s'opposer aux armes des Infideles, députerent l'Evêque d'Acre, & Aimar, Seigneur de Césarée du chef de sa femme, au Roi Philippe-Auguste, afin de lui demander, pour la jeune Reine de Jérusalem, un mari qui fût capable de défendre ses états.

Le Roi leur nomma Jean de Brienne, jeune Seigneur plein de valeur, sage, capable de gouverner un état, & de commander des armées, & tel qu'exigeoient les conjonctures si pressantes de la Terre-Sainte, & un trône mal affermi. Le jeune Comte, sans considérer le grand nombre d'ennemis dont ce petit royaume étoit environné, se laissa éblouir par le seul titre de Roi, & qu'il ne devoit qu'à son mérite & à sa réputation. Il reçut, avec la reconnoissance qu'il devoit, la proposition du Roi ; & après avoir pris les mesures qu'il crut nécessaires avec les Ambassadeurs de la Palestine, il les fit partir devant lui, & les chargea d'assurer la jeune Reine & tous les Grands de l'état,

qu'il se rendroit à Acre, à la tête d'une armée redoutable, & en état, après l'expiration de la treve, de recommencer la guerre avec succès. Géofroy le Rat.

Les Ambassadeurs, de retour en Orient, publierent que le Comte de Brienne devoit arriver incessamment à la tête d'une puissante croisade, composée des nations les plus aguerries de l'Europe, & la plupart commandées par leurs propres Souverains. On nommoit les Princes qui avoient pris la Croix, le nombre de leurs troupes, & les flottes qui devoient tenir la mer. Le bruit de cet armement, qu'on grossissoit tous les jours, comme on fait quand on parle des choses éloignées & qu'on espere, haussa le courage aux Chrétiens, & alarma les Infideles. Safadin proposa au Conseil de la Régence, de prolonger la treve, & il offroit pour cela de rendre dix places ou châteaux qui étoient à la bienséance des Chrétiens.

Le Grand-Maître des Hospitaliers, qui, par la connoissance qu'il avoit des affaires de l'Europe, ne prévoyoit pas qu'il en pût sortir un aussi puissant secours que celui que faisoient espérer les Ambassadeurs, étoit d'avis qu'on se prévalût de la peur des Infideles, & qu'on acceptât la treve qu'ils proposoient. Le Maître de l'Ordre Teutonique, & la plupart des Seigneurs & des

Géofroy le Rat.

Barons du pays, étoient du même sentiment; mais le Grand-Maître des Templiers & les Prélats s'y opposerent, quoique (1), dit Sanut, l'avis du Grand-Maître des Hospitaliers fût bien plus utile. Mais il suffisoit qu'il eût été ouvert par les Hospitaliers, pour y trouver les Templiers contraires. Ce Grand-Maître des Hospitaliers mourut vers l'an 1206. Les Historiens de ce temps-là ne nous ont point instruits de son origine; mais on trouve dans la Touraine une noble & très-ancienne maison qui porte le nom de le Rat, & dont apparemment ce Grand-Maître étoit sorti. L'Ordre fit remplir sa place par Frere GUÉRIN DE MONTAIGU, Français de nation, & de la langue d'Auvergne, qui, peu de temps après son élection, rendit des services considérables aux Chrétiens Grecs de l'Arménie-mineure.

Guérin de Montaigu.

Epist. 171. *v. epist.* 170 *ejusdem quæ extat apud Rogerium de Hoveden fol.* 454, *ed. Lond. ann.* 1598.

Le Pape Innocent III, écrivant aux Evêques de France, leur représente dans une de ses lettres le malheureux état des Chrétiens Latins de l'Orient, suivant les avis qu'il en avoit reçus. Le souverain Pontife ajoute que, pour comble de malheur, Raimond, Comte de Tripoli,

(1) *Magistri quoque Hospitalis & Allamannorum, cunctique Barones treugas prolongare vellent, Magister tamen Templi ac Prælati, licet esset utilius, minimè assenserunt.* Mar. Sanut. cap. 3. p 206.

second fils de Boémond III, Prince d'Antioche, & Léon, Roi d'Arménie, se disputoient la succession de cette principauté, avant même la mort du Souverain; que les habitans d'Antioche, soutenus des Templiers, s'étoient déclarés pour le Comte, & que les Hospitaliers avoient pris le parti du Roi; que les Infideles mêmes étoient entrés dans cette querelle pour en profiter; que le Sultan d'Alep armoit en faveur du Comte de Tripoli; que Dannequin, autre Prince Turc, conduisoit un secours considérable au Roi d'Arménie; & ce qui est de plus déplorable, continue le souverain Pontife, Safadin, Sultan d'Egypte & de Damas, le plus puissant des Infideles, a mis sur pied des armées nombreuses, sans se déclarer encore en faveur d'aucun parti, & apparemment pour se prévaloir des événements, & établir son empire sur la ruine des uns & des autres.

Guérin de Montaigu.

Nous avons dit que du mariage contracté entre le jeune Boémond, fils aîné du Prince d'Antioche, & Alix, fille de Rupin de la Montagne, il étoit sorti un fils, nommé aussi Rupin, qui, après la mort du jeune Boémond son pere, & conformément au traité de paix fait avec Léon, Roi d'Arménie, son grand-oncle, avoit été reconnu par le vieux Boémond son aïeul, pour

Guérin de Montaigu.

héritier présomptif de ses états. Mais Raimond, Comte de Tripoli, second fils du vieux Boémond, prétendoit que la représentation ne devoit point avoir lieu, & que le droit de succéder immédiatement après la mort du Prince son pere, lui appartenoit au préjudice de son neveu : telles étoient les prétentions des deux partis.

Le Roi d'Arménie, quoique élevé dans le schisme, voyant ses états environnés par ceux des Princes Latins, sembloit s'être réuni avec l'Eglise Catholique. Il avoit écrit plusieurs fois au Pape pour déclarer qu'il reconnoissoit son autorité ; & il avoit même obligé son Patriarche, que les Arméniens appellent le *Catholique*, de faire de pareilles démarches. Mais pour dire la vérité, ces réunions n'étoient que passageres, & la soumission apparente de ces Arméniens ne duroit pas plus que le besoin qu'ils avoient de la protection du Saint Siege.

Livron, dans cette conjoncture, renouvella sa protestation, & il fit en même temps de vives instances auprès d'Innocent, pour le prier d'ordonner aux Templiers de ne pas s'opposer davantage aux droits de son neveu, & qu'ils eussent à se conformer à la conduite des Hospitaliers, qui, disoit-il, après avoir recon-

nu la justice des prétentions du jeune Rupin, s'étoient déclarés en sa faveur. Ce Prince, par une autre lettre, prie le Pape d'interposer son autorité pour terminer à l'amiable cette grande affaire, & de vouloir bien lui-même nommer des Juges sans partialité, parmi lesquels il le supplie de choisir particuliérement le Grand-Maître des Hospitaliers.

Guérin de Montaigu.

Pendant que ce différend s'agitoit à la Cour de Rome, Soliman de Roveniddin, Sultan d'Iconium, de la race des Turcomans Selgeucides, à la sollicitation du Comte de Tripoli, étoit entré dans l'Arménie, où il mettoit tout à feu & à sang. Livron en donna aussi-tôt avis à Innocent; & ce Pontife, à sa priere, engagea les Hospitaliers à prendre la défense de ses états. Le Grand-Maître de Montaigu arma puissamment, & le joignit; ils marcherent ensuite contre le Sultan. Après différents combats, & une bataille sanglante qui fut long-temps disputée, le Prince Turcoman fut défait, son armée taillée en pieces; & ce qui échappa à l'épée du victorieux, eut bien de la peine à regagner la Bithinie, avec le Sultan qui les commandoit.

1209. *Ex Reg. Innoc. III, t. 4, p. 28.*

Le Prince Arménien, soit par reconnoissance, ou pour engager encore plus étroitement les Hospitaliers dans ses intérêts, leur donna en propre la

Guérin de Montaigu.

ville de Saleph, avec les forteresses de Châteauneuf & de Camard. Il adressa l'acte de cette donation au Pape Innocent III, qui la confirma par sa Bulle en date de l'an 13 de son Pontificat. Le Souverain Pontife engagea depuis le Comte de Tripoli, à convenir d'une treve avec le Roi d'Arménie, & il ordonna à deux Légats qu'il tenoit en Orient, d'y contraindre la partie rebelle par toutes les voies spirituelles, & même d'employer les secours & les armes des Hospitaliers, pour maintenir la paix dans cette partie de la Chrétienté. Le Prince Rupin, neveu de Livron, deux ans après, eut pareillement recours au Pape Honoré III pour obtenir le secours des armes des Hospitaliers, comme on le peut voir dans le bref de ce Pape. Ce n'étoit pas la premiere fois que les Papes s'étoient servis en Orient des armes des Hospitaliers, contre les Princes qui ne se croyoient pas en prise aux foudres du Vatican.

Ces Pontifes ne les employerent pas moins utilement dans le même temps, contre les Maures & les Sarrasins d'Espagne ; & Mahomet-Enacer-Miramolin, Roi de Maroc, étant entré dans la Castille à la tête d'une armée formidable, Frere Guttiere d'Ermegilde,

Prieur des Hospitaliers de Castille, sur les ordres qu'il en reçut de Rome & du Grand-Maître, vint se présenter au Roi Alphonse VII, à la tête d'un bon nombre de Chevaliers & des vassaux de l'Ordre. Guérin de Montaigu.

Roderic, Archevêque de Tolede, parlant dans son Histoire de ces soldats de JESUS-CHRIST : *Les Freres Militaires & Hospitaliers*, dit ce Prélat, *tout brûlants de zele, ont pris en ce pays les armes pour maintenir notre sainte Religion, & chasser les Infideles des Espagnes* (1).

Un fameux Hospitalier, Français, appellé Frere Guérin, Ministre de Philippe-Auguste, & Général de ses armées, dans le même temps ne rendit pas des services moins importants à l'Eglise & à sa patrie. Il s'étoit élevé dans ce royaume une hérésie dangereuse, qui, sous prétexte d'une spiritualité plus parfaite, sappoit les fondements de la Religion. Un Clerc du diocese de Chartres, appellé Amaulry, subtil Logicien, en étoit l'auteur. Du moins Rigord, Historien contemporain, prétend que les Disciples

(1) *Fratres etiam militiæ Hospitalis, qui fraternitatis caritati insistentes devotè, zelo fidei, & Terræ Sanctæ necessitate accensi defensionis gladium assumpserunt, hi sub uno Priore Gutterio Ermegildi, &c.* Roderic Toletanus, t. 2. l. 8. c. 3. p. 130. de rebus Hispanicis.

Guérin de Montaigu.

de ce Docteur publioient que, comme les loix de l'ancien testament données, disoit-il, par le Pere Eternel, avoient été abolies par l'Evangile, & par la nouvelle Loi de JESUS-CHRIST, celle-ci devoit être supprimée à son tour par la loi de charité, qui étoit l'ouvrage du Saint Esprit; que sous cette loi de pur amour, la pratique des Sacrements étoit aussi peu nécessaire que celle des cérémonies légales de l'ancienne loi. Il ajoutoit que le Paradis & l'enfer n'existoient que dans l'imagination des hommes; que le plaisir de faire de bonnes œuvres étoit le véritable Paradis, & que le crime & l'ignorance faisoient tout notre enfer. Il n'exigeoit de ses sectateurs, pour toute pratique de religion, que l'amour seul de Dieu, dont le feu, disoit-il, étoit capable de purifier l'adultere même.

Ces erreurs répandues par des gens d'esprit & éloquents, séduisirent un grand nombre de personnes, & sur-tout beaucoup de femmes toujours avides de la nouveauté. Le frere Guérin, de l'Ordre des Hospitaliers de saint Jean de Jérusalem, & qui sous le regne de Philippe-Auguste & de Louis VIII, son fils, eut beaucoup de part dans le gouvernement de l'état, employa ses soins & son autorité pour arrêter les progrés de cette nouvelle secte. C'étoit un des

Rigordus de Gestis Philippi-Augusti, Franc. Regis, pag. 208, ann. 1209.

plus savants hommes de son siecle, & en même temps le plus grand Capitaine de sa nation : & il n'étoit pas aisé de décider si dans la conduite de l'état, sa valeur l'emportoit sur sa piété & sur sa sagesse. Pendant la vacance de la dignité de Chancelier, le Roi l'avoit nommé pour en faire les fonctions. La chancellerie vacante, dit l'Historien du temps, ce sage Ministre fit punir les principaux chefs de ces fanatiques : il y en eut plusieurs qui reconnurent leur erreur, & les plus opiniâtres allerent se joindre aux Albigeois, espece de Manichéens qui admettoient deux principes, un bon & un mauvais, auquel ils attribuoient toutes les actions des hommes. On les appelloit *Albigeois*, de la ville d'Alby en Languedoc, dont la plupart des habitants étoient infectés de cette hérésie. Le Pape, pour

Guérin de Montaigu.

Hault consors aviez ou bon vesque Garis,
Par Dieu & par son sens eustes moult d'amis.
Proudom fu, & l'Ajax sçachiez certainement,
Bieu le sceut votre Pere qui l'ama durement ;
Moult fu de hault conseil, & de tous biens fu plains,
Et ere bien entechiez de loyal cuer certains ;
Puis le tens Charlemaine qui fu un Archevesques,
Qu'en appella Turpin ne fut si bon Evesques,
Volontiers effauçoit l'onor de sainte Eglise,
Sire, & les vos droits gardoit-il sans faintise,
Moult l'ama li bons Rois qui Felipes ot nom,
Et après votre Pere qui Dex face pardon,
Et la bonne Roine l'aimoit & tenoit chier,
Qu'en votre cort n'avoit nul meillor Conseiller.
Joinville, p. 165, dans le Sermon de Robert de Sainceriaux.

Guérin de Montaigu.

les extirper plus promptement, fit prêcher contre eux une nouvelle croisade, & y attacha les mêmes Indulgences, qui étoient accordées pour la guerre de la Terre-Sainte, sans exiger des Croisés qu'un service de quarante jours.

Cette facilité à gagner les Indulgences, attira en Languedoc un nombre infini de Croisés, & priva de leur secours les Chrétiens de la Terre-Sainte ; ce qui fut cause que Jean de Brienne étant prêt à partir pour Jérusalem, ne put jamais assembler que trois cents Chevaliers, au lieu de ces armées formidables qui devoient lui faciliter l'entrée de la Palestine. On fut bien surpris quand on vit débarquer au Port d'Acre une si petite troupe, suffisante à la vérité pour le cortege d'un Roi, mais méprisable par rapport à ce qu'on en avoit fait espérer, & aux besoins de l'état.

Cependant ce Seigneur, après avoir épousé la jeune Reine, se mit en campagne pour signaler son avénement à la couronne par quelque action digne de son courage. Il ravagea d'abord la frontiere du pays ennemi, & emporta quelques châteaux de peu de conséquence ; mais différents corps de Sarrasins s'étant avancés pour l'envelopper, il fut obligé de se retirer, & il regarda comme un avantage d'avoir échappé à des ennemis si puissants.

Il écrivit aussi-tôt au Pape pour lui rendre compte de l'état où il avoit trouvé la Terre-Sainte, & il ajoutoit que ce qu'on appelloit le royaume de Jérusalem ne consistoit plus que dans deux ou trois places, qu'on ne conserveroit même qu'autant que dureroient les guerres civiles qui étoient entre les freres & les enfants de Saladin; & qu'à moins de faire passer dans la Palestine une nouvelle Croisade, il étoit à la veille de se voir Roi sans royaume & sans sujets. Guérin de Montaigu.

Innocent fut sensiblement touché de ces tristes nouvelles. Ce Pontife, comme la plupart de ses Prédécesseurs, outre le zele qui l'attachoit au recouvrement de la Terre-Sainte, s'intéressoit particuliérement dans ces guerres, dont les Papes se regardoient comme les Chefs, & où leurs Légats prétendoient commander avec une autorité supérieure à celle des Généraux & des Princes mêmes qui s'engageoient dans ces pieuses expéditions; nouvelle espece de souveraineté inconnue dans les siecles précédents, & qui, sous prétexte de s'opposer aux invasions des Infideles, soumettoit aux ordres des Papes des armées nombreuses de Chrétiens, commandées souvent par des Souverains.

Le Pape, plein de ces grandes vues, & dans le dessein de secourir le nouveau Roi de Jérusalem, jugea bien qu'il n'y

Guérin de Montaigu. auroit qu'une nouvelle Croisade qui pût produire ces nombreuses armées, la terreur des barbares. Pour tirer ces troupes de la plupart des états de la Chrétienté, il résolut, à l'exemple d'Urbain II, le premier Auteur des Croisades, de convoquer un Concile général. Outre les bulles de convocation, il le fit annoncer par un grand nombre d'Ecclésiastiques, & de Religieux, qui se répandirent dans toute l'Europe, & qui dans leurs sermons relevoient le mérite de pareils voyages, & exagéroient peut-être un peu trop les Indulgences générales qui y étoient attachées. Mais l'exécution de ce pieux dessein fut suspendue par une ligue formidable qui s'étoit formée contre la France, & dans
1210. laquelle un grand nombre de Souverains de la Chrétienté étoient entrés. Ces Princes armoient de tous côtés; & dans un si grand mouvement de troupes, le Pape jugea bien qu'il ne convenoit pas d'exiger des Evêques qu'ils se missent en chemin, d'autant plus que quand ils auroient été assemblés, on n'auroit pu tirer dans cette conjoncture aucun secours de la France & de l'Allemagne, la ressource la plus assurée de toutes les Croisades.

Othon IV, Empereur d'Allemagne, étoit à la tête d'une ligue contre la France, & on comptoit parmi les alliés Jean,

Roi d'Angleterre, les Comtes de Flandre, d'Hollande, de Boulogne, de Salisbury, frere naturel du Roi d'Angleterre; Henri, Duc de Brabant; Frédéric, Duc de Lorraine; Thibault, Comte de Luxembourg, & Philippe de Courtenay, Marquis de Namur, fils de Pierre de Courtenay, Comte d'Auxerre. On sera peut-être surpris de voir parmi les ennemis de la France le Duc de Brabant qui étoit gendre du Roi, le Comte de Bar son sujet, & dont le fils servoit dans l'armée de France; Ferrand de Portugal, vassal de la couronne, & auquel le Roi avoit fait épouser l'héritiere de Flandre, & le Marquis de Namur, Prince du sang royal; & on ne pourroit guere excuser ces Princes du crime de félonie, & de révolte, si on ne savoit que quelques-uns tenoient leurs principaux états de l'empire; qu'ils en étoient feudataires, & que s'ils ne s'étoient pas rendus dans l'armée de l'Empereur, ce Prince, qui étoit entré dans les Pays-Bas, à la tête d'une armée de cent mille hommes, auroit commencé par les dépouiller de leurs grands fiefs. C'est ainsi que le Comte de Bar, quoique vassal de la couronne, pour conserver le comté de Luxembourg, fut obligé, contre son inclination, de fournir à l'Empereur son

Guérin de Montaigu.

Guérin de Montaigu. contingent de troupes, qu'il amena lui-même au camp impérial.

Les principaux Chefs de cette ligue étoient si persuadés que le Roi ne leur pourroit résister, qu'ils avoient d'avance partagé entre eux ses états, & démembré du corps de la monarchie les plus belles provinces de ce grand royaume.

L'Empereur, à la vérité, avoit retenu pour lui la haute souveraineté, & le suprême domaine de la couronne ; mais l'Anglois prétendoit avoir pour sa part toutes les provinces voisines de la Loire. Renaud de Dammartin, Comte de Boulogne, l'ennemi secret du Roi, & le promoteur le plus ardent de la ligue, avoit jetté ses vues sur le Vermandois & sur les provinces voisines qui se trouvoient à sa bienséance, & on avoit promis au Flamand, Paris, l'Isle-de-France & cette partie de la Picardie qui est voisine de l'Artois.

C'étoit, pour ainsi dire, vendre la peau de l'ours avant que de l'avoir abattu ; ces Princes avoient à faire à un ennemi dont il n'étoit pas aisé de triompher. Philippe II., Roi de France, qui a mérité si justement de la postérité le titre d'Auguste, sans s'étonner du nombre & des forces de ses ennemis, s'a-
1214. vança vers Péronne, à la tête de quarante mille hommes, la plupart trou-

pes

pes d'ordonnances, sans compter trente-cinq mille hommes de milice, tirés des provinces voisines, & qui formoient un grand corps d'infanterie. La plupart des Princes & des Seigneurs du royaume se rendirent auprès du Roi, la Noblesse étoit convoquée; tous les Gentilshommes accouroient au secours de la patrie, & on ne connoissoit point encore d'autres Chevaliers que ceux qui avoient acquis ce glorieux titre par leur valeur, & qui par de hauts faits d'armes s'étoient distingués dans les batailles.

Guérin de Montaigu.

Le Roi de France, à la tête de sa Noblesse, se croyoit invincible: & quoiqu'il n'eût guere plus de soixante mille hommes dans son armée, il résolut de porter la guerre dans le pays ennemi; il partit de Péronne le vingt-troisieme de Juillet, entra dans la Flandre, & fut camper auprès de Tournai. L'Empereur, de son côté, s'avança jusqu'à Mortagne, qui n'en est qu'à trois lieues, & s'y retrancha. Outre qu'il avoit plus de deux cents mille hommes dans son armée, il s'étoit posté trop avantageusement pour pouvoir être forcé dans son camp.

Le Roi, pour le tirer de ce retranchement, tourna du côté du Hainaut. L'Empereur qui prenoit sa marche pour une fuite, & qui craignoit qu'en se re-

Guérin de Montaigu. tirant, il ne ravageât la province d'un de ses alliés, prit la même route, & arriva dans la plaine de Bouvines, un dimanche 27 de Juillet. Le Roi l'y avoit précédé seulement de quelques heures; & comme ce Prince ne songeoit qu'à pénétrer dans le Hainaut, son avant-garde avoit déjà passé sur un pont qu'il avoit fait jetter sur la Marque, lorsqu'il fut averti par ses coureurs que les alliés s'avançoient en ordre de bataille, c'est-à-dire les étendards déployés, les chevaux bardés, & les sergents, espece de dragons attachés au service des hommes d'armes, à qui l'on avoit fait mettre pied à terre, & qui marchoient devant eux. Le Roi envoya aussi-tôt l'Hospitalier Guérin, qui faisoit la fonction de Maréchal de bataille, pour reconnoître les ennemis. La longue expérience qu'il avoit acquise dans les guerres du Levant, & la gloire dont il s'étoit couvert en plusieurs combats contre les Infideles, faisoit que les plus grands Seigneurs du royaume le voyoient, sans envie, remplir ce poste d'honneur.

L'histoire ne nous a point conservé ni son surnom, ni celui de sa maison. Il est bien certain qu'étant Hospitalier de Saint Jean, il falloit qu'il fût de noble extraction, c'est tout ce que nous en pouvons dire. Sa piété & sa science l'avoient fait élire pour Evêque de Sen-

fis ; mais il n'avoit pas encore été facré, & nous allons voir dans cette occafion de nouvelles preuves de fa capacité dans le métier de la guerre. Rigord, Hiftorien contemporain, & qui étoit à la fuite du Roi, parlant de ce Chevalier : *C'étoit*, dit-il, *un très-vaillant Capitaine, d'une conduite admirable, d'un jugement fûr, & qui prévoyoit tous les événements qui pouvoient arriver.* Le Breton, autre Hiftorien auffi contemporain, ajoute qu'il poffédoit le cœur & la confiance du Roi fon maître, & qu'il étoit le premier du royaume après, lui. Cependant, dit Rigord, quoique cet illuftre Chevalier brillât de tout l'éclat que donne la faveur, il ne voulut jamais, dans un fi haut degré d'autorité, quitter l'habit de fa Religion, qu'il portoit toujours fous fes armes. Tel étoit ce fameux Hofpitalier qui a fait tant d'honneur à fa nation & à fon Ordre. Guérin de Montaigu.

Le Roi, qui fe repofoit entiérement fur lui de la conduite de l'armée, lui ayant ordonné, comme nous le venons de dire, d'aller reconnoître l'ennemi, il prit avec lui Adam, Vicomte de Melun, un des plus braves Seigneurs du royaume ; & après s'être mis à la tête d'un corps de cavalerie, il s'avança fur une hauteur, d'où il découvrit la marche & la difpofition de l'armée des Alliés ; & après avoir laiffé le Vicomte dans

Guérin de Montaigu.

ce poste, avec ordre d'amuser les ennemis sans rien engager, il revint à toutes jambes trouver le Roi, & lui dit qu'il seroit bien trompé s'il n'étoit pas attaqué incessamment par l'Empereur.

Philippe assembla aussi-tôt le Conseil de Guerre ; on mit en délibération si ses troupes continueroient de passer la riviere, ou si, pour livrer la bataille à l'ennemi ; on feroit revenir l'avant-garde qui étoit déjà passée. La plupart des Officiers Généraux étoient d'avis qu'on évitât ce jour-là d'en venir aux mains ; ils se fondoient sur un ancien usage parmi la nation, de ne se jamais battre le jour du dimanche ; ils disoient que les Français s'étoient toujours fait un scrupule de répandre du sang dans ce saint jour ; d'ailleurs, que les soldats étoient fatigués d'une longue marche ; que les Alliés étant aussi supérieurs en troupes, il falloit donner le temps à la Noblesse qui étoit en marche, de pouvoir joindre l'armée, & que pour cela il falloit achever de faire passer les troupes de l'autre côté ; que la riviere serviroit de barriere, & que les ennemis ne hasarderoient pas de la passer devant une armée aussi forte que celle du Roi.

Le Chevalier Guérin, auquel sa longue expérience dans le métier de la

guerre avoit fait juger qu'on éviteroit difficilement la bataille, leur dit qu'ils délibéroient d'une chose dont ils n'étoient plus les maîtres ; que l'ennemi étoit trop proche, & que si on continuoit à faire passer la riviere à toute l'armée, on s'exposoit à voir au moins tailler en pieces l'arriere-garde, & les troupes qui seroient restées les dernieres au passage. Cependant comme il étoit presque le seul de son avis, & même que dans ce moment les troupes de l'Empereur firent un mouvement comme si elles eussent voulu marcher du côté de Tournai, on résolut, à la pluralité des voix, de passer de l'autre côté de la riviere ; mais l'armée de l'Empereur, par un autre mouvement, étant tombée tout d'un coup sur le corps que commandoit le Vicomte de Melun, justifia la sûreté des vues du Chevalier Guérin. Le Roi vit bien qu'on ne pouvoit plus éviter d'en venir aux mains ; on fit repasser à l'instant l'avant-garde ; & le Chevalier, qui faisoit la fonction de Maréchal de bataille, rangea les troupes en ordre de combat, & assigna à chaque corps la place qu'il devoit occuper. Par sa capacité supérieure à celle des Généraux ennemis, il eut l'adresse de se mettre le soleil à dos ; & les ennemis l'ayant dans les yeux, il en tira le même avantage, sur-tout pendant les cha-

Guérin de Montaigu.

Guérin de Montaigu.

leurs de la canicule, qu'Annibal en avoit autrefois pris contre les Romains à la bataille de Cannes. Le Moine Rigord, Chapelain, & Médecin du Roi, qui, dans cette bataille, se tint toujours proche de son maître, rapporte qu'il vit l'Hospitalier Guérin, après avoir rangé l'armée en bataille, entrer dans tous les rangs, passer le long des escadrons & des bataillons, & exhorter tout le monde à combattre courageusement pour la défense du Roi & de la patrie. Il ajoute que cet illustre Chevalier, après qu'on eut donné le signal de la bataille, ne voulut point se mêler parmi les combattants, à cause de son élection à l'évêché de Senlis; mais qu'il ne laissa pas de donner ses ordres, & de faire agir les différents corps de l'armée dans le temps qu'on en avoit besoin.

Il ne s'étoit guere donné de bataille en France qui eût été si long-temps disputée : tout se mêla, tout combattit avec une fureur égale; le Roi y fit des prodiges de valeur; six vingt Gentilshommes Français furent tués à ses côtés; lui-même y pensa périr : il reçut un coup de lance dans la gorge, dont son cheval fut tué, & ce Prince foulé aux pieds des chevaux : deux seuls Gentilshommes, Montigny & Tristan, pour sauver leur maître, lui firent un rem-

part de leur corps, & soutinrent tout l'effort des ennemis. Le Roi se jette sur le cheval de Tristan, & s'étant mis à la tête d'un corps de Noblesse, qui étoit accourue à son secours, il fait une nouvelle charge aux ennemis : un escadron d'Allemands, qui lui étoit opposé, est enfoncé ; rien ne résiste à la furie des Français, qui, sous les yeux de leur Prince, & pour se venger du péril qu'on lui avoit fait courir, tuent tout. On pousse, on pénetre jusques à la personne même de l'Empereur, qui se trouva dans le centre de cet escadron. De Trie le frappe d'un coup de lance que sa cuirasse rend inutile : Mauvoisin saisit la bride de son cheval, & le jeune Comte de Bar, dont le pere, à cause du comté de Luxembourg, étoit dans l'armée des Alliés, saisit l'Empereur par son haussecol : Desbarres, Sénéchal d'Anjou, survient, qui l'embrasse par le milieu du corps, pour le tirer de dessus son cheval : tous veulent avoir l'honneur de faire un Empereur prisonnier ; mais les Allemands arrivent en foule à son secours, écartent les Français, lui ouvrent les chemins de la retraite ; & ce Prince, monté sur un nouveau cheval, encore étourdi du péril où il s'étoit trouvé, s'abandonne à la fuite, sans égard pour sa gloire. Le Roi le voyant s'éloigner à toute bride, ne put s'empêcher de dire

Guérin de Montaigu.

Guérin de Montaigu. en fouriant aux Seigneurs qui l'environnoient : *Mes amis, vous n'en verrez aujourd'hui que le dos.*

1214. L'Empereur, par sa fuite, entraîna la plupart des troupes : ceux que leur courage retint encore sur le champ de bataille, & qui voulurent disputer une victoire où ils n'avoient plus de part, furent taillés en pieces. Les Comtes de Flandres, de Boulogne, de Salisberi; Eustache de Hainaut, Hospitalier de Saint Jean; Hugues Manges, Chef du Conseil de l'Empereur, & trente Seigneurs Bannerets furent faits prisonniers. Othon, méprisé des Allemands, abdiqua depuis sa dignité. Le Roi d'Angleterre, odieux à ses sujets, passa le reste de ses jours dans une guerre civile, & la victoire de Bouvines, en comblant Philippe de gloire, rétablit la paix & la tranquillité dans toute l'Europe.

Le Pape, pour profiter de ce calme, & pour engager les Princes d'Occident dans une ligue générale contre les Infideles, convoqua un Concile général à Rome & dans l'Eglise de Latran. Ce fut le douzieme œcuménique, & le quatrieme de Latran. Il s'y trouva quatre cents douze Evêques, en comptant deux Patriarches, & soixante-onze Primats ou métropolitains : on y vit des Ambassadeurs de Fréderic II, Roi de Sicile, élu Empereur d'Allemagne ; de Henri

1252. *Matt. Paris ad ann.* 1215. *Abb. Usperg.*

Empereur de Constantinople, ceux des Rois de France, d'Angleterre, de Hongrie, de Jérusalem, de Chypre & d'Arragon. Le Pape fit l'ouverture du Concile par un discours très-touchant sur la perte de la Terre-Sainte, & sur les obligations qu'avoient tous les Chrétiens de travailler à la délivrer du joug des Infideles. *Cette Terre*, dit-il, *arrosée du sang de notre divin Sauveur, est profanée, & l'endroit où le Fils unique de Dieu étoit adoré, est devenu le temple du démon. Quelle honte & quel opprobre que le fils d'Agar tienne la mere de tous les Fideles dans les fers? Il faut les rompre, mes très-chers Freres; me voilà tout prêt de me mettre à votre tête: je me livre tout entier à vous; je suis prêt, si vous le jugez à propos, d'aller en personne chez les Rois, les Princes & les peuples pour éprouver si par la force de mes cris, je pourrai les exciter à prendre les armes, & à venger les injures faites au Sauveur des hommes, qui est chassé aujourd'hui de cette terre qu'il a acquise par son sang, & où il a accompli les mysteres de notre rédemption.*

Guérin de Montaigu.

Conc. Lat. 4.

Son discours tira des larmes de toute l'assemblée; les Princes & les Seigneurs qui s'y trouverent, convinrent unanimement de prendre la Croix, & les Peres du Concile firent un décret particulier, par lequel ils assignoient le rendez-vous

Guérin de Montaigu.

des Croisés au premier Juin de l'année 1217. Alors, dit le Concile, ceux qui voudront prendre le chemin de la mer, s'assembleront à Messine, ou à Brindes, & les armées de terre se mettront en marche le même jour.

Les Evêques, après s'être séparés, prêcherent la Croisade dans leurs dioceses avec beaucoup de zele & de succès. L'Empereur Fréderic; André, Roi de Hongrie; Léopold, Duc d'Autriche; Louis, Duc de Baviere, & un nombre infini de Princes & de Prélats Français, Allemands, Hongrois, Hollandois, Frisons, Norwégiens prirent la Croix. Mais chacun en prenant cette marque de son engagement, se réservoit le droit de fixer le temps de son départ & de son séjour à la Terre-Sainte, qu'il régloit selon ce qu'exigeoit l'état de sa santé, ou la conjoncture de ses affaires. C'est ainsi que l'Empereur, qu'on croyoit devoir se mettre à la tête des premiers Croisés, en fut empêché par les troubles d'Italie, outre qu'il n'avoit pas encore pris à Rome la couronne de l'empire: cérémonie à laquelle les Papes de ces temps-là avoient assujetti les Princes qui avoient été élus Empereurs.

Ce fut André, Roi de Hongrie, qui, à la tête d'une armée composée de différentes nations, partit le premier pour le secours de la Terre-Sainte; c'étoit un Prince recommandable par des sen-

timents de piété, & sur-tout par un zele extraordinaire pour l'administration de la justice. Il conduisit l'armée par terre jusqu'à Venise, où il s'embarqua pour se rendre à Constantinople. Ce Prince, avant que de quitter ses états, reçut une lettre du Pape Honoré III, qui depuis deux ans avoit succédé à Innocent III. Ce Pontife l'exhortoit à ne rien entreprendre dans la guerre contre les Infideles, sans la participation & les conseils du Grand-Maître des Hospitaliers. Le Roi lui répondit qu'il étoit si persuadé de sa valeur & de sa capacité, qu'il lui avoit déjà écrit, en conformité des intentions de Sa Sainteté, pour le prier de se rendre vers la Notre-Dame de Septembre dans l'isle de Chypre, tant pour conférer ensemble sur les opérations de la campagne, qu'afin de pouvoir se rendre plus sûrement, à la faveur de son escadre, dans le port de saint Jean d'Acre. Nous apprenons ces circonstances du bref même que ce Pontife adressa au Grand-Maître, & à tout l'Ordre des Hospitaliers, qu'il exhorte dans les termes les plus pressants à donner au Roi de Hongrie, au Duc d'Antioche, & à tous les Chefs de l'armée les conseils & les secours dont ils auront besoin.

Guérin de Montaigu.

Le Roi de Hongrie, avant que de passer le Bosphore, fut obligé de rester

Guérin de Montaigu. *Bonfinius, Dec. 2, p. 277.*

quelque temps à Conſtantinople pour attendre les Italiens croiſés qui devoient arriver de jour en jour. Pendant le séjour qu'il fit dans cette grande ville, il arriva dans ſes états & dans ſa maiſon un accident bien funeſte, & qui fut cauſe que ce Prince reſta moins en Orient, & fut peu utile aux Chrétiens Latins de la Paleſtine. Ce Prince étant prêt de quitter ſes états, en laiſſa la régence au Palatin du royaume appellé Bancbannus, dont depuis long-temps il avoit éprouvé le zele & la fidélité : il lui recommanda en partant d'entretenir la paix avec les Princes voiſins, & ſurtout d'adminiſtrer une exacte juſtice à tous ſes ſujets, ſans égard pour la naiſſance ou la dignité de qui que ce fût. Ce Seigneur, pendant l'abſence du Roi, n'oublia rien pour répondre dignement à la confiance dont il l'avoit honoré ; & pendant qu'il donnoit tous ſes ſoins aux affaires d'état, ſa femme, Dame d'une rare beauté, tâchoit par ſon affiduité auprès de la Reine, d'adoucir le chagrin que lui cauſoit l'abſence du Roi ſon mari.

Tel étoit l'état de la Cour de Hongrie lorſqu'on y vit arriver le Comte de Moravie, frere de la Reine, & que cette Princeſſe aimoit tendrement. Ce ne furent d'abord que fêtes & que plaiſirs ; mais dans la ſuite le poiſon dangereux

de l'amour se glissa parmi ces jeux innocents : le Comte de Moravie devint éperduement amoureux de la femme du Régent : il osa lui déclarer sa passion ; mais cette Dame, encore plus vertueuse qu'elle n'étoit belle, ne lui répondit que par la sévérité de ses regards : la résistance fit son effet ordinaire, les desirs criminels du Comte n'en furent que plus violents. Sa passion, qui augmentoit tous les jours, le jetta dans une sombre mélancolie ; il n'étoit plus question de jeux, de spectacles & de tous ces vains amusements dont les Grands occupent si sérieusement leur oisiveté ; le Comte ne cherchoit plus que la solitude. Mais la Reine, par une complaisance naturelle aux femmes pour cette espece de malheur, & pour retirer son frere d'un genre de vie si triste, sous différents prétextes, retenoit auprès d'elle la femme du Régent, ou l'envoyoit chercher aussi-tôt qu'elle s'éloignoit du palais. Cette Dame pénétra sans peine les motifs indignes de ces empressements, & pour éviter l'entretien du Comte, elle feignit quelque temps d'être malade ; mais ayant usé de ce prétexte, & sa naissance & le rang que tenoit son mari ne lui permettant pas de s'absenter plus long-temps de la Cour, elle revint au palais. Le Comte, de peur de l'aigrir, dissimula ses sentiments, & des

Guérin de Montaigu.

Guérin de Montaigu. manieres respectueuses succéderent en apparence à l'éclat & à l'emportement de sa passion.

La femme du Régent, assurée par cette conduite pleine de discrétion, continuoit de paroître à la Cour, lorsque la Reine, sous prétexte de l'entretenir en particulier, la conduisit dans un endroit écarté de son appartement, où après l'avoir enfermée, elle l'abandonna aux desirs criminels de son frere, qui, de concert avec la Reine, étoit caché dans le cabinet. La femme du Régent en sortit avec la honte sur le visage, & la douleur dans le cœur; elle s'ensevelit dans sa maison, où elle pleuroit en secret le crime du Comte, & son propre malheur. Mais le Régent ayant un jour voulu prendre place dans son lit, son secret lui échappa; & emportée par l'excès de sa douleur: *Ne m'approchez pas, Seigneur*, lui dit-elle en versant un torrent de larmes, *& éloignez-vous d'une femme qui n'est plus digne des chastes embrassements de son époux : un téméraire a violé votre lit, & la Reine sa sœur n'a point eu honte de me livrer à ses emportements; je me serois déjà punie moi-même de leur crime, si la religion ne m'eût empêché d'attenter à ma vie. Mais cette défense de la loi ne regarde point un mari outragé; je suis trop criminelle, puisque je suis déshonorée : je vous demande ma mort comme*

une grace, & pour m'empêcher de survivre à ma honte & à mon déshonneur. Guérin de Montaigu.

Le Régent, quoiqu'outré de douleur, lui dit qu'une faute involontaire étoit plutôt un malheur qu'un crime, & que la violence qu'on avoit faite à son corps, n'altéroit point la pureté de son ame ; qu'il la prioit de se consoler, ou du moins de cacher avec soin la cause de sa douleur : *Un intérêt commun*, ajouta-t-il, *nous oblige l'un & l'autre de dissimuler un si cruel outrage, jusqu'à ce qu'il nous soit permis d'en tirer une vengeance proportionnée à la grandeur de l'offense.*

Son dessein étoit d'en faire ressentir les premiers effets au Comte ; mais ayant appris qu'il étoit parti secrétement pour retourner dans son pays, le Régent, au désespoir que sa victime lui eût échappé, tourna tout son ressentiment contre la Reine même ; il se rendit au palais, & ayant engagé cette Princesse à passer dans son cabinet, sous prétexte de lui communiquer des lettres qu'il venoit, disoit-il, de recevoir du Roi, il ne se vit pas plutôt seul avec elle, qu'après lui avoir reproché son intelligence criminelle avec le Comte, & la trahison qu'elle avoit faite à sa femme, le fier Palatin lui enfonça un poignard dans le cœur, & sortant tout furieux de ce cabinet, il publia devant toute la Cour sa honte & sa vengeance.

Guérin de Montaigu.

Soit surprise ou respect, personne ne se mit en état de l'arrêter ; il monta sans obstacle à cheval, & s'étant fait accompagner de quelques Seigneurs témoins de cette funeste catastrophe, il prit la route de Constantinople, & arriva ensuite dans cette ville, d'où le Roi n'étoit pas encore parti. Il se rendit aussi-tôt au palais que ce Prince occupoit, & se présentant devant lui avec une intrépidité qui a peu d'exemples : *Seigneur*, lui dit-il, *en recevant vos derniers ordres, quand vous partîtes de Hongrie, vous me recommandâtes sur-tout que sans aucun égard pour le rang ou la condition, je rendisse à tous vos sujets une exacte justice ; je me la suis faite à moi-même ; j'ai tué la Reine votre femme qui avoit prostitué la mienne ; & bien loin de chercher mon salut dans une indigne fuite, je vous apporte ma tête. Disposez à votre gré de mes jours ; mais souvenez-vous que c'est par ma vie ou par ma mort que vos peuples jugeront de votre équité, & si je suis innocent ou coupable.*

Le Roi écouta un discours aussi surprenant, sans l'interrompre, & même sans changer de couleur ; & quand le Régent eut cessé de parler : *Si les choses se sont passées comme vous le rapportez*, lui dit ce Prince, *retournez en Hongrie, continuez d'administrer la justice à mes*

sujets, avec autant d'exactitude & de sévérité que vous vous l'êtes rendue à vous-même; je resterai peu à la Terre-Sainte, & à mon retour j'examinerai sur les lieux si votre action mérite des louanges ou des supplices. Guérin de Montaigu.

C'est ainsi que Bonfinius, l'Historien de Hongrie, rapporte ce fait; mais Duclos, qu'on appelle Longinus, prétend que la mort de cette Princesse ne fut causée que par la conjuration de quelques Seigneurs Hongrois, irrités de ce que la Reine avoit introduit à la Cour, & dans les principales charges du royaume, des Princes Allemands ses parents. D'autres Auteurs prétendent même que cette Princesse étoit morte avant que le Roi eût quitté ses états pour passer à la Terre-Sainte.

Quoi qu'il en soit ce Prince s'embarqua peu après, & arriva sans obstacle dans l'isle de Chypre. Il y trouva le Grand-Maître des Hospitaliers de Saint-Jean avec les principaux Officiers de son Ordre, & après avoir conféré avec eux de l'état des affaires de l'Orient, il se remit en mer avec Hugues de Lusignan, Roi de cette isle. Leur voyage fut heureux, & sans que les Infideles eussent traversé leur navigation, toute la flotte chrétienne entra dans le port de Saint-Jean d'Acre. Le Roi de Hongrie à son débarquement, ne voulut point loger

Guérin de Montaigu. dans le palais du Roi de Jérusalem qu'on lui avoit préparé, soit par quelque concurrence sur le cérémonial entre tous les Princes qui se trouvoient alors à Saint-Jean-d'Acre, soit que la mort funeste de la Reine, & les circonstances tragiques qui l'avoient accompagnée, fussent vraies, comme le prétend l'Historien de cette nation, & que le crime dont on l'accusoit, la vengeance qu'un de ses sujets avoit osé en tirer, le doute qui l'agitoit tour-à-tour du crime de la Reine & de la fidélité du Régent, tout cela l'eût jetté dans une sombre mélancolie. Il se retira chez les Hospitaliers, & auprès du Grand-Maître, dont les entretiens pieux & solides étoient plus conformes à la disposition de son esprit. On ne peut exprimer les sentiments de religion dont ce Prince fut touché, en voyant la charité qui se pratiquoit dans cette sainte maison, à l'égard des pauvres & des pélerins ; & ce qui augmentoit sa surprise & son admiration, c'étoit de voir des Chevaliers, si fiers & si redoutables en campagne, & les armes à la main, devenus comme d'autres hommes dans leur maison, & s'occuper sous le mérite de l'obédience, dans les offices les plus humiliants auprès des pauvres & des malades.

Le Roi de Hongrie voulut visiter en

même temps les places de Margat & de Carac, dont les Hospitaliers étoient encore les maîtres ; il y trouva la même régularité & la même discipline que dans la maison principale de Saint-Jean d'Acre ; c'est-à-dire, qu'il vit de saints Religieux & de braves soldats tous brûlants de zele pour la conquête des Saints Lieux. On ne pouvoit reprocher à ces Religieux militaires qu'un peu trop de délicatesse à l'égard des Templiers, sur ce que les gens du monde appellent le point-d'honneur. Guérin de Montaigu.

Ce Prince demanda d'être associé dans l'Ordre en qualité de confrere, afin de participer aux bonnes œuvres de ces Hospitaliers. Il donna à perpétuité à l'Ordre sept cents marcs d'argent, à prendre tous les ans sur les salines de Saloch en Hongrie ; & comme les Chevaliers de Carac étoient tous les jours aux mains avec les Infideles, il stipula dans l'acte de sa donation, que de ces sept cents marcs, il y en auroit soixante applicables aux besoins particuliers de Frere Raimond de Pigna, Gouverneur de la forteresse de Carac, & de ses successeurs au même gouvernement. Le titre de cette fondation subsiste encore dans les archives du Vatican, & on en trouve l'extrait dans la continuation de Baronius, par Rainaldi. 1218. *Reg. d'Honoré 3, t. 1, f. 276.* *Rain t. 13, n. 16, p. 280.*

On y voit le témoignage que ce Prince

Guérin de Montaigu.

y rend au mérite & à la vertu de ces Chevaliers : *Etant logé chez eux*, dit-il, *j'y ai vu nourrir chaque jour une multitude innombrable de pauvres, les malades couchés dans de bons lits, & traités avec soin, les mourants assistés avec une piété exemplaire, & les morts enterrés avec la décence convenable. En un mot*, continue ce Prince, *les Chevaliers de Saint-Jean sont occupés, tantôt comme Marie, à la contemplation, & tantôt comme Marthe, à l'action ; & cette généreuse milice consacre ses jours ou dans les infirmeries, ou dans les combats contre d'infideles Amalécites, & les ennemis de la Croix.* C'est ainsi que s'en explique le Roi de Hongrie (1).

Ce Prince ayant appris que Coradin, Sultan de Damas, & fils de Saladin, s'étoit mis en campagne pour faire le siege de Saint-Jean d'Acre, sortit aussi-

(1) *Nec immeritò cùm illic hospitari videremus innumerum pauperum cœtum diurno pastu quotidie sustentari ; fessos languidorum artus lectisterniis, variisque ciborum copiis refici, mortuorum corpora cum debitâ veneratione sepeliti, ut in genere singulorum referamus quæ per singula generum enarrare non possumus, ut Mariam & Martham, sacratissimum sæpè dictæ domus hospitalii collegium nunc variis sincere contemplationibus, nunc contra Dei adversarios, & hostes Crucis Christi, adversùs etiam Amalec incessabili perfectæ militiæ conflictu de die in diem dimicare.* Rainaldus, tom. 13, num. 16, pag. 180.

tôt de la ville, & s'avança du côté des ennemis avec les Rois de Jérusalem & de Chypre, les deux Grands-Maîtres des Hospitaliers & des Templiers, le Maître des Teutoniques, & tout ce qu'il y avoit de troupes dans la place. Les Infideles, surpris d'un armement si prompt, & de la fierté avec laquelle les Chrétiens marchoient à eux, se retrancherent avec soin. On ne laissa pas de tailler en pieces plusieurs de leurs partis qui s'écartoient pour aller au fourage. Coradin ne jugea pas à propos dans cette conjoncture d'en venir à une action décisive, & contre une armée qui avoit trois Rois à sa tête ; il se retira sur les terres de son obéissance. Les Chrétiens le poursuivirent quelque temps, ravagerent à leur tour sa frontiere ; mais parce que l'hiver s'approchoit, ils se séparerent. Le Roi de Chypre prit le chemin de Tripoli, où il mourut de maladie peu de temps après qu'il eut quitté l'armée. Celui de Hongrie, avant que d'abandonner la Palestine, se baigna avec toutes ses troupes dans le fleuve du Jourdain, la veille de la saint Martin ; cérémonie religieuse que les Pélerins pratiquoient quand ils n'en étoient pas empêchés par les Turcs & par les Sarrasins. Enfin, ce Prince, après avoir passé trois mois dans la Palestine pour accomplir son vœu, & pressé par le souvenir des malheurs ar-

Guérin de Montaigu.

Guérin de Montaigu. rivés en son absence dans son royaume, en reprit le chemin. Toutes les instances que lui fit le Patriarche de Jérusalem, & même les foudres de l'excommunication que ce Prélat lança contre lui, ne le purent retenir plus long-temps à la Terre-Sainte ; & après une longue navigation & différents périls qu'il essuya, il arriva heureusement dans ses états. Ses premiers soins à son retour, furent de faire instruire en sa présence le procès de Bancbannus : après avoir entendu lui-même les témoins, & examiné les différentes circonstances de cette malheureuse affaire, il fut assez équitable pour déclarer le Régent absous de la mort de la Reine.

Le Roi de Jérusalem, le Duc d'Autriche & les Hospitaliers, après son départ, s'avancerent d'un côté dans le pays ennemi, & rétablirent le château de Césarée, pendant que de l'autre côté les Templiers & les Teutoniques bâtirent, ou pour mieux dire, rétablirent sur une hauteur voisine, une forteresse qu'on appelloit le château des Pélerins. Ces deux places couvroient celle de saint Jean d'Acre, & servoient en même temps à étendre les contributions sur les terres qu'occupoient alors les Infideles.

Après cette expédition, le Roi, le Duc d'Autriche, les deux Grands-Maî-

tres, & le Maître des Teutoniques retournerent à saint Jean d'Acre, où ils virent arriver presque en même temps une flotte considérable d'Allemands, de Frisons & de Hollandois, commandés par Guillaume I, Comte de Hollande, dont le secours remplaçoit heureusement celui qu'on venoit de perdre par le départ précipité du Roi de Hongrie. Guérin de Montaigu.

Le Roi de Jérusalem se voyant soutenu par ces Croisés, & ayant appris qu'on préparoit encore une nouvelle armée dans la plupart des ports d'Italie, résolut de porter la guerre dans l'Egypte, pour obliger les Infideles à abandonner la Palestine; & dans un grand conseil où se trouva le Roi, le Duc d'Autriche, les Grands-Maîtres & les Evêques, on convint de faire le siege de Damiette, la place de ce royaume la plus réguliérement fortifiée. Cette résolution étant prise, on embarqua les troupes vers la fin de Mai: on mit à la voile; l'armée chrétienne en trois jours se trouva en Egypte, & fit sa descente sans opposition dans un endroit situé à l'Occident de Damiette, & qui n'en étoit séparé que par un bras du Nil.

Les Chrétiens ne trouverent d'abord de résistance que dans une grosse tour ou château, revêtu de toutes les fortifications que l'art avoit pu inventer, construit au milieu de ce bras du Nil,

Guérin de Montaigu.

& dont la garnison se défendit avec beaucoup de courage. Mon dessein n'est pas d'entrer dans le détail de tout ce qui se passa à l'attaque de cet ouvrage avancé qui couvroit la ville de Damiette : je me contenterai d'observer, après Matthieu Paris, que les Chevaliers de saint Jean y soutinrent leur réputation ordinaire. Ces Religieux guerriers, après avoir attaché deux vaisseaux ensemble pour les rendre plus fermes, s'avancent fiérement, appuient leurs échelles d'une main hardie, montent au travers des feux, des dards & des pierres ; & sans s'étonner de la chûte de leurs compagnons, ils tachent de gagner le haut de la muraille ; mais le mât d'un de ces vaisseaux s'étant rompu, brisa les échelles ; & la plupart des Chevaliers tomberent dans l'eau, & accablés du poids de leurs armes, furent noyés (1). La perte de ces braves soldats ne rallentit point le courage de leurs confreres & des Croisés : on revint à l'escalade plusieurs fois ; mais toujours sans succès. Enfin les Allemands approcherent des murailles une machine d'une nouvelle invention, à la faveur de laquelle ils se rendirent

(1) *Hospitalariorum, proh dolor ! scala confracta, simili modo cum malo cecidit, & milites strenuos & alios armatos in Nilum demersit. Matt. Paris ad ann.* 1218. *t.* 2. *p.* 301.

maîtres

maîtres de cette tour, dont la prise faci- litoit l'attaque de la ville. Guérin de Montaigu.

On prétend que le Sultan, qui prévoyoit que la perte de cet ouvrage avancé entraîneroit celle de Damiette, en mourut de chagrin. Les Historiens Latins nomment ce Sultan Safadin, & les Arabes Melic-el-adel-Aboubecre, fils de Job : il avoit quinze fils, & quelque temps avant sa mort il avoit partagé ses états entre les six premiers. Melic-el-Camel, l'aîné de tous, eut l'Egypte, & Coradin la Syrie : Haran, ville de la Mésopotamie, fut le partage d'Achrof, & Brosta en Arabie, celui de Salech-Ismaël : les deux suivants eurent aussi quelques places pour leur apanage. Les neuf autres resterent dans les états & sous la puissance de leurs freres aînés ; & pour leur aider à subsister, Safadin en avoit établi deux dans Jérusalem, où ils jouissoient du tribut que les Chrétiens d'Occident payoient à la porte de cette ville. Deux autres faisoient la même fonction à la Mecque, & jouissoient pareillement des revenus que produisoient les offrandes des Pélerins mahométans qui y venoient en foule de l'Asie & de l'Afrique. A l'égard des cinq derniers, apparemment qu'on leur avoit assigné quelques pensions conformes à leur naissance, & au rang qu'ils tenoient dans l'état.

Guérin de Montaigu.

Cependant les Chrétiens continuoient le siege de Damiette avec beaucoup d'ardeur, & ils reçurent en ce temps-là de nouveaux secours de l'Occident. Une croisade, composée d'Italiens, de Français, d'Allemands & d'Anglois, arriva en Egypte, & se rendit au camp. Le Pape avoit mis à la tête de cette armée, en qualité de Légat du Saint Siege, le Cardinal d'Albano, Prélat fier & hautain, plein de présomption, & qui vouloit que son avis l'emportât toujours dans le Conseil de guerre, sur le sentiment même du Roi & de ses Généraux; comme si le Pape, avec les Bulles de sa légation, avoit pu donner à un Cardinal la capacité d'un grand Capitaine. Le Sultan d'Egypte appella de son côté à son secours le Sultan de Syrie son frere, Prince qui aimoit la guerre, & qui la faisoit heureusement; mais cruel, sanguinaire, & celui des enfants de Saladin qui lui ressembloit le plus, autant par ses vices que par sa valeur.

Ce jeune Sultan, outre l'armée qu'il commandoit en personne, fit encore de nouvelles levées; & avant que de partir pour l'Egypte, il ruina les fortifications de Jérusalem, en fit abattre les murailles, soit pour grossir son armée de la garnison qu'il en tira, soit pour prévenir les Chrétiens, & dans la crain-

te, s'ils prenoient la ville de Damiette, qu'ils ne revinssent dans la Palestine, & qu'ils ne se fortifiassent dans la capitale, l'objet principal de leurs armements & de toutes leurs entreprises. Guérin de Montaigu.

Ce Prince passa ensuite, en vingt jours, le désert qui sépare ce royaume de l'Egypte, & joignit le Sultan Camel son frere aîné, qui s'étoit avancé au-devant de lui : après cette jonction, ils s'approcherent du camp des Chrétiens, pour tâcher de faire lever le siege. Les assiégés faisoient tous les jours des sorties avec toutes leurs forces, & il falloit en même temps soutenir les attaques des deux Sultans, qui tentoient toutes sortes de moyens pour jetter du secours dans la place.

L'Historien Anglois que j'ai déjà cité, nous apprend que les trois Ordres (1) militaires étoient presque les seuls qui fissent face de tous côtés aux ennemis; qu'ils étoient comme un mur d'airain qui couvroit en tout temps les soldats Chrétiens; que les Hospitaliers combat-

(1) *Rex verò Jerusalem cum Templariis, & Domo Teutonicorum, & Hospitalis sancti Joannis, impetum paganorum sustinuerunt, & pro muro fuerunt fugientibus, quoties illis suas facies ostendebant.* Matthieu Paris, in Henr. III. ad annum 1219.

Templarii triginta tres capti sunt, vel interfecti cum Marechallo Hospitalis sancti Joannis, fratribus quibusdam ejusdem domûs. Idem. t. 3. p. 306.

Guérin de Montaigu.

toient toujours avec une valeur extraordinaire ; que dans la derniere sortie qui précéda la prise de cette place, le Maréchal de cet Ordre fut tué à la tête de sa compagnie ; que plusieurs des Chevaliers eurent le même sort, & que quelques-uns furent faits prisonniers.

Le Sultan voyant avec douleur qu'il ne pouvoit venir à bout de faire lever le siege, pour obtenir la paix, & sauver Damiette, la clef de son royaume, il offrit aux Chrétiens de leur rendre la vraie croix, qui avoit été prise à la bataille de Thibériade, de remettre aux Croisés la ville de Jérusalem, & de fournir même l'argent nécessaire pour en relever les murailles & rétablir les fortifications. Il offroit encore le château de Thoron & quelques autres places; mais il prétendoit garder Carac & Montréal, deux forteresses situées à l'entrée de l'Arabie, dont les garnisons chrétiennes dans leurs courses enlevoient auparavant des caravanes qui alloient par dévotion à la Mecque; & ce Prince religieux selon les principes de sa secte, aimoit mieux s'assujettir à payer un tribut annuel, que de rendre deux places dont les soldats pouvoient troubler les Mahométans dans l'exercice de cette partie de leur religion.

Pour peu qu'on soit instruit du ca-

raćtere & des mœurs de ces nations différentes, on ne peut regarder de part & d'autre ces guerres qui durerent si long-temps, que comme des guerres de Religion; & tant à l'égard des Infideles que par rapport aux Chrétiens, les uns & les autres avoient chacun pour objet d'une partie de leur culte, de visiter au moins une fois en leur vie le tombeau de l'Auteur de leur Religion. Les Papes & les Califes attachoient également des récompenses spirituelles à ces pieuses courses. S'il venoit d'Occident une foule de Pélerins chrétiens au Saint Sépulcre, la Mecque n'attiroit pas moins de Musulmans de l'Asie & de l'Afrique; & l'erreur se couvroit des mêmes motifs que la vérité. Guérin de Montaigu.

Tel étoit l'intérêt que prenoit le Sultan à conserver les châteaux de Carac & de Montréal; à cet article près, ce Prince étoit résolu de céder beaucoup aux Chrétiens pour les engager à lever le siege de devant Damiette. Le Roi de Jérusalem de son côté étoit d'avis d'accepter des conditions qui remplissoient les vœux de la Croisade; mais le Légat, qui avoit pris une autorité sans bornes dans l'armée, soutint qu'il falloit rejetter les propositions du Sultan, & que le moment étoit venu de conquérir toute l'Egypte, dont le royaume de Jérusalem suivroit la destinée. Le sen-

Guérin de Montaigu. timent de l'impérieux Légat prévalut dans le Conseil de guerre sur celui du Roi de Jérusalem, qui chagrin de ne se pas voir maître de ses propres troupes, sous prétexte de faire venir de nouveaux secours, se retira à Saint Jean d'Acre. Cependant le succès sembla d'abord justifier l'avis du Légat; Damiette fut emportée dans une attaque faite de nuit, ou plutôt elle se trouva prise par le défaut des combattants: habitants & soldats, tout étoit péri dans les combats, ou par la famine & la disette des vivres; plus de quatre-vingt mille hommes moururent dans la place pendant le siege. Les Chrétiens, en entrant dans la ville, ne trouverent partout qu'une affreuse solitude, & le peu d'habitants qu'on rencontra dans quelques maisons, n'y étoient restés que parce qu'ils étoient si foibles, qu'ils n'avoient pas eu la force d'en sortir. Le Cardinal Jacques de Vitry, qui se trouva à ce siege, acheta de ses deniers un grand nombre d'enfants à la mamelle, qu'il réserva pour le Baptême; mais dont plus de cinq cents, dit-il, moururent peu après, apparemment de
1220. la famine qu'eux ou leurs meres avoient soufferte.

Le Légat fier de cet heureux succès, & se voyant maître absolu de l'armée, la fit avancer dans le cœur de l'Egypte,

contre l'avis de tous les Chefs, & il l'engagea entre les branches du Nil. Le Sultan en ouvrit les digues ; le fleuve inonda l'endroit où les Chrétiens étoient campés : ils se trouverent enfermés dans une isle, avec aussi peu de moyen d'y subsister que de s'en tirer ; la faim succéda bientôt à ce premier malheur, & l'armée, prête à périr, fut obligée de faire une treve de huit ans avec les Infideles. Il fallut pour obtenir du pain, & la liberté de se retirer, quitter Damiette, & livrer tous les esclaves ou les prisonniers qui étoient à Acre & dans Tyr. Les Sarrasins de leur côté s'engagerent de rendre la vraie Croix, & ce qu'il y avoit de captifs dans Babylone d'Egypte, ou le Caire, & à Damas ; de conduire l'armée en sûreté, & de la fournir de vivres pendant la retraite. Tout fut exécuté de bonne foi de part & d'autre, si on en excepte la restitution de la vraie Croix, que les Infideles avoient apparemment perdue. L'armée Chrétienne se dissipa après cet accident, & la présomption du Légat empêcha le Roi de Jérusalem de recouvrer son royaume.

Guérin de Montaigu.

Cependant, comme dans les malheurs publics, chacun tâche de se disculper aux dépens des autres, les ennemis particuliers des Chevaliers de Saint Jean & des Templiers, les accuserent

Guérin de Montaigu.

auprès du Pape Honoré III, d'avoir détourné à leur profit les grandes sommes qui étoient passées de l'Europe dans la Palestine pour les frais de cette Croisade & pour la subsistance de l'armée. Cette calomnie se répandit dans la plupart des états chrétiens; le Pape crut être obligé d'en faire informer, & il en écrivit au Légat, au Patriarche & aux principaux Chefs de l'armée. On fit des informations secretes & publiques, & qui n'aboutirent qu'à la confusion des calomniateurs; le Légat, le Patriarche, le Duc d'Autriche & les principaux Officiers de l'armée, récrivirent au souverain Pontife qu'ils avoient vu avec douleur l'horrible calomnie dont on avoit tâché de noircir la réputation des Ordres militaires; qu'ils étoient au contraire témoins que ces généreux Chevaliers avoient épuisé les biens des deux maisons pour fournir à la dépense du siege; que l'Ordre de Saint Jean seul avoit donné plus de 8000 bysantins, qu'il avoit perdu un grand nombre de ses Chevaliers, & que, suivant l'esprit de leur institut, ils avoient prodigué leurs vies & leurs biens pour la défense des Chrétiens. Le Pape étant instruit de la vérité, & pour rendre la justice qu'il devoit à ces Chevaliers, ordonna au Légat de publier lui-même de sa part leur innocence. Ce Pontife

écrivit en même temps aux Evêques de France, d'Angleterre & de Sicile qu'ils prissent soin, chacun dans leurs dioceses, de détruire une si noire calomnie (1) : *Nous voulons*, ajoute le Pape, *que vous les honoriez, & que vous les aimiez : & nous vous commandons de faire connoître à tout le monde l'innocence de ces intrépides défenseurs de la foi chrétienne.* Guérin de Montaigu.

On ne pouvoit en ce temps-là donner une preuve plus sûre de la pureté de sa foi & de son attachement au Saint-Siege, qu'en prenant l'habit d'un des ordres militaires : la plupart même des Princes & des plus grands Seigneurs vouloient mourir, & être ensevelis avec la croix. C'est ainsi qu'en usa Raimond, Comte de Toulouse, Marquis de Provence. On sçait que ce Prince, un des plus grands & des plus puissants feudataires de la couronne de France, soupçonné d'avoir fait périr un Légat du Pape, & de favoriser les Albigeois, avoit été enveloppé dans une excommunication prononcée contre ces hérétiques ses sujets, &, en conséquence, privé de la plus grande partie de ses états. Il

(1) *Volumus & præcipimus ut eos tanquam veros Christi athletas, & præcipuos Christianæ fidei defensores studeatis honorare, diligere, ac fovere, eorum super hoc declarantes innocentiam, & fidei virtutis constantiam prædicantes.* In archivo Vaticano, ex Registro Honorii 3, tom. 2, fol. 10.

Guérin de Montaigu. n'y avoit eu rien de si humiliant dans la pénitence canonique, à quoi il ne se fût soumis pour s'affranchir de ce funeste lien ; mais ceux qui avoient profité de sa dépouille, lui tenoient les portes de l'Eglise fermées, de peur de lui ouvrir celles de ses Etats. Ils l'auroient volontiers reconnu pour Catholique, s'il eût pu se résoudre à renoncer au Comté de Toulouse : enfin, ce Prince, qui avoit tant d'intérêt de conserver au jeune Raimond son fils, les Etats qu'il tenoit de ses ancêtres, crut trouver plus d'accès & de facilité auprès du Pape, qu'auprès de ses Légats & de ses Ministres, & il entreprit le voyage de Rome. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il fit demander une audience au Pape, & l'obtint facilement. Le Pape considérant la naissance, la dignité & l'âge de ce Prince, le reçut en plein consistoire. Raimond, après avoir parlé de la grandeur de ses ancêtres, de leurs vertus & de la pureté de leur religion, fit ensuite sa confession de foi, & en mettant la main sur sa poitrine, pour affirmer la vérité de son discours, il protesta par tout ce qu'un Chrétien devoit avoir de plus cher, qu'il ne s'étoit jamais éloigné des principes de la foi & de la soumission qu'il devoit au Vicaire de JESUS-CHRIST. De-là il passa à la pénitence honteuse que les Légats lui avoient

imposée, & qu'il avoit essuyée dans la ville de Saint-Gilles, où, à la vue de ses sujets, il avoit été traîné la corde au col, & fouetté d'une maniere si ignominieuse. Il dénia hautement le meurtre du Légat qui en avoit été le motif, & il finit en se plaignant de Simon de Montfort, Général de la Ligue contre les Albigeois, qui sous le voie de la religion, ne cherchoit qu'à se faire un grand établissement dans le Languedoc. Guérin de Montaigu.

On prétend que le Pape, au récit des malheurs de ce Prince, ne put retenir ses larmes, & qu'il écrivit même en sa faveur à ses Légats; mais, soit qu'ils fussent persuadés que Raimond dans le fond de son cœur étoit hérétique, soit qu'ils ne prétendissent qu'à perpétuer une inquisition dont ils avoient toute l'autorité, ils eurent peu d'égard aux ordres du Pape. Ce Prince, pour détromper au moins le public, quelque temps après son retour d'Italie, déclara, par un acte public & authentique, qu'il s'engageoit de prendre l'habit & la croix des Hospitaliers, & qu'en cas qu'il fût prévenu par la mort, son intention étoit qu'on l'enterrât dans l'Eglise des Hospitaliers de Toulouse: il n'y avoit pas dans ce siecle de marque plus authentique d'une parfaite catholicité.

Son Historien rapporte que depuis ce

Guérin de Montaigu.

temps-là, ce Prince, à l'exemple des Hospitaliers, nourrissoit tous les jours un certain nombre de pauvres, & qu'il les faisoit revêtir tous les ans. On le voyoit, dit-il, tous les matins à la porte de l'Eglise de Notre-Dame de la Daurade, à genoux & nue tête, faire de longues & ferventes prieres, & enfin pratiquer tous les exercices d'un véritable Hospitalier. Ce fut dans cette disposition qu'il fut surpris d'une attaque d'apoplexie; il envoya chercher, sur le champ, Jourdain, Abbé de de saint Sernin, pour le réconcilier à l'Eglise, & lui administrer les Sacrements; & on avertit en même temps les Hospitaliers de Toulouse de l'extrêmité à laquelle ce Prince étoit réduit. Mais, quand l'Abbé de saint Sernin arriva, il avoit déjà perdu la parole; cependant il levoit les yeux au ciel; ses mains étoient jointes; il donnoit tous les signes de pénitence qu'on peut exiger d'un bon Chrétien, & on lisoit sur son visage les mouvements de son cœur. Les Chevaliers de saint Jean étant accourus, jetterent sur lui un manteau de l'Ordre qu'on voulut retirer, sous prétexte de l'excommunication; mais le Comte le retint avec les mains, & il baisoit dévotemant la croix cousue sur ce manteau; il mourut un moment après: & l'Abbé de saint Sernin, quoiqu'effrayé des foudres du Vatican qu'on avoit lancés contre ce Prince, ne

put s'empêcher de dire aux assistants : *Priez Dieu pour lui, je le crois sauvé* : il prétendoit même retenir son corps, parce qu'il étoit mort dans sa paroisse. Mais le jeune Prince voulut qu'on suivît les intentions de son pere ; les Hospitaliers l'emporterent dans leur maison, où il avoit élu sa sépulture. Cependant, à cause de l'excommunication, ils n'oserent l'enterrer dans leur Eglise ; mais ils le mirent décemment dans un cerceuil où l'on trouva encore son crâne entier en 1630.

Guérin de Montaigu.

La France perdit, l'année suivante, le Roi Philippe II, & l'Ordre des Hospitaliers un zélé bienfaicteur. Ce Prince étant tombé malade, & se sentant affoibli, fit son testament. Parmi un grand nombre de legs pieux, il donna cent mille livres au Roi de Jérusalem pour la défense de la Terre-Sainte, & pareille somme aux Hospitaliers de saint Jean & aux Templiers (1). Frere Guérin ou Guarin, premier Ministre, qui avoit inspiré à ce Prince de si saintes dispositions, en fut nommé exécuteur avec Barthelemi de

1222. 14 Juillet. Voyez le Miroir hist. l. 12, c. 15, p. 169.

(1) *Rex Philippus viam universæ carnis ingreditur relinquens tria millia librorum Parisiensium in subsidium Terræ-Sanctæ, centum millia in manibus Regis Joannis, & centum millia in manibus Magistri Hospitalis, & centum millia in manibus Magistri Templi.* Sanut. l. 3, c. 10, p. 210.

Guérin de Montaigu. Roye, chambrier ou chambellan de France, & frere Aimar, tréforier du Temple. La Reine, après la mort de fon mari, fonda à Corbeil un prieuré pour treize Chapelains de l'Ordre des Hofpitaliers, à condition d'y célébrer tous les jours trois meffes pour le repos de l'ame de ce grand Prince. La fondation fut agréée par le Grand-Maître de Montaigu, & par le Confeil de l'Ordre, & confirmée par les Bulles du Pape Honoré III.

1223. Cependant, comme l'affaire de la Terre-Sainte étoit alors l'affaire de toute la Chrétienté, il fe tint à Ferentino dans la Campanie, une célebre affemblée pour délibérer fur le fecours qu'on y feroit paffer. Le Pape Honoré III & l'Empereur Frédéric II s'y rendirent, l'un de Rome, & l'autre de fon royaume de Sicile; & on vit arriver d'outre-mer Jean, Roi de Jérufalem, le Patriarche de cette ville, le Légat Pélage, l'Evêque de Bethléem, frere Guérin de Montaigu, Grand-Maître des Hofpitaliers, un Commandeur des Templiers, & Hermand de Saltza, quatrieme Maître des Teutoniques, ou Chevaliers Allemands. Le Pape preffa l'Empereur d'accomplir la promeffe qu'il avoit faite en prenant la croix, de conduire lui-même un puiffant fecours à la Terre-Sainte; &, pour l'y engager, l'Impératrice Conftance fa femme étant morte,

Hermand de Saltza lui proposa d'épouser la Princesse Yolante, fille unique & heritiere du Roi de Jérusalem. Le Maître des Teutoniques conduisit cette négociation avec tant d'habileté, que ce mariage fut arrêté, & l'Empereur promit, avec serment, de passer en Palestine, de la saint Jean prochaine, en deux ans. Il épousa depuis la Princesse ; mais, contre la parole expresse qu'il avoit donnée au Roi de Jérusalem, de le laisser jouir sa vie durant de cet Etat, il l'engagea, par une abdication forcée, à lui céder la couronne. Honoré fut médiateur de cette grande affaire. L'intérêt des souverains Pontifes étoit d'éloigner de l'Europe, & sur-tout de l'Italie, ceux qui en étoient les Souverains. Le voyage & la résidence de l'Empereur en Asie, le débarrassoit de la présence d'un Prince puissant, & qui ne vouloit rien relâcher de son autorité souveraine ; ainsi trouvant son intérêt dans l'éloignement de Fréderic, & pour adoucir aux yeux de Brienne ce qu'un procédé si dur avoit d'odieux, il lui représenta qu'un Prince aussi puissant que Fréderic, défendroit la Terre-Sainte avec bien plus de zele & de chaleur, & qu'il feroit bien de plus puissants efforts, s'il combattoit pour ses propres intérêts, que s'il ne s'agissoit de défendre une couronne qu'il verroit

Guérin de Montaigu.

Guérin de Montaigu.

sur la tête d'un autre, & dont même il n'envisageroit la succession que dans un grand éloignement. Jean de Brienne consentit à ce qu'il ne pouvoit empêcher.

Le Pape ne manqua pas de faire part ensuite de cette nouvelle disposition à la plupart des Souverains de l'Europe, pour lui servir comme de témoins des engagements que prenoit l'Empereur. L'ancien Roi de Jérusalem & le Grand-Maître des Hospitaliers parcoururent ensuite la France, l'Espagne, l'Angleterre & l'Allemagne pour en tirer du secours. La France fournit sur le champ tout l'argent que Philippe-Auguste avoit légué par son testament pour une si sainte entreprise. Thibaud, Comte de Champagne, & Roi de Navarre, auquel se joignit Pierre de Dreux, auparavant Comte de Bretagne, & différents Seigneurs François; Richard, Comte de Cornouailles, frere de Henri III, Roi d'Angleterre, & un grand nombre de Gentilshommes Anglois se croiserent; mais la plupart ne partirent pour la Terre-Sainte qu'en différents temps. L'Empereur les avoit fait précéder par ses Lieutenants, à la tête de puissants corps de troupes, en attendant, disoit-il, qu'il pût y aller en personne. Mais, comme la Palestine étoit alors privée de la présence

de son Roi, & sans un chef assez autorisé, la plupart de ces secours devenoient inutiles par les différentes vues des Commandants. Il n'y avoit point de dessein suivi; l'un faisoit une treve avec les Infideles, & l'autre la rompoit sans égard au tort qu'une pareille conduite faisoit aux affaires & à la reputation des Chrétiens. Les Ordres militaires étoient même toujours divisés; chacun ne tendoit qu'à ses fins; & quand le Grand-Maître des Hospitaliers fut de retour à saint Jean d'Acre, il trouva la Palestine presque sans gouvernement, & privée de ce lien si nécessaire dans la société civile, & qui fait concourir tous les membres au bien commun de l'état. Guérin de Montaigu.

Le Comte de Tripoli, Prince féroce & entreprenant, s'étoit prévalu de son absence pour s'emparer de différents châteaux qui appartenoient à l'Ordre, ou dont ils avoient la garde (1). Il prit encore une maison qu'ils avoient à Tripoli, où il fit écorcher tout vif un de ces Chevaliers, & poignarder un autre qui s'opposoit

(1) *Domum ipsam quam ipsi habent apud Tripolium capiens violenter, rabie concitatus diabolicâ, unum ex ipsis excoriati, & alium, ut dicitur, occidi fecit, præter id quod quibusdam eorum crudeliter & inhonestè tractatis damna eis gravia & injurias irrogavit.* Rainaldi, tom. 13. 1226. num. 55, 56, 57. pag. 638 & 639.

Guérin de Montaigu.

à ces violences. Le Grand-Maitre à son retour lui demanda raison de ces cruautés; mais n'en ayant pu obtenir justice, il en écrivit au Pape, qui employa inutilement auprès du Comte ses remontrances & ses offices. Il fallut que le souverain Pontife en vînt jusqu'à l'excommunication, sans le pouvoir fléchir. Pour lors le Grand-Maitre, avec la permission du Pape, étant entré dans les états du Comte, à la tête des Hospitaliers, la vue de ces troupes fit plus d'impression sur ce Prince cruel & farouche, que tous les foudres du Vatican. Raimond fit une satisfaction convenable à l'Ordre pour tant de violences, & rendit tout ce qu'il avoit usurpé. Le Grand-Maître, à la priere du Pape, jetta une partie de ses forces dans l'isle de Chypre, sous prétexte que les côtes en étoient souvent infestées par des corsaires. Mais le véritable motif étoit d'empêcher en même temps que Raimond, Prince d'Antioche, qui avoit épousé la Reine Alix, veuve du Roi Hugues, ne s'emparât de cet état, au préjudice de Henri qui étoit encore mineur.

Sanut, liv. 3, c. 10, p. 221.

L'Empereur étant occupé en Lombardie, contre des villes rebelles qui avoient fait une ligue pour se soustraire à son autorité, demanda au souverain Pontife un délai de deux ans pour son voyage de la Terre-Sainte. Le

Pape le lui accorda aux conditions suivantes : que dans le terme des deux ans finissant au mois d'Août, il y passeroit en personne ; que pendant les deux années suivantes, il y entretiendroit deux mille Chevaliers ; qu'en trois fois différentes il feroit les frais du passage en faveur de deux mille autres Chevaliers, avec leurs équipages à trois chevaux par Chevalier : qu'il tiendroit dans le port de Saint-Jean d'Acre cinquante galeres bien équipées : qu'il déposeroit entre les mains de Jean de Brienne, du Patriarche & du Maître de l'Ordre des Teutoniques, cent mille onces d'or pour les frais de cet armement ; & que s'il arrivoit que Dieu disposât de lui avant qu'il eût pu passer à la Terre-Sainte, ou que son voyage fût différé, on emploieroit cette grande somme suivant l'avis des grands-Maîtres des Hospitaliers & des Templiers : toutes conditions auxquelles l'Empereur se soumit, comme il paroît dans le diplôme de ce Prince rapporté par Rainaldi (1). Guérin de Montaigu.

(1) *Et si nos, quod Deus avertat, in terrâ illâ vel citrà ante passagium memoratum obire contigerit, vel altas quâcumque de causâ forsitan non transierimus, Rex & Patriarcha, & Magister domûs Teutonicorum ad laudem & consilium Magistrorum Hospitalis & Templi, ac aliorum proborum hominum de terrâ, expendent eamdem pecuniam bonâ fide sicut meliùs viderint expedire utilitati Terræ-Sanctæ.* Rain. tom 13, ad an. 1225. num. 4. pag. 347.

Guérin de Montaigu.

Ce Prince ayant obtenu le délai qu'il avoit demandé, l'employa de bonne foi à faire des préparatifs convenables à une si grande entreprise. On arma par son ordre dans les ports des royaumes de Naples & de Sicile, jusqu'à cent galeres & cinquante vaisseaux : & plusieurs Princes d'Allemagne, & un nombre infini de Croisés, se rendirent à Brindes. Enfin, dans le terme dont l'Empereur étoit convenu avec le Pape, il s'embarqua à la mi-Août de l'année 1227, avec une flotte qui portoit près de quarante mille hommes. L'Empereur, après trois jours de navigation, tomba malade, aussi bien que plusieurs Princes & Seigneurs de la Cour, & entre autres le Landgrave de Hesse. La maladie de ce Landgrave devenant périlleuse, les Médecins crurent que l'air de la terre seroit plus favorable aux malades que tous les remedes de leur art : on débarqua dans le port de Tarente, où le Landgrave mourut, laissant veuve son épouse Elisabeth, fille d'André, Roi de Hongrie, Princesse âgée seulement de vingt ans, & d'une grand vertu.

L'Empereur en fut quitte pour quelque accès de fievre ; mais le Pape Grégoire IX, qui venoit de succéder à Honoré III, Pontife qui traitoit les Souverains avec hauteur, persuadé, malgré la mort du Landgrave, que la maladie

de l'Empereur étoit feinte, l'excommunia solemnellement dans la grande Eglise d'Agnani, où il se trouvoit alors. Le souverain Pontife fit précéder cette funeste cérémonie par un sermon, où il prit pour texte ces paroles de l'Evangile : *Il est nécessaire qu'il arrive des scandales ;* & s'étant fort étendu sur la victoire que saint Michel avoit remportée sur le dragon, il tomba tout court sur l'excommunication qu'il alloit fulminer contre l'Empereur. Je rapporte cet échantillon du style de ce Pape, parce que le style fait souvent connoître l'esprit & le caractere de chaque siecle. Guérin de Montaign.

Grégoire écrivit ensuite une lettre circulaire à tous les Evêques, pour leur faire part de la sévérité dont il avoit cru devoir user à l'égard de ce Prince : *Il avoit pris*, dit-il dans cette lettre, *pour dernier terme de son départ le mois d'Août de l'année* 1227, *& à peine a-t-il tenu la mer pendant quelques jours que, sous prétexte de maladie, il a débarqué, & est retourné pour jouir à l'ordinaire d'une vie oisive.* Ce Pontife, écrivant en particulier aux Evêques de la Pouille, leur dit: *Voyant que l'Empereur Fréderic négligeoit son salut, & différoit d'accomplir le vœu qu'il avoit fait de passer à la Terre-Sainte, nous avons tiré contre lui le glaive médecinal de saint Pierre, publiant en esprit de douceur la Sentence d'excommunication.*

Guérin de Montaigu.

L'Empereur surpris & irrité de la conduite du Pape, envoya de son côté une Lettre patente en forme de manifeste à tous les Souverains de la Chrétienté, dans laquelle, après avoir pris Dieu à témoin de la maladie qui l'avoit forcé à débarquer, il se plaint amérement de la précipitation du Pape ; & il déclaroit qu'il se remettroit en mer si-tôt qu'il auroit recouvré sa santé. Dans la lettre qu'il écrivoit en particulier au Roi d'Angleterre, & que Matthieu Paris nous a conservée, il se répand en invectives contre la Cour de Rome : *Les Romains*, dit-il, *brûlent d'une telle passion d'amasser de l'argent de tous les pays de la Chrétienté, qu'après avoir épuisé les biens des églises particulieres, ils n'ont point de honte de dépouiller les Princes souverains, & tâchent de rendre les têtes couronnées tributaires. Vous en avez vous-même*, dit-il au Roi d'Angleterre, *une preuve bien sensible dans la personne du Roi Jean votre pere. Vous avez l'exemple du Comte de Toulouse, & de tant d'autres Princes dont ils ont mis les états en interdit, & qu'ils n'ont jamais voulu lever jusqu'à ce qu'ils aient pris des fers, & se soient soumis à la servitude. Que ne peut-on pas dire des exactions inouies qu'ils exercent sur le Clergé, & des usures manifestes ou palliées dont ils infectent tout le monde Chrétien : & au travers de ces briganda-*

ges, ces sangsues veulent faire passer la Cour de Rome pour l'Eglise notre mere. L'esprit & la conduite de l'un & de l'autre nous en apprend la différence ; la Cour de Rome envoie de tous côtés des Légats, avec pouvoir de punir, de suspendre & d'excommunier : au lieu que la véritable Eglise, remplie d'un esprit de charité, n'en envoie que pour répandre la parole de Dieu ; l'un ne cherche qu'à amasser de l'argent, & à recueillir ce qu'elle n'a point semé, & l'autre à déposer des trésors dans de saints monasteres pour la nourriture des pauvres & des pélerins ; & maintenant ces Romains, indignes de ce grand nom, sans courage & même sans noblesse, enflés seulement d'une vaine science, veulent s'élever au dessus d s Rois & des Empereurs. Enfin, ajoute ce Prince, *l'Eglise a été fondée sur la pauvreté & la simplicité, & personne ne peut lui donner d'autre fond ment que celui qui a été mis de la main de* JESUS-CHRIST, *qui en est en même temps la pierre fondamentale & l'architecte* (1). Guérin de Montaigu.

Quoiqu'on ne puisse pas excuser l'aigreur dont cette lettre est remplie, il est pourtant certain que les Papes se servirent souvent du pieux prétexte des Croisades pour tenir les Princes &

(1) *Sed aliud fundamentum nemo potest ponere, præter illud quod positum est à Domino Jesu ac stabilitum.* Matt. Paris in Henr. III. an. 1228. p. 347 & 348.

Guérin de Montaigu.

leurs sujets dans la dépendance de la Cour de Rome. Il n'est pas moins vrai aussi que la plupart des Souverains de leur côté n'étoient pas fâchés de voir les Ducs, les Comtes, & les autres grands vassaux de leurs couronnes s'éloigner pour ces expéditions lointaines, & leur laisser par leur absence, souvent suivie de leur mort, une autorité plus absolue dans leurs états : c'est ainsi que l'intérêt & l'ambition tournoient à leur profit une institution sainte, qui dans son origine n'avoit eu pour objet que de délivrer les églises de l'Orient de la tyrannie des Infideles.

Cependant Frere Guérin de Montaigu, Grand-Maître des Hospitaliers, celui des Templiers, & la plupart des Prélats de la Palestine, écrivirent au Pape qu'ils étoient dans une désolation extrême de n'avoir point vu arriver l'Empereur au passage du mois d'Août. *Les Croisés*, disoient-ils, *qui étoient venus en Syrie, au nombre de près de quarante mille hommes, sont repassés en Occident sur les mêmes vaisseaux qui les avoient amenés ; il n'est resté qu'environ huit cents Chevaliers, qui tous demandent leur congé, ou qu'on rompe la treve. On a tenu conseil à ce sujet, & le Duc de Limbourg, qui commande ici pour l'Empereur, étoit d'avis qu'on recommençât la guerre : mais on lui a représenté, qu'avec*

qu'avec des forces si inférieures à celles des Sarrasins il seroit dangereux de l'entreprendre, & encore moins honnête de violer un traité confirmé par des serments solemnels. Ceux du Conseil qui étoient de l'avis du Duc, ont repliqué que le Pape ayant généralement excommunié tous les Croisés qui ne se rendroient pas à la Terre-Sainte, quoiqu'il n'ignorât pas que la treve devoit durer encore deux ans, c'étoit une preuve que le chef visible de l'Eglise ne prétendoit pas qu'on la dût garder. Sur cela, on a résolu de marcher à Jérusalem, & pour en faciliter les approches & la conquête, il a été arrêté qu'on s'assureroit de Césarée & de Jaffa, dont il faudroit ensuite relever les fortifications. Guérin de Montaigu.

Cette lettre finit par des instances très-pressantes pour obtenir de nouveaux secours : le Pape inséra une copie de cette lettre dans une des siennes qu'il adressoit à toute la Chrétienté, en date du vingt-troisieme Décembre 1227 : d'où il n'est pas difficile de conclure que son intention étoit qu'on rompît la treve faite avec les Infideles.

Cependant il continuoit à fulminer contre l'Empereur avec plus d'animosité que de zele : il l'excommunia même de nouveau le jour du Jeudi-Saint. Mais les Barons Romains & tout le peuple 1228. 13 Mars.

Guérin de Montaigu. scandalisés de la passion de ce Pontife, & qu'il traitât si indignement un Empereur Chrétien & un Roi des Romains, prirent les armes en sa faveur. Le Pape, qui vit avec douleur qu'il n'étoit pas le plus fort dans la capitale du monde Chrétien, fut obligé de se retirer à Pérouse avec toute sa Cour. L'Empereur ne se contenta pas de l'avoir chassé de Rome; ce Prince, naturellement cruel & vindicatif, maltraita tous ceux qu'il soupçonna d'être attachés au souverain Pontife; les Hospitaliers & les Templiers, dévoués aux intérêts du Saint Siege, éprouverent dans les états que l'Empereur possédoit en Italie de cruelles persécutions de la part de ses Officiers: sous différents prétextes, on chassa ces Chevaliers des terres qu'ils possédoient; on leur enleva jusqu'à leurs esclaves, & l'on pilla leurs maisons. L'Empereur n'en demeura pas-là, & pour faire sentir au Pape combien il s'en tenoit offensé, il envoya des troupes dans ses états, qui ravagerent la Marche d'Ancône & le Patrimoine de Saint Pierre: & comme s'il eût voulu insulter à la puissance des clefs, il se servit pour cette expédition de soldats Sarrasins ses sujets en Sicile, que leur incrédulité mettoit hors d'atteinte de l'excommunication.

C'est ce que nous apprenons d'une lettre du Pape adressée aux Evêques

de la Pouille : *Afin*, dit ce Pontife, *de ne point paroître ménager les hommes au préjudice des intérêts de l'Eglise, nous avons excommunié solemnellement Frédéric, Empereur, pour n'avoir pas passé à la Terre-Sainte, ni fourni les troupes & l'argent qu'il avoit promis* (1), *& pour avoir dépouillé les Hospitaliers & les Templiers des biens qu'ils possédoient dans le royaume de Sicile. Nous avons ajouté à l'excommunication un interdit général sur toutes les églises où il se présentera pour assister au service divin ; & si, malgré nos justes défenses, il y assiste, nous procéderons de nouveau contre lui, comme contre un hérétique déclaré. Enfin, s'il continue de mépriser les foudres de l'Eglise, nous absouderons de leur serment tous ceux qui lui ont juré fidélité, particuliéremeet ses sujets du royaume de Sicile, parce que, suivant le sentiment du Pape Urbain II :* » On n'est point obligé de garder la » foi à ceux qui s'opposent à Dieu & » à ses Saints , & qui méprisent leurs » commandements ». Maxime bien opposée à celle de Jesus-Christ, qui a dit que son royaume n'étoit point de ce monde , & qu'il falloit rendre à César ce qui appartenoit à César.

Guérin de Montaigu.

(1) *Tum etiam quia Templarios & Hospitalarios bonis mobilibus & immobilibus quæ habebant in regno, temerè spoliavit*, Rain. ad annum 1228

Guérin de Montaigu.

Cependant, soit que l'Empereur craignît les suites de ces menaces, soit qu'il appréhendât que Jean de Brienne, qui n'avoit renoncé à la couronne de Jérusalem que par une abdication forcée, ne le prévînt & ne se rétablît sur le trône de la Palestine, il résolut enfin d'en faire le voyage. Mais avant que de s'embarquer, & pour empêcher le Pape de se prévaloir de son absence, il lui écrivit qu'il avoit laissé un plein pouvoir à Renauld, Duc de Spolette, pour terminer à l'amiable tous les différends qu'il avoit avec lui. Le Pape n'eut garde d'approuver un voyage qui sembloit rendre nulle l'excommunication; il lui écrivit qu'il ne prétendoit pas qu'il passât la mer en qualité de Croisé, jusqu'à ce qu'il fût absous des censures de l'Eglise. Mais l'Empereur n'eut pas d'égard à cette défense; il s'embarqua à Brindes, & arriva heureusement au port de Saint Jean d'Acre le 8 de Septembre de l'année 1228.

Le Patriarche avec son Clergé, les deux Grands-Maîtres des Hospitaliers & des Templiers, à la tête de leurs Chevaliers, les Magistrats & toute la Noblesse qui se trouva dans la ville d'Acre, le furent recevoir à la descente de son vaisseau, avec toutes les marques de respect qui étoient dues à sa dignité. Mais étant venu depuis des ordres du

Pape au Patriarche de le dénoncer publiquement pour excommunié (1), avec défense expresse aux Ordres militaires de lui obéir, Pierre Guérin de Montaigu, Grand-Maître des Hospitaliers, & celui des Templiers, qui agissoient de concert, refuserent hautement de se trouver à l'armée si l'Empereur y donnoit l'ordre. Quoique ce Prince n'eût que huit cents chevaux & dix mille hommes d'infanterie, il ne laissa pas de se mettre en chemin, & de prendre la route de Jaffa, dont on étoit convenu qu'il falloit relever les fortifications, avant que de s'attacher au siege de Jérusalem. L'Empereur, outre ces troupes, étoit encore suivi des Chevaliers Teutoniques, qui, étant ses sujets, ne crurent pas devoir déférer aux ordres du Pape. Cependant les Hospitaliers & les Templiers, quoiqu'ils se fussent séparés du gros de l'armée, ne laissoient pas de la suivre de loin, de peur que les Chrétiens ne tombassent dans quelque embuscade de Sarrasins. L'Empereur, qui jugea combien leur secours lui étoit nécessaire, crut dans cette conjoncture qu'il devoit dissimuler. Il consentit qu'on mît l'affaire en négocia-

Guérin de Montaigu.

Chron. de Nangis ad ann. 1232, ex Spicil. t. 21, p. 522.

(1) *Prohibentur quoque Hospitalarii, Templarii & Allemanni illi attendere, vel in aliquo obedire.* Idem liv. 3. part. 11. c. 12. p. 213.

Guérin de Montaigu.

tion ; & après qu'on eût proposé différents expédients, on s'arrêta à celui - ci (1) : que sans faire mention de l'Empereur, le conseil de guerre donneroit l'ordre de la part de Dieu & de la Chrétienté ; & après cette précaution, que les Chevaliers crurent devoir prendre par rapport aux ordres du Pape, ils joignirent l'armée, qui arriva sans obstacle à Jaffa, & qui en rétablit les fortifications.

Après le départ de l'Empereur, Renauld fit demander audience au Pape pour traiter de la paix ; mais le Pontife refusa de l'écouter. Ainsi Renauld continua à faire la guerre aux sujets du Pape ; il pilla la campagne, il prit des villes ; & dans le tumulte des armes & des places emportées l'épée à la main, on prétend qu'il y eut des Prêtres & des Clercs tués, d'autres mutilés, & quelques - uns même de pendus.

L'Empereur, dit le Pape dans une de ses lettres adressée au Cardinal Romain, *se sert des Sarrasins ses sujets pour ruiner les maisons des Hospitaliers & des Templiers, qui jusqu'ici ont conservé au*

(1) *Magistri Hospitalis sancti Joannis & Templi responderunt quia à summo Pontifice cui obedire volebant, erant prohibiti ei obsequi vel parere ; pro utilitate tamen terræ & populi christiani parati erant juxta alios pergere, dummodo præcepta vel banna ex parte suâ nullatenus proclamarentur.* Sanut, ibid.

prix de leur sang les restes de la Terre-Sainte (1). Il ajoute que les Templiers dans une occasion ayant recouvré, les armes à la main, des effets qui leur appartenoient, & que les Sarrasins leur avoient enlevés, un Lieutenant de l'Empereur étoit depuis survenu, qui s'en étoit emparé par violence, & les avoit rendus aux Infideles; *parce que*, continue le Pape, *ces Chevaliers si braves & si redoutables aux Sarrasins, font profession, suivant leur institut, de ne tirer jamais l'épée contre des Chrétiens* (2). *Ce Lieutenant les a même chassés de leurs maisons, & il a enlevé cent esclaves Infideles que les deux Ordres avoient dans les couvents de l'une & de l'autre Sicile; il semble qu'il ait entrepris de détruire ces deux Ordres, ou du moins de les réduire à ne dépendre à l'avenir que de l'Empereur.* Guérin de Montaigu.

Le Pape, pour opposer quelque chose de plus redoutable pour l'Empereur que des excommunications & des manifestes, leva de son côté deux armées; il mit à la tête de la premiere Jean de Brienne, que

(1) *Christianis odium exibet manifestum ad exterminandas domus Hospitalis, & Fratrum militiæ Templi, per quas reliquiæ terræ sanctæ hactenùs sunt observatæ.* Matt. Paris ad ann. 1228. p. 348 & 349.

(2) *Ipsis non audentibus, juxtà Ordinis sui instituta, manum armatam contra Christianos erigere.* Matt. Paris. ibid.

Guérin de Montaigu. l'Empereur avoit forcé d'abdiquer la couronne de Jérusalem. Les Comtes de Celano, & Roger d'Aquila, sujets rebelles de Frédéric, mais que le Pape protégeoit, commandoient la seconde ; & dans cette guerre, les Chefs des deux partis commirent des cruautés inouies, comme si les soldats du Pape eussent appréhendé d'être surpassés en inhumanité par les Sarrasins qui étoient dans l'armée de l'Empereur.

Thomas d'Aquin, un des Lieutenants de l'Empereur, ne manqua pas de lui en donner avis. *Les troupes du Pape*, lui dit-il dans sa lettre, *brûlent les villages, enlevent les bestiaux, font prisonniers les habitants, qu'ils obligent ensuite, à force de tourments, de se racheter; il n'y a point de cruautés qu'ils n'exercent contre vos sujets, sans faire attention qu'ils commettent toutes ces violences dans les états d'un Empereur Chrétien, & qui est actuellement armé pour la défense de la Terre-Sainte. Tout le clergé de l'empire demande en quelle conscience le pere commun des Chrétiens peut faire la guerre au premier Prince de la Chrétienté, & s'il a oublié que lorsque S. Pierre voulut tirer son épée, notre Seigneur lui ordonna de la remettre dans son fourreau, & lui dit que*, quiconque frapperoit du glaive, périroit par le glaive. *On s'étonne encore comment celui qui excommunie*

1229. Matt. Paris ad ann. 1229, p. 353.

tous les jours les voleurs & les incendiaires, se sert aujourd'hui des foudres de l'Eglise contre le Roi des Romains. Donnez ordre, Seigneur, à la sûreté de vos peuples, & même de votre personne; car Jean de Brienne, qui vous refuse le titre auguste d'Empereur, tient des vaisseaux dans la plupart des ports d'Italie pour vous surprendre à votre retour. Guérin de Montaigu.

L'Empereur apprit depuis par d'autres lettres que les Généraux du Pape, après avoir chassé les Impériaux de la Marche d'Ancône, les avoient poussés jusques dans le royaume de Naples, qu'ils s'étoient emparés de la ville de Saint-Germain, & de la plupart des autres places de ce royaume jusqu'à Capoue; que les émissaires de ce Pontife avoient fait prendre les armes à différentes (1) villes de Lombardie qui s'étoient révoltées en sa faveur; que cette nouvelle ligue faisoit la guerre aux autres places qui tenoient pour l'Empire, & que le Pape avoit envoyé un Légat dans leur armée, qui en dirigeoit toutes les opérations, source de ces deux factions si connues dans l'histoire sous le nom des Guelphes & des Gibelins, dont les premiers s'étoient déclarés pour les Papes, & les autres arboroient les enseignes de l'Empire.

(1) Milan, Vérone, Plaisance, Verceil, Lodi, Alexandrie, Trévise, Padoue, Vicence, Turin, Novarre, Bresse, Mantoue, Boulogne & Faënce.

Guérin de Montaigu. Fréderic extrêmement irrité de ces nouvelles, & ne regardant plus le Pape que comme son ennemi mortel, résolut de repasser promptement en Italie pour y défendre ses propres états. Mais pour pouvoir quitter la Palestine avec quelque espece d'honneur, il fit répandre des bruits qu'il n'y étoit pas en sûreté de sa personne, & que les Hospitaliers & les Templiers, à l'instigation du Pape, avoient tâché de le livrer aux Sarrasins.

Matt. Paris ad ann. 1229, p. 358. C'est ce que Matthieu Paris, Historien contemporain, rapporte plus en détail: il dit que les habitants de la Terre-Sainte, & particuliérement les Templiers & les Hospitaliers, poussés par le démon & par le pere de la discorde, & animés de l'esprit vindicatif du Pape, donnerent secrétement avis au Soudan d'Egypte, que l'Empereur devoit aller par dévotion se baigner dans le fleuve du Jourdain, & que ce Prince feroit ce voyage à pied & en petite compagnie; qu'ainsi il lui seroit aisé de s'en défaire, ou du moins de l'arrêter; que le Soudan ayant reçu la lettre dont il connoissoit le sceau, détesta la perfidie de ces Religieux, & que ce Prince, au lieu d'en profiter, renvoya généreusement la lettre à l'Empereur, qui avoit déjà reçu différents avis de cette trahison; que ce dernier dissimula leur perfidie jusqu'à un temps propre pour s'en venger, &

que ce fut la véritable cause de la haine qu'il fit éclater dans la suite contre ces deux Ordres militaires. Il est vrai (1), ajoute Matthieu Paris, qu'on chargeoit plus les Templiers de cette perfidie que les Chevaliers de saint Jean. Guérin de Montaigu.

Comme l'Empereur ne cherchoit qu'un prétexte pour pouvoir quitter la Terre-Sainte sans se déshonorer, il fit négocier secrétement une treve avec le Soudan d'Egypte, qui fut conclue pour dix ans. Il en déclara ensuite publiquement les conditions, qui consistoient principalement, à ce qu'il dit, dans la restitution de la ville de Jérusalem, que le Soudan rendroit à l'Empereur, avec celles de Bethléem, de Nazareth, de Thoron, de Sidon; qu'il lui seroit permis de faire relever les fortifications de ces places, & & de rebâtir les murailles de Jérusalem, de laquelle il pourroit disposer comme il lui plairoit, à la réserve du temple, qui demeureroit, avec son parvis & son enceinte, aux Infideles, qui, de leur côté, y pourroient faire librement l'exercice de leur religion.

Ce traité fut exécuté; un grand nombre de familles chrétiennes, sur la parole de l'Empereur, retournerent dans Jé-

(1) *Verumtamen Hospitalarii minorem notam infamiæ super hoc facto contraxerunt.* Matt. Paris ad ann. 1229, p. 357.

S 6

Guérin de Montaigu.

rusalem : des Religieux & même des Religieuses, attirés par la sainteté du lieu, rentrerent dans leurs Couvents, qu'ils commencerent à rétablir. Mais on ne fut pas long-temps sans découvrir l'illusion de ce traité, dans lequel il n'y avoit de réel qu'un dessein d'amuser les Chrétiens d'Orient, & d'en imposer à ceux d'Occident (1) ; car l'Empereur, bien loin de relever les fortifications des villes qu'il prétendoit qu'on lui avoit cédées, pour en assurer la possession aux Chrétiens Latins, rejetta avec mépris les offres que lui firent les Hospitaliers & les Templiers de contribuer à mettre ces places en état de défense ; ainsi elles demeurerent toujours démantelées, & par conséquent au pouvoir des Infideles, qui tenoient alors la campagne, & dont les forces étoient infiniment supérieures à celles des Chrétiens ; & l'Empereur, après avoir joué, pour ainsi dire, cette comédie en Orient, s'embarqua dans le mois de Mai, & arriva heureusement dans son royaume de Sicile.

Vide Ep. Geodi Patriarch. Hier.

La guerre, par sa présence, reprit une nouvelle vigueur. Ce Prince, qui étoit

(1) *Sibi Fratribus Templi & Hospitalis præsentantibus solemniter & instanter, quod si vellet firmare sicut promiserat civitatem, ipsi ei quantum possunt, consilium & auxilium ad conficiendum compararent.* Matt. Paris ad ann. 1229, p. 359.

grand Capitaine, la fit avec plus de succès que les Généraux du Pape ; il les chassa de la plupart des places dont ils s'étoient emparés en son absence. Jean de Brienne quitta même le commandement de l'armée du Saint-Siege, & s'en retourna en France, pour se préparer au voyage de Constantinople : il y étoit appellé depuis la mort de Robert de Courtenay pour prendre soin de l'empire. Le Pape désespérant de vaincre son ennemi avec des armes temporelles, revint aux spirituelles, qu'il manioit bien plus heureusement, & après avoir réitéré l'excommunication contre l'Empereur, il y ajouta cette clause: *Et d'autant que ce Prince, par un mépris visible de l'excommunication, n'est point venu se soumettre à nos ordres, nous déclarons tous ses sujets absous du serment de fidélité qu'ils lui ont prêté :* entreprise terrible, & qui autorisoit la révolte de tous les mécontents. Aussi ce Prince en fut si épouvanté, qu'il employa le crédit de plusieurs Cardinaux & de différents Prélats, qu'il fit venir exprès d'Allemagne, pour adoucir l'esprit du Pape. Guérin de Montaigu.

La négociation dura près d'un an, & les vaincus y donnerent la loi aux victorieux : l'Empereur n'obtint la paix qu'après avoir fait serment qu'il se soumettoit aux ordres du Pape sans aucune exception. Il fut absous à cette condition ; &

Guérin de Montaigu. parmi les autres articles qu'on exigea encore de ce Prince, il fut dit qu'il répareroit, dans le temps que l'Eglise lui prescriroit, tous les dommages qu'il avoit causés à l'Ordre des Hospitaliers & à celui des Templiers ; qu'il paieroit les frais de la guerre, & qu'il rembourseroit au Saint Pere tout l'argent qu'il avoit été obligé de fournir pour la défense du patrimoine de saint Pierre.

Rain. ad ann. 1230, *t.* 13, *p.* 405, *n.* 9.

L'Empereur, pour faire lever l'excommunication dont il craignoit les suites, avoit souscrit à toutes ces conditions, & les avoit exécutées, sur-tout à l'égard des Hospitaliers & des Templiers. Mais ce Prince qui conservoit contre ces deux Ordres un vif ressentiment, n'eût pas plutôt reçu son absolution, que, sous différents prétextes, il recommença à les persécuter. Henri de Moura, Grand-Justicier du royaume de Sicile, tant en deçà qu'au delà du Phare, mit en sequestre leurs biens, & sur leurs plaintes, le Pape envoya à Frédéric un Nonce, pour lui demander justice de ces violences.

Rain. ad ann. 1230, *t.* 13, *p.* 413.

1231.

Si vous souhaitez, comme vous y êtes obligé, lui dit ce Pontife dans son Bref, *que les affaires de la Terre-Sainte prosperent, bien loin de persécuter les Hospitaliers & les Templiers, vous devez honorer de votre protection impériale deux Ordres qui, parmi des soins diffi-*

ciles, & des peines continuelles, & au travers de mille périls auxquels ils s'exposent tous les jours, soutiennent cet état chancelant ; c'est le moyen de vous rendre agréable à Dieu, & recommandable parmi les hommes. Ce Pontife finit sa lettre par le conjurer, dans les termes les plus pressants, de faire restituer aux Hospitaliers de saint Jean & aux Templiers les biens dont on les avoit si injustement dépouillés. Frédéric reçut fort bien le Nonce, & lui promit d'avoir de grands égards, à la recommandation du Pape, mais bien loin d'y déférer, quoiqu'il ne fût que Prince souverain de cette isle ; il renouvella ses persécutions ; & pour se venger de ceux de ses sujets en Sicile qui, pendant qu'il avoit été excommunié, s'étoient déclarés en faveur du Pape, comme Seigneur dominant & le premier Souverain de cet état, il les obligea de prendre la Croix, & par une espece d'exil, qu'il couvroit du manteau de la religion & du prétexte de secourir la Terre-Sainte, il les y relégua, sans souffrir qu'ils en revinssent, ni qu'après avoir accompli leur pélerinage, ils retournassent dans leur patrie.

Guérin de Montaigu.

L'Ordre de saint Jean, toujours persécuté par ce Prince, perdit cette année frere Guérin de Montaigu, son Grand-Maître, Seigneur d'une illustre naissance

dans la province d'Auvergne ; mais qui par ses vertus avoit encore donné plus d'éclat à sa maison qu'il n'en avoit tiré d'elle. Les Chevaliers de saint Jean, assemblés en Chapitre, mirent en sa place frere BERTRAND DE TEXIS, qui, en suivant les traces de son prédécesseur, n'eut pas moins d'attention aux affaires de la Terre-Sainte qu'au gouvernement de l'Ordre.

Bertrand de Texis.

La Palestine, depuis l'abdication de Jean de Brienne, privée de la présence de son Souverain, étoit alors comme un vaisseau sans pilote, toujours agité par de nouvelles tempêtes, & qui auroit péri sans le secours continuel des Hospitaliers & des Templiers. Je ne parle point des Chevaliers Teutoniques, parce que dès l'an 1226, la plupart étoient passés dans la Prusse, dont les habitants, encore idolâtres, faisoient une cruelle guerre aux Chrétiens leurs voisins, massacroient les Prêtres jusqu'aux pieds des autels, & employoient les vases sacrés à des usages profanes. Conrard, Duc de Mazovie, appella à son secours les Chevaliers Teutoniques, & leur donna, pour commencer leur établissement, tout le territoire de Culme, avec les terres qu'ils pourroient conquérir sur les Infideles. Hermand de Saltza, leur maître, y envoya un de ses Chevaliers, appellé Conrard de Lans-

berg, qui conclut ce traité, auquel souscrivirent trois Evêques du pays, Gonther de Mazovie, Michel de Cujavie, & Chrétien de Prusse. Les Teutoniques passerent depuis dans les provinces du nord, où par des guerres continuelles ils acquirent successivement en toute souveraineté la Prusse royale & la ducale, la Livonie, & les duchés de Curlande & de Sémigal ; toutes provinces d'une vaste étendue, & capables de former un grand royaume.

Bertrand de Texis.

Dubourg. Chron. Pruss. part. 2, c. 1, p. 28.

1232.

On voit, par ce que nous venons de dire, que la défense de la Terre-Sainte ne consistoit plus que dans les armes des Hospitaliers & des Templiers. Il est vrai que l'Empereur, qui connoissoit bien que ce petit état ne pourroit pas se soutenir par lui-même, avoit promis avant son départ, aux deux Grands-Maîtres & aux principaux Seigneurs du pays, d'y faire passer à son retour un puissant corps de troupes, qu'il devoit entretenir à ses dépens ; il s'étoit même engagé d'y envoyer le Prince Conrard son fils, auquel le royaume de Jérusalem appartenoit du chef de l'Impératrice Yolante sa mere, fille de Jean de Brienne & de la Princesse Marie. Mais ce Prince, à son retour, occupé du dessein de faire reconnoître l'autorité impériale par toute l'Italie, réservoit toutes ses forces pour l'exécution de

Bertrand de Texis.

ce grand projet, & sembloit avoir oublié les intérêts de la Palestine.

La Princesse Alix, sœur utérine de la Reine Marie, sortie comme elle de la Reine Isabelle de Jérusalem, & alors veuve de Hugues de Lusignan, Roi de Chypre, passa en Syrie, voulant se prévaloir de l'absence & de l'éloignement de l'Empereur, & demanda d'être reconnue pour Reine de Jérusalem. Mais, quelques mauvais traitements que les deux Ordres militaires eussent reçus de l'Empereur, les deux Grands-Maîtres s'opposérent aux prétentions de cette Princesse, & ils lui firent dire qu'il n'y avoit que la mort ou l'abdication volontaire du Prince Conrard, qui pût faire passer la couronne sur sa tête. L'Empereur, instruit de ces mouvements, & craignant que la Reine douairiere de Chypre ne mit à la fin les deux Ordres dans ses intérêts, envoya dans la Palestine un corps de troupes Allemandes, & mit à leur tête, en qualité de son Lieutenant, Richard, fils d'Auger, Maréchal de ses armées. Ce Général étant débarqué à Saint-Jean d'Acre, au lieu d'adoucir les esprits & de s'appliquer à rendre la domination de son maître, & sa propre autorité, agréable aux habitants de la ville, & aux Seigneurs du pays, les traita avec une extrême dureté, mit des impôts jusqu'alors in-

Sanut. l. 3, c. 13, p. 214.

Sanut. l. 3, part. 11, c. 13, p. 214.

connus dans la Palestine, & taxa les plus riches citoyens. Il dépouilloit les uns de leurs biens, maltraitoit les autres, & les traitoit tous comme il auroit fait des Infideles, & un pays de conquête. Bertrand de Texis.

Les habitants & les principaux Seigneurs, après avoir pendant quatre à cinq ans essuyé toutes les avanies que l'avarice soutenue de la souveraine puissance peut exercer, épuisés de biens & de patience, & sans autre ressource que leur courage, prirent les armes, chasserent ces Allemands de la ville, & les obligerent de se retirer dans Tyr, qui étoit la seule place qui leur restoit, & où Jean d'Hybelin, Seigneur de Barut & de Jaffa, se disposoit à les assiéger.

L'Empereur, surpris & alarmé de ces nouvelles, eut recours à l'autorité du Pape; il le pria de l'employer en sa faveur auprès du Grand-Maître Texis, & des Chevaliers de saint Jean; & pour regagner l'estime & la confiance de cet Ordre qu'il persécutoit depuis si longtemps, il remit les Chevaliers en possession de tous les biens dont il les avoit dépouillés si injustement.

Le Pape, à la priere de ce Prince, envoya l'Archevêque de Ravenne à la Terre-Sainte, en qualité de Légat du Saint-Siege, & le chargea de lettres très-pressantes pour le Grand-Maître & le 1238.

Bertrand de Texis.

Conseil de l'Ordre, par lesquelles il les exhortoit à employer leur prudence & l'autorité qu'ils avoient dans la Palestine pour calmer ces mouvements. Le Grand-Maître, après avoir reçu les brefs du Pape, donna tous ses soins à réunir les esprits ; il en vint heureusement à bout par son habileté, soutenue de la puissance de son Ordre, & il rétablit l'autorité de l'Empereur dans Saint-Jean d'Acre, & dans les autres places de la Palestine.

Les forces des Chrétiens Latins étant considérablement diminuées dans la Terre-Sainte, par une victoire que le Sultan d'Alep remporta en ce temps-là sur les Templiers, le Grand-Maître des Hospitaliers tira, par une citation, un grand nombre de Chevaliers d'Occident. On vit, dit Matthieu Paris, sortir de la maison Hospitaliere de Clerkenvelle, située dans Londres, un grand nombre d'Hospitaliers les armes hautes, précédés de Frere Théodoric leur Prieur, Allemand de nation, qui partirent pour la Terre-Sainte, à la tête d'un corps considérable de troupes à leur solde. *Ces Chevaliers*, dit-il, *passant sur le pont de Londres, saluoient, le capuce bas, tous les habitants qui étoient accourus sur leur passage, & se recommandoient à leurs prieres* (1).

(1) *Fratres verò, inclinatis capitibus hinc & indè, caputiis depositis, se omnium precibus commendarunt.* Matt Paris ad ann. 1237, p. 444.

Bertrand de Texis.

Pendant que l'Ordre tiroit de l'Angleterre des secours pour la Terre-Sainte, il en fournissoit de bien plus considérables aux Rois Chrétiens des Espagnes, qui étoient tous les jours aux mains avec les Maures du pays. Dom Jaime, premier du nom, Roi d'Arragon, après les avoir heureusement chassés des isles de Majorque & de Minorque, entreprit la conquête du royaume de Valence: il mit en mer une puissante flotte, & son armée de terre étoit composée de plus de soixante mille hommes: la puissance des Rois d'Arragon n'avoit point encore paru si redoutable. Tant de forces n'étonnerent point Zaël, Roi de Valence, & le plus brave des Princes Maures; mais comme il n'avoit point d'armée capable de tenir la campagne devant celle de Dom Jaime, il s'enferma dans sa capitale. Il vit bientôt les Chrétiens aux pieds de ses murailles: il se défendit avec beaucoup de courage; & quoiqu'assiégé par mer & par terre, le Roi d'Arragon ne put gagner un pied de terrein, qui ne lui coûtât ses plus braves soldats. Les Maures faisoient de fréquentes sorties, où il y avoit toujours beaucoup de sang répandu. Le succès du siege devenoit de jour en jour plus incertain. Dom Jaime, voyant diminuer ses troupes, appella à son secours les Hospitaliers de

Bertrand de Texis.

saint Jean ; Frere Hugues de Forcalquier, Châtelain d'Emposte & Lieutenant du Grand-Maître, arriva au camp, à la tête d'un grand nombre de Chevaliers Espagnols ; & pour rendre ce secours plus utile, il y avoit joint deux mille hommes de pied, qu'il avoit levés parmi les vassaux de l'Ordre, & à ses dépens.

Le Roi ne le vit arriver si bien accompagné, qu'avec beaucoup de joie ; le siege prit une nouvelle face : une louable émulation se mit parmi les Chrétiens. Les Chevaliers se distinguerent à leur ordinaire par leur intrépidité ; ils emporterent plusieurs ouvrages avancés, l'épée à la main. Zaël, resserré par la perte des postes, se renferma dans le corps de la place. Il y tint encore quelque temps ; enfin pressé par le défaut de vivres, & après avoir perdu l'élite de sa garnison, il capitula, & remit la place au Roi d'Arragon. Le reste du royaume suivit l'exemple de la capitale : tout plia sous la puissance du vainqueur, & la couronne de Valence fut jointe à celle d'Arragon. Dom Jaime avoua publiquement qu'il devoit une si importante conquête à la valeur des Hospitaliers ; il les en récompensa en Prince reconnoissant & libéral, & il donna à l'Ordre, en pure propriété, la ville de Cervera, avec toutes ses dépendances, Ascola,

Alcocever, & la campagne de saint Matthieu. Bertrand de Texis.

Mais des récompenses d'un si grand prix, & qui servoient de témoignage à leur valeur, exciterent depuis la haine & l'indignation des Evêques voisins ; car le Châtelain d'Emposte ayant reçu ordre du Grand-Maître, dont il étoit Lieutenant en Arragon & dans la principauté de Catalogne, d'en tirer les domestiques & les vassaux de l'Ordre pour peupler ces villes, remplies alors d'habitants infideles ; & cette colonie qui arboroit la croix, n'ayant point voulu, suivant les anciens privileges des Hospitailers, se soumettre au droit de dîmes, on fut étrangement surpris d'apprendre que les Evêques, au lieu de concourir à la conversion des Maures qui étoient restés dans ces places, avoient jetté un interdit général sur tout le pays cédé à l'Ordre par le Roi d'Arragon.

Le Pape n'apprit qu'avec beaucoup d'indignation cette entreprise contre les privileges accordés à cet Ordre militaire par un si grand nombre de ses prédécesseurs. Il leva aussi-tôt cet injuste interdit, attendu que, suivant les Bulles des souverains Pontifes, l'Ordre ne relevoit que du Saint-Siege ; & il défendit, sous de grieves peines, qu'on eût à inquiéter à l'avenir les sujets d'un Ordre *Raynaldus ad ann. 1240.*

Bertrand de Texis.

dont les Religieux n'employoient leurs biens & même leurs vies, que pour la défenſe de la Chrétienté.

Cependant, au préjudice d'une défenſe ſi ſolemnelle, l'Evêque de Saint-Jean d'Acre recommença en Orient à troubler ces Chevaliers ſur le droit de dîme, ſous prétexte que depuis la perte de Jéruſalem, & l'établiſſement de l'Ordre dans Saint-Jean d'Acre, ils avoient acquis dans cette Ville, & dans d'autres places de ſon dioceſe, différentes ſortes de biens qui n'étoient point dans l'Ordre dès les premiers temps de ſa fondation. Ce Prélat cacha ſon deſſein & ſa marche, & ſous un autre prétexte, il ſe rendit auprès du Pape. Il lui repréſenta que les Hoſpitaliers, à la faveur de leurs conquêtes ou de leurs acquiſitions, abſorboient tous les revenus de l'épiſcopat. Il renouvella en même temps les plaintes ameres que Foulcher, Patriarche de Jéruſalem, avoit faites au Pape Adrien IV, au ſujet des interdits & des enterrements dont nous avons déjà parlé; & il conclut en ſuppliant Sa Sainteté de donner des explications aux Bulles de ſes prédéceſſeurs, conformes aux droits de l'épiſcopat, & qui miſſent des bornes aux priviléges des Chevaliers.

Le Pape renvoya l'examen de ces griefs à Jacques de Pecoraria, Cardinal, que ce Prince avoit chargé des affaires de

de la Palestine. L'Evêque d'Acre porta à son tribunal un long mémoire de ces griefs, & dans lequel l'Ordre de saint Jean étoit peu ménagé. Le Cardinal le fit communiquer à Frere André de Foggia, qui résidoit alors en Cour de Rome, en qualité de Procureur-Général des Hospitaliers. Ce Religieux soutint les intérêts de son Ordre avec le zele qu'il devoit, & fit voir que l'Evêque de saint Jean d'Acre, sous l'apparence de griefs nouveaux, ne faisoit que renouveller les anciennes prétentions du Clergé de la Palestine, rejettées dans l'assemblée de Ferentino. Le Pape, sur le rapport de ce Cardinal, renvoya le Jugement de cette affaire au Patriarche de Jérusalem, à l'Archevêque de Tyr, & à l'Abbé de saint Samuel d'Acre. L'Evêque ne pouvoit pas souhaiter des Juges moins suspects; cependant ces Prélats, quoiqu'intéressés dans la même affaire, mais justes témoins qu'ils ne subsistoient eux-mêmes que par le secours des Chevaliers, obligerent leur confrere à se désister de ces prétentions.

Bertrand de Texis.

Je ne sais si c'est à ce Prélat ou à quelqu'autre ennemi de l'Ordre, qu'on doit attribuer des avis qu'on donna en ce temps-là au Pape, que les Hospitaliers s'abandonnoient aux plus grands désordres, & qu'un Prince Grec & Schismatique, qui étoit actuellement en guerre

Bertrand de Texis.

contre les Latins, en tiroit des secours d'armes & de chevaux. Grégoire IX, qui occupoit alors la Chaire de saint Pierre, pontife plein de feu & d'ardeur, en écrivit aussi-tôt au Grand-Maître & à tout l'Ordre. L'exactitude qu'exige le devoir d'un Historien fidele, ne permet pas de passer sous silence son Bref, qui se trouve d'ailleurs tout entier dans l'Annaliste de l'Eglise.

Rainal. ad ann. 1238.

Nous avons appris avec douleur, dit ce Pape, *que vous retenez dans vos maisons des femmes d'une vie déréglée, & avec lesquelles vous vivez dans le désordre; que vous n'observez pas plus exactement le vœu de pauvreté, & que des particuliers parmi vous possédent de grands biens en propre: que moyennant une rétribution annuelle, vous protégez indifféremment tous ceux qui ont été admis dans votre confrairie; que sous ce prétexte, vos maisons servent d'asyle à des voleurs, à des meurtriers & à des hérétiques; que, contre les intérêts des Princes Latins, vous avez fourni des armes & des chevaux à Vatace, l'ennemi de Dieu & de l'Eglise; que vous retranchez tous les jours quelque chose de vos aumônes ordinaires; que vous changez les testaments de ceux qui meurent dans votre hôpital, non sans soupçon de fausseté; que vous ne souffrez point que ceux qui s'y trouvent, se confessent à d'autres*

Prêtres qu'à ceux de votre Ordre, ou à ceux qui sont à vos gages. On dit même, ajoute le souverain Pontife, *que plusieurs de vos freres sont suspects d'hérésie.*

Bertrand de Texis.

Le Pape, à la fin de ce Bref, exhorte le Grand-Maître à corriger de si grands abus : il ne lui donne pour y travailler que l'espace de trois mois, sinon, par le même Bref en date du 13 Mars 1238, il ordonne à l'Archevêque de Tyr de se transporter dans la maison chef-d'Ordre, & de s'appliquer incessamment, en vertu de l'autorité apostolique, à la réforme de ce grand corps de Religieux militaires, tant dans le chef que dans les membres.

Après les témoignages honorables qu'en 1218 André, Roi de Hongrie, & témoin oculaire, avoit rendus à la vertu de ces Chevaliers, il est surprenant qu'on trouve dans le Bref de ce Pontife de si cruels reproches contre cet Ordre. Peut-être étoient-ils l'effet de la haine & de la calomnie de leurs ennemis ; mais aussi est-il très-vraisemblable que le Pape n'auroit pas fait un si grand éclat sans être convaincu de leurs déréglements. Un si grand changement dans leurs maisons, s'il étoit vrai, doit faire trembler les Sociétés les plus saintes & les plus austeres ; & leur apprendre qu'en moins de 20 ans elles peuvent dégénérer de leur premiere régularité, & tomber dans les désordres les plus affreux.

Bertrand de Texis.

Quoi qu'il en soit de la vérité ou de la fausseté de ces accusations, il est certain que dans le même siecle & sous le même pontificat, l'esprit de pénitence & de charité étoit encore en honneur parmi les Hospitaliers, & que plusieurs Chevaliers de ce temps-là sont encore aujourd'hui révérés comme des saints. Tels sont les bienheureux Hugues, Gérard Mécati de Villemagne, Gerland de Pologne; tous Hospitaliers de l'Ordre de saint Jean, qui vivoient dans ce siecle, & qui mériterent d'être canonisés par les vœux & les suffrages anticipés du peuple chrétien.

Le bienheureux Hugues, Précepteur ou Commandeur de la commanderie de Gênes, se dévoua au service des pauvres & des pélerins dans l'hôpital dont il avoit la direction. Le procès-verbal de sa vie, que dressa après sa mort Othon de Fiesque, Archevêque de Gênes, par ordre exprès du Pape Grégoire IX, rapporte que sa vie étoit une pénitence continuelle, accompagnée de ferventes prieres, & d'une charité sans bornes envers les pauvres & envers les pélerins. Selon la relation de cet Archevêque, il ne mangeoit jamais de viande : son jeûne duroit toute l'année, si on en excepte le saint jour du dimanche; il portoit en tout temps un long cilice lié sur la chair avec une chaîne de fer; une table lui servoit

de lit, & il l'avoit placée dans une grotte au dessous de l'hôpital, & du côté qui regarde la mer; il passoit les jours entiers ou dans la priere ou dans le service des malades; & s'il survenoit des pélerins, il leur lavoit les pieds, & les baisoit avec une profonde humilité. Ce fut dans la pratique continuelle de ces vertus que le bienheureux Hugues consomma son sacrifice.

Bertrand de Texis.

Le bienheureux Gérard Mécati vivoit à peu près dans le même temps. Il étoit né à Villemagne, bourgade qui n'est éloignée que de trois ou de quatre milles de la célebre ville de Florence. Il entra de bonne heure dans l'Ordre des Hospitaliers en qualité de Frere-servant, & il en remplit le titre & les fonctions avec un zele & une charité ardente envers les pauvres. Après avoir passé une partie de sa vie dans les hôpitaux de la Religion, le desir d'une plus grande perfection, l'amour de la retraite & de la solitude lui firent obtenir de ses Supérieurs la permission d'achever ses jours dans un désert. Il s'enferma dans une pauvre cabane, n'ayant pour vêtement qu'un long cilice, & pour nourriture que des herbes & des fruits sauvages. Paul Mimi, dans son traité de la Noblesse de Florence, parle du bienheureux Gérard en ces termes: *Gérard Mécati, natif de Villemagne, fut Frere-servant dans la très-illustre mi-*

Bertrand de Texis.

lice des Chevaliers de ſaint Jean de Jéruſalem ; & on peut, avec juſtice, le nommer un ſecond Hilarion. Ce fut vers l'an 1242 que ce pieux ſolitaire acheva de vivre, & paſſa dans la ſociété des Saints.

Frere Gerland de Pologne, d'autres diſent d'Allemagne, Chevalier de l'Ordre, qui vivoit dans le même temps, ne ſe rendit pas moins illuſtre par ſa piété que par ſa valeur. Il avoit paſſé une partie de ſa vie dans les guerres contre les Infideles. Ses ſupérieurs l'envoyerent depuis à la ſuite de l'Empereur Frédéric II, pour y maintenir les intérêts de la Religion : il y devint bientôt l'exemple de toute la Cour ; & après s'être acquitté de ſes emplois à la ſatisfaction du Grand-Maître, il ſe retira, avec ſa permiſſion, dans la commanderie de Catalagironne : il y mena le reſte de ſes jours une vie toute angélique. Je ne parle point, ni de ſon application à la priere ; ni de ſes auſtérités continuelles ; je m'arrêterai ſeulement aux vertus de ſon état & d'un véritable Hoſpitalier. C'étoit le pere des pauvres, le protecteur des veuves, le tuteur des orphelins, & l'arbitre géneral de tous les différends.

Tous ces exemples juſtifient que dans ce temps-là l'eſprit de charité, & l'amour de la pénitence, n'étoient pas

entiérement éteints dans l'Ordre de saint Jean de Jérusalem. A l'égard du reproche que le Pape Grégoire IX fait aux Hospitaliers, d'avoir fourni des armes & des chevaux à un Prince Grec, appellé Vatace; tout ce que le Pape dit de ce Prince, qu'il traite dans son Bref, d'*ennemi de Dieu & de l'Eglise*, dépend d'une suite d'événements qu'il est à propos d'éclaicir par rapport à l'histoire que j'écris.

Bertrand de Texis.

Pendant la derniere révolution, & le tumulte que causoit dans Constantinople la prise de cette capitale de l'empire par les Croisés, des Princes Grecs, la plupart issus des Maisons impériales, pour se soustraire à la domination des Latins, se retirerent en différentes provinces de l'empire, s'y cantonnerent & s'en firent les Souverains. Isaac Comnene, d'autres l'appellent Alexis, alla fonder un nouvel empire sur les confins de la Cappadoce & de la Colchide, & dont la ville de Trébisonde, située sur la mer Noire, devint la capitale. Les Princes Michel & Théodore Comnene s'emparent de l'Albanie, & Théodore Lascaris, le plus puissant & le plus redoutable de ces Princes, après avoir conquis la plus grande partie de la Bithinie, défait les Turcomans qui l'occupoient, & tué de sa main,

Bertrand de Texis.

dans une bataille, le Sultan d'Iconium, prit les ornements impériaux à Nicée, se fit déclarer Empereur, & laissa depuis ce grand titre à Jean Ducas son gendre, surnommé Vatace; ce qui pourroit faire soupçonner que ce Prince n'étoit de la maison impériale des Ducas que par les femmes.

Au schisme près, c'étoit un des plus grands Princes de son siecle, sage, laborieux, vigilant, toujours attentif aux événements, & ne perdant jamais de vue la disposition des états voisins du sien. Toutes ces provinces lui présentoient également des ennemis. Il en regardoit les possesseurs, soit Chrétiens ou Mahométans, comme autant d'usurpateurs; mais sage dans la distribution de ses desseins, il prenoit si bien ses mesures, qu'il n'avoit jamais en tête qu'un seul ennemi à la fois. Il ne manquoit guere de prétextes pour faire la guerre; & s'il ne la faisoit pas heureusement, il manquoit encore moins de ressource pour faire la paix. C'est ainsi que pour empêcher que les Papes ne fissent passer des secours aux Empereurs Latins de Constantinople, il affecta de faire paroître un grand zele pour la réunion de l'Eglise Grecque avec l'Eglise Latine; & il poussa la feinte jusqu'à faire tenir à ce sujet des conférences dans son palais, où

il assistoit, & où, pour concilier les esprits, il affectoit le caractere de médiateur désintéressé. Ce fut par une conduite aussi habile, autant que par sa valeur, qu'après avoir chassé les Empereurs Latins de l'Asie mineure, il porta ses armes en Europe, & les fit attaquer jusques dans le centre de l'empire. Bertrand de Texis.

Tel étoit ce fameux Vatace, avec lequel on accusoit les Hospitaliers d'entretenir des relations. Mais si on fait réflexion que ce Prince Grec étoit souvent aux mains avec les mêmes Infideles, auxquels les Chevaliers de saint Jean faisoient une guerre continuelle, doit-on trouver étrange que dans une cause commune, & en qualité d'alliés, ils eussent assisté ce Prince de chevaux & d'armes? D'ailleurs, je ne sais comment les Hospitaliers ayant des maisons dans Constantinople, on pouvoit leur faire un crime de garder quelques mesures avec un Prince si puissant, & qui étoit à la veille de se rendre maître de cette capitale de l'empire.

Cet empire conquis si glorieusement par les Croisés, dès la premiere année de leur établissement, étoit bien déchu de son ancienne grandeur & de sa puissance. Outre les isles de l'Archipel, dont les Vénitiens & les Genois s'étoient emparés, on vient de voir que le Marquis de Monferrat avoit eu pour sa part des

Bertrand de Texis.

conquêtes, la Thessalie & les provinces voisines érigées en royaume, & que des Princes Grecs de leur côté avoient mis en pieces & démembré ce malheureux empire.

Baudouin, le premier Empereur Latin, n'eut pas été plutôt reconnu pour Empereur, que dans l'impatience de signaler son avénement à cette grande dignité, il forma le siege d'Andrinople, dont les habitants s'étoient soulevés. Joanisse, Roi des Bulgares & des Valaques, qui s'étoit soustrait de la domination des Grecs, Prince vaillant, mais féroce & cruel, & qui craignoit que l'Empereur ne l'attaquât à son tour, vint au secours des assiégés. Il étoit à la tête d'une armée nombreuse, composée des Bulgares & des Valaques ses sujets; & il avoit à sa solde des Grecs & des Turcomans.

Baudouin à son approche, leva le siege, s'avança à sa rencontre, & lui donna bataille. Ses troupes enfoncerent tout ce qui se présenta devant elles. Baudouin, emporté par son courage & par l'espérance de la victoire, s'abandonna imprudemment à la poursuite d'un ennemi qui fuyoit avec art, & pour l'attirer dans une embuscade. Le nouvel Empereur de Constantinople, trop éloigné du gros de son armée, se vit enveloppé par les Bulgares & par les Valaques, qui, après avoir taillé en pieces les troupes

qui l'avoient pu ſuivre, le firent priſonnier. Bertrand de Texis.

Joaniſſe le tint quelque temps dans le fond d'un cachot, chargé de chaînes; il ne l'en tira que pour le faire périr par un cruel ſupplice. Après lui avoir fait couper les bras & les jambes, on le jetta dans une vallée, où cet infortuné Prince vécut encore trois jours, expoſé aux bêtes féroces dont il devint la proie, & qui en firent leur pâture.

Le Prince Henri ſon frère lui avoit ſuccédé, & gouverné l'empire, avec différents ſuccès, pendant l'eſpace de dix ans. On prétend que les Grecs s'en défirent par le poiſon. Ce Prince étant décédé, comme ſon frere aîné, ſans enfants, laiſſa le trône à Pierre de Courtenay ſon beau-frere, Prince du ſang royal de France. Ce nouvel Empereur, à la faveur d'un traité d'alliance fait avec Théodore Comnene, paſſant par ſes états pour ſe rendre à Conſtantinople, ſe vit arrêté dans les montagnes d'Albanie, & le perfide Grec le fit mourir. La couronne regardoit Philippe, Comte de Namur, fils aîné de l'Empereur Pierre; mais ce jeune Prince préférant apparemment une principauté tranquille, & un état ſolide à un trône chancelant, & au vain titre d'Empereur, céda ſes droits au Prince Robert ſon frere, qui arriva à Conſtantinople, vers la fin de l'année 1220. Il eut pendant ſon regne deux

Bertrand de Texis.

ennemis redoutables à combattre, Jean Ducas & Théodore Comnene, le cruel meurtrier de l'Empereur son pere; l'un & l'autre, sans agir de concert, lui enleverent, chacun de leur côté, la plupart des places qui couvroient Constantinople. Un troisieme ennemi, bien plus dangereux que les deux premiers, mit le comble à ses disgraces. Il y avoit dans Constantinople une jeune Demoiselle d'une rare beauté, originaire de la province d'Artois, & fille de Baudouin de Neuville, Chevalier qui s'étoit trouvé à la conquête de Constantinople. Cette Demoiselle devoit épouser au premier jour un Seigneur Bourguignon, avec lequel elle étoit déjà fiancée.

Ses parents l'ayant présentée à l'Empereur, pour obtenir son agrément, ce jeune Prince fut frappé de l'éclat de sa beauté; une passion violente s'empara de son ame; & quoiqu'il n'ignorât pas que la jeune Neuville étoit engagée avec un Seigneur de sa Cour, ne trouvant point d'autre voie pour se satisfaire, il résolut de l'épouser. La mere & la fille, éblouies à leur tour par l'éclat d'une couronne, mépriserent leurs premiers engagements; la mere conduisit sa fille dans le lit de l'Empereur. Sanut dit formellement qu'il l'avoit épousée. Baudouin d'Avesne, au contraire, semble vouloir faire entendre qu'il n'en coûta

pas si cher à ce Prince pour en jouir. Bertrand de Texis.

Le Bourguignon qui devoit épouser la jeune Neuville, n'apprit sa disgrace que quand il n'étoit plus temps de s'y opposer. Ce Seigneur outragé assemble ses parents & ses amis, & leur demande du secours contre un Prince qu'il traitoit de tyran. Toute cette Noblesse entre dans son ressentiment, &, par une hardiesse suprenante, pénetre la nuit dans le palais, se saisit de la mere & de la fille. On jette la mere, enfermée dans un sac, au fond de la mer, & les conjurés, après avoir coupé le nez & les levres de la fille, se retirerent. L'Empereur se flattoit de trouver dans le reste des Seigneurs de sa Cour des vengeurs d'une si cruelle insolence; mais il fut bien surpris d'apprendre que les uns en étoient les auteurs, & que les autres ne dissimuloient pas qu'ils n'en auroient pas moins fait, s'ils avoient été l'objet d'une injustice aussi criante. Robert désespéré de se voir méprisé de ses sujets, & de trouver des ennemis domestiques plus cruels même que des barbares & des étrangers, s'embarqua pour l'Italie. Il espéroit d'en tirer de puissants secours & de revenir dans ses états à la tête d'une armée qui le fit craindre de ses ennemis & respecter de ses sujets; mais, après avoir erré en différentes contrées, il mourut en chemin d'un excès de dou-

Bertrand de Texis. leur, & il ne put survivre à la maniere indigne dont on l'avoit traité.

Jamais l'empire n'avoit été dans un état si déplorable : rempli de divisions au-dedans & au-dehors, attaqué de tous côtés par des ennemis puissants, il ne lui restoit pour toute ressource, pour successeur au trône impérial, que le troisieme fils de Pierre de Courtenay, appellé Baudouin II, jeune Prince à peine âgé de neuf à dix ans, & par conséquent incapable, par son âge, de gouverner l'état, sur-tout dans des conjonctures si fâcheuses.

Dans une si triste situation, les Seigneurs François de Constantinople eurent recours à Jean de Brienne, que nous avons vu Roi de Jérusalem, pour en faire le Régent & le défenseur de l'empire; & afin de l'engager à se charger du gouvernement, on lui déféra le titre même d'Empereur, pour en jouir sa vie durant, toutefois sans préjudice des droits du légitime héritier, suivant un ancien usage pratiqué en France, où les tuteurs des enfants mineurs nobles se disoient Seigneurs de leurs biens, & les relevoient en cette qualité des Seigneurs dominants.

Jean de Brienne se rendit à Constantinople, prit en main les rênes du gouvernement, repoussa & défit l'Empereur Vatace, & Azen, Roi de Bulgarie, qui menaçoient Constantinople d'un siege.

Mais comme ce Prince étoit alors âgé de plus de quatre-vingt ans, l'empire n'en put pas tirer tous les avantages qu'il eût pu justement espérer de sa valeur & de sa longue expérience dans la conduite des armées, s'il eût été moins âgé. On ne faisoit plus que de fâcheux pronostics de la courte durée de l'empire des Latins.

Bertrand de Texis.

Le jeune Baudouin fut même obligé, sous la conduite de Jean de Béthune son Gouverneur, de passer en Italie & dans les autres royaumes de la Chrétienté, pour en implorer les secours. Toute l'Asie avoit les yeux tournés sur l'Empereur Vatace, un des plus puissants & des plus habiles Princes qui eussent été depuis longtemps sur le trône du grand Constantin; il ne lui en manquoit, pour ainsi dire, que la capitale, & on ne doutoit pas qu'il ne s'en rendît bientôt le maître. Les Chrétiens, prévenus de sa haute valeur, le regardoient comme le seul Prince capable de les maintenir dans la Palestine. Je ne sais si ce fut à ce sentiment d'estime qu'on attribua les égards que les Hospitaliers avoient fait paroître pour un si grand Prince. Ce qui est certain, c'est que les reproches qu'ils attirerent au Grand-Maître de Texis, de la part du Pape, lui causerent un si vif ressentiment qu'il ne put s'en consoler; & le malheureux état où il voyoit la Terre-Sainte, sans secours,

sans troupes, & sans Souverain, acheva de le mettre au tombeau. On fit remplir sa place par Frere GUÉRIN ou GUARIN, dont on ignore le surnom & la patrie.

Guarin.

On sait seulement qu'il fut chargé du gouvernement de l'Ordre dans des temps difficiles. La Palestine se trouvoit destituée de la présence de son Souverain, & sans subordination pour les Chefs qui le représentoient. Les Hospitaliers & les Templiers, dont la Terre-Sainte tiroit toute sa force, étoient encore malheureusement divisés, au sujet de quelques traités que les uns & les autres avoient faits avec différents Princes Infideles.

Thibaud V du nom, Comte de Champagne & Roi de Navarre, du chef de Blanche de Navarre sa mere, étoit passé en ce temps-là dans la Palestine à la tête d'une Croisade, mais dont le malheureux succès & la perte de la bataille de Gaza, l'avoient obligé depuis à conclure une treve avec Nazer, Emir de Carac. Les Templiers négocierent ce traité, auquel souscrivit le Roi de Navarre, dans l'impatience de s'en retourner; ces Chevaliers firent même une ligue offensive & défensive avec ce Prince Infidele, contre le Soudan d'Egypte : mais les Hospitaliers n'y voulurent point prendre de part, soit qu'ils trouvassent ce traité désavantageux, ou que les Tem-

pliers eussent conduit cette négociation à leur insu (1). Guarin.

Le Roi de Navarre ayant reçu avis que Richard, Comte de Cornouailles, frere du Roi d'Angleterre, devoit arriver incessamment, s'embarqua aussi-tôt avec les débris de sa croisade, pour ne pas rendre le Prince Anglois témoin de sa disgrace. Richard étant arrivé, trouva que l'Emir de Carac, qui dépendoit en quelque maniere de celui de Damas, n'étoit pas maître d'entretenir la treve. Ce Prince, à la tête de sa croisade, s'avança aussi-tôt jusqu'à Jaffa, où il reçut un envoyé du Soudan d'Egypte, qui étoit actuellement en guerre avec celui de Damas, & qui lui offrit de sa part une autre treve. Richard y consentit, de l'avis du Duc de Bourgogne, du Comte Gaultier de Brienne, neveu de Jean de Brienne, Roi de Jérusalem, du Grand-Maître des Templiers, & d'une partie des Seigneurs du pays; & on convint par ce traité, que ce Prince Infidele feroit sortir de Jérusalem tous les Mahométans qui s'y étoient établis; qu'il rendroit Bethléem, Nazareth & plusieurs villages, avec différents chateaux, qui assuroient le chemin à la capitale de

(1) *Prædicta enim trengua procuratione Templariorum firmata est, Hospitalariorum minimè interveniente consensu.* Sanut. l. 3, p. 216.

Guarin.

Judée ; que tous les prisonniers seroient relâchés de part & d'autre, & que les Chrétiens pourroient relever les fortifications de Jérusalem, & des autres places qui leur étoient cédées. Le Prince Anglois, au défaut d'exploits militaires, conclut ce traité qui n'étoit pas moins utile, & qui fut exécuté avant son départ ; mais dans lequel les Templiers, par jalousie contre les Hospitaliers, ne voulurent point à leur tour être compris. Ainsi, au milieu de ces deux treves, les Templiers & les Hospitaliers restoient en guerre chacun de leur côté, les uns contre le Soudan de Damas, & les autres contre celui d'Egypte : ces divisions auroient été funestes à l'état, si ces Soudans, & la plupart des descendants de Saladin & de Safadin, n'avoient pas été divisés en même temps par des guerres civiles. Ce fut à la faveur de ces troubles, que les Chrétiens Latins se virent enfin maîtres & seuls habitants de Jérusalem. Le Patriarche avec tout son clergé y revint ; on bénit de nouveau les Eglises ; on y célébra ensuite avec une joie infinie les Saints Mysteres, & le Grand-Maître des Hospitaliers porta au Patriarche tout l'argent qui étoit dans le trésor de l'Ordre, pour contribuer à relever les murailles de la Sainte Cité.

Litteræ Comitis Richardi continentes summam suæ peregrinationis. M. Paris, in Henr. III ad ann. 1241, p. 566 & 567.

Malgré tous les ouvriers qu'on y

employoit, le travail avançoit lentement; & à peine avoit-on fait quelques légers retranchements, que la Palestine se trouva inondée par un déluge de Barbares appellés Corasmins. C'étoient des peuples sortis récemment de la Perse, & issus, à ce qu'on prétend, des anciens Parthes, du moins ils en habitoient alors le pays, appellé Hircanie Persienne. D'autres les placent proche de la Corosane : mais je ne sais si ces Corasmins n'étoient pas plutôt originaires du royaume de Carizme, que Ptolomée appellé Chorasmia, d'où ces Barbares, la plupart pâtres, & qui n'avoient guere de demeures fixes, pouvoient être passés dans quelques-unes des provinces de la Perse. Quoi qu'il en soit, ils avoient été enveloppés dans cette fameuse révolution qui étoit arrivée vingt ans auparavant dans la haute Asie, dont Genchizcan, premier Empereur des anciens Mogols Tartares, s'étoit rendu maître. Oćtay, fils de Genchizcan, successeur de ce Conquérant, ou le Prince Keiouc son fils, Caan ou grand Can, d'autres disent, Tuly, troisieme fils de Genchizcan, qui avoit eu la Perse dans son partage, irrité contre ces peuples qui avoient tué ceux de ses Officiers qui levoient les tributs, les chassa des pays de sa domination. Guarin.

Ces peuples, payens de religion, cruels,

Guarin. féroces, & barbares entre les plus barbares, roulerent en différentes contrées, sans pouvoir trouver de demeure fixe & assurée, ni aucun Prince qui les voulût souffrir dans ses états : odieux aux Mahométans, comme aux Chrétiens, par *Bibl. Orien. p. 1001.* leurs brigandages & leurs cruautés, ils étoient regardés comme ennemis du genre humain. Il n'y eut que le Soudan d'Egypte, qui, pour se venger des Templiers, & de la ligue qu'ils avoient faite avec ses ennemis les Soudans ou Emirs de Damas, de Carac & d'Emesse, con- *Matt. Paris ad ann. 1244, p. 618.* seilla à Barbacan, Chef & Général des Corasmins, de se jetter dans la Palestine; *Joinville, vie de saint Louis, p. 98.* il lui en représenta la conquête facile; les places démantelées & ouvertes de tous côtés, peu de troupes dans le pays, de la division parmi les Chefs : à quoi il ajouta des présents considérables, & la promesse d'un puissant secours, & de joindre un corps de troupes à son armée.

Il n'en falloit pas tant pour déterminer des peuples sauvages & barbares, qui à la pointe de l'épée cherchoient des terres qu'ils pussent habiter; ils avoient 1243. pénétré jusques dans la Mésopotamie. Barbacan en partit aussi-tôt à la tête de vingt mille chevaux, & entra dans la Palestine avant qu'on en eût eu la moin- *Sanut. p. 217.* dre nouvelle. Mais les cruautés de cette nation, le feu qu'ils mettoient par-tout,

les annonça bientôt. Jérusalem étoit encore ouverte de toutes parts; les Grands-Maîtres de l'Hôpital & du Temple s'y trouvoient alors, mais presque sans troupes. Dans une conjoncture si surprenante, ils crurent qu'ils n'avoient point d'autre parti à prendre que de conduire les habitants à Jaffa, place fortifiée & hors d'insulte; de tenir ensuite la campagne, & de rassembler toutes les troupes pour s'opposer aux entreprises des ennemis. Tout sortit de Jérusalem sous la conduite des Chevaliers, excepté un petit nombre d'habitants qui avoient peine à abandonner leurs maisons, & qui à la hâte éleverent de foibles retranchements dans les endroits les plus ouverts. Cependant, les Corasmins arrivent, emportent ces retranchements, entrent dans la ville l'épée à la main, mettent tout à feu & à sang, sans épargner ni l'âge ni le sexe; & pour tromper les Chrétiens qui s'étoient enfuis, ils planterent sur les tours des étendards avec la Croix. Ceux qui avoient pris le devant, avertis qu'on voyoit encore les Croix arborées sur les murailles, touchés du regret d'avoir abandonné leurs maisons avec tant de précipitation, & croyant que les Barbares avoient tourné leurs armes d'un autre côté, ou qu'ils avoient été repoussés par les Chrétiens qui étoient

Guarin.

Guarin. reſtés dans la ville, y retournerent malgré tout ce que purent leur dire les deux Grands-Maîtres, & ſe livrerent eux-mêmes à la fureur des ennemis, qui en paſſerent près de ſept mille par le fil de l'épée. Une troupe de Religieuſes, d'enfants & de vieillards, qui s'étoient refugiés au pied du ſaint Sépulcre, & dans l'égliſe du Calvaire, furent immolés dans le lieu même où le Sauveur des hommes avoit bien voulu mourir pour leur ſalut, & il n'y eut point de cruautés & de profanations que ces barbares n'exerçaſſent dans la ſainte Cité.

Cependant les Templiers ayant appris qu'un détachement des troupes du Soudan d'Egypte les avoit joints, appellerent à leur ſecours les Soudans de Damas & d'Emeſſe ſes ennemis. Ces Infideles leur envoyerent quatre mille chevaux, commandés par Moucha, un de leurs Généraux. Les Seigneurs du pays ayant fait prendre les armes à leurs vaſſaux & aux milices, ſe rendirent dans l'armée Chrétienne : il y eut d'abord différentes eſcarmouches entre les deux partis, dans leſquels les Coraſmins, quoique ſupérieurs en nombre, ne laiſſerent pas de perdre plus de monde que les Chrétiens. Enfin, par la précipitation du Patriarche, & contre l'avis des principaux Officiers, on en vint à une action générale. L'armée Chrétienne étoit par-

Epiſt. Frederici Imperat. Matt. Paris in Henr. III. p. 658.

tagée en trois corps : le Grand-Maître des Hospitaliers avec les Chevaliers de son Ordre, soutenus par Gaultier III, Comte de Jaffa, & neveu du Roi Jean, avoit la pointe gauche ; Moucha à la tête des Turcomans, commandoit la droite ; & les Templiers, avec les milices du pays, étoient dans le centre. Le courage & l'animosité étoient égales ; mais le nombre des combattants étoit bien différent ; les Corasmins avoient dix hommes contre un ; & pour surcroît de disgrace, dès qu'on en fut venu aux mains, soit lâcheté ou trahison, la plupart des soldats de Moucha prirent la fuite. Guarin.

Les Chrétiens résolus de vaincre ou de mourir, n'en parurent point ébranlés ; la bataille dura presque deux jours ; les Chevaliers des deux Ordres y firent des prodiges de valeur ; enfin, épuisés de forces, & accablés par la multitude, presque tous furent tués ou faits prisonniers, & il n'échappa de cette boucherie que vingt-six Hospitaliers, (quelques relations disent seulement seize,) trente-trois Templiers, & trois Chevaliers Teutoniques : les deux Grands-Maîtres des Hospitaliers & des Templiers, & un Commandeur des Teutoniques furent tués à la tête de leurs compagnies. Les Hospitaliers firent peu après remplir la place de leur Grand-Maître par Frere BERTRAND DE

Joinville, vie de Saint Louis p. 100.

Bertrand de Comps. COMPS, vieux Chevalier Français, de la province de Dauphiné, que sa valeur
1243. & son expérience éleverent à cette dignité, & dont un Seigneur de son nom avoit déja été revêtu.

Cependant une défaite si générale mit le comble aux malheurs de la Terre-Sainte. L'Empereur Frédéric, dans une lettre adressée au Comte de Cornouailles son beau-frere, déplore cette malheureuse journée, & en rejette la faute sur les Templiers, qui après avoir rompu la treve qu'il avoit faite, dit-il, par l'avis des Hospitaliers, avec le Soudan d'Egypte, se sont fiés avec trop de simplicité au secours & aux promesses des Princes de Damas & de Barac (1).

Frere Guillaume de Châteauneuf, Précepteur de la maison Hospitaliere de Saint Jean de Jérusalem, & depuis Grand-Maître de l'Ordre, dans une lettre qu'il écrivit à un Seigneur de Merlay, attribue pareillement cette cruelle incursion des Corasmins à la ligue qu'on avoit faite avec le Soudan de Da-
1244. mas contre celui d'Egypte son ennemi;

(1) *Nostro rigio fœdere parvi penso, quod nos unâ cum conventu, & Magistris domorum sancti Joannis & sanctæ Mariæ Teutoniquorum, nomine nostro contraxeramus.* Epist. Fred Imper. de depopulatione Terræ Sanctæ. Matt. Paris ad ann. 1244.

&

& selon la relation de ce Chevalier qui s'étoit trouvé à cette sanglante bataille, le Grand-Maître des Hospitaliers y avoit été tué avec celui des Templiers, & il n'en étoit échappé lui-même qu'avec quinze autres Hospitaliers, qui regrettoient, dit-il, le sort de ceux qui étoient morts pour la défense des saints Lieux & du peuple Chrétien.

Bertrand de Comps.

Certainement les uns & les autres étoient bien dignes de compassion. Cet Ordre auparavant si florissant se trouvoit presque détruit, & le peuple dont les Templiers & les Hospitaliers étoient les défenseurs, se voyoit sans secours, enfermé dans la ville de Saint Jean d'Acre, en même temps que les Corasmins, campés dans la plaine & à deux milles de la ville, ravageoient la campagne, brûloient les villages & les bourgades, & massacroient impitoyablement les habitants, ou les entraînoient dans l'esclavage.

Epist. flebilis Prælatorum Terræ-Sanctæ, in Matt. Paris ad ann. 1243, l. 3, p. 631.

Mais Dieu, qui, dans les temps marqués par sa miséricorde, venge ses enfants des ministres dont il s'est servi dans sa colere, permit que la division se mît parmi ces furieux; ils se tuerent la plupart les uns les autres, & les malheureux restes de ces barbares dispersés dans la campagne furent assommés par les paysans: tout périt jusqu'à leur nom, qu'on ne trouve plus dans l'histoire (1).

(1) *Et factum est ut de sub cælo nomen co-*

Bertrand de Comps.

La perte que les Hospitaliers avoient faite contre ces barbares, ne rallentit point leur zele & leur courage. Nous avons dit que ces Chevaliers faisoient face de tous côtés, & se trouvoient en même temps dans tous les endroits où les Chrétiens faisoient la guerre aux Infideles. L'Espagne, la Hongrie & la principauté d'Antioche éprouverent de nouveau le secours de leurs armes. Hugues de Forcalquier, Châtelain d'Emposte, étoit toujours dans les armées de Dom Jaime, Roi d'Arragon. Il se trouva à la tête de tous les Chevaliers de ce royaume, au siege de Xatira, & l'Historien de cette nation remarque qu'un Chevalier de Saint Jean, appellé Dom Pierre de Villargut, s'y distingua par des actions d'une valeur surprenante.

Les Chevaliers de Hongrie ne rendoient pas moins de services à leur patrie, contre les Tartares qui ravageoient alors la Transilvanie, la Hongrie & la Pologne. Le Pape Innocent IV écrivit à ces Chevaliers en des termes les plus pressants, comme on le peut voir par son bref du 8 des calendes de Juillet, & de la cinquieme année de son pontificat. Ces Guerriers prirent aussi-tôt les armes; & après s'être joints aux Frangipanes, qui étoient alors Seigneurs de la Dalmatie &

rum penitù deleretur, adeò quòd nec eorum vestigia apparuerunt. Matt. Paris ad ann. 1244.

de la Croatie, ils chasserent ces barbares de la Hongrie, ramenerent le Roi Bela, qui avoit été obligé d'abandonner ses états, & le rétablirent sur le trône. Bertrand de Comps.

Des services si importants ne demeurerent pas sans récompense; & outre de nouveaux privileges, ce Prince, qui étoit fils du Roi André dont nous avons parlé, marchant sur les traces de son pere, donna des terres & des seigneuries à l'Ordre, persuadé que c'étoient autant de braves guerriers qu'il acquéroit dans son état, & d'illustres défenseurs qu'il procuroit à ses sujets, souvent exposés aux incursions des Infideles. C'est ainsi que s'en explique l'Historien de Hongrie, qui, par anticipation, donne aux Hospitaliers le nom de Chevaliers de Rhodes, qu'ils ne prirent qu'un siecle après cet événement.

Pendant que les Chevaliers étoient occupés en Hongrie contre les Tartares, le Prince d'Antioche se vit tout-d'un-coup attaqué par les Turcomans Selgeucides, qui, depuis un siecle, avoient abandonné leurs déserts, s'étoient choisi des Capitaines, & avoient inondé en même temps différentes contrées de l'Asie, comme nous l'avons dit au commencement du premier livre.

Le Prince d'Antioche, surpris par une attaque imprévue, eut recours aux Ordres militaires, l'asyle ordinaire de tous

Bertrand de Comps.

les Chrétiens Latins. Les deux Grands-Maîtres firent monter à cheval ce qui leur restoit de Chevaliers ; & après s'être mis à la tête des troupes qui étoient à leur solde, ils marcherent droit aux Infideles. Le combat fut long & sanglant, & le nombre des Turcomans, soldats pleins de courage, balançoit les effets ordinaires de la valeur des Chevaliers. Frere Bertrand de Comps, Grand-Maître des Hospitaliers, indigné d'une résistance qu'il n'avoit pas coutume d'éprouver, se jette au milieu des escadrons ennemis, les enfonce & les tourne en fuite ; mais dans cette derniere charge, il reçut tant de blessures qu'il en mourut peu après, & l'Ordre lui donna depuis pour successeur Frere PIERRE DE VILLEBRIDE, Religieux recommandable par sa piété & par sa valeur : l'Ordre ne pouvoit faire un plus digne choix, sur-tout par rapport à une nouvelle croisade dont Saint Louis, Roi de France, devoit être le Chef, & dont nous allons parler.

Pierre de Villebride.

La nouvelle de la défaite de l'armée Chrétienne ayant été portée au Pape Innocent IV, qui étoit alors sur la chaire de S. Pierre, ce Pontife, pour déterminer les Chrétiens d'Occident à faire passer un nouveau secours à la Terre-Sainte, convoqua un Concile général dans la ville de Lyon, dont l'ouverture se fit la veille de la fête des saints Apôtres S. Pierre & S.

Paul. Galeran, Evêque de Béryte, qui avoit apporté les nouvelles de la victoire des Corasmins, présenta aux Peres du Concile une lettre que le Patriarche de Jérusalem & les Evêques de la Palestine écrivoient à tous les Prélats de France & d'Angleterre, & qui contenoit une relation de ce triste événement, conçue à peu près en ces termes : Pierre de Villebride.

Les Tartares, après avoir détruit la Perse, ont tourné leurs armes contre les Corasmins, & les ont chassés de leur pays. Ces barbares n'ayant plus de retraite fixe, ont prié inutilement plusieurs Princes Sarrasins de leur accorder quelque contrée pour habiter : car ils sont d'une telle cruauté que ceux-mêmes qui leur ressemblent le plus de ce côté-là, ont refusé de leur donner retraite; & il n'y a eu que le Soudan d'Egypte qui les invitât à passer dans la Palestine, & qui leur promît de les y maintenir par le secours de ses armes. Ils sont entrés dans le pays avec une grand armée presque toute composée de cavalerie, menant leurs femmes & leurs enfants. Cette incursion a été si subite que personne n'a pu la prévoir ni s'y opposer; & ils ont ravagé sans résistance tout le pays depuis le Thoron des Chevaliers jusqu'à Gaza, ou Gazer.

Dans une invasion si surprenante, on n'a point eu d'autre parti à prendre que d'opposer barbares à barbares; & de

Pierre de Villebride. *l'avis des Templiers, des Hospitaliers, des Teutoniques, & de la Noblesse du pays, on a résolu d'appeller à notre secours les Princes de Damas & de la Chamelle, nos alliés, & ennemis particuliers des Corasmins. Mais comme ce secours étoit éloigné & incertain, le péril pressant, & Jérusalem sans murailles & sans fortifications, plus de six mille habitants en sont sortis pour chercher un asyle dans les autres places chrétiennes, & il n'est resté dans la capitale qu'un petit nombre de Chrétiens.*

Ceux qui avoient abandonné Jérusalem, prirent leur chemin par les montagnes, où ils se croyoient plus en sûreté, d'autant plus que les Mahométans qui les habitoient, étoient sujets du Prince de Carac, avec lequel nous avions treve. Mais ces montagnards violant la foi du traité, sont tombés sur ces fugitifs, en ont tué une partie, pris & vendu l'autre, même des Religieuses, & ceux qui ont descendu dans la plaine ont été massacrés par les Corasmins; en sorte que de tout ce peuple, à peine en est-il resté trois cents. Enfin, les Corasmins sont entrés dans la sainte Cité; & comme ce peu qui y restoit de Chrétiens, femmes, enfants & vieillards, s'étoient réfugiés dans l'église du S. Sépulchre, ces barbares les ont tous éventrés dans ce lieu saint; & en coupant la tête aux Prêtres qui célébroient alors les saints Mysteres, ils se disoient les uns

aux autres : répandons ici le ſang des Chrétiens, dans l'endroit même où ils offrent du vin à leur Dieu qu'ils diſent y avoir été pendu. Ils arracherent enſuite tous les ornements du S. Sépulcre, profanerent l'égliſe du Calvaire, fouillerent dans les tombeaux des Rois de Jéruſalem, & diſperſerent leurs cendres. Les égliſes du mont de Sion, du Temple & de la vallée de Joſaphat, où ſe montre le ſépulcre de la ſainte Vierge, n'ont pas été mieux traités ; ils commirent dans l'égliſe de Bethléem des abominations que l'on n'oſe rapporter ; en quoi ils ont pouſſé l'impiété plus loin que n'ont jamais fait les Sarraſins, qui ont toujours conſervé quelque reſpect pour les ſaints lieux.

Pierre de Villebride.

Matt. Paris ad ann. 1244.

Les Chevaliers Militaires & les Seigneurs du pays, ſoutenus par le ſecours des Princes alliés, marcherent droit à ces barbares, s'avancerent en ſuivant la côte, les rencontrerent proche Gazer ou Gaza. On en vint aux mains la veille de la S. Luc ; les Sarraſins qui étoient dans notre armée, prirent la fuite, enſorte que les Chrétiens, demeurés ſeuls contre les Coraſmins & contre les Babyloniens, furent accablés par la multitude de leurs ennemis. Des trois Ordres Militaires, il ne ſe ſauva que trente-trois Templiers, vingt-ſix Hoſpitaliers, & trois Chevaliers Teutoniques : la plupart de la Nobleſſe du pays, ou a péri dans la

Pierre de Villebride.

la bataille, ou est restée prisonniere.

Dans cette extrêmité, nous avons imploré le secours du Roi de Chypre & du Prince d'Antioche; mais nous ne savons ce qu'ils peuvent faire pour nous, & ce que nous en devons espérer; & quelque grande que soit notre perte, nous craignons encore plus pour l'avenir. Les Hospitaliers sont assiégés par les Sarrasins dans le château d'Ascalon: la Terre-Sainte se trouve destituée de tout secours humain; les Corasmins de leur côté sont campés dans la plaine, à deux milles de la ville d'Acre, d'où ils ravagent tout le pays jusqu'à Nazareth; ensorte que si nous ne sommes secourus au passage du mois de Mars, la Terre-Sainte est absolument perdue, & nous serons forcés dans quelques châteaux qui nous restent, & que les Hospitaliers & les Templiers se sont chargés de défendre.

La lecture de cette lettre fit répandre des larmes à toute l'assemblée : les Peres du Concile ordonnerent qu'on prêcheroit la croisade dans toute la Chrétienté : que ceux qui avoient déjà pris la Croix, & ceux qui la prendroient dans la suite, se rendroient dans un endroit dont on conviendroit pour y recevoir la bénédiction du Pape ; qu'il y auroit une treve de quatre ans entre tous les Princes Chrétiens : que pendant tout ce temps-là il ne se feroit ni tournois, ni

fêtes, ni réjouissances publiques; que les Fideles seroient exhortés de contribuer de leurs biens pour une si juste entreprise; que les Ecclésiastiques donneroient le vingtieme de leurs revenus, & les Cardinaux le dixieme, pendant trois ans consécutifs. Pierre de Villebride.

Plusieurs Princes, & un grand nombre de Seigneurs, sur-tout du royaume de France, prirent la Croix. Mais aucun ne le fit avec tant de zele, de courage & de dévotion que Louis IX, Roi de France, connu depuis sous le nom de saint Louis. Le Pape fondoit sur ce Prince ses plus grandes espérances: *Notre-Seigneur*, dit ce Pontife en écrivant à la Noblesse du royaume, *semble avoir choisi entre les autres Princes du monde, pour la délivrance de la Terre-Sainte, notre très-cher fils le Roi de France, qui, outre les vertus qui le distinguent si avantageusement des autres Souverains, commande encore à une Nation puissante & guerriere.* (1) Ce Prince, pour secourir les Chrétiens d'Orient, n'avoit pas attendu les prieres & les exhortations du Pape: si-tot qu'il eut appris la vic-

(1) *Ut abstergerentur lacrymæ à maxillis matris nostræ Ecclesiæ deplorantis filios suos nuper trucidatos, Dominus Rex Francorum, Hospitalarii quoque & Templarii milites neophitos & manum armatam cum thesauro non modico, illuc ad consolationem & auxilium ibi commorantium festinanter transmiserunt.* Matt. Paris ad ann. 1244.

Pierre de Villebride.

toire des Corasmins, il résolut de passer en personne à la Terre-Sainte : & en attendant que les affaires de son état lui permissent d'en faire le voyage, il y envoya un puissant secours de troupes & d'argent, dont il confia la conduite aux Hospitaliers & aux Templiers.

On avoit reçu ordre en Occident de faire passer dans la Palestine les Chevaliers novices, avec un corps de troupes séculieres, & tout l'argent qui se trouveroit dans la caisse des prieurés, & les deux Grands-Maîtres recourant à Dieu pour implorer la bénédiction du Ciel sur leurs armes, prescrivirent dans leurs Ordres des jeûnes extraordinaires avec des prieres continuelles (1).

Ces Chevaliers, outre l'argent du Roi de France & celui de l'Ordre, apporterent encore mille livres que Richard (2) Comte de Cornouailles, consacra à la défense des saints Lieux. Les deux Grands-Maîtres envoyerent ensuite demander au Sondan d'Egypte un sauf-conduit pour deux de leurs Chevaliers, chargés d'une négociation particuliere. L'objet

(1) *Statuerunt inter se orationes & jejunia præter solita specialiter pro liberatione Terræ-Sanctæ faciendâ.* Matt. Paris.

(2) *Comes Richardus ex innatâ sibi magnificentiâ illuc in succursum mille libras per Hospitalarios transmisit.* **Idem ibid.**

de leur voyage étoit de retirer des mains des Sarrasins les Hospitaliers & les Templiers pris à la derniere bataille, & que les Corasmins leur avoient livrés. Quoiqu'auparavant, dans les deux Ordres, on regardât comme morts ceux qui se rendoient prisonniers de guerre, cependant dans une si triste conjoncture les deux Grands-Maîtres ne jugerent pas à propos d'observer une si sévere discipline: & pour tirer un nouveau secours de ces prisonniers, on fit partir des députés chargés d'une grosse somme d'argent pour leur rançon. Ceux-ci ayant reçu le sauf-conduit nécessaire pour leur sûreté, se rendirent à Babylone d'Egypte ou au grand Caire, places qui, par leur voisinage, sont souvent confondues par les Historiens. Les deux Chevaliers, pour faciliter le succès d'une négociation si extraordinaire, répandirent différentes sommes parmi les Ministres & les favoris du Soudan: c'étoit Salech, fils de Camel, l'ainé des enfants de Safadin, Prince habile & redoutable à ses voisins. C'est à ce Prince qu'on attribue l'institution de ce corps de troupes qu'on appelloit *Mamelus*, du mot Arabe qui signifie *Esclave vendu*, parce que c'étoient des enfants enlevés par les Tartares dans leurs courses, & de qui Salech les faisoit acheter. Il en fit un corps de milice, d'où il tira depuis

Pierre de Villebride.

Pierre de Villebride. ses principaux Officiers, & ils devinrent à la fin si puissants, qu'ils s'attribuerent à eux seuls le droit d'élire leur Souverain. Les députés des deux Ordres militaires firent proposer au Soudan Salech le sujet de leur voyage, & ils demanderent à entrer en négociation sur la rançon & la liberté de leurs confreres. Mais ce Prince, qui avoit une liaison secrete & très-étroite avec l'Empereur Frédéric, & qui n'ignoroit pas d'ailleurs combien les Chevaliers des deux Ordres lui étoient odieux: *A Dieu ne plaise*, répondit-il à ses Ministres, *que je traite avec des perfides, qui autrefois ont voulu livrer leur Empereur, & qui se disant entr'eux freres & compagnons d'armes, ne laissent pas depuis cinq ans, quand ils se rencontrent, de se charger les uns les autres avec encore plus de fureur & d'animosité qu'ils n'en font paroître contre les ennemis de leur Loi. Ne sait-on pas*, ajouta ce Prince, *le peu de sûreté qu'il a dans la parole des Templiers, & que ce furent ces Religieux qui, en haine des Hospitaliers, violerent la treve que j'avois faite avec le frere du Roi d'Angleterre, que les Templiers par mépris appelloient* ce petit garçon! *Cependant dans la derniere bataille nous avons vu ces Templiees si fiers & si superbes, s'abandonner à une honteuse fuite; & ce qui n'étoit jamais arrivé dans leur Ordre, celui qui portoit*

le beauſeau, *ou étendard de la Croix, contre ſon devoir & les regles de ſon inſtitut, s'enfuit le premier. Mais ce n'eſt pas en cela ſeul que depuis long-temps les Templiers & les Hoſpitaliers ne font point ſcrupule de violer les ſtatuts de leur profeſſion. D'où vient, par exemple, que ces Chevaliers, qui, par leurs loix, ne devoient au plus abandonner pour leur rançon que leur capuce ou leur ceinture, nous offrent aujourd'hui de ſi groſſes ſommes, ſi ce n'eſt pour ſe fortifier par leur nombre contre notre puiſſance? Mais allez leur dire que, puiſque la juſtice de Dieu les a livrés entre mes mains, ils n'en ſortiront jamais tant que je vivrai, & qu'à l'exemple de leurs prédéceſſeurs, je ne ſais pas diſtinguer un Chevalier priſonnier d'un Chevalier mort ſur le champ de bataille.* Pierre de Villebride.

En vain les Miniſtres du Soudan lui repréſenterent qu'il perdroit par cette conduite des ſommes conſidérables, qu'il pouvoit retirer pour la liberté des Chevaliers. Ce Prince infidele, qui n'ignoroit pas les différends que l'Empereur avoit avec le Pape, ni à quel point les Chevaliers étoient dévoués au ſaint Siege, rejetta avec obſtination & avec mépris toutes les offres qu'on lui put faire. Les députés furent obligés de s'en retourner ſans avoir pu rien obtenir; mais comme, avant de partir, ils ſe plaignoient

Pierre de Villebride.

aux Ministres de ce Prince de la grande dépense qu'ils avoient faite inutilement en présents dont ils avoient profité, ces Ministres, comme pour les en dédommager, leur dirent en secret, qu'il n'y avoit qu'un seul moyen de retirer leurs prisonniers, c'étoit que l'Empereur demandât leur liberté au Soudan : *d'où il est aisé de coucluré*, dit Matthieu Paris, *l'étroite liaison qui étoit entre Frédéric & le Prince Mahométan* (1). Mais comme ces députés de leur côté n'ignoroient pas que l'Empereur étoit en guerre avec le Pape, & que leurs Supérieurs ne pouvoient avoir de relation avec ce Prince, qui étoit actuellement excommunié, ils s'en retournerent avec la douleur de laisser leurs freres dans les fers des Infideles.

Le Roi saint Louis, depuis qu'il eut pris la résolution de passer en Orient, employa deux années à régler le dedans de son royaume, & à assurer le dehors par une paix générale avec ses voisins. Ce Prince, après avoir satisfait à ces premiers devoirs les plus indispensables pour un Souverain, se rendit le 12 de Juin de l'année 1248 à saint Denis : il étoit accompagné de Robert, Comte d'Artois, & de Charles, Comte d'Anjou, ses freres, & y reçut d'Eudes de Châ-

(1) *Ex cujus rei tenore colligi potest quanta familiaritas Fredericum cum Sultanis copularit.* p. 698

teauroux, Légat du Pape, l'Oriflamme, espece d'étendard en forme de banniere, avec l'aumôniere & le bourdon, suivant ce qui se pratiquoit à l'égard des Pélerins. Alphonse, Comte de Poitiers, troisieme frere du Roi, quoique Croisé, resta encore pour quelque temps en France auprès de la Reine Blanche leur mere, à laquelle le Roi avoit laissé la régence de l'état en son absence. Louis s'embarqua ensuite à Aiguemortes, port fameux alors, mais qui par la retraite de la mer, qui s'est éloignée de quatre lieues de cette côte, se trouve aujourd'hui dans les terres. Ce Prince mit à la voile le 28 d'Août : la navigation fut heureuse, & il arriva à la rade de Limisso, dans l'isle de Chypre, le 17 Septembre de la même année. Il y fut reçu par Henri de Lusignan, Roi de cette isle, auquel le Pape, pour se venger de l'Empereur & du Prince Conrard son fils, venoit de conférer le titre de Roi de Jérusalem, en vertu des droits prétendus par la Reine Alix sa mere.

Pierre de Villebride.

1248.

Le Roi de France ne se fut pas plutôt rafraîchi quelques jours, que, dans l'impatience de signaler son zele, il proposa de se mettre en mer, & de partir pour l'Egypte. Il étoit soutenu dans ce sentiment par plusieurs Seigneurs qui avoient eu part aux dernieres croisades, & qui lui représentoient que

Pierre de Villebride.

s'il restoit plus long-temps dans l'isle de Chypre, il alloit exposer sa personne & son armée aux incommodités d'un pays où les eaux & même l'air étoient également dangereux aux étrangers ; au lieu que l'Egypte offroit tout à la fois des conquêtes à faire, & tout ce qu'il y a de plus nécessaire pour la vie. Mais le Roi ne put suivre son inclination, parce qu'une partie de son armée n'étoit point encore arrivée, d'ailleurs le Roi de Chypre offroit de l'accompagner avec toute la Noblesse de l'isle, s'il vouloit bien leur accorder le temps nécessaire pour se préparer à cette expédition ; ainsi le terme du départ fut fixé au printemps suivant.

Sanut. liv. 2, c. 3.

Le saint Roi employa utilement son séjour à assoupir la division qu'un esprit de jalousie entretenoit entre les Templiers & les Hospitaliers, & il termina en même temps les différends qui étoient entre Hayton, Roi de la petite Arménie, & Boémond V, Prince d'Antioche & de Tripoli. Ce fut pendant le séjour que le Roi fit dans l'isle de Chypre, que le Grand-Maître du Temple & le Maréchal de l'Ordre des Hospitaliers, dans l'impatience de retirer leurs Chevaliers des prisons des Infideles, écrivirent à ce Prince pour le pressentir s'il seroit dans la disposition d'entrer dans quelque accommodement avec le Soudan d'E-

Spic. t. 7, p. 214.

gypte. Le saint Roi, tout brûlant de zele, rejetta avec hauteur ces propositions : il défendit au Grand-Maître, sous peine de son indignation, de lui en faire jamais de semblables. Les ennemis du Grand-Maître publioient qu'il y avoit une intelligence secrete entre lui & le Prince infidele, & que pour lier entre eux une amitié plus étroite, ils s'étoient fait saigner dans la même palette, comme si ce mêlange de leur sang eût dû unir leurs cœurs plus étroitement. Nous n'entrerons point dans la discussion de la vérité de ce dernier fait, qui n'est guere vraisemblable, sur-tout après la maniere pleine de dureté dont ce Prince avoit rejetté ses Ambassadeurs. Nous remarquerons seulement, après le Sire de Joinville, qu'en ce temps-là, dans les traités de paix & d'alliance qu'on faisoit avec les Barbares, ils exigeoient cette cérémonie de se faire saigner ensemble, de mêler leur sang avec du vin, & même d'en boire. C'est ce que pratiqua Baudouin II avec un Roi des Corasmins, ainsi que le rapporta au Roi saint Louis un Seigneur de Toucy, témoin oculaire. Mais il n'y a pas d'apparence que le Soudan, qui venoit de refuser de traiter de la rançon des Chevaliers, eut aussi-tôt fait une nouvelle alliance avec le Grand-Maître du Temple. Il est bien plus vraisemblable de penser

Pierre de Villebride.

Joinville, p. 94.

Pierre de Villebride. que les Ordres militaires, chargés de la défense de l'état, eussent bien voulu qu'on n'eût pas rompu la treve, ni irrité un voisin & un ennemi puissant, sous prétexte d'une nouvelle croisade, qui, comme la plupart des autres, après de légers efforts, abandonneroit l'Orient, retourneroit en France, & laisseroit le poids de la guerre à soutenir aux Chevaliers & aux malheureux restes des Chevaliers Latins qui habitoient la Palestine.

Le Roi ne fit pas grande attention aux représentations du Grand-Maître ; ainsi, après huit mois de séjour dans l'isle de Chypre, ce Prince s'embarqua avec la Reine sa femme, la Comtesse d'Anjou, le Roi de Chypre, les Princes Robert & Charles, freres du Roi, le Légat & toutes les personnes de considération. Le
1249. jour de la Trinité de l'année 1249, toute la flotte mit à la voile, & le sixieme jour elle arriva devant Damiette. Les deux Grands-Maîtres s'y rendirent depuis avec l'élite de leurs Chevaliers. Louis trouva le rivage bordé des troupes du Soudan, qui prétendoient s'opposer aux débarquements de son armée ; mais ce Prince emporté par son zele & par son courage, se jetta le premier l'épée à la main dans l'eau, & suivi de sa Noblesse, chargea les Infideles, & les tourna en fuite. Les fuyards porterent

la consternation dans la ville, & quoique cette place passât pour la plus forte de l'Egypte, la garnison l'abandonna; & ses propres habitants, après s'être chargés de ce qu'ils avoient de plus précieux, en sortirent la nuit, après y avoir mis le feu, & chercherent un asyle dans les terres, & plus avant dans la haute Egypte. On ne fut pas long-temps sans apprendre cette désertion générale; & deux esclaves des Infideles, dès huit heures du matin, rapporterent que la ville avoit été abandonnée. Le Roi, après avoir pris les précautions nécessaires pour s'assurer de la vérité d'un événement si surprenant, entra dans la place, à la tête de ses troupes; le Légat purifia la principale Mosquée, où le *Te Deum* fut ensuite chanté solemnellement. La Reine, le Légat, le Patriarche & les Evêques fixerent leur séjour dans cette ville. Le Roi, qui craignoit les suites du débordement du Nil, & instruit par les malheurs que l'opiniâtreté du Légat Pélage avoit causés à l'armée de Jean de Brienne & aux Croisés, résolut d'y passer le reste de l'été, dont les chaleurs excessives en ce pays-là ne permettoient pas même de tenir la campagne.

Pierre de Villebride.

Alphonse, Comte de Poitiers, frere du Roi, que ce Prince avoit laissé en France, s'embarqua le 26 d'Août, avec la

Pierre de Villebride.

Princesse Jeanne sa femme, fille unique de Raimond, Comte de Toulouse, & ils arriverent deux mois après à Damiette. Le Comte de Poitiers débarqua avec un puissant secours, que Joinville appelle l'arriere-ban de la France, dont l'arrivée augmenta l'ardeur & la confiance du Roi. Ce Prince se voyoit à la tête d'une puissante armée, soutenu des deux Ordres militaires, qui connoissoient le pays & la maniere de faire la guerre aux Infideles; la mer étoit ouverte; l'embouchure du Nil libre pour recevoir de nouveaux secours, & la terreur & la consternation sembloient être passées du côté des ennemis.

Joinville, p. 35.

Il ne fut plus question que de savoir si on iroit les attaquer dans Alexandrie ou dans le Caire même. Pierre de Dreux, ancien Comte de Bretagne, étoit d'avis qu'on tourna le premier effort des armes chrétiennes contre Alexandrie, dont le port pouvoit être d'une grande commodité pour la flotte & pour les convois. Mais le Comte d'Artois se déclara pour le siege du grand Caire, sur le principe que la prise de la capitale entraîneroit celle des autres places: au lieu que la conquête d'Alexandrie, disoit-il, n'exempteroit pas l'armée de faire ensuite le siege du grand Caire. On se rendit à cette raison, & peut-être à la hauteur & à l'opiniâtreté dont ce jeune Prince soutenoit

ordinairement ses avis. Cette place étoit éloignée de Damiette d'environ cinquante lieues, & l'on rencontroit à moitié chemin la ville de Massoure, où les Infideles s'étoient retranchés sur les bords d'une branche du Nil, appellée le Thanis. Pierre de Villebride.

Le Roi, à la tête de son armée, partit de Damiette le 20 de Novembre; il apprit en chemin la mort du Soudan, causée par la gangrene qui s'étoit mise à une de ses jambes. Mais le peuple, qui ne peut consentir que les Princes meurent comme les autres hommes, publia qu'il avoit été empoisonné par un valet de chambre, corrompu par le Prince de Damas son ennemi. Joinville, p. 27.

L'armée avançoit toujours sans rencontrer, à la vérité, d'obstacle dans sa marche, mais aussi sans trouver de vivres dans le voisinage. Le pays étoit désert & abandonné: une profonde solitude regnoit de tous côtés, & nulle apparence d'ennemis en campagne. Cette tranquillité ne dura pas long-temps; à mesure que les Chrétiens approchoient de la Massoure, ils eurent à soutenir jour & nuit des escarmouches; c'étoient tous les jours de nouveaux combats, & on eut même peine à éviter la trahison de quelques Sarrasins, qui, sous l'apparence de transfuges, penserent surprendre les Templiers. Cinq cents cavaliers Egyptiens,

Pierre de Villebride. sous je ne sais quel prétexte, s'étant venus rendre au Roi, ce Prince les reçut sans s'en defier, & les laissa en corps d'ordonnance; ils marchoient même ordinairement à l'avant-garde, comme connoissant mieux le pays que les Occidentaux. L'armée, après un mois de marche, approchoit de ce canal tiré du Nil, appellé Thanis, lorsque ces traîtres, voyant un escadron des Templiers plus avancé que les autres, tirerent leurs cimeterres, & les chargerent brusquement. Mais ils avoient à faire à des guerriers qui ne s'épouvantoient jamais du nombre de leurs ennemis : cet escadron fit ferme, les Chevaliers se battirent avec leur valeur ordinaire, & donnerent le temps à leurs camarades d'accourir à leurs secours. Les Infideles furent bientôt enveloppés de tous côtés; on tailla en pieces ces traîtres : tout passa par le fil de l'épée, excepté ceux qui, en voulant traverser le Thanis, pour rejoindre leur armée, se noyerent dans ce canal.

Joinville, p. 35.

Le Roi, prévoyant que la difficulté du passage pourroit le retenir long-temps dans cet angle que formoient deux bras du Nil, s'y fortifia avec soin. Cette précaution étoit nécessaire contre des ennemis qui le venoient attaquer à toute heure jusques dans ses retranchements; il y eut un grand nombre de combats

& d'actions particulieres. Comme il étoit question de passer un canal large, profond, & qui n'étoit point guéable, le Roi entreprit d'y faire une digue ou chaussée; mais les Infideles interrompoient continuellement ses travaux, par des feux grégeois qui brûloient ses machines. Enfin, un Arabe Bedouin, moyennant cinq cents besans d'or, enseigna un gué, & le Comte d'Artois demanda au Roi la permission de passer le premier. Pour l'obtenir, il s'engagea, pourvu qu'il eût avec lui les Templiers & les Hospitaliers, d'assurer le passage au reste de l'armée. Le Roi, qui craignoit que le courage de ce jeune Prince ne le portât trop loin, & que par une avidité de gloire il ne s'engageât trop avant parmi les ennemis, le fit jurer sur les saints Evangiles, qu'il n'entreprendroit rien que toute l'armée ne fût passée, & il voulut pour plus grande précaution, que les Templiers & les Hospitaliers, quand ils seroient passés, eussent l'avant-garde, & se missent à la tête de toutes les troupes qui devoient marcher sous les ordres du Comte son frere.

Pierre de Villebride.

Joinville, p. 41.

Matt. Paris, p. 789.

Ce Prince, dès la pointe du jour, s'achemine au gué, à la tête d'environ quatorze cents chevaux, composés des Templiers & des Hospitaliers, & de deux cents Chevaliers Anglois,

Pierre de Villebride.

commandés par Guillaume, Comte de Salisbéry, qui, à leur tête, étoit venu au secours de la Terre-Sainte. Toutes ces troupes, sous la conduite du Bedouin, se jetterent dans l'eau avec un courage déterminé; la descente se trouva aisée, & même le fond étoit ferme & solide. Mais il y eut plus de difficulté à la sortie, lorsqu'il fallut prendre terre, par la hauteur du bord qui étoit escarpé. Le Comte d'Artois, avec sa troupe, prit terre le premier, malgré trois cents chevaux des ennemis qui voulurent s'opposer à son passage. Il les chargea à la sortie de l'eau; & comme la partie n'étoit pas égale, ces Sarrasins ne le virent pas plutôt passé qu'ils se débanderent, & reprirent au galop le chemin de leur camp.

Le Comte, sans se souvenir de son serment, & de la parole qu'il avoit donnée au Roi son frere, les poursuivit l'épée à la main, quoique les deux Grands-Maîtres lui criassent que cette fuite n'étoit peut-être qu'une ruse assez ordinaire aux Orientaux. Mais Robert, qui n'écoutoit que son courage, arriva aussi-tôt que ces fuyards au camp des ennemis, les surprit, força leurs retranchements, entra dans le camp, & malgré toute la résistance que put faire Facardin, Général des Sarrasins, qui périt dans

dans cette occasion, ces Infideles persuadés que l'armée entiere des Chrétiens étoit maîtresse de leur camp, s'enfuirent : les uns prirent le chemin du Caire, d'autres se jetterent dans la Massoure ; & ne s'y croyant point encore en sûreté, ils pousserent plus loin, & ne se rallierent que quand ils se crurent assez éloignés de l'ennemi pour n'en être plus apperçus. Pierre de Villebride.

Rien ne manquoit à un succès si heureux & si surprenant, si le Comte eût su s'en contenter. Mais la vue de la Massoure ouverte & abandonnée par les ennemis, & par la plupart même de ses habitants, fut un charme funeste qui l'emporta sur toutes les remontrances que Guillaume de Sonnac, Grand-Maître des Templiers, lui put faire : il voulut absolument continuer à poursuivre l'ennemi. En vain ce vieux guerrier lui représenta qu'il ne devoit sa victoire & la défaite des Infideles qu'à une terreur panique, & à la persuasion où ils étoient que toute l'armée Chrétienne avoit traversé le canal, & se trouvoit à cette action ; qu'il falloit bien se garder de les détromper, parce qu'ils n'auroient pas plutôt reconnu le petit nombre de ses troupes, qu'ils se rallieroient à leur ordinaire, reviendroient à la charge, & l'envelopperoient de tous côtés. Le jeune Prince, naturellement hautain, & devenu plus fier par ce commencement de victoire, *Matt. Paris ad ann. 1250.*

Pierre de Villebride.

s'écria en colere : *Il ne faut point chercher d'autres preuves que ce discours artificieux de l'intelligence qu'on dit que les Templiers entretiennent avec les Infideles; je reconnois ici leur trahison & l'esprit séditieux des Hospitaliers. C'est avec bien de la justice qu'on publie depuis si long-temps, qu'eux seuls, pour se rendre toujours nécessaires, & pour tirer tout l'argent de l'Occident, ne veulent point que la guerre finisse : voilà la véritable cause de la perte de tant de Princes & de Seigneurs croisés qu'ils ont empoisonnés, ou qu'ils ont laissés périr dans les batailles, de peur de se voir soumis à la domination des Princes d'Occident; & qui ne sait toute la peine que l'Empereur Frédéric a eue pour se débarrasser de leurs embûches ?*

Vide Chron. Nangis ad ann. 1249.

Id. ibid, p. 790.

Les deux Grands-Maîtres & tous les Chevaliers outrés de ces reproches : *! Eh quoi, grand Prince*, lui répondirent-ils, *pensez-vous que nous ayons abandonné nos biens & notre patrie; que nous avons pris l'habit de Religieux dans une terre étrangere, & que nous exposions tous les jours nos vies pour trahir l'église chrétienne, & renoncer à notre salut. Croyez qu'une pensée si indigne d'un chrétien, n'est jamais entrée dans l'esprit d'aucun Chevalier.* Le Grand-Maître de Sonnac emporté par son ressen-

timent, cria à celui qui portoit l'étendard de son Ordre : *Déployez votre banniere, il faut que les armes & la mort décident aujourd'hui de notre honneur & de notre destinée. Nous étions invincibles*, ajouta-t-il, *si nous fussions restés unis ; mais l'esprit de division va causer la perte des uns & des autres* (1). Pierre de Villebride.

Le Comte de Salisbéry voulut s'entremettre pour adoucir les esprits, & adressant la parole au Prince Français : *Je crois, sérénissime Comte*, lui dit-il, *que vous ne pouvez faillir en suivant l'avis d'un aussi saint homme que le Grand-Maître, & aussi consommé dans le métier de la guerre; & de jeunes gens ne seront jamais déshonorés en se confiant à un homme de cet âge & de ce mérite.* Mais le Seigneur Anglois ne fut pas moins indignement traité que le Grand-Maître ; le Comte d'Artois ne répondit à un discours si sage que d'une maniere piquante : *Tout ceci*, s'écria ce Prince, *sent la queue*, faisant allusion à un bruit qui couroit alors que les Anglois, pour punition de l'assassinat de saint Thomas de Cantorbéry, avoient une queue attachée au bas des reins. *Comte Robert*,

(1) *Ut quid, Comes generose, habitum suscepimus Religionis ? Numquid ut Ecclesiam Christi everteremus. & proditionibus intendentes animas nostras perderemus. Absit, absit hoc à nobis, imò ab omni Christiano.* Matth. Paris, page 790.

Pierre de Villebride.

lui repartit fierement l'Anglois, *j'irai aujourd'hui si avant dans le péril, que vous n'approcherez pas seulement de la queue de mon cheval;* & en disant ces paroles, ils partirent tous de la main comme des furieux, & ne prirent plus ni ordre ni conseil que de leur colere & de leur emportement. Ils entrerent tous dans la Massoure, qu'ils trouverent ouverte. Les uns s'arrêterent au pillage, d'autres pousserent plus loin, & tâcherent de joindre les Sarrasins. Mais ces Infideles s'étoient déjà ralliés sous un de leurs Chefs appellé Bendocdar, Officier plein de valeur, soldat & Général, que nous verrons dans la suite s'élever par son courage & par son habileté sur le trône de ses Maîtres. Ce Commandant ayant reconnu le petit nombre des Français, revint à la charge, les poussa à son tour. Le Comte d'Artois fut obligé de se jetter dans la Massoure, où il fut aussi-tôt investi; & de peur qu'il n'échappât, Bendocdar, après s'être assuré des portes, jetta un corps considérable de troupes entre la ville & le Thanis, pour empêcher le Roi de venir au secours de son frere. Ce jeune Prince, que son courage avoit précipité dans le péril, se vit attaqué en même-temps par des troupes réglées & par les habitants de la Massoure; les uns combattoient les Français dans les rues, & les autres

faisoient pleuvoir sur eux des pierres, du sable embrasé, de l'eau bouillante, ou les perçoient d'en-haut à coups de fleches; en sorte que le Comte d'Artois, le Comte de Salisbéry, avec la plupart des Chevaliers des deux Ordres, périrent dans cette malheureuse journeé. Il n'en échappa presque que le Grand-Maître du Temple, qui, après avoir perdu un œil, & tout couvert de blessures, regagna l'armée chrétienne. Les Sarrasins firent quelques prisonniers, parmi lesquels se trouva le Grand-Maître de saint Jean. Le sort du Roi ne fut pas plus heureux : après différents combats où il perdit beaucoup de monde, les Français, réduits à un petit nombre par les maladies & la disette des vivres, & tâchant de regagner Damiette, se virent enveloppés, & comme accablés par la multitude des Barbares. Le Roi de France, Alphonse Comte de Poitiers, & Charles, Comte d'Anjou ses freres, avec tout ce qu'il y avoit de Seigneurs, furent faits prisonniers.

Pierre de Villebride.

Comme ce n'est point l'histoire de ce Prince que j'écris, je n'ai pas cru devoir m'arrêter dans le détail & dans les circonstances de ce triste événement, où un Roi si puissant, si sage & si plein de valeur, se vit en spectacle à tout l'Univers, comme le plus malheureux de tous les hommes. Il ne sortit des mains

Pierre de Villebride. des Barbares qu'en rendant Damiette, & en payant huit cents mille besans pour la rançon des prisonniers, dont les Hospitaliers & les Templiers avancerent la meilleure partie (1).

Son dessein en sortant de l'Egypte étoit de retourner incessamment en France; mais le Grand-Maître des Hospitaliers, & celui des Templiers, lui représenterent si vivement l'état misérable de la Terre-Sainte, & le danger où elle étoit de retomber entre les mains des Infideles, qu'il résolut de rester quelque temps dans S. Jean d'Acre, pour faire relever les fortifications des autres places dont les Chrétiens étoient encore maîtres.

1251. Pendant le séjour qu'il y fit, le Prince des Assassins, que les Français appelloient le vieux, ou plutôt le Seigneur de la Montagne, & dont nous avons déjà parlé, lui envoya deux Députés, pour lui demander des présents que ce malheureux Chef des bandits exigeoit des Princes par forme de tribut, pour ne les pas faire assassiner. *L'Empereur d'Allemagne*, lui dit un de ces Envoyés, *le Roi de Hongrie, le Sultan même d'E-*

(1) *Postquam pecuniæ prætentatæ quantitatem, quam mutuò receperat à Templaris & Hospitalariis, Janvensibus & Pisanis penitùs reacceptis obsidibus, persolvisset.* Matth, Paris, p. 99.

gypte, & tous les Princes n'ont pas manqué de s'acquitter de ce devoir, sachant bien qu'ils ne seroient en vie qu'autant qu'il plairoit à notre Seigneur : il vous avertit donc de vous soumettre comme eux à cette loi, ou du moins de le faire décharger du tribut qu'il paie aux Grands-Maîtres du Temple & de l'Hôpital. On leur demanda, dit Joinville, pourquoi ils ne se défaisoient pas de ces deux Grands-Maîtres, qui les forçoient de leur payer tribut. *Si mon Seigneur*, répondirent-ils, *faisoit tuer un de ces Grands-Maîtres, tantôt il y en auroit un autre aussi bon; & pour ce ne veut-il mettre ses gens en péril, où il ne sauroit rien gagner.* Le Roi, sans daigner répondre à ces Barbares, les renvoya aux deux Grands-Maîtres, & Pierre de Villebride qui entendoit leur langue, & qui savoit de quelle maniere il falloit traiter avec ces bandits, prenant la parole : *Votre Maître*, leur dit-il, *est bien hardi d'oser faire de telles propositions à un Roi de France; si nous n'avions égard au caractere d'envoyés dont vous êtes revêtus, nous vous ferions jetter à l'instant dans la mer : allez, retirez-vous, & dites au Seigneur de la Montagne qu'il ait dans quinze jours à envoyer au Roi des lettres qui réparent son insolence, sinon qu'il aura à faire aux Chevaliers des deux Ordres.*

Pierre de Villebride.

Joinville, p. 85 & 86.

Pierre de Villebride. La crainte de leur ressentiment fit peur à celui qui s'étoit mis en possession de faire trembler la plupart des Souverains; il renvoya dans la quinzaine ces mêmes Députés, qui apporterent au Roi de sa part une chemise, pour lui désigner qu'il vouloit lui être attaché comme la chemise l'est au corps humain, & ils lui présenterent en même temps un anneau d'or, où le nom de leur Maître étoit gravé, apparemment comme une sauve-garde qu'il lui envoyoit.

Le Sire de Joinville, dont j'ai tiré ce fait, en rapporte un autre à la vérité bien moins considérable, & même assez indifférent, si quelque chose le pouvoit être de ce qui peut servir à faire connoître la discipline de l'Ordre dans ces siecles reculés. Ce Seigneur, dans la vie qu'il nous a laissée de saint Louis, écrit que dans le temps qu'il étoit à la suite du Roi dans la ville d'Acre, des Gentilshommes & des Chevaliers Français qui étoient venus à la Terre-Sainte sous sa banniere, étant allés proche de la ville à la chasse des gazelles, espece de chévreuils communs en ce pays-là, ils furent rencontrés par des Hospitaliers; que sur une dispute qui s'émut entr'eux au sujet de cette chasse, on en vint aux voies de fait, & que les Français furent fort maltraités. Ce Seigneur en porta aussi-tôt ses plaintes

au Grand-Maître ; c'étoit GUILLAUME DE CHATEAUNEUF, dont nous avons déja parlé, Français de nation, ancien Religieux, févere obfervateur de la difcipline réguliere, & qui, après avoir paffé par toutes les charges de l'Ordre, venoit de fuccéder à Frere Pierre de Villebride. Ce nouveau Grand-Maître ayant pris connoiffance de ce differend, condamna fes Religieux à manger dans le réfectoire, à terre, fur leurs manteaux ; *Selon*, dit Joinville, *le droit & l'ufage de la Sainte-Terre ;* & il ajoute : *Je me trouvai là préfent avec les Chevaliers, & requîmes au Maître qu'il fit lever les Freres de deffus leurs manteaux : ce qu'il cuida refufer ; mais en la fin force lui fut qu'ainfi le fift : car nous nous affifmes avec les Freres pour manger avec eux, & ils ne le voulurent fouffrir, & fallut qu'ils fe levaffent d'avec nous pour aller manger avec les autres Freres à la table, & nous laifferent leurs manteaux, apparemment par forme de fatisfaction & de dédommagement.* Guillaume de Châteauneuf

On gardoit un filence exact dans les réfectoires de l'Ordre ; des lectures pieufes & édifiantes y tenoient lieu de converfation, & ce ne fut qu'à la priere & fur les remontrances de Frere Rambault, Prieur de Hongrie, que le Pape Innocent IV, qui étoit alors fur la chaire de faint Pierre, permit depuis aux Hofpi-

Guillaume de Châteauneuf taliers de cette nation, de rompre le silence dans le réfectoire, quand ils setoient obligés d'y recevoir des séculiers distingués par leur haute naissance, ou par leurs dignités.

Telle étoit alors la discipline réguliere de cet Ordre, quand le Roi S. Louis fut rappellé en France par la mort de la Reine Blanche sa mere, qui en son absence avoit la régence de ses états. Ce Prince, après avoir fortifié Saint-Jean d'Acre, rebâti Saïde, Césarée, Jaffa, & laissé dans le pays un secours considérable de troupes & d'argent, s'embarqua le 24 Avril de
1254. l'année 1254, chargé des bénédictions & des vœux de tout le peuple, & après avoir été également l'admiration des Sarrasins comme des Chrétiens, par sa valeur dans les combats, & par une fermeté invincible dans ses disgraces.

Quelque dépense que ce saint Roi eût faite, & quelques précautions qu'il eût prises pour mettre en défense le peu de places qui restoient aux Chrétiens dans la Terre-Sainte, le Pape justement alarmé de son départ, en recommanda particuliérement la conservation aux Hospitaliers. Pour les y engager, non-seulement il confirma tous les privileges que ses prédécesseurs avoient accordés à l'Ordre ; mais croyant récompenser des services aussi essentiels que ceux qu'ils rendoient continuellement

à toute la chrétienté, il leur donna le monastere du mont Thabor, bâti sur cette montagne en forme de forteresse, avec le château de Béthanie, où la Reine Mélisende, femme du Roi Foulques d'Anjou, avoit autrefois établi des Religieuses; mais qui depuis la perte de Jérusalem s'étoient retirées en Europe. Guillaume de Châteauneuf.

Si on considere la situation des lieux, & le voisinage des Sarrasins, ces donations étoient moins des graces que des engagements à de nouveaux périls. Le Grand-Maître, sans examiner la situation si dangereuse de ces places, y établit différents corps de ses Chevaliers; il fortifia depuis le château de Carac, situé dans le comté de Tripoli, & qui appartenoit à l'Ordre depuis longtemps; & comme ce Grand-Maître ne songeoit qu'à réprimer les courses des Infideles, il mit cent Chevaliers, avec des troupes à la solde de l'Ordre, dans le château d'Assur, frontiere des terres que les Sarrasins occupoient dans la Palestine.

On ne pourroit donner que de justes louanges à des soins si dignes de sa place, & de la valeur de ses Chevaliers, si ces Religieux & les Templiers, oubliant les devoirs de leur profession & les loix du Christianisme, n'avoient en ce temps-là tourné leurs armes les-

Guillaume de Châteauneuf. uns contre les autres : on vit renaître leurs anciennes animosités, forts ou foibles, ils se chargeoient par-tout où ils se rencontroient; enfin, ces deux corps, si redoutables aux Infideles, en vinrent, pour ainsi dire, à une bataille & à un combat général. Le sort des armes ne fut pas favorable aux Templiers : on ne fit point de prisonniers ; les Hospitaliers taillerent en pieces tout ce qui tomba sous leur sabre : à peine, dit l'Historien ecclesiastique, resta-t-il un Templier pour porter dans les places de son Ordre les nouvelles de cette défaite. Ce qui restoit de Templiers à la Terre-Sainte, ne se sentant pas assez forts pour en tirer vengeance, appellerent par une citation générale leurs Freres d'Occident : & ce qui est de plus surprenant dans cette espece de guerre civile, où l'animosité regnoit avec tant de fureur, c'est que si on en excepte cette ancienne jalousie qui leur mettoit de temps en temps les armes à la main, on trouvoit encore dans leurs maisons le même esprit de charité pour les pauvres & les pélerins, & le même zele pour la défense des Chrétiens de la Palestine : & il auroit été bien à souhaiter que leur émulation ne se fût jamais tournée que de ce côté-là.

Raynaldi ad ann. 1259. n. 61.

1260. Le Grand-Maître de Châteauneuf mourut en ce temps-là, & après sa mort

ſa place fut remplie par Frere HUGUES DE REVEL, d'une maiſon illuſtre de Dauphiné, à laquelle il donna un nouvel éclat par la ſage conduite qu'il tint dans le gouvernement. Pendant dix-huit ans que dura ſon magiſtere, l'Ordre, par rapport au temporel, prit une nouvelle forme. Nous avons dit que tous les biens de la Religion étoient adminiſtrés par des Religieux comptables, qui, après avoir pris ce qui étoit néceſſaire pour leur ſubſiſtance, devoient faire paſſer le reſte au Chef-d'Ordre & au tréſor de la Religion. Mais comme la dépenſe de ces Adminiſtrateurs conſommoit ſouvent la recette, & d'ailleurs que l'Ordre, pour fournir aux frais immenſes d'une guerre continuelle, avoit beſoin d'un revenu fixe & certain, dans un chapitre général, tenu à Céſarée, on arrêta un rôle des ſommes que chaque maiſon enverroit à la Terre-Sainte & au tréſor; & parce que dans les obédiences & les commiſſions qui furent depuis données aux Chevaliers chargés de cette adminiſtration, on ſe ſervit de cette expreſſion : Nous vous recommandons ces biens, &c. *Commendamus*, cette adminiſtration particuliere de chaque maiſon prit le nom de *Commendataria*, d'où eſt venu le nom *Commanderie*, & le titre de *Commandeur*.

Hugues de Revel.

Pantaleon. Hiſt. l. 3, *p.* 82.

Hugues de Revel.

Cependant ce titre n'étoit pas alors à vie, il étoit amovible, & fut substitué à celui de Précepteur, dont on s'étoit servi jusqu'alors. On réduisit ensuite ces commanderies sous différents prieurés. Le Prieur étoit chargé d'en faire la visite, & d'envoyer à la Terre-Sainte, en troupes ou en argent, les contributions ordinaires de chaque commanderie de son prieuré, appellées *Responsions*, qui pouvoient être augmentées selon les besoins de l'Ordre; & en conséquence des ordonnances & des décrets du chapitre général.

Ce chapitre, tenu alors à Césarée, voulant autoriser cet esprit de désappropriation, fondé sur le vœu de pauvreté que faisoient tous les Chevaliers, leur défendit de tester, d'instituer des héritiers & de faire aucuns legs. Par ce statut il ne leur est pas même permis de laisser, par testament, aucune gratification extraordinaire à leurs domestiques, sans un consentement exprès du Grand-Maître. Telle étoit alors la discipline de l'Ordre, nécessaire non-seulement par rapport à l'observation du vœu de pauvreté, mais encore eu égard aux guerres que cet Ordre soutenoit continuellement contre les Infideles. Nous allons entrer à présent dans des temps encore plus fâcheux, mais où ces Religieux militaires continuerent à donner de

nouvelles marques de leur zele & de leur valeur. Hugues de Revel.

Bendocdar, qui avoit eu tant de part à la défaite de Robert, Comte d'Artois, regnoit alors en Egypte : c'étoit le quatrieme des Mamelus qui étoit monté sur le trône : il s'en étoit emparé par la mort de Méléch-Elvahet, qu'il avoit fait massacrer, sous prétexte que ce Sultan ne vouloit pas rompre une treve qu'il avoit faite avec les Chrétiens Latins de la Palestine. 1263.

Bendocdar ayant été mis en sa place par les Mamelus, signala son avénement à la couronne par une guerre cruelle & sanglante qu'il fit aux Chrétiens, & surtout aux Chevaliers des deux Ordres. *Le Sultan de Babylone*, dit le Pape Urbain IV écrivant à St. Louis, *est venu, contre la foi des traités, camper avec une armée formidable entre le mont Thabor & le Naïm, & ses troupes en haine du nom Chrétien, ont porté le fer & le feu jusqu'aux portes d'Acre : il a même fait raser l'église de Nazareth & celle du mont Thabor. Ses soldats tuent tout ce qu'ils rencontrent, sans distinction d'âge ou de sexe. La condition de ceux qui meurent par le fer des Barbares n'est pas la plus à plaindre ; il n'y a point de supplices qu'ils ne fassent souffrir à leurs prisonniers, pour les obliger à changer de religion.* *Rainal. ad ann.* 1263. *n.* 1. 2.

Hugues de Revel.

Le Sultan ayant résolu de chasser entiérement les Chrétiens de la Palestine, assiégea la forteresse d'Assur, qui appartenoit à l'Ordre des Hospitaliers. C'étoit une des plus fortes places de la Palestine ; & le Grand-Maître, outre la garnison, y avoit mis quatre-vingt dix Chevaliers : ils se firent tous tuer l'un après l'autre dans les différents assauts qu'ils soutinrent ; le Sultan n'entra dans la place qu'en passant sur le corps de ces intrépides guerriers, qui sous le mérite de l'obedience, alloient avec joie au combat & à la mort.

Sanut. l. 3, part. 12, c. 8.

1265.

Les Templiers, l'année suivante, ne furent pas mieux traités, & ne témoignerent pas aussi moins de valeur & de fidélité pour leur religion. Ils étoient maîtres d'une autre forteresse, appellée Sephet. Bendocdar y mit le siege, & après une longue défense, le Prieur du Temple, qui en étoit Gouverneur, voyant tous ses ouvrages ruinés, fut obligé de capituler. On étoit convenu par la capitulation de le faire conduire avec ses Religieux, & le reste de sa garnison, qui étoit encore de six cents hommes, jusques dans la place la plus voisine qui appartînt aux Chrétiens. Mais le Sultan ne se vit pas plutôt maître de Sephet, qu'il fit désarmer les uns & les autres, & il ne leur donna que la nuit suivante pour se résoudre à mourir ou à se

faire Mahométans. Le Prieur du Temple qui étoit un saint Religieux, assisté de deux Francifcains, employa ce peu de temps si heureusement, & il exhorta ses confreres & ses soldats avec tant de zele & de piété, à préférer la couronne du matyre à une vie périssable & déshonorée par une honteuse apostasie, qu'ils se laisserent tous le lendemain égorger plutôt que de vouloir changer de religion. Le Sultan irrité de leur fermeté, & de la constance du Prieur du Temple, après lui avoir inutilement offert des richesses & des dignités, le fit écorcher tout vif : & comme s'il eût craint encore qu'il n'eût échappé à un supplice si cruel, il commanda qu'on lui coupât la tête. Il fit souffrir les mêmes tourments aux deux Religieux de saint François, qui avoient servi d'Aumôniers dans la place. *Par la mort de tant de Chevaliers des deux Ordres*, dit le Pape Clément IV dans une de ses Lettres, *voilà le noble college des Hospitaliers, & l'illustre milice du Temple presque détruits ; & sans parler de la perte de ces deux places, des armes & des équipages, comment, après un tel massacre, trouver assez de Gentilshommes & de personnes nobles pour remplacer ceux qui ont péri dans ces deux occasions.*

Hugues de Revel.

Sanut. ibid.

Quoique les Historiens contemporains, dès le douzieme siecle, donnassent

Hugues de Revel. le titre de *Grand* au Maître des Hospitaliers, comme on l'a pu voir dans cette histoire, cependant les Papes, soit pour se conformer à l'ancien usage, soit par rapport à leur suprême dignité, ne traitoient le Supérieur-Général de l'Ordre que de Maître des Hospitaliers de saint Jean. Ce fut le Pape Clément IV, dont nous venons de parler, qui pénétré des services des Hospitaliers, donna à leur Chef la qualité de *Grand-Maître*, comme on le trouve dans un Bref de ce
1267. Pontife, en date du 8 Novembre 1267; & ce Pape dans une autre Bulle ajoute : *les Freres de l'hôpital de saint Jean de Jérusalem*, dit-il, *doivent être considérés comme les Machabées du nouveau Testament. Ce sont ces généreux Chevaliers, qui ayant renoncé aux désirs du siecle, & abandonné leur patrie & leurs biens, ont pris la Croix pour se mettre à la suite de* JESUS-CRIST. *C'est d'eux dont le Sauveur des hommes se sert tous les jours pour purger son Eglise des abominations des Infideles, & qui pour la défense des Pélerins & des Chrétiens, exposent si courageusement leurs vies dans les plus grands dangers.* C'est ainsi qu'en parle le Pape dans sa Bulle donnée à Viterbe, en date du 4 des kalendes de Juin, & de l'an premier de son pontificat.

Mais quelque honorables que fussent ces éloges & ces titres, la Terre-Sainte & les Ordres militaires en particulier, pressés, &, pour ainsi dire, accablés par la puissance formidable de Bendocdar, avoient besoin pour leur secours de quelque chose de plus effectif que des louanges stériles. Le Sultan se prévalant de la consternation où étoient les Chrétiens, leur venoit d'enlever le port de Jaffa; quinze jours après il emporta le château de Beaufort. Mais la conquête la plus importante qu'il fit, fut celle de la célebre ville d'Antioche, qui ne lui coûta pas seulement les frais d'un siege. Il s'en rendit maître par la trahison du Patriarche; d'autres disent par la lâcheté des habitants. Ils n'en furent pas mieux traités; soit que le cruel Sultan aimât à répandre du sang, soit qu'il fût bien aise de diminuer, dans cette grande ville, le nombre des habitants chrétiens, il en fit passer dix-sept mille par le fil de l'épée, & en emmena cent mille en esclavage.

Hugues de Revel.

7 Mars 1268, 15 Avril. 19 Mai.

Bendocdar tourna ensuite l'effort de ses armes contre la forteresse de Barac, qui appartenoit à l'Ordre de S. Jean. Les Chevaliers soutinrent le siege pendant près de deux mois, contre toute la puissance de ce Prince, à l'exemple de leurs freres, qui avoient défendu

Hugues de Revel. Assur ; & sans vouloir entendre parler de capitulation, ils se firent tous tuer sur la breche, & le Sultan n'entra dans la place qu'après la mort du dernier de ces braves guerriers.

1270. Tel étoit alors l'état de la Terre-Sainte, sans Souverain, sans armée, sans secours, n'ayant pour toute ressource que les Ordres militaires, qui se voyoient accablés par les armées nombreuses des Infideles. Je tirerois volontiers le rideau sur des endroits si tristes, si les loix de l'histoire ne m'obligeoient de rapporter également les différents événements, & les mauvais succès comme les bons.

Parmi ces guerres continuelles, & au milieu du tumulte des armes, le Grand-Maître, aussi attentif à la conservation de la discipline réguliere qu'à la défense des places confiées à la valeur de ses Chevaliers, convoqua & tint jusqu'à cinq Chapitres généraux. Il s'y fit plusieurs réglements très-utiles, & on confirma en même temps les anciens usages de l'Ordre, entre lesquels on voit que pour y être reçu en qualité de Chevalier, il falloit être issu dans un légitime mariage, tant du côté paternel que maternel, de maisons nobles de nom & d'armes. La même condition étoit réquise pour les Religieuses de l'Ordre ; & dans un de ces

Chapitres, il fut permis au Châtelain d'Empoſte d'admettre à la profeſſion, les demoiſelles qui feroient paroître une véritable vocation, & qui poſtuleroient pour être reçues, ſoit dans le prieuré de Sixenne, ſoit dans les autres maiſons de filles qui dépendoient de ſa châtellenie & de ſon prieuré. Il fut défendu dans les mêmes Chapitres, & ſous le magiſtere du Grand Maître de Revel, de donner l'habit à aucun Religieux qui auroit fait profeſſion dans un autre Ordre. Enfin, par les mêmes réglements, les Hoſpitaliers ne pouvoient point choiſir de confeſſeurs étrangers & hors de l'Ordre, ſans une permiſſion expreſſe du prieur de l'Egliſe, Supérieur des chapelains, qui tenoit lieu d'Evêque & d'Ordinaire dans l'Ordre, & qui par la conceſſion des Papes en avoit l'autorité, & même les ornements quand il officioit.

Hugues de Revel.

De ces ſoins & de ces réglements religieux, le Grand-Maître paſſa à de plus importants, qui regardoient la conſervation & la défenſe de la Terre-Sainte; & de concert avec le Grand-Maître des Templiers, il fit une treve avec le Soudan d'Egypte, dans la vue d'en profiter pour tirer du ſecours du côté de l'Occident, ſans lequel il étoit impoſſible aux Chrétiens Latins de ſe maintenir plus long-temps dans la Paleſtine.

Hugues de Revel. L'un & l'autre Grand-Maître passerent depuis en Italie pour le solliciter plus vivement. L'élévation de Théalde ou Thibaud, Archidiacre de Liege, sur la chaire de saint Pierre, les détermina à entreprendre ce voyage. Les Cardinaux, après avoir laissé vaquer le saint Siege deux ans neuf mois sans se pouvoir accorder, & sans donner un Chef visible à l'Eglise, convinrent enfin de la personne de Thibaud, Archidiacre de Liege, de la noble maison de Visconti, & ils lui envoyerent à la Terre-Sainte, où sa piété l'avoit conduit alors, le décret de son élection. Personne ne pouvoit être un meilleur témoin de l'extrêmité & des justes besoins des Chrétiens de ce pays-là. Ce saint Pape en étoit pénétré ; & avant que de partir il promit aux Grands-Maîtres d'employer toute l'autorité que Dieu venoit de lui donner dans l'Eglise, pour leur procurer du secours. On prétend qu'en montant dans le vaisseau qui le devoit porter en Italie, il employa, pour confirmer sa parole, cette expression du Pseaume 136 : *O Jérusalem, cité Sainte, si je t'oublie jamais, que je sois moi-même oublié parmi les hommes.*

Ce fut à ce saint Pontife appellé Grégoire X, que les deux Grands-Maîtres, qui le suivirent de près, s'adresserent en arrivant en Italie. Il avoit déjà pré-

venu leurs prieres & leurs remontrances; & à peine avoit-il débarqué, que fermant l'oreille aux complimens des Cardinaux & des courtisans, il travailla uniquement pendant huit jours à chercher les moyens de secourir la Terre-Sainte. Il s'assura d'abord de douze galeres armées, dont Pise, Gênes, Marseille & Venise devoient fournir chacune trois. Pour subvenir aux frais de la guerre, il emprunta de Philippe le Hardi, Roi de France, fils de saint Louis, vingt-cinq mille marcs d'argent; & pour sûreté de cette somme les Templiers engagerent à ce Prince toutes les terres qu'ils possédoient dans ses états.

Hugues de Revel.

Rainald, ad ann. 1271, n. 7 & 8.

Les deux Grands-Maîtres en arrivant en Italie, apprirent avec bien de la joie les mesures que le Pape avoit déja prises en faveur de la Terre-Sainte. Cependant, après lui avoir baisé les pieds, ils lui représenterent que ce secours pouvoit à la vérité reculer pour quelque temps la perte du peu de places qui restoient aux Chrétiens; mais qu'il failloit des forces plus considérables, s'il prétendoit chasser les Infideles de toute la Palestine.

Le Pape entra dans leurs vues; &, après en avoir conféré avec les Cardinaux, il convoqua un Concile général à Lyon, comme le moyen le plus sûr

Hugues de Revel. pour exciter le zele des Fideles, & pour produire une nouvelle croisade. C'est ce que nous apprenons d'une lettre de ce Pontife, au Roi de France, Philippe III, dit le Hardi: *Pendant le séjour que nous avons fait à la Terre-Sainte*, dit Grégoire dans sa lettre, *nous avons conféré avec les Chefs de l'armée Chrétienne, avec les Templiers & les Hospitaliers, & les Grands du pays, touchant les moyens d'en empêcher la ruine totale. Nous en avons traité depuis avec nos Freres les Cardinaux, & nous avons trouvé qu'il y faut envoyer incessamment quelque secours sur les galeres, en attendant celui que nous espérons procurer par l'assemblée d'un Concile général.*

Ce Concile ne se tint qu'en 1274. Le Pape s'y rendit, & en fit l'ouverture
1274. le 2 de Mai. Il voulut que les deux Grands-Maîtres s'y trouvassent, pour représenter eux-mêmes l'état déplorable de la Terre-Sainte; & si on en croit un ancien manuscrit intitulé, *Cérémonial des Cardinaux*, qui se trouve dans la bibliotheque du Vatican, sous le numero 4734, ce Pontife leur assigna dans le Concile une place distinguée, & au-dessus de tous les Ambassadeurs, des Pairs de France, & des autres grands Seigneurs qui étoient venus à cette célebre assemblée.

Je n'entreprends point de rapporter ce qui

Hugues de Revel.

qui s'y paſſa dans les différentes ſeſſions, je remarquerai ſeulement que dans la derniere, il fut arrêté qu'on prêcheroit la croiſade dans toute la Chrétienté ; & pour fournir aux frais immenſes qu'exigeoit un ſi grand armement, on impoſa ſur toutes les dignités eccléſiaſtiques, & ſur tous les bénéfices, des ſommes conſidérables, par forme de décimes, payables en ſix ans.

Philippe, Roi de France, avoit déjà pris la Croix. Rodolphe, qui de ſimple Comte de Hasbourg, venoit d'être élu Empereur d'Allemagne, la reçut des mains du Pape ; & Michel Paléologue, qui dès l'année 1261, avoit ſurpris Conſtantinople, pour être reconnu Empereur par les Princes d'Occident, offroit de joindre ſes forces à celles des Croiſés, & de ſe croiſer lui-même. Mais perſonne ne prit la Croix avec plus de zele que Charles, Duc d'Anjou, frere du Roi ſaint Louis, & Roi des deux Siciles, qui ſe prétendoit Roi de Jéruſalem, en vertu d'un tranſport & d'une ceſſion que lui en avoit fait au Concile même, Marie, Princeſſe d'Antioche, fille de Boémond IV & de la Princeſſe Méliſende, quoique Hugues III, Roi de Chypre, ſoutint que la Couronne de Jéruſalem lui appartenoit, comme iſſu en droite ligne d'Alix de Champa-

Hugues de Revel.

gne, fille de Henri, Comte de Champagne, & d'Isabeau, fille d'Amaulry, troisieme Roi de Jérusalem. Ce Prince se fit couronner en cette qualité dans la ville de Tyr ; & le Roi de Sicile de son côté, en attendant qu'il pût passer à la Terre-Sainte pour prendre possession des débris de ce malheureux royaume, y envoya, en qualité de son Lieutenant, Roger de Saint Séverin. Les Seigneurs du royaume se partagerent entre les deux Prétendants, & le Grand-Maître des Templiers, à son retour du Concile, se déclara pour le Roi de Sicile. Mais le Grand-Maître de Revel & les Chevaliers de saint Jean resterent neutres, conformément à leur regle & aux statuts de l'Ordre, & ils protesterent qu'il ne leur étoit point permis de prendre les armes contre aucun Prince Chrétien. Cette conduite, quoique également sage & équitable, leur attira le ressentiment de Charles d'Anjou, qui fit saisir tous les biens que l'Ordre possédoit dans ses états.

Bendocdar n'auroit pas manqué de profiter de ces funestes divisions, qui partageoient tous les Chrétiens Latins de la Palestine ; mais il mourut en ce temps-là d'une blessure qu'il avoit reçue dans une bataille, où il fut défait par les successeurs de Gengizcan.

L'histoire marque dans l'année sui-

vante la mort du Grand-Maître Hugues de Revel, consumé par les soins pénibles du gouvernement, & par les cruelles inquiétudes des suites déplorables qu'il prévoyoit pour l'avenir. Les Chevaliers assemblés en chapitre dans leur maison de Saint Jean d'Acre, firent remplir sa place par Frere NICOLAS LORGUE, Religieux d'un caractere doux & insinuant, & qui employa tous ses soins, pendant son ministere, pour éteindre les divisions qui étoient entre les Chevaliers de son Ordre & ceux du Temple. 1278. Nicolas Lorgue.

Quoique la treve que les deux Grands-Maîtres avoient faite, avant leur départ pour l'Occident, avec Bendocdar, subsistât encore, un Capitaine de Mélec-Saïs, son successeur, soit qu'il en eût des ordres secrets de son maître, soit par un esprit de brigandage, la rompit, & vint faire des courses, & ravager la campagne jusqu'aux portes de Margat, forteresse appartenante aux Hospitaliers de S. Jean.

Les Chevaliers, surpris de cette incursion au milieu de la treve, sortirent de la place en bonne ordonnance, chargerent ces pillards, & en taillerent en pieces la meilleure partie. Le Sultan voulant avoir sa revanche, envoya aux environs de la place un plus gros parti composé de cinq mille hommes. Les

Nicolas Lorgue. Chevaliers firent une nouvelle sortie : mais avant que d'avancer contre ces Infideles, ils laisserent une partie de la garnison proche des portes de la ville, & dans une embuscade, pour faciliter leur retraite. Ils marcherent ensuite droit aux ennemis, & après une légere escarmouche, ils se retirerent avec une frayeur apparente, & comme s'ils eussent été épouvantés du nombre supérieur des Infideles. Les Sarrasins, pleins d'audace & de confiance, les pousserent ; les Chrétiens continuerent à se retirer devant eux jusqu'à ce qu'ils les eussent attirés au-delà de l'embuscade ; pour lors ils firent face, & chargerent en tête les ennemis, pendant que les troupes qui étoient en l'embuscade en sortirent : poussant alors de grands cris, ils prirent les Infideles en queue. Ceux-ci surpris, & marchant la plupart sans ordre & sans précaution, comme à une victoire certaine, furent bientôt enfoncés : ce fut moins dans la suite un combat qu'une déroute. Les Sarrasins chercherent à leur tour leur salut dans la fuite ; il y en eut beaucoup de tués, & plusieurs furent faits prisonniers, avec l'Emir qui commandoit ce détachement.

Le Sultan, piqué de cette derniere déroute, résolut de s'en venger par la ruine même & la destruction de cette

forteresse ; mais ayant été retenu dans ses états par des affaires importantes, il ne put exécuter son dessein que trois ans après, qu'il vint lui-même assiéger la place, à la tête d'une armée formidable. Le Grand-Maître y tenoit toujours un gros corps de troupes. Mélech-Saïs tenta d'abord d'emporter la place par escalade. Ses soldats se présenterent, avec des échelles, au pied des murailles, & tâcherent d'en gagner le haut ; mais ils trouverent partout le même courage & la même résistance. Nicolas Lorgue.

Les Chevaliers ne les laissoient monter que pour les précipiter de plus haut : les pierres, les feux d'artifices, l'eau bouillante, tout fut mis en usage ; & le Sultan, après avoir perdu beaucoup de monde, fut obligé de faire sonner la retraite. Il fallut que ce Prince en revînt aux regles ordinaires ; il ouvrit la tranchée & battit les murailles avec les machines & les pierres dont on se servoit en ce temps-là. Mais ils avançoient peu ; les Chevaliers faisoient tous les jours des sorties, & après avoir nettoyé la tranchée, ils portoient souvent la terreur jusqu'au milieu du camp des Infideles. Ils brûlerent même plus d'une fois toutes les machines, & ils auroient réduit le Sultan à lever le siege, s'ils n'eussent pas eu un ennemi caché qui les surprit, & dont ils ne purent se défendre.

Nicolas Lorgue. Pendant que Mélec-Saïs les amusoit, pour ainsi dire, par de fausses attaques, ses troupes travailloient jour & nuit à creuser des mines qu'ils pousserent jusques sous les murailles de la place, ensorte qu'elles ne posoient plus que sur des appuis de bois : il envoya ensuite sommer le Gouverneur & la garnison de lui ouvrir les portes. Ils reçurent cette sommation avec raillerie, & ils demanderent à l'Officier, si son maître avoit cru leur devoir faire un pareil compliment avant que de lever le siege. Mais il fallut bientôt changer de langage ; cet Officier leur dit que la forteresse étoit minée par-tout ; il leur offrit de les conduire dans la mine, & de leur faire voir qu'il ne tenoit qu'au Sultan de faire mettre le feu aux appuis, & de s'ouvrir par-là un passage dans la place : le Gouverneur envoya aussi-tôt avec cet officier deux Chevaliers, qui furent convaincus dans ce moment de la vérité de sa relation. Il fallut traiter & abandonner la place ; & après que les Chevaliers en furent sortis, le Sultan la fit raser, pour leur ôter l'espérance
1283. d'y rentrer dans une conjoncture plus favorable.

Pantaleon. Liv. 3, p. 25. Un Historien prétend que des Chevaliers Allemands qui se trouverent à la défense de cette place, bâtirent depuis dans leur pays, pour en conserver

la mémoire, une forteresse sur le même plan, qu'ils appellerent Margatheim, qui, après avoir appartenu long-temps à l'Ordre de saint Jean, est tombée depuis entre les mains des Chevaliers Teutoniques. Nicolas Lorgue.

Le Soudan, après la conquête de Margat, s'empara du château de Laodicée, & il se disposoit à faire le siege de Tripoli, lorsqu'un des principaux Emirs, appellé Mélec, le fit périr, & se plaça sur le trône sous le nom de Mélec-Messor. Ce nouveau Soudan, après avoir établi sa puissance dans l'Egypte, reprit le dessein qu'avoit eu son Prédécesseur, de chasser les Chrétiens de la Palestine, & forma le siege de Tripoli, qu'il emporta d'assaut, & qu'il fit raser, comme Mélec-Saïs avoit fait Margat. Il auroit pu étendre plus loin ses conquêtes; mais craignant de s'attirer toutes les forces d'Occident par quelque nouvelle croisade, il fit une treve avec Henri II, Roi de Chypre, fils de Hugues III, qui depuis la malheureuse catastrophe des Vêpres Siciliennes, au préjudice de Charles, Duc d'Anjou, Roi de Sicile, s'étoit fait reconnoître & couronner Roi de Jérusalem, & avoit chassé de la Palestine le Lieutenant & les Troupes du Prince François (1).

(1) *Apud Ancon, urbem Syriæ, Rex Cypri fecit se coronari in præjudicium Regis Siciliæ, in-*

Nicolas Lorgue.

Telle étoit la situation des affaires de la Terre-Sainte : de tant de places que Godefroy de Bouillon & ses Successeurs avoient conquises, il ne restoit plus que la seule ville de Saint Jean d'Acre. Tous les Chrétiens Grecs & Latins de différentes Nations s'y étoient réfugiés, & ce qui eût dû en faire la force, causoit sa foiblesse, par la division qui étoit entre les Chefs de ces différents corps, qui se prétendoient indépendants les uns des autres.

Le Grand-Maître des Hospitaliers touché de la perte de Margat, & prévoyant avec douleur la ruine entiere du Christianisme dans la Terre-Sainte, passa en Occident pendant la treve, pour en tirer quelque secours. Il s'adressa au Pape Nicolas IV, qui étoit alors sur la Chaire de saint Pierre, & lui représenta dans les termes les plus touchants, l'extrêmité à laquelle les Chrétiens de la Palestine étoient réduits, & le besoin qu'ils avoient d'un puissant secours de troupes & d'argent. Mais il n'en put obtenir qu'environ quinze cents hommes, la plupart bandits & gens ramassés, sans courage & sans discipline. Le Pape se dispensa même de fournir de son trésor

Regem Jerusalem; quia id Templarii, & Fratres Hospitales permiserant, res eorum & bona per Apuliam & terram regni Siciliæ in manu regiâ capiuntur.

l'argent néceſſaire pour les ſoudoyer ; ainſi le Grand-Maître ne remporta de ſon voyage que des marques d'une compaſſion ſtérile, & quelques lettres de recommandation pour les Princes Chrétiens, mais qui ne produiſirent aucun effet; c'eſt que le mauvais ſuccès de tant de croiſades, où il étoit péri un nombre infini de Princes, de Seigneurs & de Peuples de tout l'Occident, avoit fort rallenti le zele & l'ardeur des Chrétiens. Le Grand-Maître ne put donc ramener avec lui que quelques troupes levées à la hâte, & que les Vénitiens paſſerent en Orient ſur leurs galeres. Nicolas Lorgue.

Ce foible ſecours étant arrivé à Acre, ne fit qu'augmenter le trouble & la diviſion. Le Grand-Maître accablé d'années, & encore plus de la douleur de ne voir aucune reſſource pour le ſalut de cet état, mourut peu après ſon retour ; heureux en ce qu'il quitta la vie avant que ſon Ordre quitta la Paleſtine, & qu'il ne fut point témoin de la perte entiere de la Terre-Sainte.

Ce Grand-Maître, pendant ſon gouvernement, & de l'avis du Conſeil de l'Ordre, fit pluſieurs réglements très-utiles. Ce fut lui qui preſcrivit la forme du ſceau des Grands-Maîtres, & de celui du tréſor ou du Conſeil. On lui attribue auſſi l'article des ſtatuts qui défend aux Freres de ſe trouver en armes,

Nicolas Lorgue

dans le Chapitre, ou dans l'endroit où se doit faire l'élection du Grand-Maître; & on voit au titre 18 une énumération que ce Grand-Maître, avant de mourir, publia des fautes & des crimes qui emportoient la privation de l'habit.

Jean de Villiers 1289

Le Chapitre après sa mort élut pour Grand-Maître Frere JEAN DE VILLIERS, de la langue de France. Ce fut pendant son magistere que des soldats Chrétiens de la garnison d'Acre furent cause de la rupture de la treve. Nous avons dit que ce n'étoient la plupart que des bandits & des gens ramassés de différents endroits, que le libertinage & l'oisiveté avoient fait enrôler, mais sans courage & sans discipline; & comme ils ne recevoient point de solde réglée, ils sortoient souvent de la ville, se répandoient dans la campagne, & voloient indifféremment les Chrétiens & les Infideles. Ils venoient, au préjudice de la treve, de piller les bourgades des Sarrasins (1). Le Soudan envoya demander raison de ces briganda-

(1) *Mille quingenti stipendiarii in Terræ-Sanctæ subsidium à Papâ Nicolao missi, contra voluntatem civium, Templi & Hospitalis militiæ, armati de Acon exeuntes treugas cum Soldano initas irrumpunt, & versus casalla & Saracenorum oppida incursantes, absque misericordia Saracenos utriusque sexûs quos reperiunt, occiderunt; qui pacifice sub treugis initis quiescere se credebant.* Nangis ad ann. 1289.

ges à ceux qui commandoient dans la place ; mais il n'y avoit point alors de Gouverneur en chef ; la ville étoit remplie de Chypriots, de Vénitiens, de Génois, de Pisans, de Florentins, d'Anglois, de Siciliens, d'Hospitaliers, de Templiers, de Teutoniques ; tous indépendants les uns des autres : chaque nation occupoit un quartier de la ville, où ils étoient cantonnés sans aucune subordination. Le Légat & le Patriarche avec le Clergé s'étoient aussi retranchés dans un endroit particulier ; tout cela formoit un corps considérable d'habitants, qui n'étoient que trop capables de défendre la place, s'ils eussent été unis. Jean de Villiers.

Mais la jalousie entre tant de nations différentes, & les intérêts particuliers de leurs Chefs, les rendoient suspects & odieux les uns aux autres ; & au lieu de concourir au bien commun, c'étoit assez qu'une nation eût ouvert un avis, pour qu'une autre s'y opposât. On en venoit même souvent aux voies de fait : cette malheureuse ville renfermoit dans son enceinte ses plus cruels ennemis. Elle les trouvoit sur-tout dans un grand nombre de soldats de la garnison, & même parmi la plupart de ses habitants, gens noircis des crimes les plus affreux. 1291.

Le meurtre, l'assassinat & le poison demeuroient impunis ; les criminels trou-

Jean de Villiers. voient un asyle toujours sûr dans les autres quartiers de la ville où ils n'avoient point commis de crime. La corruption des mœurs étoit générale presque dans toutes les conditions, sans en excepter ceux mêmes que leur profession engageoit à une continence parfaite. On faisoit gloire du vice, qu'on déguise sous le nom de foiblesse humaine; & il y avoit même des hommes assez effrontés pour ne se pas cacher de ce péché affreux que la nature ne souffre qu'avec horreur; en sorte que de tous les peuples Chrétiens ou Mahométans qui occupoient la Syrie & la Palestine, les habitants de saint Jean d'Acre passoient pour les plus méchants.

Ainsi il ne faut pas s'étonner si cette multitude confuse de scélérats & de bandits, refusa de donner satisfaction au Soudan sur les plaintes qu'il faisoit, comme le proposoient les Chefs des trois Ordres militaires. Les Infideles, sur ce refus, déclarerent la guerre à des gens qui étoient sans Chefs, sans armée, sans forces, & qui ne cherchoient dans la prise des armes que l'impunité de leurs crimes passés, & les occasions d'en pouvoir commettre de nouveaux.

Le Soudan, bien instruit des divisions qui régnoient parmi les habitants d'Acre, mit sur pied une puissante armée pour former le siege de cette place, & pour

chasser entiérement tous les Chrétiens Latins de la Syrie; mais ce Prince mourut en chemin. On prétend qu'il fut empoisonné par un Emir, Lieutenant-Général de son armée, qui se flattoit par sa mort d'occuper sa place. Le Prince eut encore assez de vie pour le faire arrêter; il fut écartelé par ses ordres, & le Soudan, avant que d'expirer, conjura le Prince Calil son fils de ne le point faire enterrer qu'il ne se fût rendu maître de cette ville.

Jean de Villiers.

1291.

Chron. Guil. de Nangis.

L'armée, après sa mort, reconnut le jeune Prince pour Soudan, sous le nom de Mélec-Seraf. Il avança aussi-tôt du côté d'Acre, qu'il assiégea le 5 d'Avril de l'année 1291. On prétend qu'il avoit dans sans armée 160000 hommes de pied, & 60000 chevaux.

Les attaques furent vives & continuelles, & la nuit comme le jour les Infideles ne donnoient point de relâche aux assiégés. Ils employoient en même temps la sappe & la mine, battoient continuellement les murailles avec des pierriers, & avec toutes les autres machines de guerre qui en ce temps-là étoient en usage. Comme la mer étoit libre, & que les Chrétiens avoient un grand nombre de vaisseaux dans le port, la plupart des habitants, & sur-tout les plus riches, s'embarquerent avec leurs femmes, leurs enfants & leurs meilleurs

Jean de Villiers.

effets. Les uns chercherent un asyle dans l'isle de Chypre, & les autres se réfugierent dans les ports de la Grece ou de l'Italie. Il ne resta dans la place qu'environ 12000 hommes de troupes réglées, & composées la plupart des Hospitaliers, des Templiers, des Teutoniques, & de quelques soldats séculiers qui combattoient sous les enseignes de ces trois Ordres.

Chron. Nan. ad an. 1291.

Henri II, Roi de l'isle de Chypre, & qui prenoit toujours le titre de Roi de Jérusalem, débarqua dans le port d'Acre à la tête de deux cents Chevaliers & de cinq cents hommes de pied. C'étoit un foible secours contre la puissance formidable du Soudan; d'ailleurs on n'étoit pas prévenu en faveur du courage du Prince Chrétien. Ainsi la garnison, qui vit bien qu'elle ne pourroit pas se défendre long-temps sans un Commandant qui sût faire la guerre, élut d'un commun consentement pour Gouverneur de la place Frere Pierre de Beaujeu, Grand-Maître des Templiers, Capitaine qui avoit vieilli dans le commandement des armées. Le besoin de l'état, véritable interprete du mérite, lui fit déférer le commandement, du consentement même du Roi de Chypre, qui dans une conjoncture si importante & si pleine de périls, voulut bien oublier la qualité qu'il affectoit toujours de Roi de Jérusalem.

Le Soudan fit tenter la fidélité du Grand-Maître par des offres de sommes immenses. Mais le Templier n'y répondit que par la juste indignation qu'il eut de ce que le Soudan l'eût cru capable de les écouter. On faisoit tous les jours par ses ordres des sorties, où un grand nombre d'Infideles périssoient ; mais malgré une si vigoureuse résistance, Mélec-Seraf, qui ne manquoit pas de soldats, avançoit ses travaux : il fit tomber à la fin plusieurs tours, & entr'autres celle qu'on appelloit la Tour maudite, qui étoit considérée comme la forteresse de la ville. Les Infideles monterent aussitôt à l'assaut ; le Roi de Chypre qui se trouva en cet endroit, fit ferme avec les Chypriots ; il en périt un grand nombre dans cette action, & les Infideles auroient emporté la place, si la nuit qui survint n'eût fait cesser l'assaut.

Jean de Villiers.

Le Roi de Chypre prévoyant qu'il auroit le lendemain à combattre les mêmes ennemis, & en plus grand nombre, pria les Chevaliers Teutoniques de vouloir bien occuper son poste pendant la nuit, sous prétexte que ses troupes avoient besoin de repos après avoir soutenu une si rude attaque, & il leur promit qu'il reviendroit le lendemain au point du jour les relever. Mais en quittant la breche, il se rendit au port,

Jean de Villiers. s'embarqua, sur ses vaisseaux & regagna son isle.

Les Infideles ne manquerent pas le lendemain de revenir à l'assaut; les Mamelus, soldats déterminés, monterent sur la breche, tuerent tout ce qui leur résista, accablerent par leur grand nombre les Teutoniques, & pénétrerent jusqu'au cœur de la ville. Ils s'en croyoient les maîtres; mais aux cris & aux bruits que faisoient les victorieux & les vaincus, le Maréchal des Hospitaliers de saint Jean, par ordre du Grand-Maître, étant accouru à la tête d'une troupe de Chevaliers de son Ordre, les chargea si brusquement qu'ils furent obligés de reculer: il y en eut grand nombre de tués dans cette retraite forcée; & les Hospitaliers en précipiterent plusieurs du haut de la breche dans les fossés.

Sanut. liv. 3, p. 12. Le Soudan, qui comptoit pour rien la perte de quelques bataillons, en renvoya d'autres le second jour pour renouveller l'attaque; jamais combat ne fut plus opiniâtre; la breche fut emportée & reprise plusieurs fois; la nuit seule sépara les combattants. Les Infideles rebutés d'une résistance si courageuse, tournerent tous leurs efforts du côté de la porte S. Antoine; ils trouverent en cet endroit les deux Grands-Maîtres, dont la présence seule sembloit rendre invincibles leurs Chevaliers. On

y combattit long-temps avec une ardeur égale : les Mamelus & les Hospitaliers se prenoient corps à corps, & sembloient d'un combat général avoir fait autant de duels particuliers : personne ne connoissoit le péril ; chaque soldat vouloit vaincre ou mourir. Mais comme les Infidèles étoient supérieurs en nombre aux Chrétiens, il resta à la fin peu de monde pour la défense de ce poste ; & le Maréchal des Hospitaliers, Chevalier d'une haute valeur, étant tombé de plusieurs coups qu'il reçut en même temps, le Grand-Maître des Templiers adressant la parole à celui des Hospitaliers: *Nous ne pouvons plus tenir*, lui dit-il, *& la ville est perdue, si en attaquant le camp même des ennemis, vous ne trouvez moyen de causer une diversion qui ralentisse leur ardeur, & qui nous donne le temps de fortifier le poste que nous défendons.*

Le Grand-Maître des Hospitaliers prit avec lui ce qu'il trouva de ses Chevaliers en état de monter à cheval, partit sur le champ, & étant sorti par une porte opposée à l'attaque, il se flatta de surprendre le camp ennemi ; mais on y faisoit trop bonne garde. Le Soudan, pendant l'assaut, avoit fait monter à cheval toute sa Cavalerie ; le Grand-Maître qui n'avoit pas cinq cents chevaux se vit bientôt chargé & obligé de se retirer. Comme il rentroit dans la ville, il apprit avec douleur

Jean de Villiers. que le Grand-Maître des Templiers venoit d'être tué d'une fleche empoisonnée ; que la plupart de ses Chevaliers avoient été taillés en pieces, & que l'ennemi, maître de la ville, y mettoit tout à feu & à sang. Comme il ne lui restoit plus d'autre
1291. parti que de sauver au moins sa troupe, il tourna du côté du port, quoique toujours poursuivi par les Infideles ; & ayant jetté beaucoup d'arbalêtriers dans des barques, à la faveur des fleches qu'ils tiroient continuellement sur la Cavalerie du Soudan, il fit embarquer ce qu'il avoit d'Hospitaliers avec lui, dans une caraque qui appartenoit à l'Ordre, & gagna l'isle de Chypre. Trois cents Templiers, qui avoient échappé à la fureur des Infideles, ayant voulu se rendre sur le port, furent coupés. Ne pouvant percer cette foule innombrable d'Egyptiens qui remplissoient toutes les rues, ils se jetterent dans la tour du Temple pour s'ensevelir ; plusieurs femmes & filles de la ville s'y étoient déja réfugiées ; les Templiers se barricaderent aussi-tôt, & tinrent plusieurs jours. Le Soudan fit miner cette tour, & les Templiers ayant reconnu qu'elle ne portoit plus que sur des appuis de bois, auxquels on pouvoit mettre le feu à tout moment, ils convinrent d'en
Item Sanut. L. 3. sortir, à condition qu'on leur laisseroit libre le passage du port ; qu'on faciliteroit leur embarquement, & qu'on con-

serveroit l'honneur des femmes & des filles. La capitulation fut signée, ils ouvrirent les portes de la tour ; mais les premiers soldats ennemis n'y furent pas plutôt entrés qu'ils entreprirent de faire violence aux personnes du sexe. Les Templiers indignés de leur brutalité & de leur manque de parole, mirent l'épée à la main, taillerent en pieces ces insolents, fermerent les portes ; & quoique leur perte fût inévitable, ils ne voulurent plus entendre parler de capitulation.

Jean de Villiers.

Les Infideles, l'épée d'une main & une échelle de l'autre, se présenterent pour monter à l'escalade. Les murailles en un instant furent couvertes de soldats, qui tâchoient d'en gagner le haut ; mais comme ces murailles étoient minées, ainsi que nous venons de le dire, les appuis manquerent, la tour croula avec un bruit épouvantable, & ensevelit sous ses ruines l'Infidele comme le Templier. Les femmes & les filles qui s'étoient enfermées dans cette tour eurent le même sort, & elles préférerent une mort honorable au péril qu'elles auroient couru si elles étoient tombées sous la puissance de ces barbares, encore plus odieux par leur brutalité & par leur débauche que par leur cruauté. Un couvent entier de Religieuses de l'ordre de sainte Claire, ne montra pas moins de courage. Ces saintes

Jean de Villiers.

vierges se défigurerent en différentes manieres, avec plus de soin que les femmes de ce siecle n'en prennent à s'embellir par des couleurs étrangeres. Les uns se couperent le nez ; d'autres s'enfoncerent des ciseaux dans les joues : toutes avoient le visage couvert de sang, & dans un état si affreux, que les Infideles ne voyant que des objets qui faisoient horreur, les massacrerent impitoyablement, & par leur mort, mirent ces chastes épouses du Sauveur du monde à couvert de leur insolence. Plus de soixante mille personnes périrent dans S. Jean d'Acre, ou demeurerent esclaves des Infideles.

Le Soudan, pour faire perdre aux Chrétiens d'Occident l'espérance de se rétablir jamais dans cette ville, la fit raser, avec Tyr, Sydon & toutes les villes le long de la côte dont il se rendit maître. Ce qui restoit d'Hospitaliers, de Templiers & de Teutoniques dans quelques châteaux qui leur appartenoient, ne pouvant s'y maintenir contre une puissance si formidable, les abandonnerent, & s'embarquerent pour tâcher de gagner l'isle de Chypre. On prétend que de plus de cinq cents Templiers qui avoient soutenu si courageusement le siege d'Acre, il n'en échappa que dix, qui s'étant jettés dans une barque, aborderent heureusement le long des côtes de l'isle de Chypre. Les Chevaliers Teutoniques

ayant recouvré quelques vaisseaux, & ne voulant plus rester en Orient, retournerent en Europe, & se rendirent en Prusse & dans la Livonie, dont leur Ordre jouissoit à titre de souveraineté. Mais les Hospitaliers, & le peu qui restoit de Templiers, dans l'espérance de pouvoir, à la faveur de quelque croisade, rentrer dans la Terre-Sainte, n'en voulurent point abandonner le voisinage; & en attendant quelque nouveau secours de l'Europe & des Religieux de leur Ordre, leurs députés obtinrent du Roi de Chypre, pour retraite, la ville de Limisso, où ils se rendirent successivement, & selon qu'ils pouvoient échapper à la cruelle poursuite des Sarrasins. Jean de Villiers.

C'étoit un spectacle bien touchant de voir ces braves Chevaliers tout couverts de blessures, sortir de leurs vaisseaux avec une contenance conforme à leur fortune, & pénétrés de douleur d'avoir survécu à la perte entiere de la Terre-Sainte.

Fin du troisieme Livre.

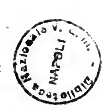




TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce premier Tome.

A

trouve

B

C

L

R

PRÉFACE.

JE ne fais si ce dernier ouvrage que je mets au jour sera bien reçu du Public ; & quoique, pour m'encourager dans une si longue carriere, on m'ait quelquefois flatté d'un heureux succès, je connois trop bien ma propre foiblesse & les difficultés d'une pareille entreprise, pour ne pas me défier de ces préjugés trop favorables. Car, outre qu'il a fallu remonter plus de six cents ans dans les fiecles paffés, j'ai été encore obligé de chercher dans une antiquité si reculée, des commencements qui ne se montrent guere, & par conséquent peu capables de satisfaire la curiosité des Lecteurs. Quelque peine que j'aie prise, & quoique j'aie employé plusieurs années à la composition de cette Histoire, j'avoue que ce n'a été qu'après l'avoir finie que je me suis apperçu combien j'étois éloigné de la perfection que demande un pareil ouvrage.

Il est vrai que si, sans se rebuter de ces commencements ou obscurs ou peu intéressants, on passe à des fiecles voisins de ces premiers temps, on se trouvera dédommagé par de grands exemples de

piété, joints à des actions qui partoient de la plus rare valeur; & que la singularité de la matiere pourra suppléer à ce qui manque de ma part à la forme que j'y devois donner. Il s'agit dans cette Histoire, d'un corps célebre de Religieux renfermés d'abord dans un hôpital, & qui, malgré les soins pénibles & humiliants des pauvres & des malades, se trouvant encore assez de zele & de forces pour prendre les armes contre les Infideles, ennemis déclarés du nom Chrétien, furent allier les vertus différentes de deux professions opposées.

L'habillement de ces Religieux militaires étoit simple & modeste : ils réservoient la magnificence pour l'ornement des autels : les pélerins & les pauvres profitoient de la frugalité de leur table. Ils ne sortoient d'auprès des malades que pour vaquer à la priere, ou pour marcher contre les ennemis de la Croix : cette Croix étoit tout ensemble leur habit & leur étendard. Nulle ambition dans un corps guerrier où l'on ne parvenoit aux dignités que par le chemin de la vertu : la charité, la premiere de leurs obligations & des vertus du christianisme ne les abandonnoient pas même contre les Infideles ; & quelque avantage qu'ils remportassent dans les combats, contents de désarmer ces Barbares, ils ne cherchoient

dans le sein même de la victoire, qu'à les convertir, ou du moins à les mettre hors d'état de nuire aux Chrétiens.

Tel a été l'âge d'or de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem. Je ne prétends pas que dans la suite des temps ces Chevaliers ne se soient point relâchés quelquefois de la pratique austere de tant de vertus si différentes : on ne sait que trop que l'homme de guerre a souvent fait disparoître le Religieux. Ce changement dans les mœurs forme de temps en temps dans ma narration des nuances qui n'échapperont pas à la pénétration du Lecteur. Mais malgré cet effet de la foiblesse humaine, si l'amour de mon ouvrage ne me séduit point, je ne crois pas que de tous les Ordres militaires répandus en différentes contrées de la Chrétienté, il s'en trouve aucun où le désintéressement, la pureté des mœurs, & l'intrépidité dans les plus grands périls, où, dis-je, ces vertus aient été si long-temps en honneur, & où le luxe & l'amour des richesses & des plaisirs se soient introduits plus tard.

Je ne rapporte point dans cette histoire certains faits merveilleux qu'on trouve dans les annales de l'Ordre, tel que la conversion d'une Princesse Sarrasine, appellée Isménie, d'une rare beauté, comme toutes les héroïnes des anciennes chroniques ; & que l'Auteur transporte en une

nuit de l'Egypte en Picardie, avec trois Chevaliers, tous trois freres, qui avoient eu beaucoup de part à sa conversion : pieuse fable qu'il faut renvoyer avec tant d'autres qu'on trouve dans les anciens Légendaires : mais dont les circonstances sont plus propres à réjouir des libertins qu'à édifier les gens de bien.

Cette histoire contient treize livres de narration, dont le dernier finit à la mort du Grand-Maître Jean de la Vallette, arrivée en 1568. Le quatorzieme est par forme d'annales, & renferme sommairement ce qui s'est passé de plus considérable depuis 1568 jusqu'aujourd'hui. Le 15e. livre est un traité du gouvernement de l'Ordre.

Le succès des deux premieres éditions de cet ouvrage m'a engagé à donner de nouveaux soins à celle-ci. J'ai tâché surtout de la mettre au goût de ceux qui, ne prenant aucun intérêt particulier à l'histoire des Chevaliers de Malte, ne cherchent en la lisant que l'histoire même. Ainsi j'ai cru devoir en retrancher les portraits, les preuves latines & les listes des Chevaliers, qui se trouvent dans la premiere. Mais en donnant mon ouvrage destitué des pieces qui appuient ma narration, il est à propos d'indiquer ici les sources d'où elles sont tirées, afin que les Lecteurs puissent y avoir recours quand ils le jugeront à propos.

Le corps entier de la Bizantine m'a été d'un grand ſecours, auſſi-bien que les Hiſtoriens contenus dans l'ample recueil de *François Pithou*, & de *Paul Pethau*, imprimé à Hanau en 1611, ſous le titre de *Geſta Dei per Francos*. Les plus conſidérables de ces Hiſtoriens ſont Guillaume, Archevêque de Tyr, qui a donné en vingt-trois livres les guerres faites en Syrie & en Paleſtine pendant 84 ans, Auteur exact & élégant, mais amer & trop aigre contre les Chevaliers de ſaint Jean de Jéruſalem, quand il traite du différend qu'ils eurent avec le Patriarche de Jéruſalem & les Evêques de la Paleſtine. *Jean Herold* a continué ſon hiſtoire en ſix livres.

Le Cardinal *Jacques de Vitri*, Evêque de ſaint Jean d'Acre, contemporain & ſuffragant de Guillaume de Tyr, a fait l'hiſtoire du royaume de Jéruſalem, & il y parle fort au long de l'inſtitution des Ordres militaires & hoſpitaliers. Il entre dans un ſi grand détail de leurs égliſes & de leurs maiſons, qu'on pourroit ſur ſes mémoires en dreſſer une carte topographique.

Marin Sanut, noble Vénitien, qui vivoit à la fin du treizieme ſiécle, après pluſieurs voyages que la dévotion lui fit faire à la Terre-Sainte, en compoſa une relation qu'il intitula : *Secreta fidelium crucis ſuper recuperatione Terræ-Sanctæ*, où

l'on trouve plusieurs éclaircissements sur les Chevaliers de S. Jean de Jérusalem. Cette relation est partagée en trois livres, dont le troisieme est purement historique. Cet Auteur est un peu confus dans sa narration, & son style est bien au dessous de celui de Guillaume de Tyr.

J'ai encore consulté les compilateurs Anglois *antè & post Bedam* : c'est là qu'on trouve les pieces fugitives qui concernent les affaires d'Orient. Il faut joindre à ces recueils celui de Rymer, fait par les ordres & la libéralité de l'illustre Anne Stuart, Reine d'Angleterre. C'est dans ces Historiens que l'on trouve comme en dépôt les pieces originales qui concernent les Ordres militaires & hospitaliers.

Quant à ceux qui, de dessein prémédité, ont entrepris l'histoire de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, ils sont tous assez modernes. Le premier est Henri Pantaleon, Médecin de Basle, qui fit imprimer dans cette derniere ville en 1587 une Histoire latine de l'Ordre militaire de S. Jean. C'est un petit in-folio intitulé : *Militaris Ordinis Johannitarum.... historia nova*. Mais le plus considérable de tous est *Jacques Bozio*, natif de Milan & Frere-servant de l'Ordre dont il s'agit. Ce Religieux étant retenu à Rome auprès du Cardinal Petrochini, son patron, pour les affaires de son Ordre, dont

il étoit agent, on prétend qu'il y composa l'histoire qui porte son nom, sous le titre : *Dell' istoria della sacra Religione, & illustrissima militia di S. Gio Gierosolomitano.* Cet ouvrage, qui contient quarante livres, est partagé en 3 vol. in-fol., imprimés à Rome en 1621. Les envieux de la gloire de Bozio ont publié qu'il avoit remis ses mémoires à deux Cordeliers de la grand'manche, appellés en Italie les *Grands-Freres*, & que ces deux Religieux ont mis son livre dans la forme qu'il a aujourd'hui. Cet ouvrage est moins recherché pour le style que pour la multitude & la rareté des faits dont il est rempli. La plupart des Historiens nationaux, qui depuis Bozio ont voulu donner l'histoire de Malte en leur langue, n'ont été que ses copistes ou ses abréviateurs.

C'est ce qu'ont fait *Jean Baudouin* (1) dans son histoire des Chevaliers de saint Jean, imprimée à Paris en 1659, *Anne de Naberat* dans ses vies de tous les Grands-Maîtres de cet Ordre, publiées avec l'ouvrage de Baudouin, *Marulli*, qui a écrit ces mêmes vies en Italien, *Dom Augustin de Funes*, auteur d'une chronique du même ordre, écrite en Espagnol. Je ne parle pas de l'ouvrage Français du Pere de Goussancourt, Religieux

(1) Baudouin est auteur du premier volume de l'histoire de France in-folio, qui porte le nom de Mézerai.

Céleſtin de Paris, & qu'il a intitulé : *Le Martyrologe des Chevaliers de Malte*, parce qu'il prétend que tous ceux qui ont été tués en combattant contre les Infideles ſont autant de martyrs. C'eſt un in-folio qu'on ne peut guere conſulter que pour les armes de ceux dont il parle.

Bozio a eu un continuateur, appellé *Barthelemi d'al Pozzo*, qui a compoſé en Italien, avec beaucoup d'exactitude & de détail, l'Hiſtoire des Chevaliers de Malte, depuis la levée du ſiege de cette place en 1566 juſqu'à l'année 1688. Cet ouvrage a été publié à Vérone en 1703 & en 1705. Ce ſont deux volumes in-quarto diviſés en vingt-quatre livres.

Tels ſont les auteurs anciens & modernes qui m'ont fourni la plupart des faits qui ſont entrés dans la compoſition de mon Hiſtoire. Pour mon ſtyle, j'ai tâché de le former ſur Saluſte, Tite-Live & Tacite, que je reconnois pour mes maîtres & mes modeles. Ce n'eſt que par la lecture de ces excellents originaux que l'on peut eſpérer d'écrire avec quelque ſuccès, & d'éviter les défauts ordinaires à la plupart des Hiſtoriens d'aujourd'hui.



HISTOIRE

Fin de la Table des Matieres du Tome premier.

